

Claude Ryan et la taxe de vente

Le litige peut encore se régler "de gouvernement à gouvernement"

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Au milieu des agapes de ses grandes retrouvailles avec Ottawa, où il rencontrait hier le premier ministre canadien et le caucus libéral, le nouveau leader libéral du Québec, M. Claude Ryan, a tenté de mettre la main au déblayage de la querelle fédérale-provinciale en cours sur la taxe de vente.

Tant au sortir du déjeuner en tête à tête avec M. Pierre Elliott Trudeau, au 24 Sussex, qu'au Parlement après l'heure du cocktail avec les députés libéraux, M.

Ryan a indiqué qu'il avait formulé des voies de règlement, sans vouloir les dévoiler pour l'instant. Il s'est montré plutôt réticent à la possibilité qu'étudie actuellement Ottawa de rembourser directement aux Québécois, par dessus la tête de leur gouvernement, les 186 millions en litige. "Avant d'arriver à une solution comme celle-là, a-t-il déclaré, il vaut mieux explorer toutes les possibilités d'un arrangement de gouvernement à gouvernement". Il s'est dit convaincu, à la suite de ses conversations, qu'il y a toujours moyen de trouver un tel terrain d'entente.

Il a préféré préserver la "confidentialité" de ses entretiens là-dessus avec M. Trudeau mais a affirmé qu'il lui avait fait des suggestions précises, à charge pour le gouvernement fédéral de mesurer la possibilité de les mettre en oeuvre. Il s'est dit heureux de constater que les hommes politiques, à Ottawa, trouvent hautement souhaitable que cette affaire ne s'éternise pas.

Juste au moment où il quittait le Parlement, en début de soirée, M. Ryan a appris par la presse que le premier ministre québécois venait d'annoncer des

élections partielles dans le comté de Notre-Dame de Grâce, le 5 juillet prochain. Cette décision n'accélérera pas sa réflexion sur sa candidature possible dans ce comté, et il continue à promettre de faire connaître ses intentions d'ici "une semaine ou dix jours".

La pièce de résistance à l'agenda de la journée était évidemment la rencontre avec M. Trudeau qui, autour de foie de veau, de côtelettes d'agneau et de tartes aux fraises que n'arrosait aucun alcool, aura duré trois heures. Le premier ministre a même raté la période de questions aux Communes pour continuer à s'entretenir avec son hôte qui s'est lui-même étonné plus tard, en ne cachant pas son plaisir, de ce que le chef du gouvernement trouve autant de temps pour "un simple leader d'un parti d'opposition au Québec."

Les deux hommes se sont entretenus de leur "passé lointain et plus récent comme militants libéraux", selon les mots de M. Trudeau qui a indiqué que les questions constitutionnelles, le référendum québécois, les élections fédérales et provinciales avaient été à l'ordre du jour avec la taxe de vente. Mais il a laissé M. Ryan commenter la rencontre plus longuement avec la presse.

Le nouveau leader libéral a discuté avec M. Trudeau des propositions constitutionnelles qu'il doit rendre publiques "bientôt", mais d'une façon assez générale, semble-t-il. Ils se sont surtout intéressés à la question de l'inscription dans la constitution d'une charte des droits fondamentaux de la personne, un des thèmes de la campagne au leadership de M. Ryan, comme il l'a rappelé hier.

Ils semblent avoir assez longuement discuté de la querelle de la taxe de vente. M. Ryan a repris pour la presse les grandes lignes de sa position: la taxe de vente relève nettement de la compétence des provinces, le fédéral peut faire des "propositions de subventions" mais une province doit pouvoir refuser sa participation à un programme fédéral-provincial sans avoir à subir une peine fiscale.

"Le débat gravite maintenant autour d'une modalité acceptable de règlement", a-t-il déclaré en espérant que ses suggestions "très modestes" pourraient y contribuer: Le nouveau chef libéral n'a pas manqué, sous l'oeil attentif de M. Trudeau, de décocher une flèche à ses adversaires péquistes en se disant d'avis qu'une "grosse source du problème que nous avons, c'est que Québec a fait le mort plutôt que de répondre positivement. Si Québec avait indiqué plus vite ses volontés nettes et précises, dit-il, cela aurait facilité les choses."

M. Trudeau est brièvement intervenu pour ajouter qu'il avait écouté M. Ryan "avec intérêt" et qu'il avait constaté

Voir page 6 : Taxe de vente

Ryan réfléchit

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a déclaré hier qu'il annoncerait dans un avenir prochain, soit d'ici une semaine à dix jours, s'il sera candidat à l'élection complémentaire dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, le 5 juillet prochain.

M. Ryan a fait cette déclaration au sortir d'une rencontre avec les membres du caucus libéral fédéral à Ottawa, après que les journalistes lui eurent appris que le premier ministre Lévesque venait de déclencher une élection dans ce comté devenu vacant avec la récente démission du député libéral Bryce Mackasey. Le leader libéral a expliqué qu'il pensait déjà depuis un certain temps à cette question, mais qu'il devait consulter des membres de l'organisation libérale de Notre-Dame-de-Grâce, de même que des membres d'autres partis, avant de prendre une décision.

Je ne veux pas attendre trop longtemps pour annoncer une décision, mais il est assuré qu'un candidat de notre parti sera en lice pour conserver ce comté, a-t-il dit. Interrogé à savoir s'il n'est pas urgent qu'il siège à l'Assemblée nationale, M. Ryan a soutenu que la question est "hautement discutable".

La tâche que le chef de notre parti peut accomplir à l'extérieur de la Chambre est tellement considérable qu'on peut penser que je serais plus utile à l'extérieur pen-

Voir page 6 : Ryan réfléchit



Les secouristes s'affairaient toujours hier soir pour retrouver le corps de M. Yvon Ayotte emporté avec son marteau-pilon dans un important glissement de terrain près de Rigaud. Au moment de la tragédie, ces ouvriers s'affairaient à consolider le sol en y enfonçant des piliers d'acier pour rendre possible l'érection d'un pylone de l'Hydro-Québec. (Photo CP)

Un glissement de terrain fait un mort près de Rigaud

par Gilles Provost

Un important glissement de terrain a emporté une grue mécanique et enseveli vivant son opérateur, hier matin, à Saint-Rédempteur, sur le bord de la rivière Rigaud, à proximité de la ville du même nom et de la frontière ontarienne.

Hier soir, des secouristes aidés de chiens recherchaient toujours le corps de la victime, M. Yvon Ayotte, âgé d'environ 50 ans.

À l'emploi de la firme Goodex Foundation, Inc. de Pointe-Claire, cet ouvrier

travaillait à la construction de la ligne à haute tension Châteauguay-Chénier, celle qui avait suscité une interminable controverse l'an dernier et dont la construction n'est en marche que depuis dix jours.

Au moment de l'accident, vers dix heures hier matin, M. Ayotte s'affairait avec trois collègues à enfoncer de grandes poutres d'acier destinées précisément à stabiliser le terrain pour permettre l'érection d'un pylone. Ses compagnons de travail ont pu fuir avant d'être eux-mêmes emportés avec le sol argileux qui s'est brusquement désagrégé sous leurs pieds.

Une grande partie de la rive est partie d'un coup sur une longueur de 300 mètres (près de 1,000 pieds) et sur une largeur de 200 mètres. La profondeur du trou atteint une dizaine de mètres. La catastrophe est certainement liée à la nature du terrain et à la grande quantité d'eau présente dans le sol mais il est possible que les vibrations répétées du marteau-pilon que manoeuvrait M. Ayotte n'aient pas été étrangères à la tragédie. Les spécialistes du ministère des Richesses naturelles tentent de tirer cela au clair.

Voir page 6 : Un glissement

Le ministre exhorte les enseignants de cégeps à mettre fin au débrayage

par Paule des Rivières

Jugeant non fondées les revendications des syndicats d'enseignants de cégep et s'opposant à une prolongation de la session d'hiver, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, exhorte les enseignants des cégeps perturbés à reprendre le travail avant la fin de la présente semaine.

Le ministre, qui est intervenu hier dans ce conflit en rendant public un communiqué de neuf pages explicitant sa position, y déclare que "si les cours sont donnés cette semaine (...) et si les collèges certifient que le programme de la session d'hiver a été couvert pour l'essentiel, le mi-

nistre considérera cette session comme valide et signera les diplômes".

Les cours sont sérieusement perturbés depuis plusieurs semaines dans quatre cégeps: Bourchemin de Saint-Hyacinthe (débrayages sporadiques et fréquents), Joliette (journées d'études ininterrompues depuis le 29 mars), Vanier (grève depuis le 3 avril) et Saint-Jérôme (débrayage depuis la mi-avril). Le Cégep de Drummondville est également fermé depuis le 24 avril mais le ministre ne mentionne que les quatre premiers cégeps, que fréquentent un total de 11,250 étudiants.

"Si la situation n'était pas redevenue normale lundi prochain, déclare le mi-

nistre, il deviendrait illusoire de penser que la session pourrait être complétée pour les 12,19 et 26 mai, selon le cas".

Les cas litigieux ne sont pas exactement similaires d'un cégep à l'autre mais sont du même ordre. Le noyau de la contestation vise à protester contre les avis de non-renouvellements de contrat qu'ont reçus des enseignants, environ 135, réputés avoir un contrat à temps complet. S'ajoutent à ces cas ceux de 170 remplaçants temps complet ainsi que d'autres problèmes relatifs à la permanence.

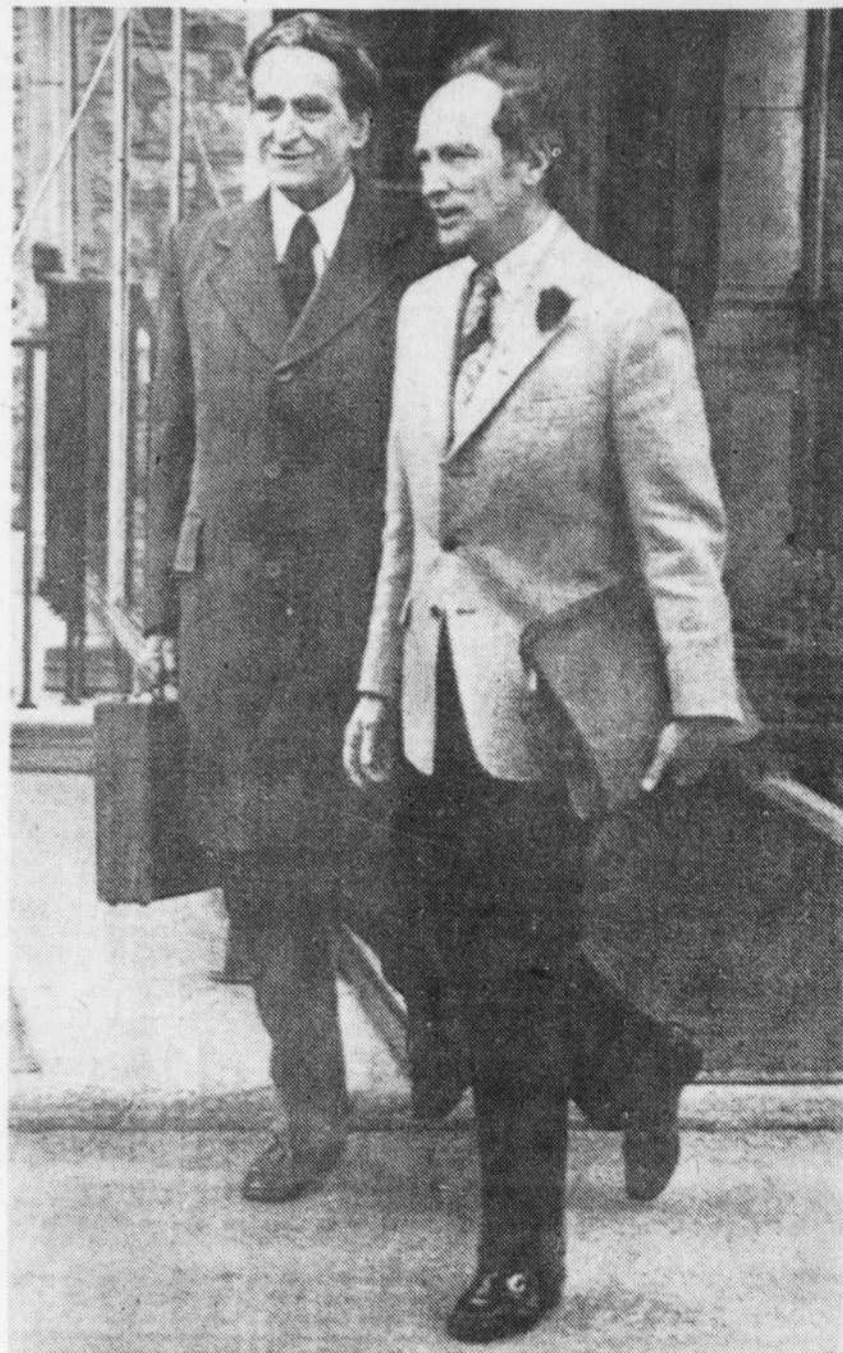
Mais, depuis quelques jours, le fond du litige a fait place au litige concernant le protocole de retour au travail et la récupération des cours, à laquelle tiennent les

enseignants. Ainsi, à Joliette, où le conflit comme tel est réglé, direction et syndicat s'opposent sur la question de la récupération, la direction partageant l'avis du ministre.

Dans son communiqué, le ministre rappelle qu'il n'accepte pas de rouvrir la convention collective et il ajoute qu'il maintient son offre de mettre sur pied un comité ad hoc de remplacement chargé d'aider les enseignants non permanents touchés par les non-renouvellements de contrat à se trouver un emploi pour la prochaine session.

Le ministre est formel dans son plaidoyer contre la prolongation de la session

Voir page 6 : Les cégeps



Le nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, au sortir d'un déjeuner en tête à tête avec le premier ministre du Canada, au 24 de la rue Sussex à Ottawa. (Téléphoto CP)

NDG aux urnes dès le 5 juillet

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Laisse sans député par la démission il y a quelques jours de M. Bryce Mackasey, le comté de Notre-Dame-de-Grâce sera appelé aux urnes le 5 juillet.

Le bureau du premier ministre a annoncé hier que l'émission d'un bref avait été autorisée pour la tenue d'une élection partielle le mercredi 5 juillet dans ce comté.

Cette hâte à déclencher ainsi une élection partielle est un peu inhabituelle puisque ce n'est pas coutume de voir des premiers ministres ordonner la tenue d'élection partielle si rapidement après la démission d'un député. Officiellement on explique cette décision prise hier matin au Conseil des ministres par l'approche de l'été et par un souci démocratique.

"Il est malsain pour notre vie démocratique que les électeurs soient laissés trop

longtemps sans représentant à l'Assemblée nationale", écrit-on dans le communiqué émis par le bureau du premier ministre.

Cependant au-delà de ce souci démocratique, des raisons de stratégie peuvent expliquer ce geste. Il y a tout d'abord l'approche de la tenue d'élections générales, et le désir de tendre un piège au nouveau chef des libéraux québécois, M. Claude Ryan.

Soulignons à ce propos que la démission de M. Bryce Mackasey, aussi subite qu'imprévue, a tout pour embêter M. Ryan. Notre-Dame-de-Grâce est un comté à majorité anglophone et si M. Ryan s'y présentait il serait certes élu sans coup férir. Mais cela accablait la thèse que font circuler les péquistes à son sujet, à savoir que Claude Ryan est l'homme des anglophones et que son parti est aussi le parti des anglophones.

Notons que M. Ryan s'est montré hésitant devant cette possibilité, et on reconait à Québec dans les cercles libéraux que si M. Ryan refuse la porte que lui ouvre M. Lévesque il n'aura pas de sitôt l'occasion de se faire élire à l'Assemblée nationale. Même si d'autres comtés devenaient vacants, M. Lévesque pourrait prétexter toutes sortes de motifs pour ne pas déclencher d'élections partielles, tout en faisant valoir qu'il avait déjà offert sa chance à M. Ryan et que celui-ci l'avait refusée.

Il faut noter enfin qu'une défaite des péquistes dans ce comté ne sera en aucune façon déshonorante pour le PQ puisque lors de la dernière élection, M. Pierre Mailloux au nom du PQ n'avait recueilli que 4,100 voix, loin derrière l'unionniste Francis Donaldson qui avait recueilli 8,732 voix, soit 4,429 de moins que le libéral Mackasey. Car il faut le rappeler, M. Lévesque la semaine dernière l'a déjà indiqué, il y aura un candidat péquiste à cette élection.

L'autre motif stratégique pour déclencher cette élection à ce moment-ci a trait aux élections fédérales. Rappelons qu'à l'égard de ces élections M. Lévesque a donné les couleurs de son parti. Tout d'abord il a dit "non-ingérence, mais non-indifférence", puis il devait préciser que si jamais le gouvernement Trudeau ne retirait pas dans l'affaire de la taxe de vente son parti participerait ouvertement

Voir page 6 : Dans NDG

au sommaire

■ Québec cache mal sa satisfaction devant l'évolution du conflit de la taxe de vente —page 2

■ La médiation peut encore porter des fruits au Soleil, croit M. Lévesque

■ Un obus explose à la polyvalente de Loretteville et fait cinq blessés —page 3

■ Des Casques bleus en alerte rouge: un éditorial de Georges Vigny

■ Les nouvelles règles du comité préréférendaire: un commentaire de Michel Roy —page 4

■ Une société canadienne acquiert les studios de cinéma de la Victorine à Nice —page 7

■ L'offre de médiation ne s'adressait pas aux employés actuels de Commonwealth Plywood —page 8

■ L'affaire Moro: la DC paraît fléchir mais le gouvernement reste ferme —page 17

■ Un petit Watergate ébranle l'Afrique du Sud —page 12

Le Portugal à Montréal au **Solmar**

HAUTE CUISINE CLASSIQUE PORTUGAISE

Maria Rodrigues et Gerinano Rocha et autres artistes portugais

3699, boul. Saint-Laurent 544-7746 285-9151

stationnement gratuit

Québec cache mal sa satisfaction devant l'évolution du conflit de la taxe de vente

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Pendant que du côté fédéral on jongle avec les solutions pour trouver une retraite honorable dans le différend sur la taxe de vente, le Québec lui, comme s'il était sûr de son fait, garde un silence éloquent.

C'est ainsi que le principal intéressé côté québécois à cette affaire, M. Jacques Parizeau, affichait hier un large sourire, mais ne commentait pas la déclaration faite mardi par le premier ministre Tru-

deau qui évoquait la possibilité de rembourser directement aux Québécois les \$186 millions encore en litige dans cette histoire.

Il est vrai que personne à l'Assemblée nationale n'a fourni d'occasion à M. Parizeau de briser ce silence car bien qu'il ait assisté à la période des questions, que ce soit du côté gouvernemental comme de l'opposition, ne lui a tendu une perche pour commenter la déclaration du premier ministre Trudeau. Il faut croire que M. Parizeau ne tenait pas tellement



Jacques Parizeau

à la commenter car dès la fin de la période des questions il devint invisible pour les journalistes.

Le sourire qu'affichait cependant le ministre avant que ne commencent les travaux de l'Assemblée nationale en disait probablement plus long que tout commentaire. De manière générale dans la Vieille Capitale on ne se cache pas pour afficher une certaine satisfaction devant l'évolution de l'attitude des gens à Ottawa.

Il faut comprendre des réac-

tion recueillies à Québec qu'on est heureux de voir le premier ministre Trudeau par sa déclaration donner en quelque sorte raison à Québec sur le fond. Si on ne commente pas la solution avancée par M. Trudeau, un remboursement direct aux Québécois, c'est qu'on ne croit pas trop en cette solution, ni en son application par Ottawa.

On explique qu'en 1969 lorsqu'on discuta d'"opting out" des provinces de programmes fédéraux, cette solution avait été rejetée par toutes les provinces parce que trop compliquées. Il y avait alors trois solutions avancées pour ne pas pénaliser les contribuables d'une province non participante à un programme donné. Outre celle du remboursement direct, il y avait celle d'un transfert financier à la province concernée. Il y avait aussi la solution d'un abattement d'impôt fédéral pour les contribuables de la province non-participante équivalent au coût du programme.

Rappelons que le ministre des Finances du Québec dans sa dernière lettre à son homologue fédéral lui suggérait la solution du transfert financier qui pourrait aussi prendre la forme d'un transfert fiscal.

On pense que du côté fédéral on en viendra à une solution de ce genre. Du moins on l'espère. Cette espérance est fondée sur le fait que la solution d'un remboursement direct aux contribuables serait trop facilement exploitable en campagne électorale par les adversaires du gouvernement Trudeau, que ce soit au Québec ou dans les autres provinces.

Le tribunal des transports n'a pas le pouvoir final d'appel

Si l'Assemblée nationale avait parfaitement le droit de créer un tribunal des transports pour l'audition de certains appels, elle n'avait toutefois pas le pouvoir de le constituer en tribunal final d'appel sur les litiges qui lui sont soumis.

C'est ce que vient de décider la Cour suprême du Canada, en entérinant, mais pour des raisons ici et là quelque peu

différentes, une décision du même genre précédemment rendue par la Cour d'appel du Québec.

Ce que l'on a surtout reproché à cette cour administrative québécoise, c'est son article 58 A, qui lui conférerait certains pouvoirs "exclusivement à tout autre tribunal".

Ce qui enlevait à d'autres juridictions, par le fait même, le

pouvoir de surveillance et de contrôle qu'elles ont toujours conservé jusqu'à maintenant.

"A mon avis, de souligner notamment le juge en chef Bora Laskin, on a substitué ainsi un tribunal d'appel administratif à une cour d'appel tel que prévu par l'article 96 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et la province a ainsi légiféré dans un domaine qui lui est précisé-

ment interdit par cet article.

Le juge Pratte, de son côté, convient qu'un législature provinciale est même habilitée à restreindre la portée du pouvoir de surveillance d'une cour supérieure, en ne lui permettant pas d'examiner les décisions d'un tribunal inférieur, qui, bien que rendues dans les limites de sa juridiction, sont cependant entachées d'illégalités.

C'est ce qu'a fait l'Assemblée nationale en adoptant de semblables clauses privatives notamment à ce qui a trait à certains recours extraordinaires prévus par le code de procédure civile.

Mais elle a cependant fait plus, et trop, en transférant tout simplement une partie du pouvoir inhérent de surveillance dont jouit la Cour supérieure, notamment, depuis la Confédération.

Il semble par ailleurs que trois autres tribunaux du même genre, ceux des professions, du travail et des expropriations ne soient aucunement touchés par la décision de la Cour suprême, puisque de semblables dispositions "prohibées" n'existent pas dans leurs cas.

Dans tous ces cas, on peut aller facilement en appel des décisions qu'elles rendent... même en appel.

RÉSIDENCE DE LA RIVE NORD POUR PERSONNES RETRAITÉES

COMPRENANT:

- Logement
- Vue sur le fleuve St-Laurent
- Insonorisation
- À l'épreuve du feu
- Balcons individuels
- Grandes fenêtres et portes patio
- Chauffage compris
- Électricité
- Cuisinière et réfrigérateur
- Salle de buanderie
- Toutes taxes payées
- Ascenseur (génératrice d'urgence)
- 1 bain tourbillon
- Patio et bancs sur toit
- Grand Salon
- Salle communautaire
- Intercommunication
- Salle de bain personnelle
- Garde robes, lingerie, pièce de rangement
- Marqueterie
- Cache-soleil
- Stationnement
- Salle de bricolage
- 2 sauna

TOUTES TAXES PAYÉES
MOIS DE JUILLET GRATUIT

739 rue Notre-Dame, Repentigny

VISITES SUR RENDEZ-VOUS: 581-6294



ROCHE-BOBOIS

confort sans conformisme



Cette collection peut faire l'objet d'un jeu: chacun y joue selon ses goûts, son imagination, avec des éléments différents, et chacun peut composer par exemple un petit "chesterfield" un canapé classique ou panoramique, une causeuse, des "plages" de repos plus ou moins sinuées ou toutes sortes d'autres sièges-puzzles. Tout en mousse et recouvert de tissu de velours de coton brun. Disponible dans plusieurs autres teintes.

CATALOGUE ROCHE-BOBOIS

Procurez-vous le catalogue Roche-Bobois au magasin le plus près de votre domicile, \$4.00. Par courrier; ajoutez .75 pour frais de manutention. Adressez-vous à Roche-Bobois, 1265 Berri, Montréal H2L 2C8

ROCHE-BOBOIS

chez Valiquette R.C. et 1er étage, 1265 Berri • 842-8811



468

voitures équipées intelligemment



C'est l'temps, plus que jamais...

Bon équipement vaut mieux que gadgets coûteux.



7000 boul. Louis-Hippolyte Lafontaine (entre les Galeries D'Anjou et la rue Beauvieux)

353-9821



AUTO-MONTREAL/ITEE

là où votre grand-père a acheté sa première auto!

ROYAL DE NEUVILLE



E.G.V.D.N. St. Hilaire St. Florent • Maine et Loire • France

APPELLATION ROSÉ DANJOU CONTRÔLÉE

ANJOU 750 ml - 11% alc./vol.
VIN ROSÉ PÉTILLANT-CRACKLING ROSÉ WINE
PRODUIT DE FRANCE-PRODUCT OF FRANCE

Voici le plus grand rosé pétillant de France, du Portugal et du monde

Quand on achète le plus grand rosé pétillant de France et d'ailleurs, il ne faut pas penser au prix, mais au vin.

Celui qu'on connaît
ROYAL DE NEUVILLE

La médiation peut encore porter des fruits au Soleil

QUÉBEC — Désireux d'éviter le recours à une commission parlementaire si possible, le premier ministre Lévesque a demandé hier aux parties dans le conflit du Soleil de tirer parti d'un dernier délai de quelques jours pour tenter d'en venir à une entente négociée.

Interrogé à l'Assemblée nationale par l'opposition, le premier ministre a laissé entendre hier que le ministère du Travail suggérerait sous peu aux deux parties de profiter de la médiation "qui n'a peut-être pas porté encore ses derniers fruits" pour cette dernière ronde de négociation. Rappelons que depuis deux semaines les événements se sont précipités dans ce conflit. Il y eut tout d'abord le dépôt du rapport de médiation qui, accepté par la partie patronale, fut refusé par les grévistes. Puis les deux syndicats en grève, journaliers et employés de soutien à la rédaction, présentèrent une contre-proposition qui fut refusée par la partie patronale. Il y a deux jours celle-ci annonçait cette décision tout en mettant à pied de façon temporaire son personnel cadre. De leur côté, les syndiqués demandaient au premier ministre la convocation d'une commission parlementaire pour forcer les deux parties à s'expliquer sur la place publique.

Pour le premier ministre, cette solution préconisée par les grévistes semble être inévitable si d'ici quelques jours il n'y avait pas de solution négociée qui intervient.

M. Lévesque ne cache pas que confier l'étude du conflit à une commission parlementaire, un processus souvent très long,

pourrait bien reporter à l'automne toute solution de ce conflit. Il rappelle que mai et juin sont les deux seuls mois rentables qui restent à l'entreprise avant l'automne. Si aucune solution n'était trouvée d'ici peu, on peut penser que le propriétaire du Soleil ne serait pas intéressé à reprendre la publication de ce journal avant le mois de septembre.

C'est pour cette raison que le premier ministre voudrait que les parties aient une dernière chance avant de faire un constat d'échec de la médiation et d'en venir à cette solution de la commission parlementaire.

R.-Québec n'a pas demandé au ministère d'intervenir

QUÉBEC (PC) — La direction de Radio-Québec ne croit pas aux bienfaits d'une intervention gouvernementale pour régler le conflit de travail qui persiste depuis maintenant deux mois.

"Nous n'avons pas reçu l'aide du ministère du Travail et nous ne l'avons pas demandée car nous ne croyons pas qu'une telle intervention est nécessaire à ce stade-ci", a déclaré hier le président et directeur général de l'organisme, M. Yves Labonté.

Celui-ci répondait alors aux questions du député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, qui s'informait des raisons qui justifient un tel conflit, lors de l'étude des crédits du ministère des Communications en commission parlementaire. Cette commission avait reçu un mandat élargi afin d'entendre les parties impliquées dans le conflit qui paralyse la programmation et qui touche 490 travailleurs.

Selon encore M. Labonté, le point chaud de ce conflit et une des principales causes est cette intention du syndicat de vouloir participer aux décisions de la direction.

Il a expliqué que ce désir se traduit par diverses demandes, notamment celle contestant le droit de la direction d'embaucher des pigistes et des employés occasionnels.

M. Labonté reconnaît enfin qu'il régit à Radio-Québec une situation de crise et que ce climat n'est pas tellement nouveau puisque l'histoire de cet organisme a toujours été "houleuse".

Radio-Québec a décrété un lock-out le premier mars et les négociations se poursuivent à un rythme lent avec un conciliateur.

Un obus explose dans une polyvalente

QUÉBEC (PC) — La Sureté du Québec et la police municipale de Loretteville poursuivent leurs recherches d'un obus possiblement très dangereux.

Cet obus pourrait être tout aussi explosif que celui qui a blessé mardi cinq étudiants, dont un sérieusement, à l'école polyvalente de Loretteville. Les étudiants étaient en train de ranger du matériel lorsque la déflagration est survenue.

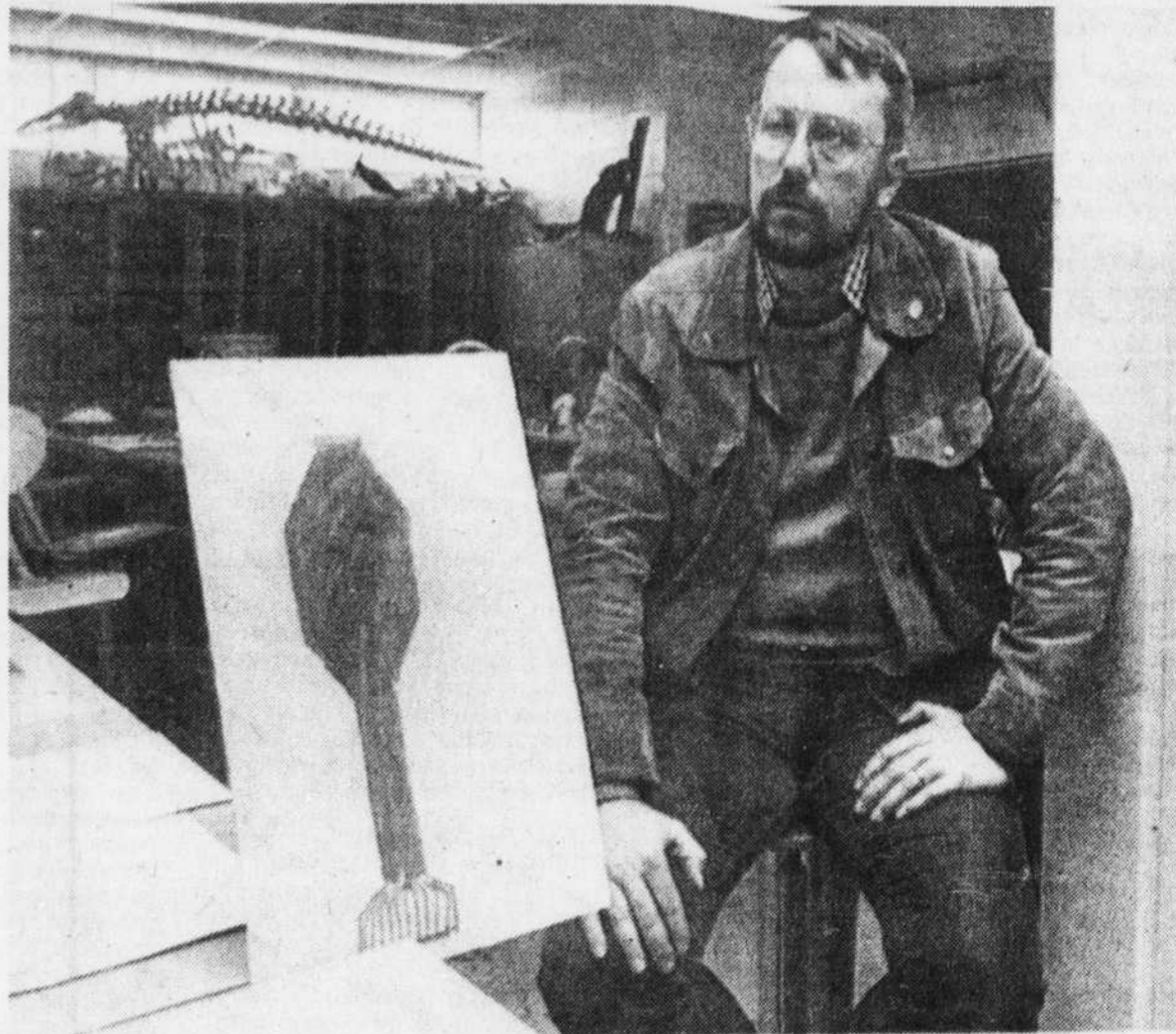
Un porte-parole de la police a déclaré hier que l'engin, qui est de couleur verte et qui mesure environ un pied de longueur, a été vendu à un inconnu le 21 avril lors d'une exposition d'armes tenue à l'hôtel Le Concorde à Québec.

Cet obus, comme celui qui a explosé cette semaine, provient de la Côte d'Ivoire. M. Pierre Fontaine, qui est maintenant professeur à cette école de Loretteville, avait recueilli les engins sur un champ de tir, alors qu'il était coopérant dans ce pays africain. Il avait par la suite apporté ces obus comme souvenirs au moment de son retour à Québec.

Puis, il y a eu cette exposition d'armes, à laquelle M. Fontaine a participé comme exposant. C'est à cette occasion qu'il a vendu l'une des deux pièces à un inconnu pour une somme de \$10. "Je suis très inquiet, car je ne sais pas si elle est amorcée".

L'obus qui a explosé cette semaine était entposé depuis 1972 dans les locaux du département de foresterie de la Polyvalente de Loretteville et avait servi d'objet de démonstration en fin de semaine lors de l'exposition Camping et Sport tenue au pavillon de la Jeunesse à Québec.

En plus de blesser des étudiants, l'explosion a causé des dégâts matériels évalués à quelques milliers de dollars.



M. Pierre Fontaine, professeur de Loretteville, montre un dessin de l'obus qui a explosé dans cette école polyvalente, blessant cinq étudiants. (Téléphoto CP)

Mgr Coderre démissionne

VATICAN (AFP-CP) — Le pape Paul VI a accepté hier la démission de Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean. Il sera remplacé par son coadjuteur, Mgr Bernard Hubert.

Mgr Hubert qui appartient au clergé de Valleyfield, est né à Beaulieu, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, le 1er juin 1929, et a été ordonné prêtre le 30 mai 1953. Il était coadjuteur de Mgr Coderre depuis le 27 janvier 1977.

Pour sa part, Mgr Coderre qui est âgé de 73 ans, se retire après 27 ans d'épiscopat. Il a été évêque coadjuteur du diocèse de Saint-Jean de 1951 à 1955, année où il devint titulaire de ce même diocèse. Il a démissionné pour des raisons de santé.

Le recrutement des informateurs de la GRC

McDonald refuse de décréter le huis clos

OTTAWA (PC) — La commission royale d'enquête McDonald sur les agissements de la Gendarmerie royale du Canada a écarté hier une tentative des procureurs du corps policier fédéral de faire décréter le huis clos avant d'aborder les méthodes utilisées par le service de sécurité pour recruter des informateurs au début des années 1970.

L'avocat Richard Mongeau avait soutenu que le fait d'aborder cette question en public pourrait dévoiler inutilement les méthodes d'enquête du corps policier fédéral.

Le juge David McDonald, président de la commission, a rappelé à l'avocat que cette question avait déjà été abordée publiquement pendant six jours en mars

et que les détails essentiels de l'affaire étaient déjà connus du public.

"Il est un peu tard pour prétendre que ces révélations étaient contraires à l'intérêt public".

Me Mongeau a fait état de son objection lorsque le sergent Bernard Dubuc, 37 ans, a été appelé à la barre.

En mars, l'inspecteur Laurent Hugo avait révélé que le 4 octobre 1971, il avait capturé un informateur en puissance dans la métropole pour le conduire vers un motel de la Rive sud, où lui et Dubuc lui avaient parlé pendant une quinzaine d'heures avant de le laisser aller.

M. Hugo avait déclaré qu'en revenant au motel à un certain moment, il avait trouvé l'homme debout face à un mur de la chambre.

Me Mongeau a soulevé plusieurs objections hier lorsque le procureur de la commission, Me Ross Godwin a tenté d'interroger Dubuc sur une déclaration qu'il avait faite à ses supérieurs de la GRC dans la métropole les 22 et 28 juin dernier.

Me Mongeau a mis en doute un paragraphe à la fin de la déclaration selon lequel la déposition avait été faite volontairement.

Le commissaire Guy Gilbert a rappelé Me Mongeau qu'il représentait la GRC devant la commission.

"Ce que vous nous demandez de faire, c'est de ne pas croire une déclaration que la GRC a fait signer à l'un de ses membres, a dit M. Gilbert. Vous êtes pourtant ici comme avocat de la GRC".

M. Mongeau a déclaré qu'il tentait d'établir les faits.

"Nous voulons tous établir les faits et nous voulons la vérité", a dit Me Gilbert. Le sergent Dubuc pourrait lui-même expliquer pourquoi il souhaiterait modifier sa déclaration, a ajouté le commissaire.

Le 21 juin, on faisait savoir au sergent Dubuc qu'il devrait se présenter à Montréal le lendemain pour une enquête interne sur sa conduite. Pendant environ six heures, il a répondu aux questions d'un inspecteur. Un sergent prenait des notes.

"Ils m'ont fortement recommandé de prendre mon repas à l'extérieur de l'immeuble de la GRC et seul", a dit M. Dubuc.

M. Dubuc était en vacances à Sept-Îles, lorsque l'inspecteur demanda à le revoir. Les deux hommes se sont rencontrés le 28 juillet au détachement de Sept-Îles de la GRC et M. Dubuc a déclaré qu'il avait corrigé certaines déclarations faites le 22 juin.

Le commissaire Donald Rickerd a fait remarquer que la traduction anglaise des notes du 22 juin semblaient contenir certaines erreurs. Ainsi, on parlait de l'année 1976 plutôt que de l'année 1977.

Me Goodwin a alors consenti à suspendre son interrogatoire jusqu'à ce que la traduction soit comparée à l'original français.

L'avocat a cependant continué à interroger le sergent Dubuc sur les événements du 4 octobre 1971.

ORGANISÉ PAR LE
Syndicat Général des Professeurs de l'Université de Montréal

DÉBAT PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'UNIVERSITÉ

jeudi, 4 mai 1978, 20h00
À l'Amphithéâtre G-2215
Pavillon des Sciences Sociales, 3150, Jean-Brillant, Montréal.

Le débat sera animé par:
Marc Laurendeau
Éditorialiste au Montréal-Matin.

Les participants seront:
Henri Favre
Doyen de la Faculté des Études Supérieures

Henri-François Gauthier
Président du S.G.P.U.M.

Jacques Grand'Maison
Sociologue, professeur titulaire, Faculté de Théologie.

Guy Rocher
Sous-ministre au Développement Culturel.

Pour information: Jean-Pierre Bourdouxhe
(tél.: 343-6636)

L'ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE

est une association privée qui regroupe tous les Québécois qui veulent participer bénévolement à l'amitié et au rapprochement franco-québécois sous toutes ses formes.

Devenez membre de l'Association Québec-France et oeuvrez dans votre section régionale.

Cotisation: ordinaire (\$10.00)
étudiant (\$5.00)
entreprise (\$25.00)
bienfaiteur (\$100.00) et plus

BULLETIN D'ADHÉSION:
Nom:
Prénom: Âge:
Adresse:
Tél.:
Profession:

Retournez ce bulletin avec votre chèque joint à:
Association Québec-France, 11, Place Royale,
Québec, G1K 4G2
Téléphone à Montréal: 844-1600

aujourd'hui

À 9 h 30 au Cégep de Rosemont se poursuit le colloque "Le cégep à tout l'monde!". Le thème de la journée est la pédagogie.

À 14 h au 3737 est, rue Sherbrooke, assemblée publique du conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

À 20 h au pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal, débat public animé par Marc Laurendeau sur l'avenir de l'université.

À 20 h au Vidéographe, rue Saint-Denis, soirée d'information sur le nucléaire organisée par Alliance Tournesol.

À 20 h à l'hôtel de ville de Hampstead, M. Michel Belanger, président de la Banque Provinciale du Canada, parlera de "l'avenir du Québec" dans le cadre de la série d'échanges bilingues organisés par l'équipe d'Action Positive de Hampstead.

À 20 h à l'hôtel Le Quatre Saisons, M. Denis Vaugois, ministre des Affaires culturelles, est conférencier devant les membres du congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels.

Cliniques de la Croix-Rouge, à Saint-Bruno, à l'école de Montarville, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; à Montréal, au 2020, rue Université, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; à la Caisse populaire Notre-Dame des Victoires, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

MAÎTRISE EN ÉTUDES BIBLIQUES

Ce programme en études bibliques vise à former des étudiants capables de maîtriser les méthodes d'exégèse.

Le programme présente une double option:

- option avec mémoire
15 crédits de cours
20 crédits de recherche (mémoire)
- option sans mémoire
21 crédits de cours
24 crédits de travaux dirigés

Renseignements: Section des études bibliques
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale "A"
Montréal, H3C 3J7
Tél.: 343-7024

Bague Or 18kt 4diamants \$450.

Anneaux Or 18kt \$175.- \$275.

Bague Or 18kt et diamant \$800.

BASILIERES/PORTENIER
joaillier
1454 Drummond 861-1997

éditorial

Des Casques bleus en alerte rouge

Ce n'est pas un hasard qu'on ait tiré sur des Casques bleus et ce n'est pas un hasard que ces Casques bleus visés — et atteints — soient français.

Le premier "ce n'est pas un hasard" est une affirmation qui s'explique en fonction de la situation proche-orientale en général, à savoir la paix éventuelle israélo-arabe et sa dimension palestinienne escamotée; le second est une affirmation découlant de la situation intérieure libanaise qui voit à l'oeuvre le mandataire actuel, le syrien, et le mandataire d'autrefois, le français, dans des missions présumées complémentaires et qui cristallisent autour de leur identité spécifique toutes les contradictions libanaises. De ce fait, ce cas "particulier" n'est cité ici que dans la mesure où l'incident majeur de mardi au Liban-sud a servi d'accélérateur à un processus qui a abouti à la décision d'envoyer au plus pressé 2000 autres Casques bleus sur le théâtre des opérations. Pour l'heure, il faudra clore cette partie proprement libanaise sur une note d'inquiétude, sur l'image du colonel Salvan, commandant du contingent français qui, de son lit d'hôpital, déclare à TF 1: "Sur tout qu'on n'es-saye pas de me venger. Dites à mes gars qu'il y a déjà assez de dégâts au Liban..."

C'est donc brutalement que vient de se poser une nouvelle fois le problème des Casques bleus au Liban-sud. Ce problème n'étant pas une simple question d'effectifs opérationnels, ce ne sont pas les renforts de trois bataillons fournis par l'Irak, Fidji et l'Irlande qui pourront le résoudre. C'est avec satisfaction qu'on relève l'absence de soldats canadiens dans ce stand de tir macabre. Et c'est avec plus de satisfaction encore qu'on prend connaissance des indices permettant d'inférer qu'il ne sera pas non plus demandé à Ottawa d'en fournir prochainement. Cette mission ne correspond pas à l'idée qu'on se fait d'une opération "classique" de pacification onusienne, et le "know how" canadien dont certains se félicitent est inadéquat dans ce cas-ci. On ne peut avoir le "know how" d'une mission hybride qui n'est qu'un pis-aller et dont l'accomplissement passe nécessairement par mort d'homme.

Les Casques bleus au Liban-sud n'ont pas les moyens d'assurer le respect du texte de la résolution du Conseil de sécurité pour la simple raison qu'à 6000, ou 10000 ou le double, ils ne pourront ni empêcher des Palestiniens de vouloir passer à travers leurs lignes ni, en retour, empêcher Israël de revenir en force. Et s'ils sont impuissants devant cette éventualité c'est parce que les raisons de leur présence sont extérieures à la situation du pays où ils se trouvent!

On est en plein théâtre de l'absurde.

A Chypre, des soldats des Nations unies assuraient la sécurité entre deux communautés opposées vivant sur un même territoire; en Egypte comme en Syrie, d'autres soldats des Nations unies surveillaient l'application du cessez-le-feu sur les lignes militaires entre deux Etats consentants. Au Liban-sud, ces Casques bleus ne cherchent pas à empêcher Israël et le Liban de guerroyer; ils ne cherchent pas non plus à empêcher que les Libanais s'entre-tuent d'un quartier à l'autre; ils ont, d'une part, mission d'empêcher, à partir du Liban, qu'une partie arabe libanaise ou israélienne ne menace la paix internationale; et, d'autre part, après le retrait israélien, d'aider les autorités libanaises, "de facto" sous mandat syrien, à établir un jour leur autorité légale et leur souveraineté sur une région menacée d'abord de l'intérieur des frontières.

Aux Nations unies, on retenait la responsabilité d'"éléments palestiniens" dans les sanglants incidents de mardi, ce qui ne veut rigoureusement rien dire pour déterminer l'identité précise d'éléments "incontrôlables" qui se réclament d'un soi-disant "Front populaire de résistance pour la libération du Sud de l'occupation et du fascisme". Les Casques bleus, qui bénéficient du concours de l'OLP, se trouvent en fait à combattre des ombres. Des ombres qui tuent si on en juge par le bilan déjà lourd de cette impossible opération de pacification, et qui ne peuvent être politiquement neutralisées du fait de leur "irresponsabilité". Ce qui ramène le choix d'un Casque bleu mis en état d'alerte rouge soit à tuer soit à se faire tuer.

La constatation la plus douloureuse est que même si ces Casques bleus réussissaient à assurer leur mission, ils n'en auraient pas réglé pour autant le problème qui a justifié leur envoi dans cette poudrière!

Parce qu'encre une fois, le drame qui se joue au Liban-sud est un épiphénomène, même si par l'ampleur de ses retombées il cache à l'occasion le vrai problème.

Ainsi, écoutant le président Sadate d'Égypte réaffirmer sa confiance dans les États-Unis et sa volonté de reprendre le dialogue direct avec Israël quand celui-ci aura manifesté un peu de souplesse; lisant les propos de Yasser Arafat, leader de l'OLP, rapportés dans le New York Times du 2 mai courant et qui admet implicitement le droit d'Israël à l'existence assorti de garanties américaines et soviétiques à Israël et à un futur État palestinien; écoutant Menahem Begin marteler hier devant son auditoire à Chicago que "notre génération ne peut le permettre et ne le permettra pas", "le" étant un État palestinien en Cisjordanie; tenant enfin compte de la stratégie chaloupante de Washington face au Congrès et face aux réalités proche-orientales, on ne peut s'empêcher de dire qu'une occasion unique de faire la paix est en train de se gaspiller.

Si Israël refuse de se retirer de Cisjordanie de peur d'y voir créer un État palestinien, pourquoi ne se retire-t-il pas du Sinaï même après la performance de Sadate à la Knesseth? La question est posée par Arafat et, volontairement ou non, Begin a donné une inquiétante réponse: "notre génération ne peut permettre un État palestinien". Faudra-t-il donc attendre que le mouvement israélien "La Paix maintenant" finisse par promouvoir une mutation de la société israélienne pour qu'enfin cesse le blocage des esprits?

Entre-temps, d'autres Casques bleus et d'autres "éléments irresponsables" mourront au Liban-sud pour quelque chose dont ils n'ont pas le contrôle mais qui fait qu'ils se trouvent l'un dans le collimateur de l'autre.

Georges VIGNY

lettres au DEVOIR

Et voilà le lot d'un médecin immigrant!

MM. René Lévesque Premier ministre et Claude Ryan Chef du Parti libéral
Pour faire suite à la lettre de M. Hian Lam Po Yuen publiée dans LE DEVOIR du 14 avril dernier, dans laquelle il relate les problèmes qu'il rencontre à titre de médecin immigrant, j'aimerais à mon tour porter à votre attention la situation que nous vivons mon mari et moi, depuis 3 ans.

Après avoir satisfait aux exigences de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, de l'Université de Montréal, ainsi qu'à celles de l'Immigration, mon mari vient s'installer au Québec en 1975 pour entreprendre des études de spécialité en médecine et pour y pratiquer sa profession éventuellement.

Puis, en 1975 de nouveaux règlements entrent en vigueur et frappent les médecins étrangers de façon sélective et rétroactive; c'est à partir de ce moment que notre situation tourne au vinaigre. Tout d'abord mon mari est expulsé du programme de formation post-doctorale et est forcé de quitter son emploi, et le cirque commença.

Désormais sans emploi et dans l'impossibilité de poursuivre des études, mon mari rencontra les organismes directement concernés par l'application des règlements en question pour essayer de se sortir du cul-de-sac dans lequel il se trouvait. Partout ce fut une attitude d'indifférence (ce n'était

pas leur problème), d'inconséquence ("mon cher docteur retournez dans votre pays"), voire même d'insulte s'il fallait accepter tous les médecins qui viennent des pays pauvres comme le vôtre, qu'adviendrait-il du niveau de notre médecine? et de suffisance, si caractéristique de l'attitude adoptée face aux immigrants.

Comme je comprends le désarroi du Dr Hian Lam Po Yuen! Nous le vivons, mon mari et moi, depuis 3 ans. Nous avons été ballotés entre le Conseil médical du Canada qui nous renvoyait à la Corporation qui nous renvoyait à la Faculté de médecine pour enfin échouer au ministère des Affaires sociales et voilà le cercle refermé. Que nous reste-t-il comme solution? Que mon mari retourne dans son pays? Que moi et ma fille, née ici, nous exilions à tout jamais? Moi, Québécoise, de très vieille souche dont les ancêtres vinrent de France pour construire ce pays il y a treize générations, me voir contrainte de me déraciner, de recommencer une carrière ailleurs, de laisser parents et amis derrière nous, parce qu'il y a soi-disant trop de médecins au Québec (encore un autre mythe dans la salade qu'on nous sert depuis longtemps) il me semble évident que les personnes qui avancent cet argument n'ont jamais eu besoin de demander un rendez-vous chez un médecin pour faire traiter une bronchite, (rendez-vous accordé 3 mois plus tard) ou n'ont jamais

été hospitalisées d'urgence car elles l'auraient été dans un corridor sur une civière de 2 1/2 x 7 pi. etc.

La cause des problèmes d'intégration que rencontre mon mari serait-elle due à la triste réalité qu'au Québec, il n'y a pas de place pour un médecin avec un nom consonance étrangère? Serait-elle due au fait que mon mari a voulu s'intégrer à une société francophone et non anglophone? Nous, Québécoises, ayant épousé un étranger, nous réserve-t-on le sort des femmes autochtones qui perdent tous leurs droits lorsqu'elles ont le malheur d'épouser un blanc?

Monsieur Ryan, si je vous inclus dans cette lettre, c'est en tant que chef du Parti libéral et héritier de l'ancien parti au gouvernement qui implanta dans les années 1974 les mesures dont nous sommes victimes mon mari et moi, ainsi que tous ceux dans notre situation, qu'ils soient immigrants ou néo-canadiens. Nous croyons qu'une fois sensibilisé au problème en question, vous ne saurez rester indifférent.

M. le Premier ministre, je ne peux comprendre une attitude aussi xénophobe de la part d'organismes officiels et médicaux alors que votre gouvernement prétend encourager l'immigration francophone. Ne serait-ce qu'un leurre?

Danielle BEAULIEU-ESCOBAR
Montréal, le 25 avril 1978.

Une mise au point d'Amnistie internationale

M. le directeur,

Nous pensons important de signaler l'intérêt que le public et les hommes politiques du Québec et du Canada ont manifestés ces dernières semaines pour la cause des prisonniers de conscience en Afrique du Sud. Signalé aussi qu'un des traits essentiels retenus dans cette cause était non seulement les flagrantes et constantes violations des Droits de l'homme à l'encontre de la majorité noire ou de ses défenseurs, mais surtout que ces violations sont la mise en application d'une législation officielle de ce pays. Amnistie Internationale signalait donc qu'il s'agit d'un régime politique fondé sur un refus de reconnaître à la majorité de sa population plusieurs de ses droits fondamentaux.

Suite à un appel lancé par Amnistie Internationale, plus de cinq mille personnes ont demandé aux cent dix députés de l'Assemblée

nationale de voter une motion de blâme contre l'Afrique du Sud en raison de cette situation. Cette pétition fut officiellement déposée devant l'Assemblée nationale par le député Fernand Lalonde, ancien solliciteur général du Québec. En écho à cette pétition, le député Jean Alfred a présenté une motion exprimant le vœu que le gouvernement de l'Afrique du Sud mette fin à toute législation discriminatoire et à toute détention de prisonniers de conscience, motion qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, l'après-midi du 23 mars. Dans un communiqué du 23 mars, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay annonçait que "pour appuyer concrètement la motion... le cabinet des ministres a pris la décision de surseoir dorénavant à l'importation de vins et d'alcools d'Afrique du Sud".

Amnistie Internationale n'a pas

milité dans le cadre de sa campagne pour la suspension de l'importation des vins sud-africains, quoique la décision du gouvernement dans ce sens fut tout à fait bienvenue et hautement significative. En effet, plusieurs autres organismes travaillaient déjà depuis plusieurs mois à revendiquer la réalisation de la politique gouvernementale concernant le retrait de l'importation des vins de l'Afrique du Sud. Amnistie Internationale estime donc qu'il est important de souligner que le crédit du travail effectué pour préparer à partir du public cette position concernée du Québec en faveur du peuple noir sud-africain doit aussi aller à des organismes de coopération internationale, des syndicats et des associations politiques.

François MARTIN
secrétaire général
Amnistie Internationale
section canadienne (francophone)
Montréal, avril 1978.

L'autocritique des Québécois et le mépris des autres

Depuis le 15 novembre 1976, les maladies qui affectent traditionnellement le peuple québécois se sont exacerbées. C'était prévisible, mais c'est dommage. Elles nous empêchent de voir les choses dans une perspective plus juste.

À cet égard, la casuistique prononcée par M. Jean-Paul de Lagrave devant Amnistie Internationale et reproduite en partie dans LE DEVOIR du 11 mars 1978 est symptomatique. M. de Lagrave se livre, probablement de façon inconsciente, à un exercice de joyeux masochisme. Il dénonce avec raison la réhabilitation des Bourget, Lafleche et Duplessis, trois sinistres personnages de l'histoire du Québec, mais là où ça ne va plus, c'est lorsqu'il impute aux excès de notre élite actuelle la régence de la répression entrainée par le gouvernement fédéral.

Bien sûr, on doit dénoncer les excès, autant de l'une que de l'autre partie, lorsqu'il y a conflit, et on doit savoir gré à M. de Lagrave de le faire devant un organisme aussi respectable qu'Amnistie Internationale. Mais il est infiniment regrettable que par la bouche du conférencier, l'une des parties ait été rendue plus noire que l'autre, et que certains excès commis du côté québécois aient été présentés comme source possible des excès commis du côté fédéral. Cette façon de voir les choses ne résiste pas à l'examen, et n'est qu'une manifestation supplémentaire du masochisme des Québécois qui le porte presque toujours, lorsque surviennent les coups durs, à s'autocritiquer cruellement sans tenir compte des contraintes extérieures qu'ils subissent.

Ainsi, on soulait dans ces officines d'autocritique québécoise que si les Québécois n'ont pas de pouvoir économique, c'est qu'ils ont délaissé l'économie, ce qui est vrai, mais on néglige en même temps d'analyser le traumatisme de la conquête et des régimes politiques qui nous ont été imposés, et qui expliquent en bonne partie pourquoi les Québécois se sont tenus (ou ont été tenus), à l'écart de l'économie.

Pendant que le peuple québécois se complait dans un état d'examen de conscience perpétuelle, les immigrants qui viendront au Québec à l'avenir. Le libre choix pour tous de la langue d'enseignement, c'est cela. En somme, un gentil petit génocide tout en douceur.

Et pourtant, l'histoire devrait nous apprendre qu'en matière de génocides, on a affaire à des maîtres. La déportation des Acadiens, ce n'est pas les anges qui l'ont commis, et pourtant, elle est bien cause du fait qu'il n'y ait plus de "droit" d'assimiler tous les immigrants qui viendront au Québec à l'avenir. Le libre choix pour tous de la langue d'enseignement, c'est cela. En somme, un gentil petit génocide tout en douceur.

ce qu'il y a l'autre côté de la clôture.

L'autre côté de la clôture, je vois un journal jaune. The Suburban, qui se fait le champion d'une propagande méprisante et haïeuse à notre endroit, et qui diluait dans les veines des Anglophones de Montréal le poison de l'intolérance. Et cette feuille de choux n'est pourtant que la pointe de l'iceberg. Elle n'existerait pas (ou du moins pas sous cette forme outréagèrement grossière) sans le support moral que lui donne tacitement toute une élite anglo-québécoise rhodésienne dans son attitude.

Les "ébats" publics actuels du concitoyen Sinclair (celui de Sun Life et CP) sont empreints d'un tel mépris à notre endroit que s'il n'habitait pas au sein d'un peuple habitué à être bafoué, il devrait se catcher. C'est aberrant de voir un homme "baver" ainsi publiquement sur d'autres hommes sans être cloué au pilori.

Pour mémoire, on peut aussi se rappeler les exploits de Ciaccia et Springate (surtout ce dernier), face à la Loi 22 du régime Bourassa. Là encore, on a vu des Québécois anglophones groupés autour d'un poste de radio déverser à cœur de jour tout leur mépris et toute leur hargne contre notre peuple.

Ces exploits n'étaient pas des premiers. Rappelons-nous encore les frasques d'un Pat Burns dénoncées par l'ancien premier ministre Daniel Johnson.

Et on voudrait justifier tout ce remue-ménage par l'adoption de la Loi 101? Il faut quand même être assez lucides pour nous rendre compte que ce qu'ils revendiquent, nos anglophones, c'est le "droit" d'assimiler tous les immigrants qui viendront au Québec à l'avenir. Le libre choix pour tous de la langue d'enseignement, c'est cela. En somme, un gentil petit génocide tout en douceur.

Pendant que le peuple québécois se complait dans un état d'examen de conscience perpétuelle, les immigrants qui viendront au Québec à l'avenir. Le libre choix pour tous de la langue d'enseignement, c'est cela. En somme, un gentil petit génocide tout en douceur.

Plus tard, l'assassinat légalisé de Louis Rieli a consommé le génocide culturel des Francophones du Manitoba. Là encore, ce ne sont pas les anges qui ont persisté à dire si tolérants dans certains milieux.

de por...", a fait montre d'une "tolérance" peu commune à l'endroit des Francophones de sa ville.

Un autre exemple de la "tolérance" des Anglophones, et non le moindre, est l'attitude actuelle des syndicats canadiens des pilotes de lignes et des aiguilleurs aériens.

Les articles méprisants à l'endroit des Québécois francophones qu'on retrouve aujourd'hui dans le Star, le MacLean, le Miami Herald ou certain journal de Milan ne sont que l'étallement en public de tout un état d'esprit. Et je me refuse à appeler l'accord cet état d'esprit.

Le refus des accords de réciprocité proposés par le Québec n'est plus alors qu'un refus de négocier avec le "minable", croyant qu'on l'aura à l'usure ou à la force des poignets, comme toujours par le passé.

Lorsqu'ils certains écrivains de l'autre côté ont à la Gestapo, à l'hitlerisme, au nazisme et au fascisme en parlant de la Loi 101, je ne peux m'empêcher de penser que quelles que soient les circonstances, nous n'en avons pas les moyens. Voudrions-nous, comme peuple, recourir à ces "solutions finales" barbares, qu'on ne nous laisserait pas faire: l'armée canadienne saurait nous en empêcher.

Par ailleurs, si on considère les infractions, les vols et les brigandages fomentés par la GRC, force nous est de constater que cette police à la solde d'Ottawa a tout ce qu'il faut pour engendrer à brève échéance une autre Gestapo: des hommes sans scrupules prêts à accomplir n'importe quel acte illégal sur un ordre de leurs chefs. De la graine de SS, quoi!

Mais il y a plus inquiétant: le jour où les hommes d'Ottawa décideront d'établir de nouveaux Dachau pour empêcher l'indépendance du Québec, il n'y aura personne pour les en empêcher. Il ne faut pas compter sur Washington pour cela, et encore moins sur Moscou: Paris ou Londres.

Ainsi, les lamentations de Jérémie qui inondent la presse anglophone me semblent hors de proportion avec les risques réellement encourus par la minorité anglophone du Québec, et je trouve au contraire la presse francophone étonnamment tranquille face aux menaces que fait peser sur notre peuple la longue tradition de "tolérance" des Anglophones.

Si les Québécois sont aujourd'hui intolérants, c'est qu'ils ne tolèrent plus l'humiliation. Par ailleurs, les Anglophones ont mal à tolérer notre droit même à l'existence comme peuple. Entre ces deux formes d'intolérance, il y a au moins une nuance, il me semble.

De toute façon, les traditions de tolérance du peuple québécois ont fait un peuple bafoué et brimé plus souvent qu'à son tour. Il serait juste qu'aujourd'hui les autres respectent son désir de vivre normalement, et n'aillent pas revendiquer comme un droit acquis le pouvoir de l'humilier qu'ils se sont arrogé dans le passé.

Aimé BOSSE
Bière, France, avril 1978

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

Les règles du Comité pré-référendaire

M. Claude Castonguay a dissipé en partie les équivoques entourant le régime de financement et le programme d'action du Comité pré-référendaire. Celui-ci, qui regroupe les partis politiques et les associations favorables au lien fédéral, s'engage à ne recevoir de fonds que des citoyens, groupes de citoyens, syndicats et entreprises, fonds qui seront recueillis au cours d'une campagne de souscription publique. Par conséquent, il n'en acceptera pas des gouvernements. M. Castonguay a été formel à ce sujet.

Si elle vaut pour le Comité, cette règle s'applique nécessairement à ses composantes, c'est-à-dire aux partis (déjà régis au Québec par la Loi sur le financement des partis politiques) et aux divers mouvements affiliés, dont Québec-Canada qui a sollicité et obtenu du gouvernement fédéral une subvention de \$265.000.

M. Castonguay a toutefois précisé qu'il ne demandait à Québec-Canada ni de restituer la somme au Trésor canadien ni de se retirer du comité pré-référendaire. Or la controverse portait justement sur cette question. Le président a exposé une solution de compromis: Québec-Canada, que préside M. Maurice Sauvé et qui compte quelque 110.000 membres, peut conserver la subvention mais n'assumera pas au sein du Comité le rôle d'organisation qui lui avait été assigné. Cette associa-

tion, née en 1976 après l'avènement du PQ au pouvoir, n'accomplira aucune des missions découlant des objectifs définis dans le mandat du Comité. Ce mandat prévoit des activités de trois ordres: l'information et l'animation de la population; la communication avec les citoyens et les groupes; l'organisation dans les régions et les circonscriptions. Ce sont des activités dites référendaires.

En revanche, il n'est pas interdit aux associations et mouvements affiliés de poursuivre leurs activités propres, qui ne sont pas directement rattachées aux opérations référendaires, et pour lesquelles ils conservent la liberté du choix des sources de financement. C'est ainsi que le Comité d'Action positive, dont la vocation première consiste à favoriser le rapprochement entre les groupes linguistiques, touche à cette fin une subvention du Secrétariat d'État fédéral tout en conservant sa place au sein du Comité pré-référendaire.

Le cas de Québec-Canada est toutefois différent. La raison d'être de cette association est liée à la cause de l'unité canadienne. Ce qui signifie que son action est et continuera d'être inséparable de l'objet même du référendum. M. Castonguay ne le conteste pas mais n'en assume pas la responsabilité. En d'autres mots, l'action de Québec-Canada ne doit pas être confondue

avec celle du Comité pré-référendaire auquel cette association n'en reste pas moins affiliée mais suivant des modalités différentes. Nous sommes ici, on le voit, au paradis des subtilités.

En réalité, le bureau de direction de l'organisme n'a pas voulu exclure de ses rangs un mouvement dont le financement est tributaire du Trésor fédéral. Il ne s'est pas reconnu un pouvoir de surveillance et de discipline. Il s'est borné à diriger Québec-Canada sur une voie d'évitement qu'il appelle poliment la "coordination".

Le problème du financement des organismes québécois voués à l'unité canadienne se pose donc au niveau fédéral. En vertu d'un programme administré par le Secrétaire d'État, le gouvernement fédéral subventionne depuis quelques années des initiatives liées à la promotion de l'unité nationale. Des fonds sont octroyés dans toutes les provinces après examen de chacun des projets soumis par les requérants. Les crédits affectés à cette fin chaque année sont de l'ordre de \$3 à \$4 millions.

Ce que souhaite maintenant M. Castonguay et la majorité des Québécois, c'est que le gouvernement fédéral édicte pour lui-même des règles relatives à l'octroi de telles subventions au Québec au cours de la période pré-référendaire et référendaire.

Il est certain, déclarait hier un porte-parole fédéral, qu'Ottawa "redoublera de prudence" dans ce domaine à la suite de la controverse suscitée par l'octroi d'une subvention à Québec-Canada. Mais il devait ajouter avec une pointe de cynisme: de quel référendum s'agit-il? Le gouvernement du Québec a-t-il annoncé la date d'un référendum? En clair, cela signifie que le gouvernement fédéral, s'il est en principe disposé à réglementer, voire à suspendre les subventions destinées aux partisans du NON, voudrait d'abord savoir sur combien de mois (ou combien d'années, précisait l'interlocuteur) il faudrait s'abstenir d'octroyer des fonds au Québec en vertu d'un programme applicable à l'ensemble du pays. Si le référendum doit avoir lieu en 1980, quelques mois avant les élections, à partir de quelle date les subventions directes du Trésor fédéral aux organismes voués à l'unité nationale seront-elles perçues comme une ingérence dans les affaires qui intéressent d'abord les Québécois? Si le référendum a lieu dans un an, comme le laisse entendre M. Lévesque, c'est maintenant que le secrétaire d'État doit définir des règles qui régiront non seulement le financement, mais aussi le rôle des agences fédérales au cours de la campagne référendaire.

Michel ROY

L'ACTUALITÉ

Le Parti conservateur et la taxe de vente

■ On lira ci-après un texte écrit spécialement pour LE DEVOIR par le leader conservateur, Joe Clark, et précisant la position de son parti telle qu'exprimée publiquement par les députés conservateurs du Québec, MM. LaSalle et Grafty, dans le débat Québec-Ottawa sur la taxe de vente.

Dans la présente querelle entre Ottawa et Québec au sujet de la taxe de vente, le Parti progressiste-conservateur n'est inspiré ni par l'opportunisme électoral ni par la moindre sympathie à l'endroit des aspirations séparatistes du gouvernement Lévesque. Ce qui le motive à soutenir quand même le point de vue du Québec, c'est, d'abord, sa conception historique de la nature du fédéralisme canadien; c'est aussi, son respect traditionnel des juridictions provinciales; s'ajoutent à ces raisons un examen objectif des effets économiques respectifs des propositions budgétaires de MM. Jean Chrétien et Jacques Parizeau, ainsi qu'un sentiment d'équité à l'endroit des travailleurs québécois oeuvrant dans les quatre industries du Québec le plus durement touchées par la révénte actuelle de leurs produits.

Cette querelle soulève aussi, une fois de plus, la façon différente dont le parti de M. Trudeau et le nôtre abor-

dent les problèmes constitutionnels et fiscaux du pays.

Depuis trente ans au moins, par l'intermédiaire de ses leaders successifs — dont trois furent d'anciens premiers ministres provinciaux —, le Parti progressiste-conservateur a toujours dénoncé la tendance traditionnelle du Parti libéral du Canada de considérer les provinces comme de simples agences administratives chargées d'appliquer les décisions la plupart du temps prises unilatéralement du pouvoir central dans des domaines ressortissant souvent à la juridiction provinciale.

Le Parti libéral du Canada s'est comporté comme si la constitution de 1867 n'existait pas et comme si les distinctions entre les juridictions faisaient obstacle — au lieu de contribuer — à la réalisation d'une unité nationale dont le présent gouvernement a perverti le sens.

Au contraire, on peut affirmer que le Parti progressiste-conservateur a toujours considéré les provinces comme des partenaires du pouvoir central. Il s'est habituellement attaché à défendre les prérogatives constitutionnelles et fiscales des provinces. Il a fait sien le jugement des plus hauts tribunaux du pays décrétant que les provinces sont souveraines dans les domai-

nes de leurs juridictions. Et il s'est comporté en conséquence.

Il n'est donc pas étonnant qu'en septembre dernier, le leader du Parti progressiste-conservateur fédéral et les premiers ministres provinciaux d'obédience progressiste-conservatrice aient souscrit d'emblee à la Déclaration de Kingston. Ce document, dont il n'est pas exagéré de dire qu'il a le caractère d'une charte, d'ordre à la fois constitutionnel et pratique, rappelle la nécessité, pour le gouvernement fédéral, de poursuivre son action économique dans le respect des compétences provinciales.

Afin qu'il n'existe aucune ambiguïté sur la position du Parti progressiste-conservateur sur la question des relations fiscales entre Ottawa et les provinces, j'aimerais citer ici au texte deux courts paragraphes de la déclaration de Kingston qui touchent à cette question fondamentale pour les relations fédérales-provinciales:

"Le gouvernement fédéral doit être suffisamment fort financièrement pour influencer l'économie, réaliser l'égalité des chances et stimuler les secteurs sous-développés de l'économie. Mais, il y a moyen d'atteindre ces objectifs nationaux sans que le gouvernement fédéral ne se serve arbitrairement de son pouvoir de dépenser, comme il l'a fait si souvent au cours des dernières années, pour s'immiscer dans des domaines de responsabilités provinciales. Nous sommes d'avis que ce pouvoir doit être limité par la constitution afin qu'il ne soit jamais plus utilisé par Ottawa pour forcer la main des provinces dans des domaines que la constitution ne lui a jamais octroyés. Il est possible de le faire en précisant dans la constitution qu'aucune dépense fédérale ne peut être faite dans des domaines de juridiction exclusivement provinciale sans le consentement de la ou des provinces directement en cause. Il ne serait pas possible non plus d'utiliser les subventions conditionnelles pour imposer la présence du fédéral dans des do-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2T 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$60 par année, six mois: \$33; trois mois: \$21. À l'étranger: \$65 par année; six mois: \$36; trois mois: \$24. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Voir page 6: Actualité

des idées

des événements

des hommes

C'est aux sources mêmes de l'information que le public devrait pouvoir accéder

par
ROBERT OLIVIER

■ *Analyste en documentation au quotidien La Presse, l'auteur est membre de l'Association des archivistes du Québec.*

Le monde de l'information change. Cette évolution est perçue avec inquiétude par certains qui appréhendent les effets néfastes des changements technologiques. On craint par-dessus tout la concentration des mass-média aux mains de puissants monopoles contre lesquels on espère se protéger en faisant intervenir notre père l'Etat.

Pourtant, ce qui s'en vient transformera radicalement l'information au point de modifier la conception qu'on s'en fait: une information qui se rapprochera, jusqu'à la supplanter éventuellement, de l'éducation permanente. Je ne prétends pas que cela nous mènera vers le meilleur des mondes mais il est temps de s'éveiller aux

conséquences de l'apparition de nouvelles technologies dans le domaine de l'information.

Tout d'abord, je propose cet axiome: le monde des vingt prochaines années sera dominé par les industries de l'information et de ses supports: l'électronique, l'informatique et les télécommunications. A mon avis, cela sera dû aux besoins accrus des gens en renseignements précis qui les guideront à travers les choix multiples qui s'offriront à eux, dans leurs vies personnelles comme dans la chose publique.

Le droit du public à l'information n'est pas une notion vague à mes yeux. Ce principe se fonde sur la possibilité pour tous de disposer et accumuler des informa-

tions. Or, depuis quelques années, certains instruments sont devenus accessibles au grand public (ou, du moins, sont sur le point de l'être): le magnétoscope, le microfilm, la microfiche et même l'ordinateur permettent à l'individu de se constituer de véritables banques de données auxquelles il peut accéder rapidement. Il existe déjà des clubs qui proposent à leurs membres la construction d'ordinateurs pour un peu moins de mille dollars. J'estime que dans cinq ou dix ans, l'ordinateur sera largement répandu dans nos foyers. Bien sûr, au début, on lui confiera surtout des tâches domestiques. Puis, on ira plus loin: on songera à lui faire emmagasiner ses factures, le contenu de ses papiers personnels et, tant qu'à y être, un index de ses lectures préférées. Ceci provoquera à long terme une prise de conscience de la valeur des informations que chacun détient.

C'est très important, surtout si on songe que les techniques ont un impact profond sur le sens des valeurs du public. Lorsque les calculatrices de poche ont fait leur ap-

parition dans le public, on les considérait plutôt comme des jouets amusants alors que maintenant, un nombre croissant de consommateurs les utilisent quand ils effectuent leurs emplettes: ils ont acquis le pouvoir de vérifier la facture qu'on leur présente et donc, de comptabiliser leurs achats.

Les techniques nouvelles ne suscitent pas nécessairement des besoins nouveaux. Je dirais plutôt qu'elles accroissent des besoins déjà existants ou qu'elles stimulent des besoins latents. Dans ce sens, je crois que les changements technologiques qui transformeront les entreprises de presse rapporteront des bénéfices pour tout le monde à long terme.

D'ici cinq ans, nous verrons se répandre les écrans cathodiques dans nos salles de rédaction. Cela signifie qu'un journaliste pourra corriger son texte, y insérer des ajouts ou le réécrire entièrement en visionnant immédiatement le résultat de son travail sur le terminal, tout en se faisant adresser par l'ordinateur une copie à conserver dans ses dossiers personnels.

Bien sûr, l'installation de ce système nécessitera une longue période d'ajustements et d'adaptation. On devra étudier l'impact de cette technologie sur la santé visuelle et même mentale des utilisateurs. On devra également se pencher sur les mécanismes de contrôle afin de rassurer les journalistes qui craignent des modifications de leurs textes à leur insu par un éditeur peu scrupuleux des conventions. Mais je prévois qu'on saura surmonter ces problèmes, de même que ceux reliés à la sécurité d'emploi. Il appartient aux syndicats autant qu'aux propriétaires d'entreprises de faire face aux réalités nouvelles et de s'y préparer. A moyen terme, on verra se réaliser la jonction entre les écrans cathodiques et les centres de documentation. Ça veut dire que l'énorme masse de documents entreposés dans ces centres sera traitée sur microfiche et indexée sur ordinateurs en vue de constituer une source de références d'accès très simple, tant pour le public que pour les journalistes. Ceux-ci pourront puiser directement dans les centres de documentation les données requises à la confection de leurs articles, par l'intermédiaire de leur écran relié aux ordinateurs de l'entreprise.

Nous n'en sommes pas rendus à ce stade, loin de là. Les centres de documentation doivent encore réaliser l'importance de leur rôle et se vendre efficacement à leurs éditeurs qui, pour la plupart, ne comprennent pas le parti qu'ils peuvent en tirer. Un gigantesque marché attend l'entrepreneur qui ouvrira son centre de documentation aux besoins du public: un marché qui dépasse les frontières du pays en permettant ainsi de compenser notre faible bassin de population. Si un quotidien, La Presse par exemple, décidait de publier son énorme dossier sur la guerre du Vietnam sous forme de microfiches ou de microfiches, je suis persuadé que le quotidien recevrait des demandes de partout dans le monde. Et c'est la même chose pour les mines de renseignements qui dorment au DEVOIR, au Soleil ou à Radio-Canada. Les technologies électroniques de reproduction rendront réalisable cet accès du public aux dossiers de l'information. Alors seulement, le droit du public à l'information sera respecté. Mais, pour en arriver là, certaines conditions doivent être remplies pour assurer le rayonnement des

centres de documentation.

● Les centres devront sortir de leur isolement et joindre leurs ressources à celles des bibliothèques et des centres de renseignement publics ou privés afin de se doter avant la fin du siècle d'un réseau de télédiffusion branché sur les satellites de communications. Cela permettrait à chaque centre de participer au coût énorme de ces opérations qu'aucun centre ne peut assumer seul.

● On devra régler une fois pour toutes la question des droits d'auteur et de reproduction. Les entreprises de presse, en formant des "pools" de documentation, pourraient signer entre elles et avec tout partenaire intéressé des protocoles de co-publication.

A long terme, on assistera à l'apparition d'une démocratie électronique rendue possible grâce aux industries de l'information. Certains de ces systèmes existent déjà sur une base expérimentale.

Le système Conceptor est en mesure d'enregistrer les opinions émises lors d'un congrès par exemple et peut informer le président de l'assemblée non

seulement des votes qui se prennent mais aussi de la compétence des intervenants qui peuvent indiquer sur une échelle graduée les qualifications qu'ils estiment posséder pour se prononcer sur le sujet discuté.

Le système allemand Omega, lui, est le rêve de toute démocratie. Il fait appel aux ressources combinées de la télévision, du téléphone et des banques de données sur ordinateur qui permettent à tout citoyen utilisant ce système d'émettre son opinion sur une foule de sujets et même de voter directement chez lui sans avoir à se déplacer et en ayant accès à toute l'information pertinente au débat auquel il participe.

Je crois que nous évoluons vers une société qui verra augmenter l'importance des entreprises d'information. Notre économie pourrait s'en porter mieux si l'on considère que le développement des industries de l'information ouvre la porte à l'établissement de plus d'entreprises de consultants du genre de celles qui font notre renommée à travers le monde, en ingénierie par exemple.

La goutte qui a fait déborder le vase au quotidien La Presse

par
le "Comité des Quinze"

■ *Huit journalistes syndiqués de La Presse, auteurs d'un rapport sur les conditions d'exercice de la profession dans ce quotidien, contestent vivement dans l'article qui suit un passage de l'éditorial de Michel Roy publié dans LE DEVOIR du 29 avril. Les signataires de ce texte, au nom du Comité des Quinze, sont: Conrad Bernier, Cécile Brosseau, Charles David, Marc Doré, Gilles Normand, Jean Poulain, Olivier Robert et Pierre Saint-Germain.*

Il ne nous appartient pas de discuter ici de quelque façon que ce soit de l'hypothèse soulevée, la semaine dernière, par le président du STIP (Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse), M. Daniel Marsolais, relativement à un quelconque complot des entreprises de presse contre le projet d'indépendance politique du Québec. Cette hypothèse à laquelle vous consacrez une cinquantaine de lignes dans votre éditorial de samedi, 29 avril, ne nous concerne pas au premier chef en notre qualité de membres du Comité des Quinze. En conclusion, le Comité des Quinze n'a donc strictement aucun commentaire à faire sur les six premiers paragraphes de votre éditorial. Par contre, il a beaucoup à dire sur le septième paragraphe dont le contenu, malheureusement, nous oblige à croire qu'il ne suffit pas, dans certaines circonstances, de souhaiter que la folie finisse pour qu'elle finisse effectivement ou cesse d'être contagieuse. Mais passons!

Nous tenons d'abord à souligner que ce que vous affirmez dans ce septième paragraphe est inexact, faux, gratuitement faux, et nous sommes obligés de constater que ce passage de votre éditorial est indigne d'un journal comme Le Devoir.

Comment alors expliquer ce curieux paragraphe? Par la fatigue?

Vous parlez d'une "grève insensée", "déclenchée par accident", "par des apprentis-sorciers", pour finalement écrire que nous avons "publié", pour "tenter de justifier une action de grève manifestement disproportionnée au regard de l'incident mineur qui l'avait provoquée", une "brochure" que vous cataloguez comme "un réquisitoire brutal, injuste pour le patron, que la majorité a rangé sur les tablettes de l'oubli".

Vous devriez savoir, si vous l'avez lu, que le rapport du Comité des Quinze est le reflet conforme d'une situation vécue depuis quelques années par les membres de la rédaction.

Il est facile de prétendre que le rapport est le fruit des "frustrations que peuvent éprouver des journalistes dans une entreprise". Ça évite d'analyser en profondeur l'impact, sur l'information, des intérêts économiques qui contrôlent La Presse et Montréal-Matin, et pour lesquels la concentration des entreprises de presse n'est sûrement pas une opération philanthropique.

Pourtant, une lecture honnête du rapport indique clairement que l'incident qui a déclenché la grève, le 6 octobre dernier, n'était pas un phénomène isolé, mais la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, comme on l'a si souvent soutenu.

Les quelque 160 membres du STIP (sur 195) qui ont librement témoigné devant les membres du comité, du personnel de soutien de la rédaction aux cadres syndiqués, en passant par les simples reporters et les éditorialistes, ont esquissé les grandes lignes du malaise: procédés arbitraires, favoritisme, manipulation d'individus dont le rôle est de rapporter, d'analyser, de faire circuler l'information, violations continues et insidieuses de la convention collective, dont la moindre n'est pas la nomination bidon de cadres syndiqués, bref un ensemble de mesures qui ont eu pour conséquence de rompre l'équilibre fragile qui existait entre les gestionnaires du journal et les journalistes syndiqués.

Le résultat net de cette véritable "opération-désarticulation"? Un affaiblissement généralisé du syndicat, un isolement des journalistes alimenté par la direction de l'information. En quelques mots, pendant toutes ces années, la direction de l'information a appliqué la politique du "diviser pour régner".

Ce n'était donc pas seulement les intérêts économiques des membres de la rédaction, aussi importants soient-ils, qui étaient touchés, mais le cœur même de ce processus vital qu'est l'élaboration de l'information.

Dans ce sens — et le rapport l'établit clairement — la grève du 6 octobre était bien justifiée: en s'y refusant, les membres du STIP auraient accepté à ce moment l'écrasement de leur syndicat, la réduction draconienne de leur liberté professionnelle, la négation de leur dignité et, conséquemment, la limitation du droit du public à l'information.

On peut donc s'étonner de vos affirma-

tions car, à vous lire, on serait tenté de croire que les journalistes de La Presse sont des imbéciles et les membres du Comité des Quinze — élus et mandatés par l'assemblée générale du STIP — des coupeurs de têtes professionnels, voire des imposteurs. Pourtant, le rapport du Comité, ce "réquisitoire injuste", n'a pas été "rangé par la majorité sur les tablettes de l'oubli". Le 29 décembre 1977, les membres du STIP réunis en assemblée générale ont rejeté à l'unanimité moins trois voix une proposition visant à entrer le rapport. Qui plus est, ils ont voté à l'unanimité moins deux voix une prolongation de quatre mois du mandat du Comité.

A notre humble avis, ce qui importe avant tout, c'est que ce rapport ait été fait, qu'il existe, en dépit de ses lacunes, voire de sa brutalité — il n'est pas moins brutal pour les journalistes que pour les patrons — et fasse son chemin.

Faut-il rappeler, en terminant, que la liberté n'est jamais définitivement acquise?

lettres au DEVOIR

La représentativité anglophone au sein de la Fonction publique

M. le directeur
Que j'étais ravi de voir comment le ministre de la Fonction publique Denis de Belleval se souciait du peu de représentation anglophone au sein de la fonction publique de notre province.

Lors d'un colloque récemment organisé par "Participation Québec", M. de Belleval a révélé que seulement 18 sur 1800 hauts fonctionnaires étaient anglophones; de plus, seulement 318 sur 30.000 fonctionnaires étaient de langue maternelle anglaise et 900 personnes étaient "d'autres groupes ethniques".

Donc, un maximum de 1,5 pour cent de non-francophones dans la fonction publique d'une province qui compte à peu près dix-huit pour cent de non-francophones.

Les chiffres sortis par M. de Belleval datent d'une étude faite en 1975. Depuis, deux anglophones haut placés dans les ministères d'Éducation et du MIC ont quitté la fonction publique québécoise.

Faisons une comparaison maintenant avec mon pays qui s'appelle le Canada.

Chez nous, notre premier ministre est un francophone et 33 pour cent de son Cabinet des ministres est également francophone. Les francophones de mon pays représentent à peu près 25 pour cent de la population. Pas mal, hein?

Selon les citations des journaux, M. de Belleval disait qu'aucune proposition concrète ne lui avait été faite jusqu'ici pour encourager les anglophones à entrer dans la fonction publique.

Puis-je lui en suggérer une — que j'avais déjà suggérée au premier ministre de cette province René Lévesque dans une lettre datant du 8 septembre 1977.

Puisque nous avons un Office de la langue française pour veiller à ce que la francisation des entreprises se fasse en bonne et due forme, établissons un Office pour l'anglicisation de la fonction publique québécoise.

M. de Belleval aura à refaire son étude pour établir les vrais chiffres sur le nombre d'anglophones qui détiennent des postes dans la fonction publique ici. Qu'il emprunte donc

une idée à Camille Laurin — qui en a de bonnes parfois — et qu'il mette sur pied des comités d'anglicisation pour tous les services de la fonction publique. Les services qui s'anglicisent auront droit à un certificat d'une, deux ou même cinq étoiles, dépendant du nombre d'anglophones qu'ils réussiront à intégrer.

Le parti de M. de Belleval se veut représentatif des Québécois. Après tout, il s'appelle "Le Parti québécois." Quels Québécois, je me demande.

Ailleurs chez nous, il y a un parti politique "Le Parti libéral du Québec." Il y a trois jours, le récent leader M. Gérard D. Lévesque adressait un message télévisé aux anglophones. "Je veux que vous sachiez, disait-il chaleureusement que vous êtes les bienvenus dans le Parti libéral." D'autre part, le nouveau chef de ce parti, Claude Ryan, réagissant vivement à la nouvelle que 50.000 personnes avaient quitté la province depuis 18 mois disait en somme, "Restez! Nous avons besoin de vous!"

Ces déclarations sont à comparer avec une citation de René Lévesque qui, une fois la course au leadership terminée, lance "Ryan a été élu par les fédéralistes et les anglophones."

Tut! Tut! Quel méprisable crime pour un anglophone de voter pour un parti qui lui souhaite la bienvenue dans ses rangs — ou bien, M. Lévesque ne savait pas que parmi les 2.600 délégués au congrès libéral, seulement 300 étaient anglophones. Comme dit le vieux proverbe chinois, "300 into 2,600 don't give a majority, baby."

D'une part, le parti de M. Lévesque se veut ouvert aux anglophones; d'autre part, son porte-parole Camille Laurin dit n'avoir pu trouver aucun anglophone "qualifié" pour siéger au Conseil de la Langue que vient de mettre sur pied son ministère.

Avec de tels propos de la part de son collègue, M. de Belleval aura peut-être des problèmes à trouver des anglophones "qualifiés" pour sa fonction publique.

Christopher DONALD
Montréal, le 26 avril 1978.

FORMATION BIBLIQUE ET SPIRITUELLE

Quatre sessions d'été ouvertes à tous
 Juillet — du 3 au 7: Les PSAUMES (Paul-Henri Planmondon)
 — du 10 au 14: SAINT PAUL (Pierre-René Côté)
 Août — du 6 au 11: Expérience de CONTEMPLATION (Michel Villemure)
 — du 20 au 25: Expérience de LIBÉRATION (Guy Jalbert-Yvon Poirier)
EN PLUS
 Du 23 au 30 juillet: une retraite pour religieuses (Yvon Philippini)
 Pour tous renseignements, communiquer avec
LA MAISON JÉSUS-OUVRIER
 475 Boul. Père-Lelievre, Qué. G1M 1M9 Tél.: (418) 683-2371

DISCO CLUB CHEZ JACQUELINE & GÉRALD

5018A, boul. Décarie

Du mercredi au dimanche 21 h 30

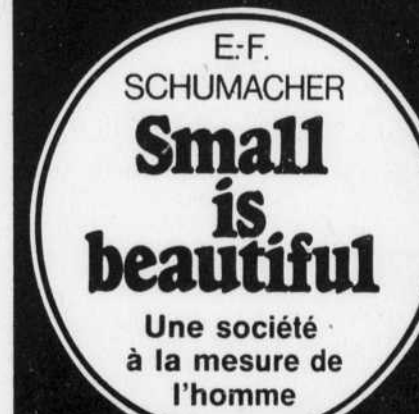
Nouvelle formule de rencontre et divertissements

L'endroit par excellence où les dames libérées invitent les hommes à danser

Communication entre gens libérés
Couples ou personnes seules

Les structures sont devenues trop grandes: organisations, hôpitaux, écoles, gouvernements...

Le système industriel moderne ÉPUISE chaque jour un peu plus de RICHESSES sur lesquelles il s'est édifié.



E.F. SCHUMACHER
Small is beautiful
 Une société à la mesure de l'homme

Pour éviter une catastrophe, nous devons susciter un nouveau style de vie, de nouvelles habitudes de consommation, il faut créer une technologie intermédiaire et refaire une société à la mesure de l'homme.

Un volume de 320 pages - \$13.60

CONTRETEMPS
SEUIL

Économisez \$4.00 sur le service de six verres!

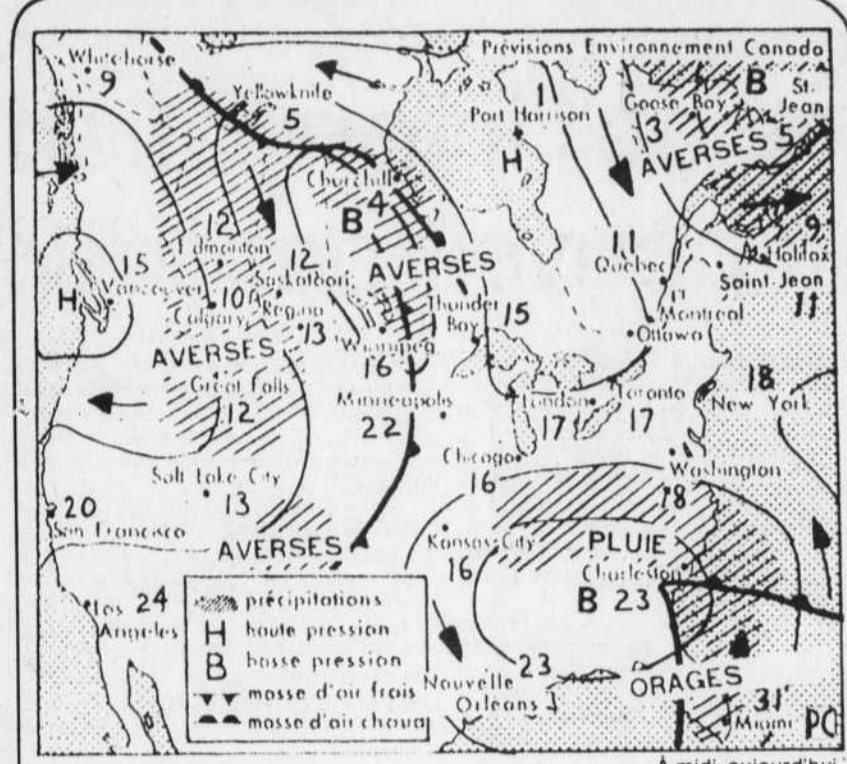


	Reg.	SALE
A. Verre à eau, 12 oz. (série de 6).....	13.95	9.95
B. Timbale moyenne, 10 1/4 oz. (série de 6).....	13.95	9.95
C. Double timbale, 13 1/2 oz. (série de 6)	13.95	9.95
D. Verre à Pilsner, 14 1/2 oz. (série de 6)	13.95	9.95
E. Verre à vin rouge, 8 oz. (série de 6)	13.95	9.95
F. Verre à vin blanc, 6 1/2 oz. (série de 6)	13.95	9.95
G. Verre de xérès, 5 oz. (série de 6).....	13.95	9.95
H. Verre à liqueur, 1 3/4 oz. (série de 6)	13.95	9.95
J. Coupe à champagne, 7 1/4 oz. (série de 6)	13.95	9.95

"Oslo", du cristal transparent de Tchécoslovaquie rehaussera l'apparence de votre table avec elegance et brio.

BIRKS
JOAILLIERS

la météo



La vague de temps froid que nous connaissons depuis quelques jours prendra fin aujourd'hui. En effet, une zone de haute pression s'approche de nos régions et dégage graduellement nos régions. Les températures seront donc à la hausse et devraient atteindre les normales demain. Le dégellement se fera à partir de l'ouest et ainsi dans le Bas du Fleuve on devra attendre à vendredi pour voir plus de soleil.

Laurentides, Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux et plus chaud. Maximum 13. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: ciel variable. Maximum 9. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Lac St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable. Maximum 8. Aperçu pour vendredi: passages nuageux.

Rimouski, Gaspésie: ciel variable. Maximum 8. Aperçu pour vendredi: passages nuageux.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute-Mauricie: nuageux avec éclaircies. Maximum 8. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

TAXE DE VENTE

qu'ils étaient tous deux complètement d'accord en principe. Une quarantaine de députés libéraux du Québec se sont rendus à la réception offerte au nouveau chef libéral provincial dans l'une des salles de réunion du Parlement, et une trentaine de députés des autres provinces, invités par le caucus québécois, s'y sont joints une heure plus tard.

M. Ryan a confirmé que quelques députés l'avaient entretenu de la question de la taxe de vente, préoccupés de ce que son parti se soit rangé du côté du gouvernement du Québec dans cette affaire. Le matin même, le caucus québécois en avait longuement discuté à sa réunion hebdomadaire et, selon plusieurs sources, un vent de fronde commencerait à se lever pour pousser à une solution rapide et satisfaisante pour le Québec.

La rumeur voulait hier à Ottawa que le caucus "national" du parti ait invité M. Ryan à se présenter officiellement à sa réunion le matin même mais qu'une directive supérieure ait empêché qu'on accorde une telle distinction à un chef de parti provincial dont la stature pourrait porter ombrage à M. Trudeau. Mais le député de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, président du caucus québécois, s'est vivement dépenché à nier toutes ces rumeurs, en laissant hautement savoir qu'il était seul responsable de l'organisation de la visite et que sa parole ne souffrait pas contradiction.

C'était la première rencontre officielle de M. Ryan avec les députés libéraux fédéraux du Québec, dont quelques-uns l'avaient appuyé dans la course au leadership, sans toutefois se faire trop encombrents. Son adversaire dans cette course, M. Raymond Garneau, s'était rendu à Ottawa à l'invitation de M. Prud'homme mais M. Ryan avait dû décliner une invitation semblable à cause d'un conflit d'horaire.

La veille, M. Ryan avait commencé à humer le climat fédéral en compagnie du chef conservateur, M. Joseph Clark, qu'il a rencontré à dîner. Incité à passer aux comparaisons, il a vite tranché. "J'ai rencontré M. Clark durant 90 minutes avec un ami commun (M. Brian Mulroney) avant qu'il se rende à une partie de hockey, dit-il; c'est bien différent d'une rencontre seul à seul avec le premier ministre où nous avons pu étudier quelques questions en profondeur."

Le chef libéral provincial s'est surtout entretenu des dernières propositions constitutionnelles du PC avec ses deux interlocuteurs de la veille. Si l'on en croit ses réflexions rapides hier, la réforme du Sénat que propose M. Clark n'est pas arrivée à le séduire et, de toutes façons, elle ne figure pas parmi ses "priorités."

RYAN RÉFLÉCHIT

dant un an ou deux, a-t-il affirmé. M. Ryan a en outre dit croire que sa présence n'est pas indispensable à l'Assemblée nationale en raison de la "compétence" du chef parlementaire du parti, M. Gérard D. Lévesque. Il a par ailleurs affirmé que la composition ethnique du comité de Notre-Dame-de-Grâce, à majorité anglophone, ne représente pas pour lui un obstacle à sa candidature, même si "certains éléments au Québec aiment à exploiter cet argument-là", a-t-il dit.

ACTUALITÉ

Suite de la page 4
parlé de 10.000 emplois créés ou maintenus au Québec et ailleurs au pays. Cette proposition possède aussi l'avantage de mieux respecter la juridiction et les priorités du Québec sans pour autant nuire à l'expansion économique envisagée par les mesures du ministre fédéral des Finances.

Pour des raisons qui n'ont absolument rien à voir au raffermissement de l'économie canadienne, M. Chrétien a tout simplement refusé au Québec le droit de disposer, comme il l'entend, de ses pouvoirs fiscaux afin d'obtenir les \$226 millions prévus comme dédommagement. On ne saurait plus cyniquement se moquer du partage des juridictions pourtant inscrit dans la constitution.

M. Chrétien n'est pas sans savoir que sa façon d'agir dans la préparation de son budget n'a soulevé l'enthousiasme de personne et que l'assentiment qu'il se vante d'avoir obtenu, dans neuf cas sur dix, n'a pas été aussi spontané qu'il le prétend.

Malgré la diversité de leurs affiliations politiques, les premiers ministres du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont exprimé de fortes réserves sur le caractère "novateur" d'un budget que M. Chrétien est bien le seul à admirer.

Les quatre premiers ministres de l'Ouest ont avec raison fait valoir: 1) le "caractère unilatéral" de la politique budgétaire d'Ottawa et les importantes perturbations qu'il a suscitées dans les priorités provinciales; 2) les "conséquences dangereuses et inacceptables" que la politique fédérale pourrait avoir dans le champ de la fiscalité et des compétences constitutionnelles des provinces; 3) la discrimination dont la formule du budget Chrétien use à l'égard de certaines trésoreries provinciales et, 4) la rigidité de la position fédérale, contrairement à l'esprit de souplesse qui a présidé récemment aux nouveaux arrangements portant sur le partage des coûts entre les deux ordres de gouvernement.

Le ministre des Finances du Manitoba, monsieur Donald W. Craik, a d'ailleurs été encore plus explicite dans son discours du budget du 10 avril (présenté à l'heure même où M. Chrétien faisait connaître le sien).

M. Carik s'est plaint de ce que les démarches fédérales n'ont été entreprises qu'environ deux semaines avant la présentation du budget Chrétien et que les intentions fermes d'Ottawa au sujet de la réduction de la taxe de vente n'ont été connues que quelques jours seulement avant le 10 avril, la confirmation officielle ne venant que ce jour-là.

"Nous aurions préféré, dit M. Craik, disposer de plus de temps pour négocier de possibles variations quant aux dimensions, aux termes et au caractère sélectif de la réduction" (de la taxe de vente).

Le ministre manitobain se plaint

Des crédits d'impôt pour le chauffage à énergie solaire?

A l'occasion de la journée internationale du soleil, hier, le Parti conservateur du Canada a proposé au gouvernement Trudeau d'encourager l'essor de l'énergie solaire en offrant un crédit d'impôt pouvant atteindre \$2.100 aux propriétaires qui dotent leur maison d'un système de chauffage solaire.

Selon la proposition, ce crédit d'impôt serait rétroactif à 1970 et resterait disponible jusqu'en 1985, date à laquelle on le remplacerait par une subvention de \$1.200 jusqu'en 1990. Pour 200.000 maisons solaires, le programme coûterait \$400 millions, a expliqué le porte-parole du PC, M. Stan Schellenberger.

Cette proposition a été froidement accueillie par des porte-parole du ministère de l'Énergie et du Conseil national de recherches aux yeux de qui il reste encore beaucoup à faire pour adapter la technologie solaire aux conditions canadiennes. Il est donc trop tôt pour faire des investissements massifs et l'industrie canadienne ne pourrait pas fournir des produits valables au rythme de la demande, estiment-ils.

La proposition des conservateurs a aussi été accueillie avec précaution par le président de la Société canadienne de l'énergie solaire, M. Douglas Lorrain de Toronto. "Il faut augmenter l'effort progressivement dans le domaine de l'énergie solaire, a dit ce dernier, et s'assu-

rer que les systèmes disponibles sont valables et fiables avant de les multiplier inconsiderement."

Du côté ontarien, le ministre de l'Environnement, M. Reuben Baetz, a rendu publique une étude sur l'énergie solaire dans laquelle on insiste surtout sur les mesures légales nécessaires pour garantir le "droit au soleil" dans les milieux urbains et sur l'impact possible de telles règles sur l'aménagement des territoires.

Sous nos latitudes, a-t-il dit, le soleil est assez bas pendant l'hiver, de telle sorte que ses rayons atteignent la terre sous un angle très incliné. Jusqu'à maintenant, aucune loi n'oblige un propriétaire à tenir compte de l'ombre que peuvent projeter ses édifices ou ses arbres sur les propriétés voisines. C'est un problème extrêmement complexe qui ne trouve pas de solution facile.

M. Baetz a aussi souligné que cette étude n'est qu'une base de discussion et non pas la base d'une législation prochaine.

À Montréal, le jour du soleil semble avoir surtout été célébré à l'Université Concordia où une conférence d'une journée sur les énergies renouvelables a attiré une foule de plusieurs centaines de personnes, beaucoup plus dense qu'on ne l'avait prévu.

Les principales manifestations de cette journée du soleil se sont déroulées aux États-Unis où près de 1.500 personnes ont fait l'ascension du mont Cadillac, dans le Maine, puisque son sommet est le premier endroit des États-Unis qui est illuminé par le soleil à chaque matin. Des danses populaires ont aussi été organisées sur les plages de Hawaii, dernier État touché par le soleil (à part l'Alaska).

Dans la capitale américaine, le monument de Washington et la pelouse voisine ont été transformés en une gigantesque cadran solaire et plus de 1.500 personnes se sont rassemblées à New York devant le siège des Nations unies pour entendre l'ambassadeur américain à l'ONU, M. Andrew Young, se prononcer en faveur de l'énergie solaire.

Le président des États-Unis, M. Jimmy Carter, a pour sa part insisté sur la nécessité de trouver de nouvelles sources énergétiques, rappelant que "personne ne peut mettre d'embargo sur le soleil."

M. Carter n'a pas manqué l'occasion de rappeler que son programme de conservation d'énergie n'a toujours pas été ratifié par le Congrès et il a insisté sur les \$1 million que son gouvernement consacre à la recherche sur l'énergie solaire. Enfin, il a évoqué la possibilité de subventionner les propriétaires qui doteront leur maison d'un système de chauffage solaire.

Vive tension près de Tyr

L'ONU porte à 6,000 le nombre des Casques bleus au Sud-Liban

NATIONS UNIES (d'après Reuter) — Le Conseil de sécurité a approuvé hier par 12 voix à zéro et deux abstentions, l'augmentation des effectifs de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban, (FINUL) les portant de 4,000 à 6,000 hommes comme l'avait préconisé M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU.

À la suite des accrochages entre les Casques bleus et des éléments armés, qui mardi ont coûté la vie à des soldats français de la Finul, le conseil a déploré "les attaques qui ont eu lieu contre la force des Nations unies".

La résolution votée demande "à toutes les parties au Liban de respecter pleinement la Finul". L'Union soviétique et la Tchécoslovaquie se sont abstenues, comme elles l'avaient fait lorsque le Conseil de sécurité avait décidé le 19 mars la création de la Finul avec un effectif de 4,000 hommes.

Aussitôt après le vote, le secrétaire général des Nations unies a remercié le Conseil de sécurité de sa décision. Il a souligné "les conditions complexes et très difficiles sur le terrain" dans lesquelles la force de l'ONU devait mener ses opérations.

M. Waldheim a dit qu'il avait l'intention d'accepter l'offre de Fidi, de l'Iran et de l'Irlande de fournir des contingents. Actuellement, la Finul comprend des contingents canadiens, français, népalais, nigériens, norvégiens, et sénégalais en plus de petites unités iraniennes et suédoises servant temporairement dans le Sud du Liban.

L'ambassadeur de France à l'O.N.U., M. Jacques Leprette, a remercié les délégations qui ont exprimé leur sympathie à la France à la suite de la mort de Casques bleus français. Il a dit que son gouvernement demandait à toutes les parties de coopérer avec la Finul afin d'éviter la répétition de tels incidents.

Entre-temps, au Sud-Liban, les Casques

bleus français ont renoncé hier à effectuer des patrouilles mobiles dans la région de Tyr, théâtre la veille au soir d'un meurtrier accrochage entre soldats de la Force intermédiaire et éléments armés palestiniens.

L'incident a donné lieu à des bilans contradictoires. Initialement, on avait dénombré quatre tués et huit blessés dans les rangs français.

Hier, le colonel J. Priot, qui assure l'intérim du commandement du détachement français en remplacement du colonel Jean Salvan, blessé à la jambe, a fait état de deux tués.

A New York, les Nations unies ont annoncé que les incidents de Tyr ont fait quatre morts — deux Français, un Sénégalais et un officier de liaison de l'O.L.P. — 10 blessés parmi les Français et plusieurs disparus.

À Beyrouth, un porte-parole de l'ONU a déclaré que les corps de quatre Casques bleus sénégalais tués mardi avaient été trouvés.

La tension reste vive à Tyr, où un véhicule militaire français atteint la veille par un obus continuait hier à flamber. Les établissements scolaires de ce port situé à 80 kilomètres environ au sud de Beyrouth sont restés fermés.

Selon le porte-parole des Casques bleus français, le capitaine Jean Ménégaux, les patrouilles mobiles ont été suspendues dans la région.

L'officier français a souligné que les parachutistes du 3e régiment d'infanterie de marine poursuivaient leur mission conformément aux ordres des Nations unies. "Notre comportement ne sera pas modifié parce que nous ne prenons le parti de personne, a-t-il dit. Mais notre mission au Sud-Liban doit être respectée."

Ces propos font écho aux déclarations du colonel Salvan, transféré à l'Hôtel-Dieu, dans le secteur chrétien de la capitale, après avoir été opéré. "Surtout, a-t-il

déclaré, qu'on n'essaye pas de me venger. Dites à mes gars qu'il y a déjà assez de dégâts au Liban."

Le capitaine Ménégaux a donné hier des précisions sur l'incident au cours duquel son supérieur a été blessé. C'est alors que le colonel Salvan se rendait, à bord d'une jeep de l'O.L.P., à l'extérieur de Tyr pour faire respecter un accord de cessez-le-feu qu'il est tombé dans une embuscade. L'officier de liaison palestinien qui l'accompagnait a été tué. Un Casque bleu qui suivait au volant d'une jeep de l'O.N.U. a été aussi tué.

Jusqu'à-là, cinq Casques bleus avaient trouvé la mort au Liban depuis le déploiement de la Finul: un Français, un Suédois et trois Sénégalais.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a décliné toute responsabilité dans ces derniers incidents, les plus graves depuis le début du déploiement de la Finul. Un certain "Front populaire de résistance pour la libération du Sud de l'occupation et du fascisme" a déclaré que c'étaient ses hommes qui en étaient responsables. Selon cette organisation, qui avait perdu deux hommes lors d'un accrochage précédent avec les soldats français, ceux-ci ont ouvert le feu sur une de ses unités qui marchait vers les lignes israéliennes. Celle-ci a riposté et les combats ont dégénéré. "Nous ne permettrons à aucune puissance sur terre de nous empêcher de combattre les envahisseurs sionistes sur notre territoire", déclare le front dans un communiqué.

Enfin, en raison des événements du Liban, l'Agence des Nations Unies de secours aux réfugiés palestiniens (UNRWA) envisage de déplacer son siège de Beyrouth à Damas, Amman ou Vienne.

Le général Thomas McElhiney, commissaire de l'UNRWA, a annoncé hier qu'il avait entamé des conversations à cet effet avec les gouvernements des pays concernés.

Le budget Chrétien, comme tant d'autres incidents survenus au cours des dernières décennies, démontre une fois de plus la nécessité d'établir au Canada de meilleures bases institutionnelles de consultation et de coopération entre Ottawa et les provinces quand il s'agit d'élaborer et d'appliquer des mesures impliquant la coopération et la juridiction des deux ordres de gouvernement. C'est à la création d'un meilleur climat entre ces derniers et à l'établissement d'institutions appropriées qu'est voué le parti que j'ai l'honneur de diriger.

Nous ne pouvons laisser plus longtemps le Canada dériver vers la confrontation régulière et systématique qui ni maintient un esprit d'hostilité dont la virulence mine les assises mêmes du pays. C'est donc avec confiance que le Parti progressiste-conservateur du Canada s'adresse aux Canadiens en sollicitant d'eux le mandat de ramener leur pays sur la voie de l'harmonie, de la coopération et de la réforme constitutionnelle. Ainsi, nous pourrions créer chez nous une société où tous les groupes se sentiraient à l'aise et, dans la sérénité et la liberté, travailleraient à la réalisation de leurs objectifs particuliers dans le cadre d'un Canada raffermi dans une indispensable unité.

Joe CLARK

Pétition en faveur des \$226 millions

Une dizaine d'organismes, dont la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Société nationale populaire, le Mouvement national des Québécois et le Mouvement de l'indépendance du Québec ont jeté cette semaine les bases du Mouvement pour le respect de la juridiction du Québec en matière fiscale (MRJQMF) et ont réclamé hier d'Ottawa qu'il "restitue immédiatement et en totalité au gouvernement du Québec les \$226 millions qui constituent la part promise par Ottawa dans l'a-

baissement des taxes de ventes décrété par le gouvernement du Québec".

Les fondateurs du MRJQMF ont noté la quasi spontanéité de la création du mouvement, en soulignant que l'unanimité manifestée par le Québec sur cette question avait provoqué un certain recul au sein du gouvernement fédéral. Ce dernier, ont-ils ajouté, n'est cependant pas encore convaincu, malgré l'appui général que presque tous les organismes ont accordé à la position du gouvernement

québécois, et c'est pour mieux convaincre Ottawa que le mouvement nouveau-né a lancé une pétition hier.

Cette pétition s'adresse à tous les Québécois, mais surtout à des organismes comme les Chambres de commerce, et à des organismes socio-économiques. Il n'existe pas d'organisme dissident qui pourrait s'opposer à la signature de cette pétition.

Les membres-fondateurs du nouveau mouvement espèrent d'autre part recruter d'autres membres qui pourront adhérer dans les plus brefs délais au MRJQMF, tant parmi les organismes que parmi les individus.

La pétition que nous présentons, estiment-ils, pourrait théoriquement être signée par six millions de Québécois, moins les soixante députés libéraux fédéraux, encore que ces derniers, s'ils s'opposent en principe au remboursement des \$226 millions au Québec, pourraient bien dans leur for intérieur trouver qu'il ne s'agit pas là d'une mauvaise idée.

Montréal-Matin

Michel Lord est relevé de son poste d'éditeur

M. Michel Lord, éditeur de Montréal-Matin, a été relevé de son poste et remplacé par M. André Roche, a-t-on appris hier soir de source syndicale.

C'est M. Roger Lemelin, éditeur de La Presse, qui devait annoncer cette décision hier à M. Lord, décision qui suscite de vives réactions parmi les journalistes syndiqués et les cadres de Montréal-Matin. La mise en disponibilité de M. Lord, a-t-on précisé dans les milieux syndicaux, pourrait retarder la signature de la convention collective qui doit mettre fin à une grève de sept mois.

Journaliste français, M. Roche s'était vu confier il y a un an par La Presse la création de l'hebdomadaire Télé-Spec dont l'insuccès sur le marché a récemment entraîné la disparition. À Paris, durant plus de quinze ans, M. Roche avait animé le populaire hebdomadaire Télé-Sept-Sept.

D'autre part, Radio-Canada a annoncé hier soir que M. Fernand Roy, chef-négociateur de La Presse au cours du long conflit, a été nommé directeur général de l'entreprise. Il n'a pas été possible de joindre M. Lemelin hier soir pour obtenir confirmation.

suites de la première page

DANS NDG

à ces élections. Si comme il est fort probable les élections fédérales ont lieu en juillet, l'élection partielle de Notre-Dame-de-Grâce serait le tremplin idéal pour manifester une certaine "non-indifférence", sinon pour participer ouvertement au débat électoral fédéral. Avec cela M. Lévesque aurait l'avantage de ne pas perdre la face. La défaite déjà certaine du candidat péquiste ne pourra être attribuable aux libéraux fédéraux.

Signalons que s'il y a concordance entre les dates des élections, les libéraux provinciaux seront désemparés puisque la majorité de leurs militants seront déjà occupés à l'élection fédérale.

Cette élection partielle du 5 juillet annoncée aujourd'hui laisse un délai de 60 jours entre l'émission du bref et le scrutin. Cela s'explique par le fait que le président d'élection doit procéder à un recensement de tous les électeurs puisque la confection de la liste électorale n'a pas été faite l'automne dernier dans l'ensemble des comités pour des raisons d'économie.

UN GLISSEMENT

La protection civile et la Sûreté du Québec ont fait évacuer sept maisons des environs par crainte qu'une autre portion du rivage ne glisse dans la rivière. On a fermé toutes les routes de la région pour empêcher l'attroupement des badauds.

Le glissement de terrain a duré environ 40 secondes selon les témoins. Il a emporté la moitié d'une petite crête argileuse située entre la rivière Rigaud et un petit ruisseau qui vient aboutir à cet endroit.

Hier à l'Hydro-Québec, on ne pouvait expliquer pourquoi les ingénieurs avaient décidé de construire un pylône dans un emplacement aussi vulnérable. Par contre, la construction de cette ligne à haute tension a soulevé de telles controverses qu'il a été extrêmement difficile de satisfaire tout le monde.

Cette ligne à 735.000 volts est destinée à ceinturer toute l'agglomération métropolitaine, rejoignant ainsi dans une immense boucle toutes les lignes qui viennent de la Manic et de Churchill, de la baie James, de Beauharnois, de Carillon, etc. Une partie de cette ligne de ceinture est déjà construite mais la portion en cause va du poste Chénier, près de Mirabel, jusqu'à Châteauguay sur la rive-sud du Saint-Laurent en traversant l'Outaouais et le Saint-Laurent.

Une société canadienne acquiert les studios de la Victorine à Nice

par Jean-Pierre Tadros

Les Studios cinématographiques de la Victorine, à Nice, viennent d'être repris par une compagnie canadienne, les Films Images du Monde Inc., dont le président est Claude Tedguy. La fondation des studios de la Victorine remonte à 1918. François Truffaut, entre autres, les avait utilisés dans *La Nuit américaine* pour son film dans le film. A cette époque, on parlait déjà de l'imminente fermeture de ces studios. Il y a deux ans, les studios étaient achetés par un industriel français, Jacques Guilhem, qui avait prévu y effectuer d'importants développements immobiliers. Son "associé", Jean-Pierre

Broeghner, avait même envisagé transformer les studios en un vaste parc d'amusement aux références cinématographiques; "une sorte d'Universal City", nous expliquera-t-il alors qu'il se trouvait à Montréal pour régler d'autres affaires. Universal aurait cependant exigé des prix "outrageux"; et le projet est tombé à l'eau. Mais Jean-Pierre Broeghner, un dynamique entrepreneur français, qui évolue depuis cinq ans dans le milieu cinématographique (particulièrement américain où il semble avoir ses entrées partout), devait cependant arriver à intéresser une société américaine (dont on n'a pu connaître le nom) à l'achat des studios.

Une entente aurait été d'ailleurs signée le 12 janvier dernier, cédant les studios à cette société américaine. Il y a deux mois, cependant, la société américaine se désintéressait du projet et décidait de céder ses droits à Claude Tedguy qui avait été mis au courant de la situation par Jean-Pierre Broeghner. Ainsi, comme a tenu à le préciser Claude Tedguy, les accords conclus entre sa compagnie et les studios de la Victorine "devraient rapidement mener à leur acquisition". L'opération se déroulera en fait en deux temps. Tout d'abord, il est prévu une location des studios effective à partir du 1er mai et pour une période de deux années, et renouve-

lables. Puis, l'achat de ces studios dans ces délais car, explique-t-il, "les parties sont en négociations avancées". Ce sont donc Les Films Images du Monde Inc. et sa compagnie de gérance, OFIP Inc. (soit Organisation, Formation, Investissement, Publicité), qui assure dorénavant le contrôle des studios de la Victorine. Cependant, un accord est également intervenu entre Claude Tedguy et Jean-Pierre Broeghner donnant à ce dernier l'exclusivité des droits d'utilisation des studios de la Victorine pour tous les films de langue anglaise. Jean-Pierre Broeghner est d'ailleurs sur le point de constituer avec le producteur canadien Harry Gulkin une com-

pagne canadienne qui assurera tous les services de production (y compris le financement, les garanties de bonne fin, le marketing, etc.) Un vaste réseau est donc en train d'être monté pour la production d'un cinéma international; et le Canada s'y retrouve au centre. Comme quoi la loi sur les abris fiscaux qui assure des dégrèvements fiscaux de 100% aux investissements dans les films certifiés canadiens, est pleine de promesse. Le coût de location de ces studios, nous a indiqué Claude Tedguy, s'élève à environ \$18.000 par mois. Le coût annuel d'exploitation serait d'autre part d'un million de dollars, et il suffirait donc d'un calendrier de production de quatre films par an dont les budgets seraient de \$2 millions pour rentabiliser la Victorine. Or, actuellement, le calendrier des productions indique que ce nombre sera dépassé. M. Claude Tedguy a d'autre part dévoilé d'importants projets de développement, dont la construction d'un "silent stage". Interrogé sur ces sources de financement, M. Tedguy a indiqué qu'il était arrivé à intéresser un groupe d'investisseurs qui n'était ni américain ni européen.

Olivier reconnaît qu'un lobby fait pression contre la loi C-8

OTTAWA (PC) — Non seulement des groupes patronaux, mais aussi des membres du Conseil des ministres, font pression pour que soit retardée l'entrée en vigueur de la réforme du Code canadien du travail. C'est ce qu'a déclaré hier à la Presse Canadienne le secrétaire parlementaire du ministre du Travail, M. Jacques Olivier, précisant que le lobby pour retarder la promulgation de la loi C-8 est très insistant. M. Olivier a toutefois déclaré avoir obtenu l'assurance du premier ministre Trudeau que le gouvernement fédéral promulguera la législation d'ici quelques semaines. Aux Communes, le député libéral de Sherbrooke, M. Irène Pelletier, avait précédem-

ment demandé si le gouvernement a l'intention d'appliquer dans les meilleurs délais l'article de la loi qui permet au ministre du Travail de demander au Conseil des relations de travail d'imposer les termes d'une première convention collective, notamment dans le cas du conflit de travail à Radio-Mutuel, qui dure déjà depuis quelque 16 mois. C'est le 7 avril dernier que la Chambre des communes a adopté le projet de loi amendement le Code du travail. Le gouvernement doit toutefois fixer par proclamation la date d'entrée en vigueur de tout article ou de l'ensemble de la législation. La loi affecte les 550.000 travailleurs relevant de l'autorité fédérale, dont la moitié envi-

ron ne sont pas syndiqués. Sont touchés par le Code canadien du travail, les travailleurs des secteurs des chemins de fer, des lignes aériennes,

des banques, du camionnage, de la radio-télévision, de la manutention des grains, ainsi que des communications et des ports.

Importations Signature

NON, CE N'EST PAS UNE VENTE!

Épargnez de 25% à 45% sur nos vêtements de saison pour dames, collection de couturiers d'une grande qualité.

NON, CE N'EST PAS UNE VENTE!

Ce sont des rabais que nous offrons en tout temps et sur tous nos vêtements.

NOUS NE VENDONS PAS N'IMPORTE QUOI!

Notre marchandise est exclusive et les prix sont de 25% à 45% plus bas que dans tout autre magasin.

IMPORTATIONS SIGNATURE

1410 rue Stanley, suite 509
Edifice "Castle" Tél.: 288-3481
(coin Stanley et Ste-Catherine)

OUVERT AU PUBLIC

Lundi au vendredi
10 hres à 18 hres
Samedi de 10 hres à 16 hres

LA NOUVELLE SUPERLOTO

C'EST PLUSIEURS LOTERIES DANS UNE

La nouvelle SUPER vous offre maintenant plusieurs façons de jouer: le SUPERNUMÉRO et les dix numéros du SUPERMATCH. Plus de façons de jouer, plus d'une façon de gagner, plus de lots, donc plus de gagnants.

LE SUPERNUMÉRO
Au SUPERNUMÉRO, on tire un numéro de sept chiffres. Si l'un de vos billets porte dans l'ordre les sept chiffres de ce numéro, vous gagnez le gros lot de \$500 000! Par décomposition du SUPERNUMÉRO, l'on accorde aussi des lots secondaires de \$100, \$1 000 et \$10 000.

LE SUPERMATCH
Le SUPERMATCH multiplie vos chances de gagner. À cette loterie, on tire 10 numéros de trois chiffres, bons pour des milliers de lots de \$50. Chaque fois que l'un de vos billets porte un bon numéro dans la bonne case, vous gagnez \$50.

LES COMBINAISONS DE \$50 000
Vous pouvez également gagner, d'une troisième façon, grâce aux combinaisons du SUPERMATCH. Si l'un de vos billets porte deux numéros gagnants adjacents (l'un à côté de l'autre ou l'un au-dessus de l'autre), vous gagnez \$50 000!

Plus de numéros, plus de chances de gagner, plus de lots, plus de gagnants, plus de façons de jouer! Vous pouvez même gagner plus d'un lot avec le même billet!



SUPERLOTO

SUPERNUMÉRO

1 2 3 4 5 6 7

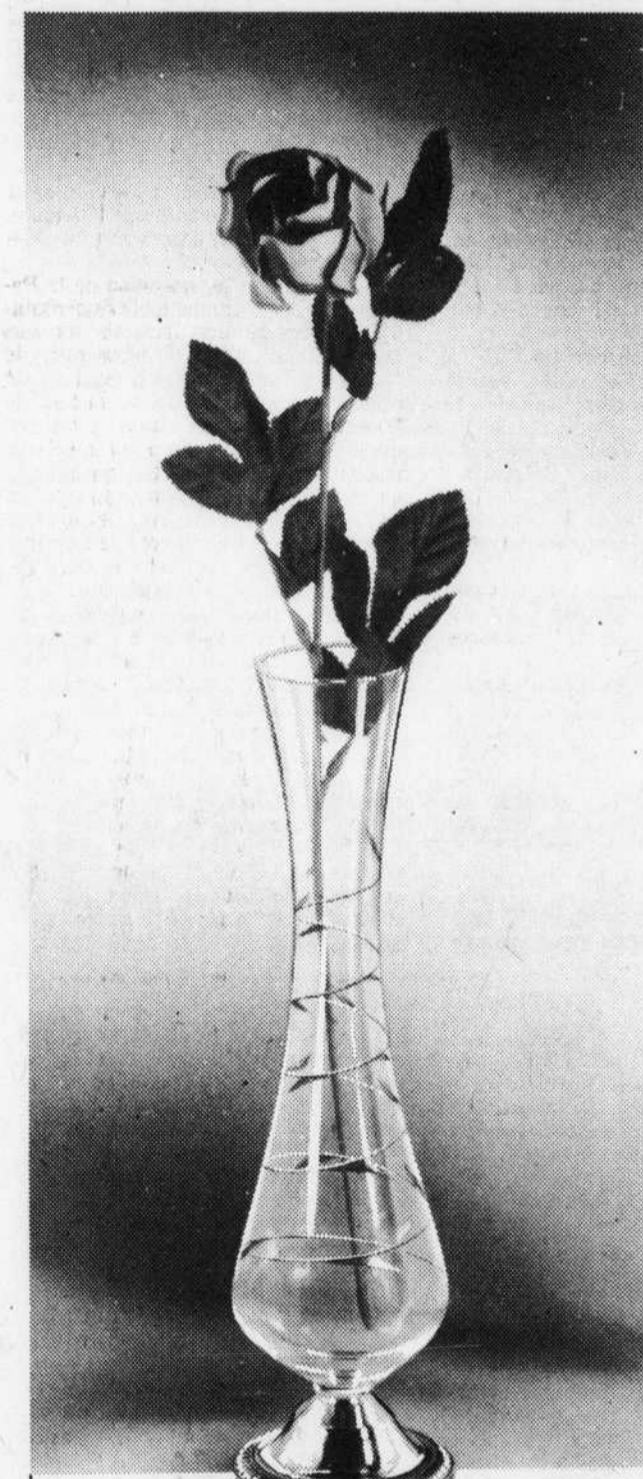
\$500 000



SPÉCIMEN

\$5

173	S	\$50,000	M	452	\$50,000
\$50,000				\$50,000	
689	U	\$50,000	A	124	\$50,000
\$50,000				\$50,000	
406	P	\$50,000	T	789	\$50,000
\$50,000				\$50,000	
123	E	\$50,000	C	356	\$50,000
\$50,000				\$50,000	
289	R	\$50,000	H	103	\$50,000



Une rose n'est jamais de trop

En voici une qui a toute la fraîcheur d'une vraie rose. Elle se lave à la main, garde sa forme et résiste à la flétrissure.

Le vase de 10" est en verre clair, taillé d'un délicat motif floral en spirale. La base de métal résiste à la ternissure.

Un cadeau ravissant et un bon achat.

\$9.95 pour la rose et le vase.

BIRKS JOAILLIERS

LA NOUVELLE SUPER LOTO BEAUCOUP PLUS QU'UN NUMÉRO

La médiation à la Commonwealth Plywood

L'offre de Johnson ne s'adressait pas aux employés

par Louis-Gilles Francoeur

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a précisé hier à l'Assemblée nationale que son offre de médiation aux parties en conflit à la Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, ne s'appliquait pas aux employés actuels et qu'il attendait toujours la réponse de l'employeur à sa proposition.

Les employés "à l'intérieur", comme les a désignés le ministre, ont refusé hier de participer aux travaux du conseil de médiation mis sur pied par M. Johnson. Ces employés, qui franchissent les lignes de piquetage de leurs anciens collègues de travail, ont jugé qu'ils avaient un contrat de travail en bonne et due forme et que la compagnie ne doit pas en diminuer la valeur en acceptant de participer à cette médiation, qui

constituerait une reconnaissance de l'existence d'un conflit de travail.

Du côté de la compagnie, un porte-parole du contentieux juridique a précisé hier que l'employeur prendrait une double décision aujourd'hui "après avoir parlé au ministre". De cette conversation, découleront deux décisions.

La Commonwealth décidera en effet si elle participe ou non au conseil de médiation et si elle poursuit ou non la trêve, qui a suspendu depuis une dizaine de jours toute nouvelle attaque sur le front judiciaire entre les deux parties.

M. Johnson a d'autre part laissé entendre qu'il prendrait des décisions rapides en cas de refus de l'employeur. "J'aviserai à ce moment-là; ce ne sera pas très long", a-t-il déclaré.

Le ministre a rappelé, en réponse au député de Johnson, M. Maurice Bellemare, leader parlementaire de l'Union na-

tionale, que le Conseil national du Parti québécois avait prononcé en fin de semaine la convocation d'une commission parlementaire pour tirer au clair l'imbroglio politique et juridique de la Commonwealth.

Puis M. Johnson a précisé qu'il avait fait parvenir lundi matin au président de la Commonwealth, M. W. Caine, "un télégramme dans lequel je lui rappelais que dix jours auparavant, je lui avais adressé un télégramme et des communications à travers ses procureurs lui demandant d'une part d'accepter une trêve judiciaire et, deuxièmement, de participer à un conseil de médiation."

"Il est vrai, a poursuivi le ministre, que par la voie des journaux et d'une façon que je juge peut-être un peu inadéquate, le président de la Commonwealth Plywood a fait savoir qu'il n'entendait se soumettre à ce conseil de médiation spécial que dans la me-

sure où les gens "en dedans" — entre guillemets — comme il le disait — l'accepteraient."

"Cependant, je dois vous dire, a ajouté M. Johnson, que cette médiation ne s'adressait pas aux gens "en dedans". Elle s'adressait au syndicat qui est dûment accrédité et, deuxièmement, à l'employeur."

Entre-temps, à Montréal, le président de la CSN, M. Norbert Rodrigue, recevait l'appui de la CGT et de la CFDT, les deux plus importantes centrales syndicales de France, pour l'attitude adoptée devant les injonctions obtenues par l'employeur. Les deux centrales représentent quelque 7.5 millions de syndiqués.

D'autre part, le spécialiste en droit du travail, Me Phil Cutler, apportait hier un certain nombre de précisions concernant une nouvelle publiée la veille dans LE DEVOIR. Cet article rapportait un certain nombre de déclarations

établissant qu'une pigiste de la maison Inter-Communica avait réservé le local utilisé mardi par les "scabs" de la Commonwealth pour leur conférence de presse. Un représentant de cette même entreprise a confirmé de son côté qu'il avait travaillé à la rédaction d'un communiqué de presse publié par la Commonwealth Plywood.

Me Cutler a nié que son collègue, Me Pierre Langlois, ait réservé ou payé les frais de location du local utilisé pour cette conférence de presse, comme l'a prétendu la pigiste d'Inter-Communica. Ce local, a-t-il dit, a été loué par Donat Thériault. Me Cutler a ajouté que son collègue n'avait pas travaillé à la rédaction du communiqué de presse des employés actuels de la Commonwealth, comme l'a affirmé le président des employés "à l'intérieur", M. Ernest Lévesque. Ce communiqué a été rédigé par Donat Thériault, a-t-il dit.

Me Cutler représente depuis vingt ans l'Union internationale des rembourreurs, le syndicat débouté par la CSN à la Commonwealth. Il a décidé hier d'effectuer sa propre enquête en rapport avec cette affaire.

L'avocat bien connu a affirmé que, d'après ses propres sources de renseignements, M. Yvon Turcot, d'Intercommunica, "a fait des communiqués pour l'employeur".

D'autre part, Me Cutler affirme que son collègue Langlois a été écarté de la conférence de presse des employés par M. Donat Thériault, le directeur de l'union des rembourreurs.

Au cours d'un entretien téléphonique, lundi soir, M. Thériault aurait déclaré à Me Pierre Langlois: "Je suis d'accord avec la demande de Turcot pour qu'il n'y ait pas d'avocat présent (à la conférence de presse) parce que c'est une affaire syndicale et non légale".

Me Langlois, à qui ces propos étaient adressés, les a confirmés hier à son collègue Cutler.

De son côté, M. Yvon Turcot, d'Intercommunica, avait déclaré la veille au DEVOIR qu'il n'avait pas touché de près ou de loin à l'organisation de la conférence de presse des employés de la Commonwealth.

Me Cutler a raconté que M. Turcot avait "offert ses services" de relationniste au président du syndicat, M. Ernest Lévesque, qui l'a alors référé

au directeur des rembourseurs, M. Donat Thériault. Me Cutler détient cette confiance de Donat Thériault lui-même, son client, qui n'aurait pas eu objection à ce qu'elle

soit communiquée. M. Turcot, d'Intercommunica, n'a pas retourné hier l'appel qui lui a été adressé en vue de recueillir sa version dans cette affaire.

Avis Public

Ottawa, le 26 avril 1978

AVIS AUX RADIODIFFUSEURS ÉLECTIONS FÉDÉRALES GÉNÉRALES

Conformément à l'article 99.1(11) de la Loi électorale du Canada, le CRTC annonce par la présente l'allocation des 6 1/2 heures d'heures de pointe à répartir entre les divers partis politiques enregistrés. Cette allocation a été établie en tenant compte des objections reçues au projet publié le 14 avril 1978 et au terme d'une consultation qui a eu lieu à ce sujet auprès des partis politiques. Ce partage est obligatoire et s'impose aux partis politiques comme aux radiodiffuseurs.

Conformément à l'article 99.1(1) "le radiodiffuseur et le gérant de réseau doivent conjointement, sous réserve des règlements établis en application de la Loi sur la radiodiffusion et des conditions de licence, accorder aux partis politiques enregistrés un total de six heures et demie de temps d'antenne aux heures de grande écoute, sur les installations de radiodiffusion."

Voici comment le temps d'antenne est attribué:

Parti libéral du Canada	39.74%	155 minutes
Parti progressiste conservateur du Canada	34.36%	134 minutes
Nouveau parti démocratique du Canada	16.15%	63 minutes
Parti crédit social du Canada	5.65%	22 minutes
Parti communiste du Canada	2.05%	8 minutes
Parti Marxiste-Léniniste du Canada	2.05%	8 minutes

Le CRTC tient à rappeler aux radiodiffuseurs qu'un parti ne peut absolument pas acheter plus de temps que l'allocation indiquée ci-dessus.

En vertu des articles 99.1(18) (19) (20) de la Loi électorale du Canada, les exploitants de réseau devront également mettre gratuitement du temps d'émission à la disposition des partis politiques enregistrés. Ce temps d'émission devra être alloué pendant les heures réservées du réseau, mais sans devoir pour autant être accordé aux heures de pointe.

Comme annoncé antérieurement dans l'avis public du 2 février 1978, les réseaux de radio et de télévision ont accepté d'allouer gratuitement, à la satisfaction du CRTC, le temps d'antenne suivant au cours des prochaines élections fédérales générales:

Télévision		
Réseau anglais de Radio-Canada	3 1/2 heures	
Réseau français de Radio-Canada	3 1/2 heures	
CTV	3 1/2 heures	
TVA	1 heure	
Radio		
Réseau anglais MA de Radio-Canada	2 heures	
Réseau français MA de Radio-Canada	2 heures	
Radiomutuel	1 heure	
Télémedia	1 heure	

Le Conseil rappelle aux responsables des réseaux que ce temps d'antenne gratuit devra être réparti entre les partis politiques dans la même proportion que les six heures et demie de temps obligatoire.

Lise Oumet
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LES APPARTEMENTS PORTOFINO

COMPRENANT

- Piscine et sauna.
- Services communautaires pour personnes re-traitées.
- Médecin.
- Chapelle.
- Cafétéria.
- Dépanneur.

Électricité, chauffage et toutes taxes payés.
Heures de visite du lundi au vendredi de 10h à 21h, samedi et dimanche de 10h à 17h.

Pour informations: Mme Marois 327-0206
327-5026

3255 est, Boul. Gouin, (Coin St-Michel)
Ville de Montréal-Nord, Québec.

PEUGEOT
PEUGEOT
PEUGEOT



Biarritz
AUTOMOBILES

VENTE
VOITURES
NEUVES
USAGÉES

SERVICE PERSONNALISÉ
VOITURE COURTOISIE

10825 RACETTE MTL NORD 323-1900

BAGUE DE FANTAISIE POUR DAME

Une remarquable sélection de la collection unique des Bijoutiers Mappins

Magnifique bague sertie d'un diamant central, entouré de 6 brillants et enjolivée de 8 marquises, sur monture en platine.

\$2,400⁰⁰

Mappins

1,000, rue Ste-Catherine, ouest
866-7431

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9 1/2 %
Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).
Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 5 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon
• Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

Boucherville ordonne la tenue d'un référendum

par Alain Duhamel

Le Conseil municipal de Boucherville a ordonné la tenue d'un référendum, le 15 juin auprès des 339 propriétaires résidant dans le vieux village.

La semaine dernière, 68 propriétaires de ce quartier avaient inscrit leur dissidence à l'égard d'un programme de rénovation de quartier (PAQ) évaluée à environ \$6 millions auquel participent les gouvernements fédéral et provincial.

Manifestement déçu par l'opposition d'un groupe de propriétaires, le maire de la ville, M. Yvon Julien, entend gagner ce référendum. "Le Conseil n'a pas arrêté sa stratégie, a dit M. Julien. Nous allons prendre les mesures pour amener les citoyens à voter en faveur."

Aux yeux du maire de Boucherville, le programme de rénovation du vieux village tient compte de son caractère historique et devrait conduire à un changement "pour une meilleure qualité de vie".

M. Julien ne cache pas son amertume et fait reproche à la Société d'histoire des Îles Percées Boucherville, et plus particulièrement à son président, M. Paul-Henri Chagnon, d'avoir mené campagne contre ce projet de rénovation. M. Chagnon nie cette affirmation du maire bien que la Société d'histoire ait exprimé son désaccord depuis longtemps.

La Société d'histoire des Îles Percées Boucherville réclame le classement en arrondissement historique du vieux village depuis février 1976. Récemment, elle a réitéré sa demande en priant le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, d'intervenir afin d'imposer un embargo sur le début des travaux de rénovation, prévus pour le début de l'été. La Société d'histoire reproche au plan retenu par l'administration municipale d'ignorer la configuration primitive des rues du vieux village. De plus, la Société d'histoire estime que l'administration municipale devrait at-

tendre la publication de l'inventaire des biens culturels avant de mettre en chantier. La Direction générale du patrimoine au ministère des Affaires culturelles prévoit publier cet inventaire l'été prochain.

Le maire affirme que l'administration municipale s'est inspirée des normes du ministère des Affaires culturelles. Récemment, des fonctionnaires de la Direction générale du patrimoine et des fonctionnaires de l'administration municipale se sont rencontrés afin d'examiner ce plan. La Direction générale du patrimoine se proposait de consulter bientôt la Société d'histoire à ce sujet.

"Notre plan de zonage n'est pas sorti des nues sans tenir compte du patrimoine", déclare M. Julien. La fermeture de "trois bouts de rue" ne compromet pas, à son avis, le caractère historique du vieux village même si leur tracé remonte au régime seigneurial. Le maire de la ville n'hésite pas à dire que la Société d'histoire "charrie" dans cette affaire. "Nous ne faisons pas disparaître le cachet comme tel. C'est charrié (...) Il faut quand même vivre en 1978!"

Le maire de Boucherville estime que le classement en arrondissement historique constitue un outil en réserve auquel l'administration municipale pourrait recourir dans l'hypothèse où le PAQ échouerait en juin prochain. "L'arrondissement historique, à mon sens, est une façon, une arme entre les mains du ministère des Affaires culturelles pour faire passer un règlement de zonage dans le sens du patrimoine. Dans mon esprit, ce serait un dernier recours".

Le plan de rénovation du vieux village permet aux propriétaires d'obtenir l'aide financière de l'État pour la rénovation de leur maison. Toutefois, ils doivent, collectivement, défrayer le coût des nouvelles infrastructures municipales (éclairage, pavage, trottoirs, rues, égouts et aqueducs) par le paiement d'une

Délégation de l'AIFPL

QUÉBEC (PC) — Une centaine de députés membres de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIFPL) ont été reçus hier par l'Assemblée nationale du Québec.

Ils ont assisté à une séance des travaux de la Chambre, dans le cadre d'une semaine d'études à la Maison Montmorency.

Lors d'une réception, ils ont été accueillis par leur hôte, le président de l'Assemblée na-

tionale, M. Clément Richard, député de Montmorency.

"Votre présence est le symbole d'une évolution bénéfique du Québec vers sa maturité, leur a dit M. Richard. Le Québec et son Assemblée nationale sont maintenant de plus en plus présents au monde".

Au nom des invités, le député belge André Boudson a remercié les hôtes québécois et s'est dit "heureux de se retrouver sur une terre française en Amérique".

Chaque crêpe est une spécialité de la maison.

Comme entrée, et comme dessert, des crêpes somptueuses de saveur et de fraîcheur. Potages solides, salades croustillantes, pour le lunch, pour le dîner, après une soirée inoubliable ou pour le brunch de fin de semaine.

Cocktails et vins

Ouvert de 11h30 le matin
7 jours par semaine
Les Terrasses
3e étage
705 ouest, rue Ste-Catherine
à côté de Eaton
849-4265

Cartes de crédit reconnues



que faisons-nous de notre environnement?



Activité humaine et l'environnement

190 pages, 35 photos aériennes, cartes et graphiques, 113 tableaux, au catalogue 11-509-F, prix \$2.80 Commander auprès de Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6, de l'imprimerie et édition Approvisionnement et services, Ottawa K1A 0S9, ou des agents autorisés du gouvernement ou chez votre libraire. Les commandes postales doivent être accompagnées d'un chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

Statistique Canada / Statistics Canada

ENFIN AU QUÉBEC

Une autre vraie professionnelle

Poulan



S25CVA-16" CONTREVIÈRE

- Frein de chaîne facultatif
- Moteur de coupe rapide de 2.3 po³ (38 cm³).
- Barre à nez-pignon de 16" pour couper les billes jusqu'à 32".
- Construction à 100% sur coussinets.
- Le système antivibration comprend un vilebrequin spécialement contre-balancé et quatre isolateurs antivibratoires distincts. Moins de vibrations, donc moins de fatigue.

CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES.

Poulan

LES VRAIES PROFESSIONNELLES

Distributeur exclusif au Québec:
J.L. MORIN EQUIPEMENT (QUÉBEC) L.TÉE

2075 ave Brandy, Ste-Foy, Québec
G1N 4C7 Tel: (418) 687-9741
270 ave du Parc Industriel, Longueuil, P.Q.
J4H 3V6 Tel: (514) 527-3406

Les ouvriers de la Belgen réclament la fermeture de l'usine

Les 50 métallos de la fonderie Belgen de Drummondville ont demandé hier par un vote secret au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, de faire fermer leur usine jusqu'à ce que les normes de sécurité et de santé y soient respectées. À Montréal, les ouvriers de la Canada Metal avaient tenté un coup semblable au début du mois parce qu'ils étaient perpétuellement victimes d'empoisonnement au plomb et qu'il était "inhumain" de les forcer à travailler avec un masque protecteur. Après quelques jours d'hésitation, toutefois, le ministre du Travail leur avait répondu que le gouvernement n'a pas le pouvoir d'ordonner la fermeture des usines à moins qu'il y ait un risque immédiat d'accidents graves. Les empoison-

nements à répétition ne sont pas suffisants, paraît-il.

Pour leur part, les travailleurs de Drummondville se plaignent surtout des dangers de la poussière et des fumées. Leur porte-parole, M. Jean-Marc Ringuette, a souligné que les inspecteurs du gouvernement ont défilé sans arrêt dans leur usine depuis deux ans mais que toutes leurs recommandations ont été ignorées par la compagnie.

"Ces inspecteurs ont formulé suffisamment de recommandations pour remplir un livre complet mais la compagnie n'a procédé à aucune amélioration", a-t-il expliqué. Entretemps, le syndicat de la fonderie Belgen a envoyé ses membres subir des examens médicaux à l'hôpital local.

Saint-Bruno: sondage sur l'augmentation à accorder aux policiers

Pendant que les autorités municipales courtisent les citoyens, les policiers de Saint-Bruno, au sud de Montréal mettent leurs espoirs du côté de la conciliation en accusant le conseil municipal de se retrancher derrière un sondage pour cacher son refus de négocier.

Il faut dire en effet que les autorités municipales ont fait faire un sondage auprès de la population pour connaître leur avis concernant l'augmentation de salaires qu'elles devraient accorder aux 22 policiers de la Ville.

Il y a eu 1,926 réponses à ce sondage, qui indique que 38% des répondants proposent une hausse de 5 à 7%. Environ 20% serait d'accord avec les policiers pour une augmentation de 8 à 10%. Il s'est trouvé enfin 310 personnes pour affirmer que les policiers ne devraient avoir aucune augmentation.

Le conseil municipal s'est mis à l'examen de ces résultats du sondage et a manifesté l'intention d'adopter une position officieuse au cours d'une prochaine assemblée du conseil.

Comme on s'en doute un peu, la Fraternité des policiers de Saint-Bruno n'est pas d'accord avec cette nouvelle façon de négocier.

Elle soutenait même non sans ironie dans un communiqué récemment que "tout peut survenir dans cette ville aux apparitions". Mais concrètement, la Fraternité s'en est tenue à demander la conciliation.

Les policiers reprochent aux autorités municipales de ne pas respecter le code du travail en refusant de négocier et accuse l'État-major de la police municipale de faire de la discrimination contre les dirigeants de la Fraternité.

Les profs du Cégep de Limoilou boycottent l'enquête Tremblay

par Paul Bennett

QUEBEC — Le Syndicat des professeurs du Cégep de Limoilou boycottera les travaux de la commission d'études chargée d'enquêter sur la qualité de l'enseignement dispensé dans cette institution. Une décision en ce sens a été prise au début de la semaine au cours d'une assemblée générale des enseignants.

Une première rencontre prévue entre les enseignants et les membres de la commission d'études, présidée par l'ancien sous-ministre de l'Éducation, M. Arthur Tremblay, a ainsi dû être annulée. D'autre part, le Conseil syndical décidera, lors de sa prochaine réunion lundi, s'il entérinera les recommandations d'un comité interne qui proposait, le 17 avril, de "boycotter par tous les moyens le travail des enquêteurs".

C'est à la requête du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, que le Conseil d'administration du Cégep de Limoilou acceptait à l'unanimité, le 1er mars, de mettre sur pied un groupe indépendant de trois personnes chargé d'évaluer l'état de la pédagogie dans cette institution.

Les deux représentants des professeurs siégeant sur le conseil d'administration

avaient alors entériné le mandat de ce groupe d'études, dont la création faisait suite à une série d'événements survenus en particulier au département de chimie et au département interdisciplinaire.

Depuis lors, il semble que les dirigeants syndicaux aient été effrayés par certaines déclarations du ministre, qui tendraient, selon eux, à démontrer que le ministère de l'Éducation veut, par le biais de cette commission, exercer un contrôle sur la pédagogie telle que pratiquée dans cet établissement.

Dans un rapport rédigé par le Comité d'action pédagogique et politique (CAPP) du syndicat, les auteurs mettent en garde les enseignants contre "cette intrusion du ministère de l'Éducation dans la pédagogie" et contre le "projet de contre-réforme péquistre sur l'éducation", dont l'enquête à Limoilou n'est selon eux qu'un prélude.

Selon le CAPP, l'enquête à Limoilou, de même que les interventions récentes du ministre sur l'enseignement de la philosophie, ne visent qu'à préparer l'opinion publique à des réaménagements en profondeur ayant pour but de permettre au ministère d'exercer un contrôle sur les programmes, les méthodes pédagogiques, le régime pédagogique

et les rapports étudiants-professeurs-administration.

Par conséquent, le comité demande au syndicat des professeurs de "boycotter par tous les moyens le travail des enquêteurs", y compris en détruisant toute l'information provenant des évaluations en département et en refusant de communiquer toute information susceptible "d'accroître

les mesures de contrôle sur les enseignements et sur les enseignants.

Entre-temps, la commission d'études présidée par M. Tremblay n'en a pas moins entrepris ses travaux et, après avoir rencontré, hier, les étudiants, doit rencontrer aujourd'hui les membres du personnel.

Les urbanistes en congrès le 8 juin à Trois-Rivières

La conférence annuelle de l'association canadienne d'urbanisme, division du Québec, aura lieu à Trois-Rivières les 8, 9 et 10 juin.

On attend à ces assises quelques centaines de personnes qui feront ensemble une réflexion sur le thème de "municipalités, tourisme et loisirs". Au moins trois ministres du gouvernement Lévêque seront parmi les conférenciers invités, soit Mm. Yves Duhaime, Jacques Léonard et Denis Vaugeois.

Cette association qui existe au Québec depuis 1947, a surtout pris son essor en 1964, alors qu'il fut possible d'établir un secrétariat permanent; elle possède maintenant une liste de 1,000 membres comparativement à 6,000 pour l'ensemble du Canada.

L'objectif général de l'association est celui de la qualité du milieu de vie, par la planification, l'intégration des services communautaires, etc...

Quatre distinctions de l'Ordre des architectes

L'Ordre des architectes du Québec a décerné quatre distinctions dans le cadre de son concours pour le prix d'excellence en architecture destiné encourager la réalisation d'oeuvres de qualité.

M. Jean-Luc Poulin, président de l'Ordre, a fait savoir que le jury avait décerné des distinctions plutôt que des prix. "Aucun, à vrai dire, n'a suscité l'enthousiasme du jury", a déclaré M. Poulin. Le jury a décerné quatre distinctions ex-aequo à des projets d'une qualité certaine.

Les distinctions vont à MM. Paul Gauthier pour les jardins Merici à Québec, René Men-

kes pour les Terrasses à Montréal, Peter Rose pour le Bradley House à North Hatley et Eberhard Zeidler pour le centre de villégiature au Mont Sainte-Marie, dans la Gatineau.

Les distinctions vont aussi aux propriétaires des immeubles. "En étendant la reconnaissance officielle de l'Ordre à celui qui est somme toute à l'origine de l'oeuvre d'architecture, nous voulons bien sûr sensibiliser le public au fait que la qualité de l'environnement touche les architectes en tant que spécialistes du bâtiment, mais aussi tout le monde en tant qu'usagers des bâtiments" a dit M. Poulin.

Les obligations du Québec seront en vente le 9 mai

Dès le 9 mai, les Québécois pourront se procurer les obligations d'épargne à 9% par année annoncées par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, lors de son discours sur le budget il y a quinze jours.

Datées du 1er juin 1978, ces obligations viendront à échéance dans 10 ans, soit le 1er juin 1988. Elles demeurent cependant encaissables en tout temps, au bon plaisir du détenteur.

Cette année, chaque acheteur sera limité à \$10,000, soit un montant très inférieur à ce-

lui des émissions précédentes. Ces obligations ne sont accessibles qu'aux Québécois et peuvent attirer les petits épargnants. Les acheteurs auront le choix entre une obligation à intérêt composé annuellement au taux de 9% dont l'intérêt est payable à encaissement et une obligation à intérêt régulier dont l'intérêt est payable par chèque le 1er juin de chaque année. Dans le but de favoriser le petit épargnant, la plus petite coupure de l'obligation à intérêt composé ne sera que de \$100.



En hommage à sa féminité... une mode-printemps-été!

Elle vous saura gré de cette touchante attention car une femme aime toujours recevoir des vêtements en cadeau! Voici quelques modèles conçus pour habiller son printemps et son été!

1. Blazer classique en popeline de polyester.
Modèle droit, 2 boutons, 2 poches. Lavable, sans repassage. Marine seulement. Tailles 8 à 16.

23.00 ch.

2. Chemisier en tricot de polyester entrecroisé.
Sans souci puisque lavable. Coupe élégante. Manches courtes, boutonnage pleine longueur. Quadrillé avec motif floral en rose ou marine sur fond blanc cassé. Tailles 8 à 16.

15.00 ch.

3. Jupe plissée en polyester-et-viscose.
Très mode! Bande de taille, glissière latérale. Blanc seulement. Tailles 8 à 16.

20.00 ch.

4. Blouse "paysanne" en tricot de polyester.
Lavable. Découpe fantaisie à l'encolure. Manches longues à poignets élastiques. Ceinture amovible. Mini-imprimé floral en tons de bleu ou menthe. Tailles 8 à 16.

15.00 ch.

5. Jupe ample en tricot de polyester entrecroisé.
Lavable. Bande de taille, glissière latérale. Elle est accompagnée d'un châle assorti. Mini-imprimé floral en tons de bleu ou menthe. Tailles 8 à 16.

21.00 ch.

Achats en personne seulement.
Centre-ville, (746) (Niveau du métro), et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, Ottawa et Sherbrooke.



EATON

CERTIFICATS

9 1/2% **3 ANS**
4-5 ANS

placement et intérêts garantis
aucuns frais

Un dépôt minimum de \$500., placé durant 4 ans avec l'intérêt versé annuellement, vous rapportera **\$190.00** en intérêts.

Intérêt composé: **9 1/4%** Un dépôt minimum de \$500., placé durant 4 ans à intérêt composé annuellement, vous rapportera **\$212.25** en intérêts à échéance.

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253 av. McGill College, Montréal, tel. 878-3351
401 boul. Labelle, Place Rosemere, tel. 621-0715
6633, rue Sherbrooke est, Montréal, tel. 253-1720

Un manifeste des Acefs

Le droit de vivre sans s'endetter

par Renée Rowan

Les familles ayant des revenus mensuels nets de \$960 ou moins doivent s'endetter, affirme le mouvement Acef dans le manifeste qu'il lançait hier, au lendemain de la Fête des travailleurs.

Selon les calculs de l'Acef, ce serait le cas d'au moins un tiers des Québécois: 280,000 travailleurs (individus ou chefs de famille) vivent avec le salaire minimum et rien de plus; 455,000 assistés sociaux n'ont que l'aide sociale pour survivre; 505,000 Québécois vivent avec leur chèque de pension de vieillesse; 351,000 Québécois sont en chômage; 33,9% des ménages québécois vivent sous le seuil de pauvreté; 75% des familles québécoises sont endettées.

Ayant pour titre "Le droit de vivre sans s'endetter", le manifeste dénonce l'endettement inévitable des Québécois. A partir des consultations budgétaires effectuées dans les Acefs et en tenant compte des habitudes alimentaires de ceux venus les consulter, les auteurs de ce manifeste ont établi un budget mensuel situé au seuil de pauvreté fixé par la Commission sénatoriale Croll et indexé à ce jour.

Ce budget démontre clairement qu'avec un revenu hebdomadaire de \$165 brut (salaire minimum revendiqué par le Front commun en 1976) et qui équivaut à environ \$700

net par mois, le travailleur ne peut éviter l'endettement. Le total des dépenses fixes et variables "minimum" établies par les Acefs s'élève à \$960 par mois, ce qui laisse un déficit mensuel de \$264.

Ces familles s'endettent pour obtenir des biens ou services essentiels comme le logement, la nourriture, le vêtement ou socialement nécessai-

res, comme les assurances, l'automobile, les meubles.

Si ces familles arrivent à limiter leur endettement, elles le font en se privant de soins dentaires, de vêtements, de chauffage adéquat, affirme le manifeste.

Le manifeste identifie quatre principaux mécanismes de pression mis en place "par le système capitaliste" pour

forcer les gens à s'endetter à tout prix: la publicité, la désuétude planifiée, les méthodes de vente, le crédit à la consommation.

Devant cette situation d'endettement le mouvement Acef propose aux travailleurs et aux travailleurs sans emploi - assistés sociaux, chômeurs, pensionnés - l'accès gratuit à son service de consultation budgétaire.

Depuis un an, le mouvement Acef a précisé son champ d'intervention spécifique pour s'arrêter à l'endettement. Il a travaillé, d'autre part, à la consolidation des Acefs à travers tout le Québec et à grossir son membership qui est aujourd'hui de 300 à 400 membres.

Le manifeste d'hier n'apporte pas d'éléments très nouveaux au problème de l'endettement, sauf que le document présente le problème de façon claire, en s'appuyant sur une expérience de 15 ans de consultation budgétaire.

"Ce qui est également nouveau par rapport à ce qui a déjà été fait, a souligné un des porte-parole du groupe, c'est que, dans un souci de démocratisation du mouvement, les membres ont participé à l'élaboration du manifeste comme ils sont invités à travailler au cahier des revendications. S'ils sont d'accord avec ces démarches, ils devront se battre pour faire changer les choses... cette démocratisation représente pour nous une nuance importante".

Le CCSF à demi satisfait des amendements sur le viol

Si le Conseil consultatif de la situation de la femme se réjouit des mesures soumises par le ministre de la Justice en vue d'améliorer les lois sur le viol, il entretient certaines réserves.

"Nous sommes heureux de constater que le gouvernement réagit aux représentations faites par le Conseil et autres mouvements féminins afin d'assurer la protection des deux sexes contre tout contact sexuel violent, mais trois raisons principales nous empêchent d'être satisfaits des amendements proposés", souligne dans un communiqué de presse la présidente du CCSF, Mme Yvette Rousseau.

La proposition de ne plus considérer le viol comme un crime, mais d'augmenter les

catégories d'attentat à la pudeur, souligne le Conseil, néglige de reconnaître le fait que le viol est un acte de violence et non pas le résultat d'une sexualité hors contrôle. Cette lacune aurait pu être comblée par la création d'une catégorie distincte d'attentat sexuel.

Même si le gouvernement se propose d'amender le Code afin que lorsqu'un attentat sexuel survient entre des époux séparés une plainte puisse être portée, cette mesure, note le Conseil, soustrait les femmes mariées à la protection contre le viol accordée aux autres femmes. En fait, la loi permet à un mari de violer sa femme sans crainte de représaille, sanctionnant ici l'opinion que le corps d'une femme mariée

est la propriété de son mari. Ceci est particulièrement grave pour les épouses qui ne peuvent quitter le foyer conjugal pour des raisons économiques.

Enfin, en proposant les amendements sur la question de viol seulement, le gouvernement mise sur une solution de replâtrage au lieu d'une refonte en profondeur de cette section du code criminel. Le CCSF a insisté sur une révision complète du code en matière de délits sexuels.

Malgré ces réserves, le CCSF se dit heureux d'apprendre que le gouvernement a l'intention de soumettre ses propositions pour fins de discussion: "Nous croyons, ajoute Mme Rousseau, qu'il est essentiel que les associations féminines participent aux consultations qui devraient se tenir durant le prochain mois."

Lettre de Lévesque à Paul VI

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a adressé une lettre au pape Paul VI cette semaine.

La lettre a été transmise au pape par le ministre de l'Immigration et député de Saint-Henri, M. Jacques Couture, qui a eu une audience privée avec Paul VI mardi, à Rome.

"Nous sommes d'autant plus honorés d'être l'objet de votre accueil que nous savons que vous êtes attaché depuis longtemps aux valeurs fondamentales que nous avons toujours si hautement défendues: la liberté, la vie familiale, l'hospitalité, le respect des autres", écrit le premier ministre.

"A cet égard, nous sommes fiers de vous rappeler que le peuple québécois a toujours fait preuve de la plus grande tolérance envers ses minorités entre autres, poursuit M. Lévesque. Notre collectivité a également une tradition d'ouverture au monde qui s'est manifestée notamment à travers ses missionnaires oeuvrant dans de nombreux pays".

"Le Québec a toujours été sensible à l'accueil des immigrants et des réfugiés, et se préoccupe de plus en plus de ses interventions sous ce rapport, affirme M. Lévesque. Nous ne voulons pas être sourds aux appels que votre Sainteté elle-même a si souvent lancés en faveur des droits et de la dignité de l'homme".

"Le peuple québécois, qui est confronté lui aussi à une crise de notre civilisation, se souvient de son passé et ne cherche à bâtir son avenir qu'en restant fidèle aux grandes valeurs qui ont marqué son histoire".

La lettre de M. Lévesque au Pape se termine par "le témoignage de notre plus grand respect et nos hommages renouvelés" à l'endroit de Sa Sainteté.

École des Hautes Études Commerciales



Cours de 2e cycle en administration offerts en cours du soir dans le cadre du programme de diplôme en sciences administratives

À l'intention:

- des diplômés d'un 1er cycle universitaire
- de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs:

- connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
- acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

le programme (30 crédits):

- 15 crédits obligatoires
- 15 crédits optionnels

la durée:

- de deux à trois ans en moyenne
- six ans au maximum

demande d'admission au programme: Pour la session débutant en septembre 1978, du 1er au 31 mai 1978.

renseignements:

On peut obtenir l'annuaire et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au:

Registrarat
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6
Tél.: 343-4336



EATON

Dîner-gala le 6 mai au festival du vin chez Eaton.

Allons voir... Oui! Allons voir si le vin est bon.

Faites-vous plaisir tous les deux... Réservez votre soirée du 6 mai pour célébrer d'une façon toute spéciale... Samedi prochain, le vin est à l'honneur au dîner-gala du festival printanier du vin chez Eaton. Goûtez à 8 vins de cru sélectionnés à la "Maison des Vins" (19h30). Prenez place à table où vous attend un savoureux repas élaboré de 6 plats, servis avec vins... naturellement. (21h) Laissez ensuite la musique de l'orchestre de Noël Talarico vous entraîner doucement sur la piste de danse...

Une fête mémorable à célébrer entre amis chez Eaton Centre-ville, à la salle à manger du 9e étage.

Procurez-vous vos billets maintenant! Billets (non remboursables): \$27.50 chacun. En vente chez Eaton Centre-ville, Bureau des Postes, 4e étage.

Organisé conjointement par: International Wine & Food Society Société des Alcools du Québec



Nouveauté Lucas

Bague en or 18 kt., diamant solitaire \$1,200.00



1476 o. rue Sherbrooke Westmount Square Fairview Pointe Claire

RESTAURANT APSARA cuisine asiatique

OÙ MANGER À QUÉBEC?

CUISINE GASTRONOMIQUE À PRIX TRÈS MODIQUES PLUSIEURS SPÉCIALITÉS UNIQUES EN AMÉRIQUE DU NORD.

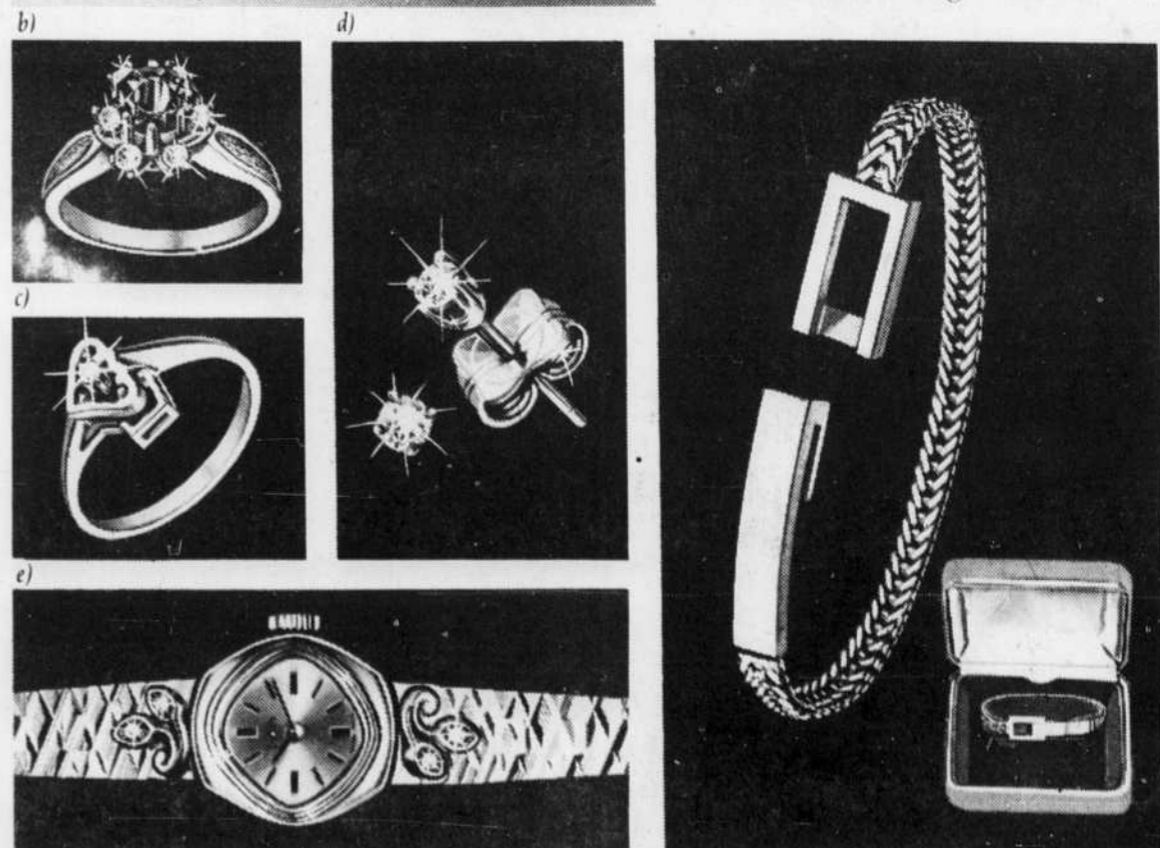
95, Boul. St-Cyrille Réservations: 1-418-522-5914
voisin du Grand Théâtre et de la Colline Parlementaire.



En hommage aux mamans, la collection Mappins pour la Fête des Mères.



Quoi choisir chez Mappins pour la Fête des Mères? Nous pouvons vous offrir une collection complète de merveilleux cadeaux. Bagues, Montres, Boucles d'oreilles, Bracelets. Tous ces bijoux comprennent des montres et des styles pour réchauffer le cœur de maman. La collection Mappins pour la Fête des Mères. Rendez hommage à maman.



a) Bracelet d'identité, plaqué or en boîte-cadeau, seulement 15.95 b) Bague à diamant et saphir véritable pour dame 275.00 c) Bague à mini-diamant 59.95 d) Boucles d'oreilles à diamant 150.00 e) Montre Elgin avec 4 diamants pour dame 89.95

Mappins

La bijouterie par excellence

1,000, rue Ste-Catherine, ouest — Place Vertu

tribunaux

Cautionnement accordé à trois Haïtiens

Trois des quatre ressortissants haïtiens qui s'étaient vu refuser tout cautionnement la semaine dernière, lors de leur comparution pour voies de faits avec intention de blesser, sur trois personnes, pourront finalement reprendre leur liberté sous certaines conditions, et un cautionnement de \$2,000 chacun.

C'est ce qu'a décidé le juge Louis Paradis, hier, dans les cas des frères Marc-Henri et Roger Brissard, et de Louis-Yvon Pierre, appréhendés au terme d'une rixe entre automobilistes survenue sur le boulevard Pie IX.

Lors de leur première comparution, le juge André Chaboux, en refusant de libérer les prévenus, avait souligné: "Je me demande ce qui serait arrivé à quatre Québécois, impliqués dans une situation pareille, dans votre pays d'origine?"

L'un des procureurs des accusés, Me Jean Chalifoux, s'était alors immédiatement élevé contre cette remarque, en soulignant au magistrat qu'il accepterait difficilement que ses clients soient privés de leur liberté à cause de la couleur de leur peau.

Mais le juge Chaloux s'était immédiatement défendu de prendre sa décision en raison du fait que les prévenus étaient de race noire. Mais uniquement à cause de la violence du délit qui leur était reproché.

Hier, d'autre part, le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, a fait entendre un policier pour raconter les circonstances de l'affaire, et rappeler que trois personnes avaient été blessées dans cette "rencontre" entre les occupants de deux véhicules, puis certains témoins qui étaient arrivés sur les lieux au moment de la rixe.

Cette version, selon le policier entendu, serait corroborée par six témoins différents, cependant que les prévenus auraient systématiquement refusé de donner la leur aux policiers.

Devant le juge Paradis, Me Chalifoux signala qu'il y en avait une autre, toute différente, mais que, malheureusement, à ce stade des procédures, les accusés ne pouvaient la donner.

Puis il signala qu'aucun des prévenus n'avait de dossier judiciaire, que deux d'entre eux étaient respectivement pères de cinq et six enfants, et qu'il n'y avait aucun danger qu'ils ne recomparaissent pas en cour à la date fixée.

De son côté, Me Parent souligna que la situation n'était changée d'aucune façon, depuis le moment de la comparution, et que, conséquemment, les prévenus devraient rester aux cellules, comme décidé antérieurement.

Le juge Paradis a cependant décidé de libérer les trois prévenus (une requête serait présentée dans le cas du quatrième dès ce matin), en soulignant que le seul élément "hostile" à la libération demeurait la force probante apparente de la preuve, les accusés n'ayant aucun dossier judiciaire antérieur et ayant tous domiciles fixes.

Un accusé félicite le policier qui l'a capturé

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nos policiers ne sont généralement pas habitués à recevoir des félicitations des accusés, et surtout de ceux dont ils ont contribué à l'arrestation.

Et c'est évidemment ce qui a fait un peu rougir le lieutenant détective Carlo Rossi, hier, devant le juge en chef intérimaire Yves Mayrand.

Spécialement chargé, au cours des deux dernières années, de mettre en échec les bandits spécialisés dans les enlèvements et les demandes de rançon, le policier d'ascendance italienne avait été appelé, il y a quelques mois, sur les lieux d'un vol de banque qui avait résulté dans la prise en otage d'une douzaine de personnes pendant plusieurs heures.

Ayant reconnu lui-même sa culpabilité aux multiples délits qui lui avaient été reprochés, Lionel Gauthier, 37 ans, a voulu s'expliquer, avant que sa sentence soit reportée au 9 mai.

Il a donc soutenu que, tout d'abord, il ne voulait aucunement râler une somme de \$122,230. Il ne croyait même pas qu'il y avait autant d'argent que cela dans cette succursale.

En chômage depuis cinq mois, en dette de \$4,000, il voulait peut-être récupérer de quoi se remettre à flot. Puis l'alarme de la banque a sonné, j'ai été pris de panique, et j'ai agi comme on l'a vu. Mais je ne suis pas aussi méchant qu'on pourrait le penser. J'ai dû... improviser".

Et c'est alors qu'il se mit à parler du lieutenant Rossi, qui l'avait capturé, après l'intervention sur place d'un journaliste d'un quotidien montréalais dont il avait lui-même suggéré la médiation.

Rappelant que le policier était entré dans la banque sans arme, pour lui parler, il souligna qu'à son avis ce dernier était un excellent policier, et qu'il faudrait en avoir plus de ce genre pour protéger efficacement la société.

Le juge Mayrand devait plus tard unir sa voix à... celle du prévenu pour offrir ses propres félicitations au limier, qui, au cours des derniers mois, s'est maintes fois signalé dans des circonstances du genre.

Financier Incarcéré en attendant sa sentence

Un financier montréalais de 75 ans, qui a pignon sur le sommet du Mont-Royal et qui joue avec les titres, les actions et... l'argent des autres depuis une bonne quarantaine d'années, a été envoyé aux cellules, en fin d'après-midi hier, alors que "progressaient" les représentations sur sentence faites dans son cas.

Il y a quelques jours, Paul Payette, un grand vieillard encore fort solide, avait été reconnu coupable de 94 accusations différentes de manipulations boursières toutes portées en rapport avec des transactions fictives exécutées autour des actions de trois des compagnies qu'il dirigeait.

Devant le juge Jacques Lessard, il s'est toutefois présenté lui-même beaucoup plus comme un "missionnaire" que comme un filou, en soutenant qu'il avait toujours voulu faire bénéficier les autres de ses transactions.

Alors que la couronne, pour sa part, soutient qu'il a fait perdre des dizaines de milliers de dollars à certains de ses clients, par suite de ses manœuvres.

Tantôt arrogant, tantôt fort irascible, le prévenu a lui-même tenté de démontrer au tribunal qu'il n'avait rien fait de si mal, mais le juge Lessard a fait remarquer que ses explications étaient parfois aussi contradictoires que visiblement laborieuses.

En quelques mois, il avait réussi à faire grimper de 16 à 55 cents la valeur des actions de la Consolidated Development, en les faisant transiger à la ronde par deux autres compagnies qu'il contrôlait, la Irma Securities et Minoil Exploration.

Garon: la décentralisation fut couronnée de succès

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a déclaré hier que la décentralisation du personnel du service de l'Hydraulique agricole de son ministère de même que la série de modifications qui seront apportées au programme Sol-Plus permettront d'améliorer la rapidité et la qualité des services offerts aux agriculteurs dans les domaines des travaux mécanisés, du drainage souterrain et de l'aménagement des cours d'eau municipaux.

Le ministre a fait savoir que la décentralisation du personnel de l'Hydraulique agricole

vers les 84 bureaux de renseignements agricoles répartis à travers tout le territoire québécois a été couronnée de succès. En effet, depuis le 1er mai, quelque 175 ingénieurs, techniciens, dessinateurs et employés de bureau rattachés à ce service ont complété leur installation dans leurs nouveaux lieux de travail. Jusqu'à présent, ces employés travaillaient dans les bureaux de district de l'Hydraulique agricole situés à Montréal, Québec, Alma, Rimouski, Drummondville et Macamic, en Abitibi. Cette décentralisation supposait en fait le déménagement d'environ la moitié des

employés de ce service, ce qui, au dire du ministre, semble s'être effectué sans difficulté.

L'agriculteur ne pouvait jamais être en contact direct avec le responsable de son dossier lorsqu'il s'agissait de travaux mécanisés ou de drainage souterrain, alors que cela sera désormais possible, a souligné M. Garon. Par ailleurs, cela aura pour effet de réduire de façon radicale les délais d'inspection, ce qui permettra aux agriculteurs de remettre leur sol en production sans perte de temps et de recevoir leur subvention trente jours après.

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal



Prochaines activités des Programmes de développement des gestionnaires

Gestion des ressources humaines les 31 mai, 1er et 2 juin 1978

à l'intention de tous les dirigeants qui désirent développer une perspective d'ensemble des principales fonctions du Service des ressources humaines.

Sujets traités: la fonction personnel dans l'entreprise; la gestion prévisionnelle des ressources humaines; programmes: recrutement, solution, système de rémunération, évaluation du rendement/du potentiel; formation: contrôle des programmes en ressources humaines.

Date limite d'inscription: le 22 mai 1978.

Coordination du programme de francisation les 31 mai, 1er et 2 juin 1978

à l'intention de tous les responsables du dossier de la francisation, soit les présidents et les membres de comités de francisation de tous les types d'entreprises et de tous les cadres qui participent directement ou indirectement au dossier de la francisation.

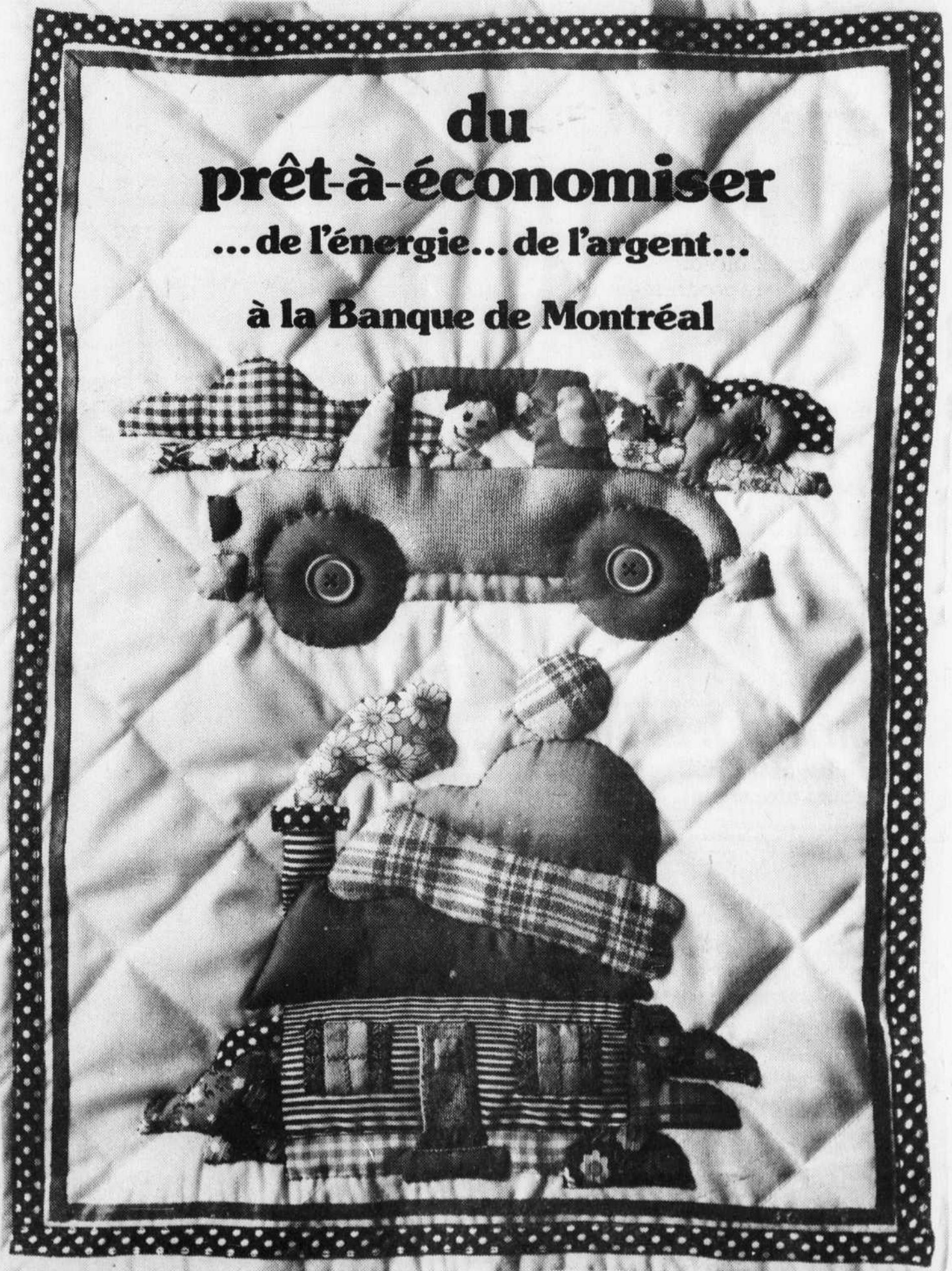
Sujets traités: la Charte de la langue française, le comité de francisation (mandat, rôle...), les outils de la francisation (traduction, formation...), les coûts (rentabilité de l'investissement...), identification des obstacles, le conseiller en francisation.

Date limite d'inscription: le 22 mai 1978.

Il est également offert d'autres cours tels **Gestion par projet, Gestion des cadres, Fiscalité et prise de décision, Rôle et fonction du marketing dans l'entreprise.**

Renseignements: (514) 343-4497

École des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5255, avenue Decelles
Montréal, Qué. H3T 1V6



du prêt-à-économiser... de l'énergie... de l'argent... à la Banque de Montréal

Un programme de prêts personnels à taux réduit pour économiser l'énergie

L'économie d'énergie, ça peut se calculer en argent, mais ça demande presque toujours un investissement considérable au départ. C'est pourquoi à la Banque de Montréal, nous avons élaboré une nouvelle politique de prêts personnels, le programme prêt-à-économiser qui vous aide à faire des économies de deux façons différentes. Vous profitez d'abord d'un prêt pour économiser l'énergie et vous obtenez en plus un taux réduit, c'est-à-dire un **taux d'intérêt moins élevé que le taux courant des prêts personnels.**

Prêt-auto: prêt-à-économiser... l'essence

Si vous croyez qu'il vous faudrait une voiture, neuve ou usagée, qui consomme peu d'essence, nous sommes prêts à vous aider. Si le modèle que vous avez choisi ne remonte pas à plus de 1975 et fait au moins 22 milles ou 35 km au gallon en moyenne combinée ville et grand-route, vous obtiendrez une réduction du taux d'intérêt de votre prêt-auto.

Prêt-maison: prêt-à-économiser... le chauffage

Si vous désirez faire des rénovations à votre maison pour réduire vos frais de chauffage, rappelez-vous notre programme prêt-à-économiser. Nous sommes prêts à vous aider à faire des économies d'énergie, quel que soit l'âge de votre maison. Nous pouvons aussi vous accorder un taux d'intérêt moins

élevé sur votre emprunt que le taux courant des prêts personnels.

Ce programme spécial de prêts à taux réduit prend fin le 10 juin 1978. Parlez-en au directeur de votre succursale.

Vous êtes assuré de la plus entière discrétion. Renseignez-vous aussi sur notre plan d'assurance-invalidité.



une initiative **ÉNERGIQUE** de la Banque de Montréal

101

km/gal (63 mil/gal) sur route*

76 km/gal (47 mil/gal) en ville



*Distances fondées sur les méthodes de mesure du Trajet de Montréal. Pour une vitesse moyenne de 50 km/h. Les conditions de conduite, l'équipement et l'état mécanique de chaque voiture.

RABBIT DIESEL
Venez essayer une Diesel



Popular Auto
VENTE & SERVICE

5441 ST. HUBERT
(Près Métro Laurier)
274-5471

Nkomo refuse et Muzorewa critique

LUSAKA (d'après Reuter et AFP) — M. Joshua Nkomo, co-président du Front patriotique rhodésien, a repoussé hier l'appel au cessez-le-feu lancé par le nouveau conseil exécutif multiracial de Salisbury. Il a aussi exclu de revenir à Salisbury tant que ses maquisards n'en auraient pas le contrôle et s'est dit résolu à poursuivre la lutte armée. Celle-ci continuera jusqu'à "un changement complet du système de type fasciste à un système tenant son pouvoir du peuple", a-t-il déclaré. "Cela viendra soit par la victoire militaire soit par la négociation avec la Grande-Bretagne, aboutissant à un accord sur les modalités du transfert du pouvoir", a-t-il ajouté. De son côté, l'évêque Abel Muzorewa, membre du conseil exécutif rhodésien, a exprimé de graves réserves hier sur l'appel au cessez-le-feu lancé par le conseil. L'évêque qui dirige le Conseil national africain uni (UANC), a affirmé dans une déclaration publiée à Salisbury que cet appel à la cessation des combats en Rhodésie n'allait pas assez loin. Cette prise de position, estiment les observateurs, met gravement en danger le gouvernement provisoire. L'évêque Muzorewa, rappelle-t-on, a signé l'appel au cessez-le-feu, aux côtés de M. Ian Smith, du révérend Ndbaningi Sithole et du chef Jeremiah Chirau. Par ailleurs, le gouvernement de transition rhodésien a repoussé hier une proposition de Londres sur l'organisation le 27 mai d'une conférence sur l'avenir de la Rhodésie.

"Ici personne n'est au courant", a affirmé à Salisbury le co-ministre des Affaires étrangères, M. Van der Byl, dont la déclaration fait suite à une information de Londres annonçant que la conférence aurait lieu près des chutes de Victoria, à la frontière entre la Rhodésie et la Zambie. De source proche du ministre, on déclare que l'information a été diffusée par le ministre britannique des Affaires étrangères avant le débat aux communes, aujourd'hui, sur la Rhodésie au cours duquel le Parti conservateur devrait dénoncer sévèrement, estime-t-on, la politique rhodésienne du gouvernement travailliste. De même source, on indique néanmoins que le gouvernement rhodésien ne rejette pas totalement le projet d'une conférence si elle ne remet pas en cause l'accord interne du 3 mars. Une telle conférence doit être consacrée à la question du cessez-le-feu.

Des journalistes étrangers "achetés"

Un "Watergate" ébranle l'Afrique du Sud

par Aymon Frank
correspondance particulière

WINDHOEK — Pretoria a son mini-Watergate! Au cours des dernières semaines, la presse de langue anglaise sud-africaine a publié d'étonnantes révélations sur la manière dont le département de l'Information — grand-maitre de la propagande — est géré; comment des sommes très importantes sont dépensées, bon an mal an, par une brochette de hauts-fonctionnaires, émules de M. Kissinger et de son cirque diplomatique. Une histoire de voyages incognito, d'escapes à la sauvette; de conversations officielles/officieuses (on ne sait plus très bien) dans des capitales exotiques; etc. Tout cela ne dépasserait pas de beaucoup le cadre d'une affaire interne si ce n'était aussi la publicité soudainement donnée à l'"achat" par l'Afrique du Sud de journalistes étrangers.

Au centre de la controverse, le secrétaire à l'Information, M. E. Rhoadie, et son supérieur, M.C. Mulder, ministre de l'Information et des "Relations plurielles" (ex-Administration bantoue) et pour la droite du parti national, seul dauphin de l'actuel premier ministre, M. J. Vorster.

L'un et l'autre n'ont pas que des amis en Afrique du Sud. Il s'en faut de beaucoup. Même dans les rangs du parti au pouvoir et dans l'administration les avis sont partagés. Si M. Rhoadie est regardé par ses collaborateurs comme un homme plein d'allant et avec lequel il est aisé de travailler, son manque de... modestie, sa propension à vouloir convaincre à tout prix, lui ont valu une certaine animosité dans d'autres cercles. Ce qui explique en partie la campagne qui fait rage actuellement.

Quand à M. Mulder, en tant qu'apparent chef de file de l'aile dure du Parti national, il est la cible "obligatoire" de la presse libérale qui le veut percuter contre le "verligte" ministre des Affaires étrangères, M. R. "Pik" Botha. M. Rhoadie a eu la maladresse de présenter récemment à un comité chargé d'enquêter sur la tenue des comptes de son département une lettre dans laquelle il demandait, à l'époque, au Trésor, une somme de 300,000 rands destinés au financement d'un programme d'articles propres à améliorer l'image du Transkei et de son indépendance.

Dans cette même lettre, M. Rhoadie énumère les différents moyens d'obtenir une couverture positive de la part de médias d'Europe des Etats-Unis et d'Amérique latine.

"A: supplément dans lequel nous (le Dpt de l'Information, réd.) et d'autres organisations sud-africaines achetons une certaine surface publicitaire; les articles sont offerts en prime.

"B: achat de surface rédactionnelle pour la parution d'articles fournis par nous ou par des journalistes travaillant pour les publications visées (certaines d'entre elles exigent de voir ce matériel être publié sous forme de publicité,

d'autres l'utilisent comme texte).

"C: inviter des journalistes influents à visiter le Transkei (il arrive parfois avec cette méthode que nous perdions contrôle sur le contenu (des articles, réd.); un risque toutefois minime si les journalistes ont été bien choisis.

"D: achat des services d'un journaliste qui ostensiblement fournit à sa rédaction du matériel indépendant alors que nous le payons pour son opinion favorable".

M. Mulder, selon la "Sunday Tribune" de Durban, s'est déclaré prêt à utiliser ces méthodes pour le bien du pays: "Je suis surpris par la naïveté des journaux (sud-africains) qui paraissent s'imaginer que ce genre de choses ne se fait qu'en Afrique du Sud".

Question - En termes généraux croyez-vous que la situation en Afrique du Sud rende nécessaire ce genre d'action?

M. Mulder - Non, je ne dirais pas que cela est nécessaire ce sont des possibilités. La question est d'être préparé à utiliser ces méthodes. Parce que c'est ce que font nos ennemis.

Sous-entendu, l'Afrique du Sud n'y a pas eu recours...

Toutefois, le même M. C. Mulder plus loin déclare: "Différents moyens sont utilisés par de nombreux pays pour obtenir des reportages positifs... objectifs. Les méthodes diffèrent et peuvent aller jusqu'au paiement pour un papier objectif. Cet usage n'est pas l'apanage de l'Afrique du Sud. Il est suivi dans de nombreux pays; tout dépend de la gravité de la situation.

"Si on prend en considération la couverture négative que reçoit l'Afrique du Sud dans la presse à l'étranger, il est naturel que nous tentions par tous les moyens d'y remédier. Je ne suis pas dans une

position pour affirmer catégoriquement qu'aucun journaliste n'a été acheté à cette occasion (réd., l'indépendance du Transkei)."

Pour ne rien laisser au hasard, M. Mulder poursuit encore: "Tout ce que je peux dire, c'est que cette méthode n'a pas été utilisée par l'Afrique du Sud."

Les déclarations contradictoires de MM. Mulder et Rhoadie font planer un doute sérieux quant aux motivations des (rares) journalistes pro-R.S.A. et sur la conscience professionnelle de quelque 50 membres de l'"Association des Correspondants étrangers" (FCA).

Pour M. P. Hawthorne, président de la FCA, qui réunit les plus grandes agences de presse, des journaux européens et américains, des chaînes de radio et de télévision du monde entier, si des journalistes ont été achetés il s'agit en règle générale de "quasi" journalistes ou de marginaux.

Reste évidemment le cas, comme le souligne M. Hawthorne, des reporters invités par le département de l'Information qui volent en première classe et sont logés dans des hôtels luxueux durant leur séjour en Afrique du Sud. "Il

est difficile pour eux d'avoir une vue objective de la situation", note-t-il.

De toute manière les révélations de MM. Mulder et Rhoadie auront un effet néfaste; la suspicion qu'elles ont éveillée va à l'encontre de ce qu'il déclarent vouloir: rendre plus acceptable l'Afrique du Sud et sa politique. Cette suspicion portera sur tout ce qui a été écrit de positif dans le passé et sur tout ce qui paraîtra dans le futur.

Ils ne pouvaient être moins diplomates.

Tout n'est pas perdu pourtant. Le département de l'Information pourrait, par exemple, déclarer être indirectement responsable de tous les articles négatifs publiés dans le monde au cours de ces dernières années sur l'Afrique du Sud. Les journalistes qui en sont responsables perdraient peut-être de leur crédibilité. Aux grands maux, les grands remèdes...

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: \$5.95 et \$6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

Margaret est hospitalisée

LONDRES (AP) — La princesse Margaret, sœur de la reine Elizabeth, a été admise hier à l'hôpital Édouard VII pour ce qui paraissait être une gastroentérite. Un porte-parole de la princesse a déclaré que l'infection était probablement d'origine virale. Récemment la sœur de la reine avait dû annuler des engagements en raison d'une grippe. L'an passé, la princesse avait contracté une bronchite et l'année auparavant des troubles gastriques. La princesse a été admise dans le même hôpital où la duchesse de Kent se remet d'une opération de la vésicule biliaire.

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Pres du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Lun. au Ven. de 11 à 23hres
Sam. de 5 à 23hres - Fermé le dimanche
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272 4211

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Ouvert — 7 jours — table d'hôte
menu homme d'affaires
à partir de \$4.25
Arrangements pour groupes
jusqu'à 70 personnes
361 est, rue St-Paul, MtL. 861-5337

Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ
À LA GRECQUE
Célébrez le dîner grec: agneau tourne-broche
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
666 ouest, rue Sherbrooke (coin Université)
Pour réservations: 288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
Déjeuners hommes d'affaires. Horaire d'ouverture gratuit pendant "l'heure joyeuse".

ST-SAUVEUR & VIEUX MONTRÉAL
gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal - tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q. - tél.: 277-5275

Rendement

9 1/2 %

Certificats de placement garanti de 5 ans

Intérêt versé une fois l'an (placement minimal: \$500).
"Nous mettons également à votre disposition des Certificats de placement garanti de 5 ans offrant divers modes de paiement de l'intérêt (intérêt semestriel, intérêt composé et intérêt mensuel).
Pour avoir des détails sur les modalités et les taux relatifs à nos Certificats, passez nous voir ou appelez:

FAIRVIEW PLACE VILLE-MARIE
895-5230 861-1681
M. A. Zenga Mme N. Coleman Mme M. Pichette M. A. Nucci

Montréal Trust
On s'en fait autant que vous pour votre argent.
Membre de la Régie d'assurance-dépôts du Québec



**LA BMW 320i:
UNE SEDAN SÉRIEUSE RÉALISÉE
PAR DES INGÉNIEURS DE COURSE.**

Si l'envie vous prend de faire l'essai d'une sedan sérieuse susceptible de séduire votre famille, mais réalisée par des ingénieurs de course et perfectionnée à Monte Carlo, au Mans et à Nürburgring, téléphonez-nous. Nous organiserons un essai sur route... au pas de course!



Une mécanique de très grande classe.
Bavarian Motor Works, Munich, Allemagne.

Concessionnaires du Québec

MONTRÉAL
Canbec Automobile Inc.
2085 Ouest rue Ste. Catherine.
(514) 937 4288/6365

LAVAL
Boulevard St. Martin Auto Inc.,
1430 Ouest Boulevard St-Martin.
(514) 667 4960

QUÉBEC
Automobile Jalbert & Frère Inc.,
465 rue Marconi, Ste-Foy.
(418) 681-5515

ST-JEAN
Garage Lemaire Enrg.,
147 rue Mayrand
(514) 346-4798

SOLIDARITÉ
QUÉBEC ACADIE ASIE AFRIQUE AMÉRIQUE LATINE
Le SUCO travaille à rendre concrète la solidarité QUÉBEC ACADIE/TIERS MONDE
Posez un geste tangible et contribuez à l'accomplissement de la campagne de financement du SUCO

Depuis 1961, le SUCO a permis à plus de 2.200 coopérants québécois et acadiens de travailler dans le tiers monde. Le SUCO soutient des projets en Afrique, mais aussi en Amérique Latine et en Asie. Les coopérants du SUCO assurent une présence vivante dans 24 pays du tiers monde où ils acceptent l'invitation de participer avec des ressources déjà en place, à des projets de santé préventive, d'alimentation, d'agriculture et d'alphabétisation, par le biais de l'animation sociale et d'une technologie appropriée. Le programme d'éducation SUCO vise à faire connaître aux gens d'ici les enjeux réels de la coopération et à créer de véritables liens de solidarité entre les peuples.

Le travail du SUCO mérite notre appui massif



Découpez et postez à

Campagne de financement du SUCO, 4824 Côte-des-Neiges, Montréal H3V 1G4

Nom:

Adresse:

Code postal: Ci-joint: dollars

Prière de faire le chèque ou mandat-poste à l'ordre du SUCO. Un reçu pour fins d'impôt vous sera envoyé sur réception de votre contribution.

Merci!

Vente de F-15 à l'Arabie séoudite: le Sénat US paraît plutôt réticent

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les chances d'approbation par le Congrès de la vente de 60 chasseurs "F-15" à l'Arabie séoudite ont semblé diminuer hier, à l'issue de la première séance d'auditions de la commission des affaires étrangères du Sénat américain.

Les membres de la commission, notamment le sénateur démocrate de l'Idaho, M. Frank Church, se sont attachés à démontrer que le

"F-15" disposait d'une puissance offensive redoutable contre Israël.

Membre le plus influent de la commission, M. Church a présenté des photos du "F-15" au secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, au secrétaire à la Défense, M. Harold Brown, au directeur de l'Agence américaine de contrôle des armes et du désarmement, M. Paul Warnke, et au chef d'état-major de l'armée de l'air, le général David Jones. L'apparition

de la "McDonnell Douglas" peut lâcher simultanément 18 bombes d'un poids total de 250 kilos.

En outre, a ajouté le sénateur, des réservoirs supplémentaires peuvent être fixés à l'avion pour lui donner un rayon d'action supérieur.

Le secrétaire à la Défense, qui défendait le projet de l'administration pour la vente de 200 avions de combat à Israël, l'Égypte et l'Arabie séoudite, a souligné que l'avion "n'était pas le meilleur pour le combat contre des formations d'infanterie", et que sa possibilité de repérer des objectifs était limitée.

Par 18 voix contre 17, la commission des relations internationales de la Chambre américaine des représentants s'est prononcée hier pour la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Turquie. La commission s'est rendue aux arguments de ceux qui estiment que l'embargo, imposé à la suite de l'usage de matériel américain par les forces d'invasion turques à Chypre en août 1974, nuit aux efforts de médiation des États-Unis dans

le différend chypriote, et affaiblit le flanc sud de l'Otan.

L'administration, qui remporte ainsi une importante victoire au Congrès, estime que l'embargo n'est pas de nature à inciter la Turquie à la modération.

La question est maintenant soumise à la Chambre des représentants, en plénière, et les amis de la Grèce dans cette assemblée vont s'efforcer de renverser la recommandation de la commission.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal



baccalauréat en administration des affaires

classes du soir

programme: Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.

candidats: Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.

durée: Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

demande d'admission au programme: En personne ou par courrier du 1er au 31 mai 1978. Pour la session débutant en septembre 1978.

renseignements: On peut obtenir l'annuaire et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au:

Registrarat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6
Tél.: 343-4326

Mondale à Manille

MANILLE (d'après Reuter et AFP) — Le vice-président américain Walter Mondale a exprimé hier au président Ferdinand Marcos des Philippines la préoccupation américaine au sujet des droits de l'homme aux Philippines, mais il a réaffirmé que les États-Unis sont disposés à aider le pays sur le plan économique.

M. Mondale, qui effectue un voyage dans cinq pays de la région Asie-Pacifique, a également déclaré que les États-

Unis sont résolus à jouer un rôle énergique dans le maintien de la sécurité de la région.

S'adressant à des journalistes après un entretien de deux heures avec le président Marcos, au cours duquel un accord de coopération bilatérale a été signé, M. Mondale a également indiqué que le contrôle des États-Unis sur les bases de Clark et de Subic Bay était bénéfique pour les deux pays et "contribuait à la sécurité et la stabilité de toute l'Asie".

Oui à la vente d'armes aux Turcs

WASHINGTON (Reuter) — Par 18 voix contre 17, la commission des relations internationales de la Chambre américaine des représentants s'est prononcée hier pour la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Turquie. La commission s'est rendue aux arguments de ceux qui estiment que l'embargo, imposé à la suite de l'usage de matériel américain par les forces d'invasion turques à Chypre en août 1974, nuit aux efforts de médiation des États-Unis dans

le différend chypriote, et affaiblit le flanc sud de l'Otan.

L'administration, qui remporte ainsi une importante victoire au Congrès, estime que l'embargo n'est pas de nature à inciter la Turquie à la modération.

La question est maintenant soumise à la Chambre des représentants, en plénière, et les amis de la Grèce dans cette assemblée vont s'efforcer de renverser la recommandation de la commission.

Videla reconduit pour trois ans

BUENOS AIRES (AFP) — Par la volonté des 21 généraux et amiraux des forces armées, le général Rafael Videla a été confirmé pour trois ans de plus dans ses fonctions de président de la République argentine.

A partir du 1er août prochain, il conduira son pays vers l'instauration d'une nouvelle République d'une manière et avec des pouvoirs qui restent encore à déterminer par l'assemblée générale des officiers généraux et amiraux.

Un communiqué publié hier à Buenos Aires insiste sur le fait que la décision entérinée par la junte militaire met en évidence "l'indestructible unité des forces armées" qui permettra, avec "les citoyens d'instaurer une démocratie stable, dynamique et moderne".

La junte a annoncé également que la nouvelle organisation du pouvoir sera connue le 15 juillet, 15 jours avant que le général Videla, prenant sa retraite, quitte le commandement de l'armée de terre.

Le document ne définit pas encore les pouvoirs respectifs du président de la République et ceux de la junte qui elle-même semble être le porteur de l'assemblée générale des généraux et amiraux composant la "grande junte", elle-même reflétant la volonté des officiers des forces armées dans leur ensemble.

D'autre part, le juge fédéral Rafael Sarmiento a rejeté hier l'appel de l'avocat de Maria

Estela Peron demandant l'abandon des charges retenues contre l'ex-présidente argentine.

Le juge a estimé que l'appel n'avait pas été présenté dans les règles. Mme Peron est accusée de détournement de fonds publics durant l'exercice de son mandat présidentiel. Son avocat, Me Julio Arriaga, avait demandé la semaine dernière l'abandon de ces charges en arguant que les mesures prises contre sa cliente étaient trop répressives.

Le juge Sarmiento a déjà condamné Mme Peron à la détention préventive et ordonné la saisie de tous ses biens.

Bombarder Hanoï: un choix "difficile"

NEW YORK (Reuter) — Dans le quatrième chapitre des extraits de ses mémoires, publiés hier, l'ex-président américain Richard Nixon déclare que le bombardement de Hanoï et du port de Haiphong a été la décision la plus difficile, mais aussi une des plus nécessaires, qu'il ait prise durant la guerre du Vietnam.

M. Nixon précise que la décision avait été prise pour contraindre les Nord-Vietnamiens à revenir à la table de négociations.

L'ex-président critique le Congrès pour avoir, à l'époque, coupé les fonds destinés aux bombardements au Cambodge. Il affirme que les parlementaires ont trahi les obligations contractées par les États-Unis en vertu du traité de paix vietnamien.

M. Nixon souligne que le Congrès doit assumer la responsabilité des tragiques résultats qui en ont découlé — le meurtre de centaines de milliers de Sud-Vietnamiens et de Cambodgiens après la prise du pouvoir par les communistes.

MICHELIN FIRESTONE CONTINENTAL GOODYEAR VREDESTEIN MONARCH GOODRICH UNIROYAL FISK DAYTON SEMPERIT AVON MDG KELLY PIRELLI DUNLOP SEIBERLING

Pneus radiaux \$29.95
165X13 RADIAL
CEINTURÉ
D'ACIER F/B

Si vous avez une voiture sous-compacte ou petite, nous avons vos pneus radiaux pour seulement \$29.95. Vous pourrez économiser sur d'autres tailles, aussi!

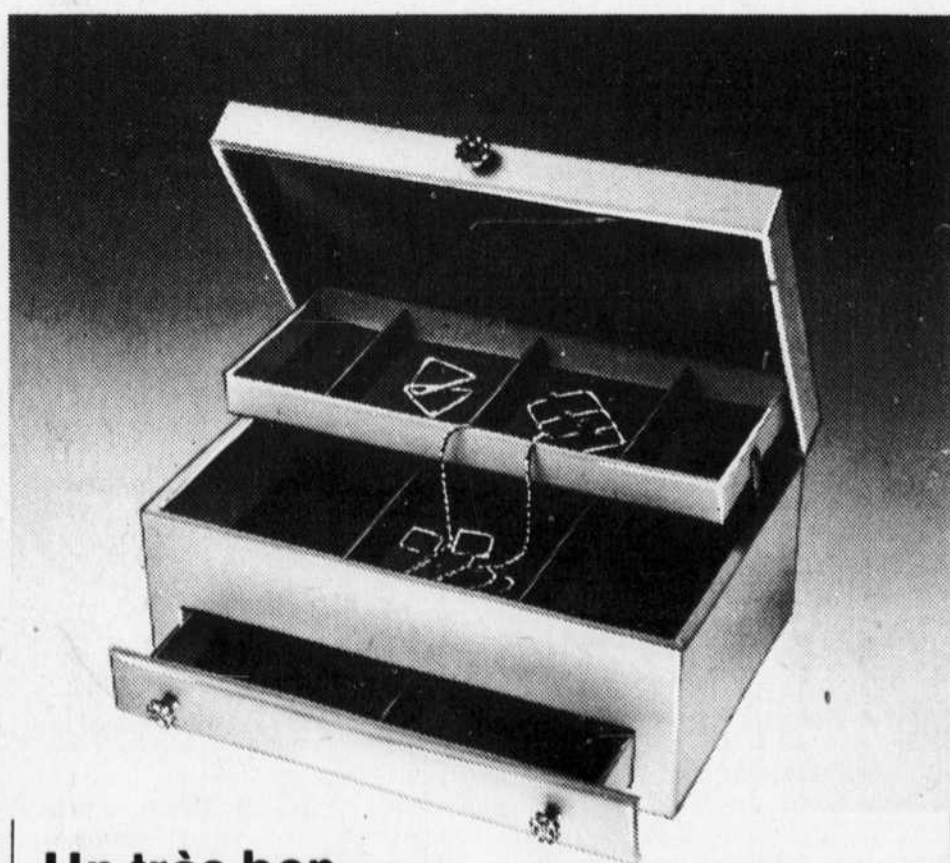


Les experts en pneus.

CENTRE-VILLE 770 ouest, rue Notre-Dame Tél: 861-1611	NORD-OUEST 5150 ouest, rue Jean-Talon Tél: 731-7811
MONTRÉAL-EST 6000 est, rue Sherbrooke Tél: 254-6006	NORD-EST 1025 est, rue Jean-Talon Tél: 271-3551
CHOMEDEY-LAVAL 1200, boul. Labelle Tél: 688-6262	RIVE-SUD 3435, boul. Taschereau Tél: 678-8080
DOLLARD DES ORMEAUX 3352, rue Sources Tél: 683-2844	OTTAWA 280, rue Catherine (En face de la gare d'autobus Voyageur) Tél: 238-3335
TORONTO (SCARBOROUGH) 1815 est, avenue Lawrence (Rue transversale - Pharmacy) Tél: 752-8307	



Alignement des roues/Équilibrage des roues/Freins/Amortisseurs



Un très bon coffret à bijoux pour seulement \$20 !

Il est aussi de bonne dimension: 12 1/4" x 8" x 5 1/4" avec doublure en suédine, sauf celle du tiroir qui est de satin.

Le plateau supérieur sur ressorts comprend 4 sections. Le corps principal est divisé en 3 espaces profonds de rangement. Le tiroir à colliers est formé de deux compartiments.

Blanc avec doublure rouge.

\$20.

BIRKS
JOAILLIERS

toronto

L'or en vedette

Une chute à Wall Street est à l'origine de la note irrégulière sur laquelle s'est terminée la séance d'hier à la Bourse de Toronto...

Le nombre de valeurs en hausse l'emporte sur celui des baisses au compte de 258 à 174 et 245 autres conservent leurs positions de la veille...

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

DATA 100

La direction de DATA 100 CORPORATION est heureuse d'annoncer l'accession de Monsieur Guy Robert SÉNÉCAL au poste de Président et membre du Conseil d'Administration de sa filiale canadienne DATA 100 (CANADA) LIMITÉE.

Fabricant de terminaux et de mini-ordinateurs à multiples fonctionnaires, DATA 100 (CANADA) LIMITÉE dessert sa clientèle des bureaux de vente de Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver et Montréal et compte 24 centres d'entretien au Canada.

Table listing various stocks and their prices under the DATA 100 section.

NOMINATION

M. Claude Charron, président de Les Publications France Canada Inc. et de Magazine CSRC Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Gilles Perreault au poste de Directeur Général des magazines LE LUNDI et ELLE ET LUI.

A ce titre, Monsieur Perreault assumera la responsabilité de ces deux magazines, à compter du 19 mai 1978.

Table listing various stocks and their prices under the NOMINATION section.

GRENIER, RUEL & CIE INC. & CIE INC. Nomination

M. Jean-Paul Massé, président, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean Gagnon au poste de vice-président et administrateur de la compagnie.

La compétence de M. Gagnon en vente, acquisition et financement d'entreprises et en investissements immobiliers, s'ajoutera à celle de l'équipe en place.

Table listing various stocks and their prices under the GRENIER, RUEL & CIE INC. & CIE INC. section.

montréal

Cours irréguliers

Les cours ont terminé la séance hier sur une note irrégulière à la Bourse de Montréal et le marché a été animé.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

new york

Moins onze points

Le marché des valeurs mobilières a dégringolé, hier à New York, à la suite de nombreux encaissements de bénéfices et d'une nouvelle inquiétude des joueurs concernant l'inflation et l'état de l'économie.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

les options

Table listing various options and their prices.

obligations

Table listing various bonds and their prices.

fonds mutuels

Table listing various mutual funds and their prices.

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

Donald S. McGivern, président et chef de la direction de la compagnie de la Baie d'Hudson, vient d'annoncer l'élection de M. Donald S. McGivern à son poste de vice-président et administrateur de la compagnie.

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

Donald S. McGivern, président et chef de la direction de la compagnie de la Baie d'Hudson, vient d'annoncer l'élection de M. Donald S. McGivern à son poste de vice-président et administrateur de la compagnie.

DU PONT DU CANADA LIMITÉE

Donald S. McGivern, président et chef de la direction de la compagnie de la Baie d'Hudson, vient d'annoncer l'élection de M. Donald S. McGivern à son poste de vice-président et administrateur de la compagnie.



Banque Canadienne Nationale



Jacques Douville

Le président du Conseil, président et chef de la Direction de la Banque Canadienne Nationale, M. Germain Perreault, a le plaisir d'annoncer que M. Jacques Douville, vice-président exécutif et directeur général en chef, a été élu membre du Comité exécutif de la BCN.

GTE SYLVANIA NOMINATION



André Delage

Monsieur W. Nattel, Vice-Président et directeur général de la Division Iberville de GTE Sylvania Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur André Delage au poste de Directeur général des ventes. Monsieur Delage est gradué des Hautes Études Commerciales à Montréal. Il apporte avec lui une vaste expérience dans le domaine de la vente des produits électriques qu'il a acquise chez GTE Sylvania Canada. Monsieur Delage sera responsable des ventes, de la promotion et de la distribution des produits Iberville à travers le Canada. Son bureau sera à St-Jean, Québec.

Grâce surtout à sa filiale d'investissements

Hausse de \$13 millions des profits du CP

Le bénéfice net de Canadien Pacifique Ltée pour le premier trimestre de 1978 atteint \$64.7 millions soit une augmentation de \$13.6 millions par rapport à la même période de l'an dernier. Le revenu par action ordinaire passe ainsi de 70 cents au premier trimestre de 1977, à 89 cents cette année.

Les résultats, annoncés hier au cours de l'Assemblée annuelle des actionnaires à Montréal, viennent principalement d'Investissements CP, \$44 millions, et de CP Rail, \$16 millions. Comme l'an dernier, CP Navigation a enregistré une perte de plus de \$5 millions.

L'altération des résultats de CP Navigation est presque entièrement attribuable à Canadien Pacific (Bermuda) Ltd dont le déficit est passé de \$1.4 million au premier trimestre de 1977 à \$5 millions en 1978. Les piètres résultats traduisent la stagnation continue du marché du vrac maritime et la hausse des coûts due à l'inflation et à l'addition de cinq navires au parc de CP (Bermuda) depuis le premier trimestre de 1977.

En dépit d'une augmentation de 14% dans le nombre de containers transportés, CP Navigation a encouru une perte légèrement plus élevée, en raison particulièrement de la montée des coûts, y compris les cours des devises.

Comme au cours des autres assemblées annuelles d'actionnaires depuis deux semaines, le président de Canadien Pacifique a vivement critiqué le dernier budget québécois, notamment les nouveaux droits successoraux qui inciteront les cadres des entreprises à prendre leur retraite hors de la province. Toutefois, l'essentiel du discours de Ian Sinclair a porté sur la situation de l'économie canadienne et le président de CP Ltée a voulu faire preuve d'optimisme: "nous ne partageons pas l'apprehension qui est relativement répandue à l'heure actuelle", a-t-il déclaré.

Il existe toutefois "un problème économique de base au Canada, a rappelé M. Sinclair: les ressources sont plus limitées que les aspirations et les besoins des gens". De plus, le président de CP a évoqué quelques autres sujets de préoccupation.

Il y a en premier lieu un certain mépris au Canada pour "les gens que l'on dit dans le commerce", mépris qui semble plus répandu au pays

qu'ailleurs dans le monde. Se disant fort surpris du degré d'ignorance de la part "d'un si grand nombre de personnes qui devraient pourtant être plus éclairées", M. Sinclair a ajouté que "les milieux d'affaires ne pourront se permettre d'ignorer cette réalité et continuer à lutter contre vents et marées pour jouer leur rôle fondamental de moteur de progrès économique".

Quant aux changements structurels "que les Canadiens devront accepter pour préserver leur avenir économique", M. Sinclair a relevé divers indices que le gouvernement est sur une bonne voie. Par exemple, il s'est félicité de voir le Canada hausser graduellement les prix intérieurs

du pétrole et du gaz naturel aux niveaux internationaux: "c'est là une façon judicieuse d'augmenter les approvisionnements et de ralentir la croissance de la demande".

Par ailleurs, la direction de CP semble s'inquiéter de voir les Premiers ministres canadiens parler de plus en plus de "stratégie industrielle globale". Ils voient là une inclination pour les plans d'envergure, pour des réformes en profondeur, "plutôt que de prendre les choses comme elles sont et de s'employer à les améliorer". Ce dont l'industrie a besoin, de rappeler M. Sinclair, ce n'est pas d'une planification par une quelconque autorité centrale mais d'un environnement qui favo-

rise l'initiative privée et récompense les efforts individuels.

M. Sinclair a rappelé l'extrait d'un rapport du Conseil économique qui prédisait, il y a 12 ans, ce qui pourrait subvenir si les travailleurs canadiens entreprenaient une campagne de parité salariale avec les États-Unis: "Si on pouvait s'imaginer la promulgation, par arrêté en conseil, à 10 heures du matin, de la parité du revenu nominal pour chaque citoyen canadien, on pourrait tout autant imaginer l'abrogation, avant 15 heures le même jour, de la parité des revenus réels sur les marchés de change".

"Le résultat a été tel que prévu", de commenter M.

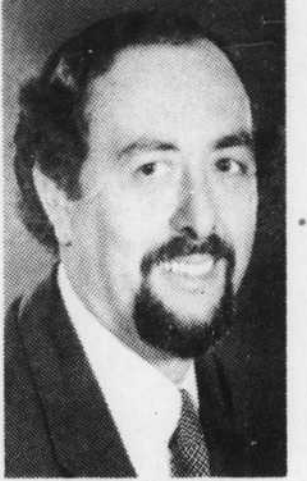
Sinclair. Si les exigences salariales dépassent les hausses de productivité "réalisables", d'ajouter le président de CP Ltée, nous serons encore une fois "relégués dans cette impasse de prix non compétitifs, de faible croissance et de nouvelles dévaluations du dollar canadien".

Enfin, les entreprises privées s'inquiètent du mouvement général d'indexation des pensions dans le secteur public. M. Sinclair se félicite de voir le gouvernement fédéral reculer, "ce qui n'est pas sans intérêt, précise-t-il, car si le coût de l'indexation est trop élevé pour un gouvernement, il dépasse clairement les ressources de l'industrie privée".

club automobile du québec



M. Marcel Laliberté



M. Dominique Colard

Le Club Automobile du Québec a le plaisir d'annoncer l'élection de M. Marcel Laliberté au poste de président du Conseil d'administration.

M. Laliberté, ingénieur, est directeur du Service de la circulation routière de la Ville de Québec.

M. Dominique Colard, directeur régional à la Caisse de dépôt et placement du Québec, a été élu à la vice-présidence du Conseil.

Gaz Metro rétablit son dividende

Ses résultats s'étant sensiblement améliorés au premier trimestre, Gaz Métropolitain a décidé de rétablir un dividende de 10 cents par action, qui a été payé le 31 mars 1978.

Le revenu net pour les premiers trois mois de 1978 s'est élevé à \$9 millions en comparaison de \$5.7 millions pour la même période de l'année précédente. Après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, les bénéfices par action ordinaire étaient de \$0.89 en comparaison de \$0.55 en 1977.

L'amélioration du revenu net est attribuable à un volume de ventes plus élevé et aux augmentations provisoires de tarifs en vigueur en 1977 et le 1er janvier 1978. Le revenu

des ventes de gaz du premier trimestre s'est élevé à \$71.4 millions comparativement à \$54.6 millions pour la même période en 1977, soit une augmentation de \$16.8 millions dont près de \$9 millions sont attribuables à l'augmentation du coût du gaz.

Pour la période de 12 mois écoulée au 31 mars 1978, le revenu des ventes de gaz s'élevait à \$189.7 millions comparativement à \$156.7 millions pour la même période en 1977, soit une augmentation de \$33 millions dont \$21.8 millions sont attribuables à l'augmentation du coût du gaz.

Les ventes totales des secteurs résidentiel et commercial au cours des trois premiers mois sont passées de 12,273,000 MPC en 1977 à

13,357,0 PMC en 1978. Cette amélioration résulte principalement de la clientèle nouvelle et de la température qui fut de 11% plus froide que l'an dernier. Les ventes en service continu au secteur industriel ont été de 11,130,000 MPC, soit 228,000 MPC de plus que l'année précédente, tandis que les ventes en service interruptible ont été de 2,480,000 MPC, soit une augmentation de 796,000 MPC par rapport à l'année dernière. De plus, les ventes cette année à un client en service saisonnier furent de 782,000 MPC.

Une ordonnance de la Régie de l'Électricité et du Gaz en date du 17 février 1978, accordait à la compagnie une augmentation provisoire de ses tarifs afin de recouvrer de ses abonnés l'augmentation du

coût du gaz au montant de \$13.4 millions accordée le 1er février 1978 à TransCanada Pipelines Limited par l'Office national de l'Énergie. L'ordonnance de la Régie accordait également à la compagnie à compter du 1er janvier 1978 une augmentation provisoire de tarifs de \$4.1 millions et l'autorisait à obtenir un taux de rendement de 10.4% sur la base de tarification.

ÉLECTION À L'APCE



R.A. Shaver

Monsieur R.A. Shaver, coordonnateur de la protection de l'environnement chez Texaco Canada Limitée a récemment été élu président de l'Association pétrolière pour la conservation de l'environnement canadien (APCE), lors de l'assemblée annuelle de cette association canadienne qui regroupe les sociétés pétrolières.

Monsieur E.L. Howe de B.P. Canada Limitée a été élu vice-président et Monsieur W.D. Broughton de Pacific Petroleum Limited, secrétaire-trésorier.

Depuis l'obtention d'une charte en 1971, l'APCE est devenue le porte-parole de l'industrie pétrolière sur les questions d'environnement et elle contribue activement à une meilleure compréhension des problèmes canadiens en ce domaine.

Chromasco subit une perte d'exploitation de \$1 million

Chromasco a encaissé une perte d'exploitation de près de \$1 million en 1977 comparativement à un gain du même ordre en 1976. Grâce à une récupération d'impôts sur les pertes d'une filiale, la compagnie peut cependant déclarer un bénéfice net de \$232,000 soit 6 cents par action, contre 22 cents en 1976.

Les ventes ont atteint le chiffre record de \$78.4 millions, comparativement à près de \$63 millions l'année précédente. Les difficultés de Chromasco proviennent surtout du marché du ferro-chrome à forte teneur en carbone dont les importations aux États-Unis, en provenance d'Afrique du Sud, ont poussé Chromasco

et deux de ses concurrents à tenter une action devant la Federal Trade Commission des

Nomination Télécommunications du CN



Robert C. Franklin

M. A.J. Kuhr, président et directeur général des Télécommunications du Canadien National à Toronto, a annoncé la nomination de M. Robert C. Franklin au poste de vice-président, finances et administration. La nomination de M. Franklin coïncide avec la refonte des Télécommunications en trois filiales distinctes sous la direction d'un petit groupe administratif. M. Franklin est aussi l'administrateur principal et relève immédiatement du président.

Baisse des gains du Crédit Foncier

Le bénéfice net d'exploitation consolidé du Crédit foncier au premier trimestre s'élève à \$1.9 million (\$2.21 par action) par rapport à \$2.17 millions (\$2.51 par action) pour le premier trimestre de 1977.

Des gains nets extraordinaires s'élevaient cette année à \$534,000 contre \$125,000 en 1977 portent le bénéfice net consolidé à \$2.447 millions (\$2.83 par action) contre \$2.3 millions (\$2.65 par action) pour la même période l'an dernier. Le total du bilan consolidé au 31 mars 1978 atteint \$1.164 millions contre \$1,022 millions au 31 mars 1977.

Au 31 mars 1978, la part des actionnaires aux livres s'élève à \$89.9 millions, soit \$103.78 par action, contre \$83.4 millions ou \$96.33 par action au 31 mars 1977.



CONSOLIDATED BATHURST
LIMITED / LIMITÉE
Déclaration de dividendes
Actions ordinaires
Catégorie A - numéro 101
Catégorie B - numéro 10

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que les dividendes suivants, applicables aux actions ordinaires de la compagnie, ont été déclarés le 28 avril 1978, et sont payables le 19 juin 1978 aux actionnaires inscrits le 19 mai 1978.

(1) Un dividende de cinquante cents (50¢) par action applicable aux actions ordinaires de catégorie A en cours (étant le dividende numéro 101); et

(2) Un dividende de cinquante cents (50¢) par action sur les actions ordinaires de catégorie B en cours (étant le dividende numéro 10) payable sur le surplus en main de 1971.

Par ordre du conseil,
E.S. Kirkland
Secrétaire
Montréal, Québec
le 1er mai 1978

DOMTAR INC.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende trimestriel de 25 cents par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1978, sur les actions privilégiées rachetables et cumulatives de la Compagnie, payable le 3 juillet 1978, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1er juin 1978.

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ qu'un dividende trimestriel de 20 cents par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1978, sur les actions ordinaires de la Compagnie, payable le 1er août 1978, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 3 juillet 1978.

PAR ORDRE DU CONSEIL
S.A. KERR, C.A., F.C.I.S.
Vice-président et secrétaire
Montréal (Québec)
le 27 avril 1978.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

9 1/2%

*Taux sujet à confirmation

DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS

Minimum \$500.00
Intérêts payés annuellement

APPELEZ-NOUS

1221

Québec: 850 Place d'Youville 692
Montréal: 225 ouest St-Jacques 288
Trois-Rivières: 225 des Forges 376
Ottawa: 260 St-Patrick 238

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

FRANCHISES

Le FIACRE

entreprise de restauration
opérant déjà à:
Québec (Ste-Foy et Beauport)
et dans les Auberges des Gouverneurs de
Trois-Rivières - Chicoutimi
Rimouski - Sept-Îles

envisage de s'établir à Montréal
et d'accorder des franchises à cet effet.

- Coût raisonnable
- Avantage exclusif du nom et de sa réputation largement établie
- Impact d'une publicité provinciale

Si vous possédez, ou pouvez faire l'acquisition d'un emplacement ou d'un local de choix, si vous disposez de \$50,000. à \$100,000. et qu'un tel projet vous intéresse, faites parvenir vos propositions par écrit à:

Victor Germain
Le Fiacre inc., 440 Père Marquette
Québec, G1S 4M2

Toutes ces valeurs ayant été vendues, cette annonce paraît uniquement à titre de mémoire.

Nouvelle émission / avril 1978

U.S. \$125,000,000

Province de Saskatchewan

Obligations de 9 1/4%, échéance 2008

Principal et intérêt, conjointement avec prime de rachat, s'il y a lieu, payables à New York, New York en monnaie légale des États-Unis d'Amérique.

Salomon Brothers

Dominion Securities Inc.

Goldman, Sachs & Co.

A. E. Ames & Co.
Incorporated

The First Boston Corporation

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith
Incorporated

Wood Gundy Incorporated

Bache Halsey Stuart Shields
Incorporated

Blyth Eastman Dillon & Co.
Incorporated

Dillon, Read & Co. Inc.

Drexel Burnham Lambert
Incorporated

E. F. Hutton & Company Inc.

Kidder, Peabody & Co.

Lazard Frères & Co.

Loeb Rhoades, Hornblower & Co.

McLeod, Young, Weir, Incorporated

Paine, Webber, Jackson & Curtis
Incorporated

Smith Barney, Harris Upham & Co.
Incorporated

Warburg Paribas Becker
Incorporated

Wertheim & Co., Inc.

White, Weld & Co.
Incorporated

Dean Witter Reynolds Inc.

Bell, Gouinlock & Company
Incorporated

Burns Fry and Timmins Inc.

Greenshields & Co Inc

Midland Doherty Inc.

Nesbitt Thomson Securities, Inc.

Richardson Securities, Inc.

Equitable Canada

Pitfield, Mackay & Co., Inc.

Cochran Murray & Wisener Inc.

S.I.A.F.

IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES

Arrivage d'un conteneur de meubles antiques français

Fauteuil Louis XV - Salon Louis XVI
Meubles gothiques renaissance Henry II
Cuivres rouges - Tables de ferme - Bibelots

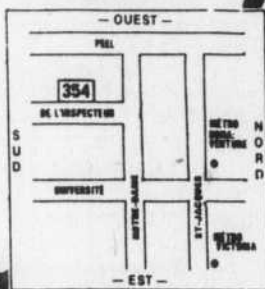
EN VENTE À NOTRE ENTREPÔT

DU 9 AU 20 MAI

354 RUE DE L'INSPECTEUR
suite 1109A

866-0572

Lun., mar., mer., sam.
de 10h à 18h
Jeu., ven. de 10h à 21h



MUSCLES À LOUER

Chariots élévateurs Caterpillar par Hewitt.

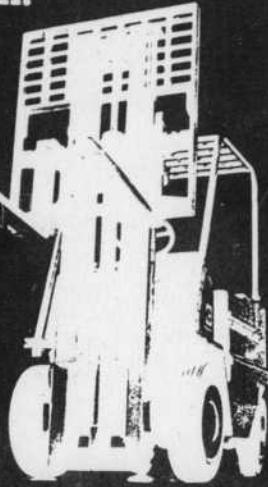
Hewitt loue des chariots élévateurs. A la journée, à la semaine, au mois. Des capacités allant de 2 000 lb (1 000 kg) à 60 000 lb (27 000 kg). Des chariots d'entrepôt, d'usine, des chariots tous-terrains, fonctionnant au propane liquide, à l'essence, au diesel ou à l'électricité. Mais ce n'est pas tout. Nous vous assurons des muscles toujours en grande forme grâce à notre service d'entretien et de réparation qui est relié au système de repérage de pièces le plus sûr de l'industrie. Hewitt peut mettre ses muscles à votre disposition sur l'heure. Appelez-nous. Nos tarifs sont très concurrentiels.



Hewitt Equipement Limitée
5001 Route transcanadienne, Pointe-Claire,
Québec, H9R 1B8
(514) 697-6911, Télex: 058-21625
Québec, Sept-Îles, Val d'Or,
Chicoutimi, Hull, Baie James



Caterpillar, Cat et sont des marques-déposées de Caterpillar Tractor Co.



luxe, calme et volupté
pour vos fourrures
cet été chez Ogilvy

voûtes réfrigérées • réparations •
nettoyage Lusterized • assurance •

composer 842-7711 postes 270 — 272 pour service de confiance à domicile



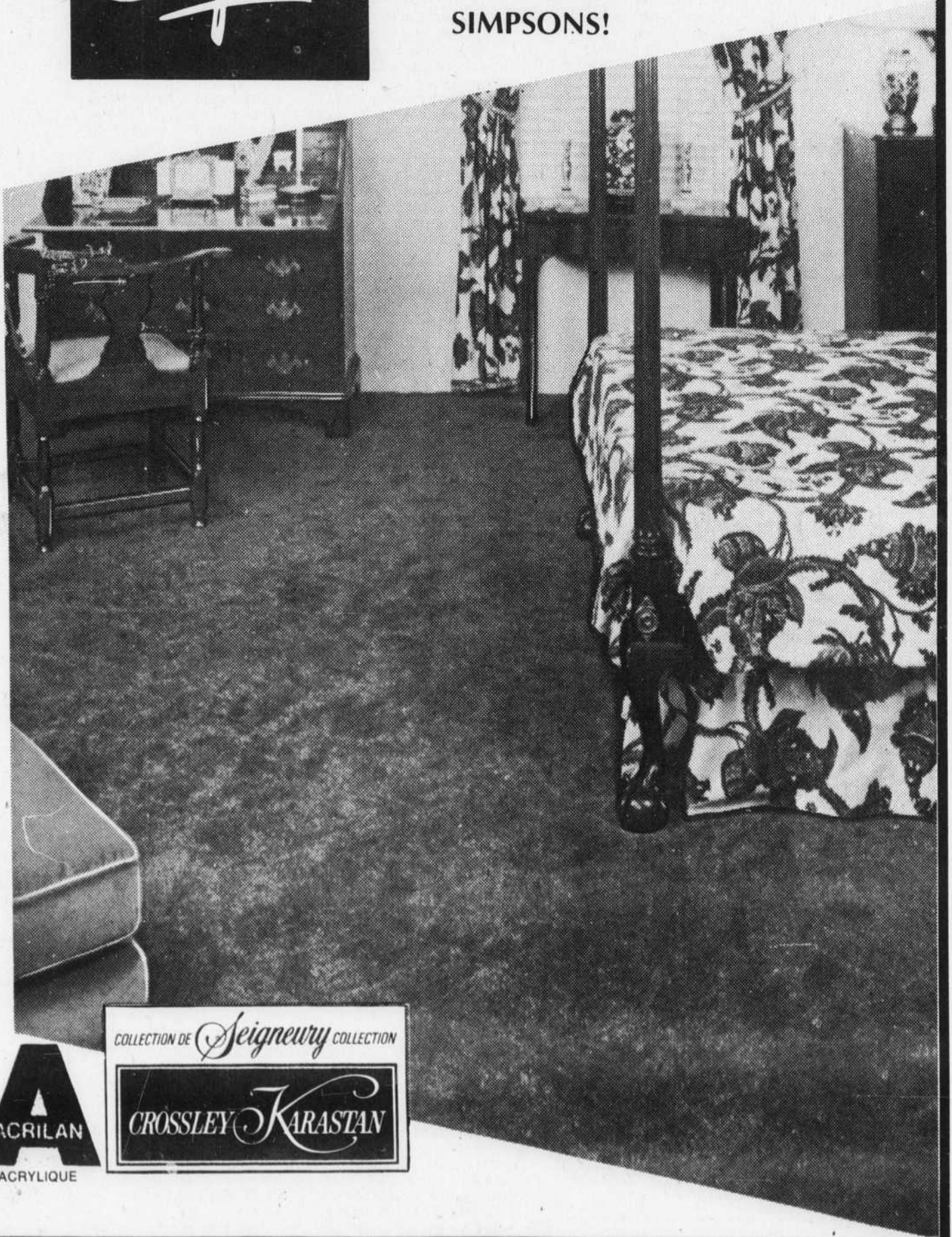
salon de la fourrure • deuxième étage • Ste-Catherine et de la Montagne

RABAIS \$3 à \$5 - COLLECTION DE MOQUETTES "SEIGNEURY" DE "CROSSLEY KARASTAN"

La collection "Seignury"... pour ceux qui recherchent excellente qualité, beauté et bas prix ! Des moquettes de "Crossley Karastan" en luxueuse peluche "Acrilan" acrylique tissée sur métier exclusif "Kara-loc" votre assurance d'une plus longue durée. Magnifiques coloris, attrayants motifs, rabais intéressants... dès maintenant chez Simpsons. Largeur 12 pi.



SIMPSONS
PENSE À VOUS!
PENSEZ À
SIMPSONS!



RABAIS \$3 "CAMILLE" ASPECT VELOURS

Douce et luxueuse moquette aspect velours froissé pour toute les pièces de votre maison, y compris les endroits à grande circulation. 23 coloris.

Prix ord. Simpsons 23.95 ver. ca. **20⁹⁵** ver. ca.

RABAIS \$5 "PERFECT LUXURY" ASPECT VELOURS FROISSÉ

Une moquette "Crossley Karastan" des plus luxueuses au fini velours froissé légèrement nuancé. Idéal pour n'importe quelle pièce de votre maison... même les endroits à circulation intense. 15 coloris.

Prix ord. Simpsons 37.95 ver. ca. **32⁹⁵** ver. ca.

RABAIS 3.45 "CLASSIC MOOD" DAMASSÉ

Magnifique peluche au motif damassé un seul ton pour les endroits à circulation intense. 13 coloris.

Prix ord. Simpsons 27.95 ver. ca. **24⁵⁰** ver. ca.

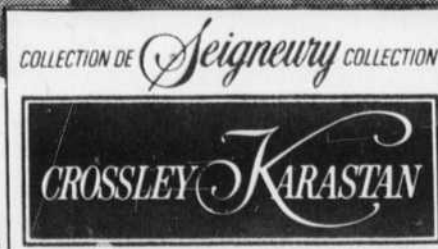
RABAIS \$3 TWEED BOUCLÉ "WOODMERE"

Tweed en peluche bouclée et texturée pour rehausser les décors contemporains... que ce soit pour endroits à circulation légère ou intense. 9 coloris.

Prix ord. Simpsons 24.95 ver. ca. **21⁹⁵** ver. ca.

Service à domicile Simpsons. Si vous ne pouvez venir faire votre choix en personne, composez: en ville - 842-3241, poste 293 ou 294; Fairview - 697-4870, poste 214 ou 209; Les Galeries d'Anjou - 353-3300, poste 294 ou 285; Le Carrefour Laval - 697-1540, poste 277. Un expert se rendra chez vous avec échantillons et vous donnera une estimation sans obligation de votre part.

Rayon 376, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



AUJOURD'HUI, VENDREDI, SAMEDI
3 DERNIERS JOURS

GRANDE VENTE MAI SIMPSONS



Consultez votre circulaire bilingue Simpsons de 56 pages pour une foule d'aubaines pour vous, votre famille, votre foyer. Si vous n'en avez pas venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant. Composez 842-7221 jour et nuit.

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h à 5h 30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

FAIRVIEW
6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LES GALERIES D'ANJOU
7905, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

9

VENEZ EN PERSONNE,
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR
POUR COMMANDER DU
MAGASIN OU CATALOGUE

Affaire Moro: la DC paraît fléchir mais le gouvernement demeure ferme

ROME (AFP) — Le gouvernement italien a réaffirmé sa position vis-à-vis des Brigades rouges dans un communiqué publié hier soir et n'envisage aucune dérogation aux lois de l'Etat dans l'affaire de l'enlèvement de M. Aldo Moro.

La prise de position du gouvernement fait suite à la déclaration de la Démocratie chrétienne qui, quelques heures plus tôt, envisageait l'hypothèse, "en cas de restitution d'Aldo Moro, d'une forme de générosité et de clémence compatibles avec les idéaux et les normes de la constitution".

Le communiqué gouvernemental précise que l'invitation faite par la Démocratie chrétienne au gouvernement "d'approfondir la teneur des solutions humanitaires envisagées par le Parti socialiste" sera examinée dans une réunion du comité interministériel pour la sécurité, qui se tiendra dans les jours prochains.

Selon la proposition du leader socialiste, M. Bettino Craxi, le gouvernement pourrait mener une action "autonome", telle la libération de certains autres détenus et l'amélioration des conditions de vie dans les prisons, qui pourrait faciliter la libération de M. Moro.

M. Craxi invite cependant le

gouvernement à ne pas céder aux exigences des Brigades rouges, qui réclament la libération de 13 membres de leur groupe, et à ne pas engager de négociations directes avec les terroristes.

Dans sa déclaration, le parti de la Démocratie chrétienne indique que "si M. Moro est libéré et s'il y a un changement dans l'utilisation de la violence, la République trouvera certainement une forme de gé-

nérosité et de clémence en accord avec l'idéal et les règles de la constitution". Il précise que les mesures de clémence à l'égard des prisonniers et les réformes éventuelles des règles pénitentiaires ne pourraient que suivre la libération de M. Moro, et non la précéder.

Cette déclaration survient après la lecture, devant le tribunal de Turin, par un des membres des Brigades, d'un

communiqué qui déclare notamment que les prisons italiennes, qui sont des "camps de concentration", renferment environ 2,000 prolétaires qui sont soumis à de mauvais traitements visant à "détruire leur personnalité et leur identité politique". Le communiqué en appelle par ailleurs à la liberté pour l'ensemble du prolétariat, et à "la destruction des prisons".

Entre-temps, l'enlèvement

spectaculaire d'Aldo Moro, que l'on disait l'homme le mieux protégé du pays, a provoqué une psychose du rapt en Italie, où les mesures de sécurité se multiplient.

On l'a vu d'une façon évidente hier à Rome lors de l'assemblée générale annuelle du patronat à laquelle avaient été invitées un millier de personnalités politiques, ministres notamment, et du monde économique.

Tokyo réduira son excédent commercial, promet Fukuda

WASHINGTON (Reuter) — Le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, a été reçu hier par le président Carter, au terme d'une visite de deux jours à Washington.

Les deux hommes ont approuvé une série de mesures visant à réduire l'énorme excédent commercial japonais aux États-Unis, indique-t-on de source autorisée. Les Japonais s'engagent notamment à constituer des réserves de pétrole, acheter aux États-Unis davantage de métaux non ferreux et des avions de ligne, et à payer à l'avance les frais

d'enrichissement de l'uranium.

MM. Carter et Fukuda sont également convenus de renforcer les procédures de consultation entre les autorités monétaires américaines et japonaises. Les États-Unis ne se sont toutefois pas engagés à intervenir sur le marché des changes pour soutenir le dollar par rapport au yen, précise-t-on de même source.

Le premier ministre japonais a également promis de faire son possible pour que le Japon atteigne cette année un taux de croissance de 7 pour cent, qui serait à même de stimuler la consommation et contribuerait à réduire l'excédent de la balance du commerce du Japon avec les États-Unis, proche maintenant d'un milliard de dollars.

Le président Carter a d'autre part accepté de se rendre au Japon, mais pas avant l'année prochaine.

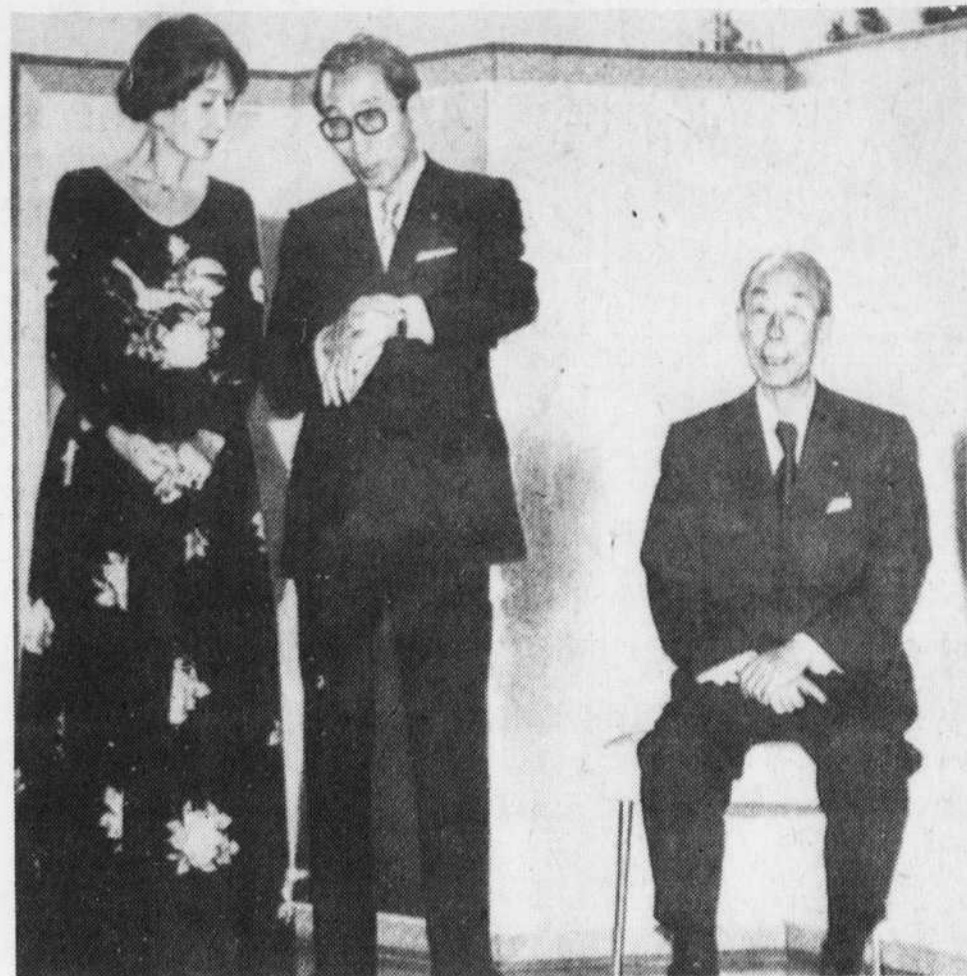
Les discussions qui ont eu lieu lors de ce sommet "très important" sont "d'une grande portée pour le reste du monde", a déclaré le premier ministre japonais au cours d'une conférence de presse peu avant son départ pour New York.

L'excédent de 14,2 milliards de dollars de la balance des comptes courants du Japon pour l'année budgétaire 1978

(qui commence le 1er avril dans ce pays) sera considérablement réduit, a dit M. Fukuda.

"En quantité, nos exportations ont beaucoup diminué, a-t-il poursuivi. Mais par rapport au dollar, nos exportations aux États-Unis ne diminueront pas aussi rapidement en raison de l'inflation qui continue dans ce pays".

M. Fukuda a d'autre part déclaré que le sommet économique de Bonn en juillet prochain tenterait d'empêcher le monde de tomber dans le piège du protectionnisme. Il est toutefois nécessaire de parvenir auparavant à certains accords aux négociations du Gatt (Accord général sur les tarifs et le commerce) à Genève, a-t-il ajouté.



Le premier ministre du Japon, M. Takeo Fukuda (à droite), est en visite officielle aux États-Unis pour discuter de relations économiques américano-japonaises. On le voit ci-dessus attendant des invités moins ponctuels que lui à une réception donnée mardi soir à Washington par l'ambassadeur du Japon, M. Fumihiko Togo (à gauche) et son épouse. (Téléphoto AP)

Êtes-vous vraiment décidé à arrêter de fumer?



Comme beaucoup de fumeurs, vous avez probablement de la difficulté à trancher la question. Et ça se comprend.

Car c'est tout un dilemme: d'une part, la résolution mille fois prise d'arrêter de fumer; d'autre part, le plaisir réel que vous en tirez.

Vous avez peut-être choisi un compromis: les cigarettes au

filtrage puissant. Mais ce n'est pas une solution non plus: vous fumez quand même et vous n'en "tirez" pas grand chose.

Et vous revoilà aux prises avec le même dilemme. Heureusement il y a Vantage.

La Vantage vous offre toute la riche saveur des tabacs de Virginie. Et entre nous, c'est pour ça qu'on fume: la saveur. Mais ce qui rend la Vantage encore plus intéressante, c'est son filtre. Il laisse passer tout le goût que vous attendez d'une cigarette et ne filtre efficacement que ce qui doit être filtré.

La Vantage se fume bien: même si son filtre est très efficace, vous n'avez pas à faire d'effort à chaque bouffée. Vous n'avez qu'à savourer.

Une saveur riche, un filtre sans pareil, et le plaisir de fumer qui reste intact: que demander de plus à une cigarette. Surtout quand on est dans un dilemme.

Vantage c'est peut-être la solution. Essayez-en un paquet. Vous verrez bien.

InterVilles VANCOUVER \$209.

Nos vols... partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines.

Reservez au moins 45 jours à l'avance. Places selon disponibilité. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connaît nos conditions.

Voyagez Sunflight

Assure de Québec opérés par Suncoast. Lire avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépot non remboursable de \$25 requis. Taxe de transport au Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec.

5-6 MAI 1978

LE PUBLIC PEUT-IL INFLUENCER LES MASS-MEDIA?

colloque annuel sur les mass-media et l'opinion publique

Centre St-Pierre
1012, RUE HAVET, MONTRÉAL, Q.C. H3L 2V7
TEL. 514 524-3587

avec la collaboration de l'Office des Communications Sociales

ENFIN AU QUÉBEC les nouvelles techniques contre la CALVITIE

avant de perdre tous vos cheveux... réagissez!!!

Cheveux gras, picotements, pellicules, sont des signes précurseurs de la calvitie... Réagissez pendant qu'il est encore temps! Notre devoir primordial est de sauver les cheveux qui restent. Pour cela les cabinets NORGIL disposent de techniques les plus modernes de traitements capillaires et d'une gamme de produits adaptés. Dans nos cabinets la calvitie est réellement prise au sérieux.

SI VOS CHEVEUX SONT DÉJÀ TOMBÉS... RÉAGISSEZ DOUBLEMENT!!! il n'est pas trop tard il existe aujourd'hui

9 nouvelles techniques contre la calvitie

- LA PROTHÈSE ADHÉSIVE classique et peu coûteuse.
- LA PROTHÈSE MOBILE pour femmes, hommes, enfants.
- LA PROTHÈSE FIXE permet le sport et la douche.
- LA PROTHÈSE ÉVOLUTIVE réadaptation progressive à une coiffure normale.
- LE VOLUMATEUR CAPILLAIRE FIXE épaissit les chevelures clairsemées.
- LA PROTHÈSE CHIRURGICALE SANS FIL fixation définitive
- GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS (les greffons, lambeaux, lisières)
- DÉTONSURATION (l'élimination de la tonsure)
- LIFTGOLF (pour les temps dégarnies). Informations et préparation du cuir chevelu

NORGIL
Premier groupe international contre la calvitie

FRANCE:
PARIS 12 rue de Valenciennes Tel. (01) 42 30 75 00
AGEN 4 rue de la République Tel. (05) 47 21 21
ANGERS 10 rue de la République Tel. (05) 41 21 21
BREST 4 rue de la République Tel. (02) 39 21 21
BRUNOY 101 rue de la République Tel. (03) 41 21 21
NANTES 10 rue de la République Tel. (02) 52 21 21
NORONNE 10 rue de la République Tel. (02) 52 21 21
RENNES 10 rue de la République Tel. (02) 39 21 21
ROUEN 10 rue de la République Tel. (02) 39 21 21
SAINT-DENIS 10 rue de la République Tel. (02) 39 21 21
STRASBOURG 10 rue de la République Tel. (03) 83 21 21
TOULOUSE 10 rue de la République Tel. (05) 61 21 21

CANADA
MONTRÉAL: 279 ouest, Sherbrooke - suite 407, Tél. (514) 843-4461

NOM _____ TEL _____
ADRESSE _____

Brochure et consultation gratuites sans obligation.

ELYSÉE 1 35 MILTON / 842-6053

LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman

ELYSÉE 2 35 MILTON / 842-6053

Luis Bunuel
Cet Obscur Objet du Désir

"UNE OEUVRE D'ART. IL FAUT COURIR VOIR CE FILM."
— Manon Péclet, Dimanche-Matin

Giancarlo Giannini Mariangela Melato

Un film de **Lina Wertmüller**
sur les flots bleus de l'été

le DAURHIM 2
BEAUDIN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

Sem.: 7.20 - 9.30.
Sam.-Dim.: 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

STREISAND / KRISTOFFERSON / GUSSE
UNE ÉTOILE EST NÉE

GENE HACKMAN
AL PACINO
L'ÉPOUVANTAIL

ÉTOILE 925 LÉPOUVANTAIL 730

Cinéma 7art
3180 rue BELANGER

DES DEMAIN
POUR ACCOMMODER LES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA PLACE VICTORIA "3 FEMMES" DÉBUTE À 5h30 P.M. SUR SEMAINE.

"UN TRIOMPHE DE ROBERT ALTMAN! IL SE PLACE AU CÔTÉ DES PLUS ÉCLATANTES RÉUSSITES CINÉMATOGRAPHIQUES MONDIALES!"
André Leroux, Le Devoir

France-Soir L'AURORA le point

Un chef-d'œuvre incontestable. La fascination est totale. C'est la perfection
Robert Chazal

Digne d'une Palme d'Or... Le plus original, le plus intelligent des films présentés à Cannes.
Guy Teissière

Cette œuvre-là d'Altmann est d'une richesse qui laisse perplexe.
Robert Bernayoun

théâtre du rideau vert

MARDI À SAMEDI 20h., DIMANCHE 19h.

Mise en scène Janine Sutto

Juliette Huot
Edgar Fruitier
Jean-Pierre Chartrand
Richard Niquette
Annette Leclerc
Bertrand Gagnon
André Lacoste
Suzanne Bouchard
Paul Gauthier
Mario Rodrigue

Comédie de **FÉLIX LECLERC**

SONNEZ les MATINES

Décor: SERGE JACOB Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

Reservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St Denis

Un film de **Robert Altman**

3 Femmes 14 ANS

Cissy Spacek Shelley Duvall
Version française de 3 WOMEN Janice Rule

1 femme devient 2
2 femmes deviennent 3
3 femmes deviennent 1

Robert Altman

2e FILM
LE CHEF-D'OEUVRE DE MEL BROOKS

"LA DERNIÈRE FOLIE"

"3 FEMMES": Sem.: 5.30 - 9.00
"FOLIE": Sem.: 7.30 — (DERNIER JOUR: "FIRST NUDE MUSICAL")

PLACE VICTORIA 878-1451

Gagnant de **4 PRIX DE L'ACADÉMIE**
— DONT —
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

WOODY ALLEN
DIANE KEATON
TONY ROBERTS
CAROL KANE
PAUL SIMON
SHELLEY DUVALL

Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!

SUJET COURT "ANNIE HALL" (L'AFFAIRE BRONSWIK) Le Complot du Siècle

7.00 - 9.10

CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

DÈS DEMAIN! SUR LA RIVE-SUD À 6.05
2e film BURT REYNOLDS "GATOR" BROSSARD 3 BOUL. TASCHEREAU 465-5906 (MAIL CHAMPLAIN)

861 0563 84 ouest, rue Ste-Catherine

mise en scène Jean-Louis roux
décor et costumes mark negin
éclairages mario bourdon

andrée lachapelle
hubert loïselles
benoit girard
mireille thibault
jean-pierre bélanger

LA PARISIENNE tnm

de henry becque

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141

Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
ROMY SCHNEIDER
Le nouveau film de PIERRE GRANIER DEFERRÉ

SALLE 1
1.15 - 3.15 - 5.20
7.25 - 9.25

le groupe nouvelle aire

spectacles au centaur 2
453, rue Saint-François Xavier (métro Place d'Armes), Téléphone 288 1229
Adultes \$4.50 les 5 et 6 mai à 20h30
Étudiants \$3.50

Un homme contre la plus grande multinationale du monde!
Il signe l'Imprecateur...
Il provoque perturbation, hystérie et panique chez les dirigeants, les cadres, le personnel.
Qui est-il? Quel est son but?

UN FILM NOUVEAU.
UN FILM CHOC!
UNE PRODUCTION GRANDIOSE...
UN SUSPENSE FABULEUX!

L'Imprecateur

JEAN YANNE - MICHEL PICCOLI
J. PIERRE MARIELLE - J. CLAUDE BRIALY
MICHEL LONSDALE - ROBERT WEBBER - MARLENE JOBERT

un film de JEAN LOUIS BERTUCCELLI écrit par RENÉ VICTOR PILLES

SALLE 2
Dès DEMAIN!

Madame de Sade

de Yukio Mishima
version française:
André-Pierre de Mandiargues
mise en scène: Daniel Rousset
décor/costumes: François Barbeau
éclairages: Jean-Claude Leblanc

Louise Marleau
Françoise Faucher
Catherine Bégin
Elizabeth LeSieur
Andrée St. Laurent
Sylvie Heppel

27 avril au 27 mai

ASOUS

THÉÂTRE DE QUAT SOUS 100 EST AVENUE DES PINS GUCHET 845-7277

Après *Cousin Cousine*
le nouveau film de
JEAN-CHARLES TACCHIELLA

Le PAYS BLEU

Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY

SALLE 3 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20

Le Passé Simple

un film de MICHEL DRACH
MARIE JOSE NAT
VICTOR LANAUX

SALLE 4
12.40 - 2.20 - 4.10 - 5.55 - 7.45 - 9.30

GÉRARD DEPARDIEU
MICHEL PICCOLI
SYLVIA KRISTEL

RENÉ LA CANNÉ

st-denis 3 (pierron) 845-3272

Dans le cadre du

FESTIVAL DU CINÉMA PORTUGAIS

l'Office national du film (Société Nouvelle) présente

Les Borges
un film de Marilú Mallet

A travers l'enracinement progressif d'une famille portugaise, des questions sur la place que les Québécois réservent aux immigrants.

et au même programme

"Nos por ca todos bem"
(A part ça chez-nous, tout va bien)
un film de Fernando Lopez
Sous-titres anglais

Une discussion avec les réalisateurs suivra la projection.

le jeudi 4 mai à 21 h 30

au **Cinéma Outremont**
1248 ouest, rue Bernard

CKOI-FM présente

UN EVENEMENT UNIQUE! UN SPECTACLE SPECIAL DE

marie-claire séguin SOLO

AVEC 5 MUSICIENS INVITES

mercredi 3 mai à 20h30

A LA DEMANDE GENERALE SUPPLEMENTAIRE: Jeudi 4 mai 20h30

avec: Lois Valeis, Serge Fiori, Libert Sabirana, Pierre Hébert, Serge Brodeur

BILLETS \$ 4.50, 5.50, 6.50
EN VENTE AUX MAGASINS A & A DISCOMANIE, AU ST DENIS et 87, ST CHARLES LONGUEUIL

Produit par Alain Simard - André Menard

LE THÉÂTRE **SAINT-DENIS** 1594 St-Denis 849-4211

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

LES SOLISTES DE L'ENSEMBLE DE LA SMCQ:

Michael LAUCKE Guitare
Robert LEROUX Percussion
Louis-Philippe PELLETIER Piano

Ton DE LEEUW: MIDARE, pour marimba
François MOREL: ME DUELE ESPAÑA, pour guitare
K. STOCKHAUSEN: KONTAKTE, pour piano, percussion et bande magnétique
Anton WEBERN: VARIATIONS, Op. 27, pour piano

JEUDI 4 MAI 1978, 20 h 15
Salle POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Billets \$5.00, Étudiants \$2.50
Renseignements et réservations 739-5329

Un festival international du théâtre

par Martine Corriveau
collaboration spéciale

QUÉBEC — Bois de Coulonge, à Québec, pourrait devenir, d'ici le début des années 1980, le site d'un festival international de théâtre. C'est du moins le projet qu'entreprend de réaliser la compagnie du Théâtre de Bois de Coulonge, fondée l'an dernier par le comédien Jean-Marie Lemieux, pour présenter une saison théâtrale sous la tente, dans le parc de la propriété autrefois habitée par le représentant de la couronne britannique du Québec.

"Si Québec fait sa part, Ottawa fera la sienne". Ce commentaire rapporté de la capitale fédérale par le directeur artistique et président de la compagnie, Jean-Marie Lemieux, justifie sans doute l'optimisme avec lequel la réalisation du projet prend forme. Pendant qu'à Québec, on demande d'octroi de \$50,000 pour l'immobilisation, poursuit son petit bonhomme de chemin dans l'ordinateur gouvernemental, "l'erreur administrative qui paralysait le projet ayant été corrigée" aux dire du député de Taschereau, M. Richard Guay, — à Ottawa on s'apprête à doubler la mise en plus d'allouer à la compagnie une subvention pour sa saison de production 1978.

Devant l'intérêt soulevé auprès du grand public par l'initiative du Théâtre de Bois de Coulonge, on comprendra que pour le caucus des députés de la région de Québec (dont fait partie l'adjoint parlementaire aux Communications, M. Guay), le projet devienne prioritaire. Pour l'entreprise théâtrale, c'est le feu vert pour une autre étape du plan quinquennal élaboré.

Sur le terrain boisé prêté par bail par les Travaux publics, pour une période de trois ans, on dressera cette année une tente neuve, beige et rouge, nouvelle propriété de la compagnie. (La tente de l'an dernier qui permettait de sonder l'intérêt du public, avait été louée fort cher et aurait coûté quelque \$40,000 cette saison; on a donc décidé de passer maintenant, la commande pour le toit permanent: conçue par l'équipe de Michel Gallienne, la nouvelle tente sera cousue par une entreprise de Québec et posée sur une structure tridimensionnelle, en tubulures d'acier, facilement démontable, et munie d'un double-toit contre le bruit et les intempéries. Tout le projet entraîne une mise de fonds d'un peu plus de \$210,000, si l'on inclut les investissements déjà consentis l'an dernier.

Ce théâtre de 500 places sous la tente, rentabiliserait

plus rapidement ses coûts qu'un édifice permanent offrant de semblables possibilités, ont expliqué les concepteurs du projet en précisant qu'il aurait fallu investir un minimum de deux à trois millions, pour une bâtisse.

Côté théâtre, Bois de Coulonge ouvrira sa saison 1978 avec "Citrouille" de Jean Barbeau, à l'affiche du 20 juin au 5 août, et offrira "La Tartuffe" de Molière, du 12 août au 9 septembre, dans les décors, costumes et accessoires de la production du Centre national des Arts à Ottawa. D'autres activités, concerts, expositions et théâtre pour enfants, seront aussi proposées au public.

En 1979, une seule production de la compagnie prendra

■ **Autres informations sur les arts et les spectacles en pages 22 et 30.**

l'affiche, mais on invitera cependant les meilleures productions de la saison régulière ailleurs au Québec, à venir jouer sous la tente. Amorçant ainsi vraiment la formule festival, le T.B.C. croit pouvoir alors offrir trois ou quatre pièces au public. C'est en 1980, cependant que la compagnie entreprendra la partie internationale de son plan de développement. On invitera des met-

teurs en scène et acteurs étrangers à venir travailler avec les équipes locales, à présider ou animer séminaires ou colloques, mais également, certaines troupes présenteront des productions ayant soulevé un intérêt particulier, dans les milieux théâtraux du monde. Pour réaliser ces objectifs,

une campagne de souscription a été mise sur pied et déjà le comité a commencé à recevoir des contributions qui permettront d'atteindre l'objectif de \$75,000 que s'est fixée la compagnie pour cette saison. Me Michel Saint-Hilaire, avocat de Québec, préside la campagne.

du Théâtre Midi du MAURIER



84 ouest, Ste-Catherine
861-0563
DU MARDI au VENDREDI
À MIDI
JUSQU'AU 12 MAI
PRIX: \$1.50

Un spectacle de Michel Gelinas, avec la collaboration de CFGL-FM



Lama
18 au 23 mai
Billets en vente à la Place des Arts et "Agences"

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi, inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112



DARRYL RHOADES & THE MAHAVISHNU ORCHESTRA
(un groupe de 10 musiciens de rock-jazz)
du 5 au 9 mai

CKOI-FM présente
GAROLOU
du 10 au 14 mai

LUTHER ALLISON
les 15 et 16 mai

BILL EVANS
17-21 mai

TOM RUSH
22-23 mai

CKOI-FM présente
OCTOBRE
24-28 mai

316 Ste-Catherine Ouest
866-8228



UN M.S.A.
PAREIL COMME
TOUT LE MONDE...



REPRISE:
DU 25 AVRIL AU 6 MAI, 20H30
PROFANITE: 253-8974.

LES ENTREPRISES
GESSER INC.
ET SHAW FESTIVAL
PRESENTENT



Avec Paxton Whitehead
Tony van Bridge
et Carole Shelley
Une distribution de 11 comédiens
Mise en scène de Michael Meacham

2 au 7 MAI
Mar., mer., jeu., ven., à 20h00
Sa., à 18h00 et 22h00
Dim., à 14h30 et 20h00
\$4.00, 6.00, 8.00, 10.00



RISING SUN
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Roué Doudou Boisé

CETTE SEMAINE
MONGO SANTAMARIA
jusqu'au 7 mai

du 9 au 14 mai
MOSE ALLISON

du 16 au 21 mai
BUDDY GUY & JR. WELLS

du 23 au 28 mai
DOLLAR BRAND

du 30 mai au 4 juin
DOWNCHILD BLUES BAND

du 6 au 11 juin
JOHN HAMMOND

du 13 au 18 juin
HORACE SILVER

du 20 au 25 juin
ESTHER PHILLIPS

Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.
DATES À RETENIR: Du 22 au 23 JUILLET 1978
Premier grand Festival de Jazz à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts - 9 grands Concerts privés

FONDA · REDGRAVE // ZINNEMANN
JULIA
VERSION FRANÇAISE
DE CO HOEDEMAN
Gagnant d'un Oscar pour le meilleur film d'animation: Le château de sable)
O.N.F. CARREFOUR 12:45
2.40-4.50-7.00-9.10
BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN
7.00-9.10

J'EN VEUX!
de Serge Mercier
3 au 28 Mai

Le Patriote en haut
1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131
521-6666

Giancarlo Giannini Candice Bergen
in
Lina Wertmuller's
Night Full of Rain
From Warner Bros. 14 ANS

PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 2 866-2644
12.15, 2.20, 4.30
6.35, 8.45

COMPAGNIE DE DANSE
EDDY TOUSSAINT

18-19-20-21 MAI
20 heures 30
PLACE DES ARTS
THEATRE MAISONNEUVE

Une ROSE dans un PISTOLET, une ROUGE À LÈVRE comme PROJECTILE, un COEUR comme MENOTTES, voilà...

Tendre Poulet
un film de PHILIPPE DE BROCA
ANNIE GIRARDOT / PHILIPPE NOIRET
AUX 5 CINÉS! Le PARISIEN 2
486 STE CATHERINE O 866-3856

LAVAL 1 VERSAILLES 1
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7883
RIVOLI 1 GREENFIELD PARK 1
ST DENIS ET BELANGER 277-3125 PL GREENFIELD PARK 671-6129

PARISIEN, RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10; LAVAL: 7.00 & 9.00; VERSAILLES & GREENFIELD: 7.10 & 9.10.

LES VEILLÉES À TOUT L'MONDE
gigues, sets carrés, quadrilles, calleur

TOUS LES VENDREDIS SOIRS À COMPTER DE 21H.
Au pavillon Latourelle, 840 rue Cherrier, Montréal
VENDREDI 5 MAI:
Le groupe de Francine Desjardins de L'Islet
Entrée: \$1.

"UN FILM CHOC!... INOUBLIABLE!"

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR
Le film est extrait du Best-Seller du même nom.
avec DIANE KEATON
TUESDAY WELD WILLIAM ATHONTON
Version française de "LOOKING FOR MR. GOODBAR"

Le PARISIEN 4 Aux 2 Cinés LAVAL 3
486 STE CATHERINE O 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 1.15, 3.55, 6.35, 9.15
LAVAL, SUR SEMAINE 8.50 & 9.15

La Compagnie Jean-Duceppe 1975 INC
mise en scène de louis-georges carrier

SPECTACLE 5
traduction de marcel dubé & gilles rochette
décors de gabriel contant
costumes de françois barbeau
musique originale de léon bernier

Monique Miller et Gérard Poirier travaillent avec grand minutie et nous donnent des interprétations extrêmement efficaces".
Adrien Gruslin, Le Devoir

"Pièce humaine! Vivante! Du quotidien! C'est la vie! Très bonne production! Très bien jouée!"
Pascale Perreault, Radio-Canada

"Poirier and Miller make a vibrant and memorable stage team".
Lawrence Sabbath, Montreal Star

Deux Sur Une Balançoire
de william gibson

Du mardi au dimanche à 20h30

\$1.00 DE REDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE

DU 13 AVRIL AU 14 MAI 1978

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

Après "Jonas" et "La Dentellière" le nouveau chef-d'oeuvre du Cinéma Suisse!

Une réussite où affleurent dans chaque image la sensibilité du regard, l'émotion. — L'HUMANITÉ

Pour ce quatour dont les adagios sont d'une rare subtilité, quatre comédiens remarquables. — LE MONDE

Des années qui sont là, sur ces visages nus... Et c'est cela qui donne sa gravité, sa beauté, sa vérité à ce film merveilleux où personne ne triche. — V.S.D.

"Repérages"
n'est pas indigne d'être comparé à certains films de Bergman. — LE FIGARO

Le plus beau film de Soutter, et un film très profond sur les rapports entre hommes et femmes. — FRANCE SOIR

Une histoire d'amour fascinante qu'on vous conte avec une grande émotion. — L'AURORE

Parfois, elles sont pour lui une seule et même femme, par moments, elles sont trois femmes bien différentes...

Repérages
Un film de MICHEL SOUTTER

Jean-Louis Trintignant | Delphine Seyrig | Léa Massari | Valérie Mairesse

DÈS DEMAIN! A: 7.30 - 9.30

le DAUPHIN 1 (DERNIER JOUR: "3 FEMMES")
BEAUBIEN PRÈS D'BERVILLE 721-6060

Un spectacle inoubliable de marionnettes pour adultes

Le Songe
d'August Strindberg

Du 24 mai au 3 juin à 20.00h au CENTAURI
453 St-François-Xavier
Vieux-Montréal, station Place d'Armes
288-1229
\$5.50-\$6.50 Etudiants: \$3.50

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 21 et 22

VENTE INDUSTRIELLE

Avons besoin d'un vendeur d'expérience afin de prendre en charge un territoire à Montréal. Le candidat choisi sera agressif et responsable — une connaissance de l'industrie de la construction serait un atout important — salaire de base et commission — excellents bénéfices marginaux — plan de carrière — véhicule (Chevy-van) fourni — dépenses remboursées.

Communiquez avec Daniel Marchand au:

(514) 621-6450 (frais virés acceptés) jeudi, 4 mai, entre 6h. p.m. à 9h. p.m.

LE CONSEIL DES ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINES DE CARLETON

REQUIERT LES SERVICES D'UN(E)

COORDONNATEUR/TRICE DE PROGRAMMES DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE POUR SEPTEMBRE, 1978

Le Conseil reflète le caractère bilingue de la région d'Ottawa et comprend une inscription de plus de 9.000 étudiants impliqués dans des programmes cadre d'immersion, et d'expansion à partir de la maternelle jusqu'à la 10^{ème} année.

Les candidats admissibles à ce poste doivent posséder les qualités fondamentales suivantes:

- Connaître le français comme un français d'origine, parler les deux langues couramment et avoir la capacité de communiquer facilement par écrit en français et en anglais.
- Preuve d'une expérience diversifiée en enseignement valable du français langue seconde;
- Qualifications professionnelles supérieures dans ce domaine particulier, ex., la spécialisation à l'un ou l'autre niveau entre la maternelle et la 10^{ème} année;
- Posséder des qualités de chef et d'administrateur en matière d'éducation;
- Aptitude à s'adresser aux associations professionnelles et de parents et à organiser des journées pédagogiques;
- Connaissance des programmes et expérience en matière d'élaboration des programmes.

N'importe lequel des titres suivants ou d'une combinaison seront considérés comme autre actif:

- Une maîtrise en éducation avec une concentration pertinente;
- Un brevet de directeur à l'élémentaire;
- Un certificat de surintendant.

L'échelle salariale au 30 juin, 1978 - \$23.963 à \$28.402 en plus de \$500 pour une maîtrise. Les négociations pour l'année 1978-1979 sont actuellement en cours.

Les postulants intéressés sont invités à poser leur candidature par écrit (en français et en anglais) avant le 10 mai, 1978.

S.A. Quinn, Surintendant du personnel enseignant, 1695, chemin Merivale, Ottawa, Ontario, K2G 3R4 (1-613) 224-2222

Rodrigue Landriault, Président du Conseil
W. Crossan, Directeur de l'Éducation



INFORMATIQUE

Notre institution est une compagnie de la Couronne qui offre une variété de services financiers aux hommes d'affaires canadiens. Nous avons présentement plusieurs postes disponibles à cause de l'expansion de notre section d'informatique.

ANALYSTE DE SYSTÈMES

Expérience de 6 à 10 ans en informatique; conception et mise en place de systèmes comptables et statistiques; techniques d'analyse et de conception structurées. Diplôme universitaire ou cégep, facilité de communication dans les 2 langues.

ANALYSTE D'INFORMATIQUE

Les candidats auront de préférence une expérience dans la fonction de support technique et auront montré leur capacité de traduire certaines données commerciales en systèmes intégrés d'informatique. Il serait également utile d'avoir une certaine expérience des systèmes en-ligne.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Les candidats auront au moins 3 ans d'expérience de programmation en COBOL et des aptitudes pour le travail en équipe sur le développement de modules complexes ou pour l'entretien de systèmes de moyenne dimension.

PROGRAMMEURS

Candidats juniors avec 1 ou 2 années d'expérience en COBOL ou récents diplômés d'université ou de cégep.

Notre section informatique est relativement petite mais efficace. Le milieu de travail est intéressant. Les bénéfices marginaux sont excellents et les salaires offerts sont compétitifs.

Les candidats intéressés devraient téléphoner à 283-4252 ou faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mlle P. Béasse
Agent de recrutement
Service du Personnel
901, carré Victoria
Montréal, Québec.
H2Z 1R1

Représentant des ventes industrielles au détail

Nous avons, présentement, une ouverture dans notre division de produits jetables pour un représentant des ventes qui saura exploiter des nouveaux clients qui font usage de serviettes en papier ainsi que de nappes jetables, à savoir, les restaurants, les centres d'alimentation ainsi que les traiteurs.

L'expérience de la vente au détail serait souhaitable. La formation à ce poste vous acheminera vers de plus grandes responsabilités dans la représentation d'un territoire plus complet.

Résident à Montréal, le territoire englobe toute la Province ainsi que la Vallée d'Ottawa. Le candidat choisi se rapportera au Directeur des ventes du Québec.

Le salaire est proportionnel aux qualifications et à l'expérience. Voiture fournie et dépenses payées.

Faire parvenir, en toute confiance, votre résumé mentionnant votre formation académique, expérience ainsi que salaire désiré.

Monsieur A. Saroli,
Directeur du personnel et
Relations industrielles,
Les Papiers Perkins Ltée,
B.P. 400, Succ. Le Corbusier,
2345 Montée St-Aubin,
Chomedey, Laval,
H7S 2A2



CIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE
5990 COTE DE LIESSE RD.
MONTREAL, P.Q. H4T 1V7

VENDEUR/SE MACHINES À DICTÉE

Venez vous joindre à notre équipe de vente, ayant le plus grand succès sur le marché de Montréal. Vous vendrez le système de dictée PHILIPS - de réputation internationale.

Appelez Joanne Lanois
342-5151, local 238
pour entrevue



POSTE DE SECRÉTAIRE AUX COMMUNICATIONS

Nous sommes la plus importante association coopérative de consommateurs du Québec. Nous voulons être la plus efficace, la plus ouverte et celle qui rend le plus de services à ses membres consommateurs. Notre coopérative est en rapport direct avec ses membres et tous les médias d'information.

- Exigences:**
- Diplôme d'une école de secrétariat
 - Esprit d'organisation développé
 - Excellent(e) en dactylo et en sténo
 - Excellent(e) en français
 - Facilité de communication avec le public
 - Expérience

Salaires:

- Selon la convention collective.

Faire parvenir curriculum vitae avant mercredi le 11 mai 1978 à:

COOP DES CONSOMMATEURS DE MONTRÉAL
Attn.: M. Jean-Charles Goudé
1415 est, rue Jarry
Montréal, H2E 1A7
Tél.: 376-5435



ARPENTAGE

TECHNICIENS HOMMES D'INSTRUMENTS

5 ans et plus d'expérience

Appelez à (514) 467-0801

MAÎTRE ENSEIGNANT BILINGUE

(TEMPS PLEIN)

On est à la recherche d'un professeur qui se chargera de l'enseignement aux étudiants en première année d'un programme bilingue de sciences infirmières à partir de septembre 1978.

L'heureux candidat doit:

- être détenteur d'un B.Sc.N.
- être admissible à l'autorisation infirmière de l'Ontario
- avoir un minimum de (2) ans d'expérience en soins infirmiers
- parler couramment les deux langues officielles

Les candidats qui ont déjà une certaine expérience en enseignement des sciences infirmières seront préférés.

Faire parvenir les demandes avec curriculum vitae au:



Directeur du personnel
Collège Cambrian des arts appliqués
et de technologie
1400, chemin Barrydowne
Sudbury, Ontario
P3A 3V8

Directeur du marketing

\$45,000

Produits de consommation courante

Se joindre à l'une des principales sociétés manufacturières du Canada et diriger d'une façon autonome la division du marketing et des ventes du Québec, telles sont les fonctions inhérentes à ce poste important.

Plus précisément, le titulaire dirigera l'équipe des ventes et amorcera des programmes visant à augmenter la pénétration du marché au Québec. Il devra également concevoir et mettre sur pied des stratégies de promotion et de marketing qui influenceront directement la rentabilité de l'entreprise.

Le cadre supérieur recherché, spécialiste en ventes et en marketing, est également un généraliste dans sa conception de la gestion. Il peut diriger efficacement une importante force de ventes au chiffre d'affaires annuel de plus de \$100 millions. Bilingue, il devra, notamment, être en mesure de s'impliquer dans la gestion de l'entreprise et donner son avis sur des projets débordant le cadre de son service. Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes. Veuillez communiquer avec Anthony Mizgala, à Montréal, vous référant au dossier 1080.

Rourke,
Bourbonnais
& Associés

Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines



DIRECTEUR GÉNÉRAL

La création de la Corporation de Transport en Commun de Sherbrooke ouvre un poste de directeur général.

LES RESPONSABILITÉS: planifier, diriger et contrôler les activités de la Corporation afin d'atteindre les objectifs à court et à moyen terme touchant le transport en commun.

LA PERSONNE: d'une expertise certaine en administration, la personne recherchée est familière avec les implications financières qu'auront ses décisions en ce qui concerne l'administration et le transport en commun. Elle saura communiquer facilement tant avec le public qu'avec les organismes avec lesquels elle aura à transiger. Elle a déjà fait ses preuves en administration et en conception de systèmes administratifs.

LA FORMATION: solide expérience en administration, ou diplôme de premier ou second cycle dans ce domaine. Une combinaison des deux serait l'idéal. Une expérience du transport privé ou public est requise.

LA RÉMUNÉRATION: en fonction des qualifications de la personne choisie. Une gamme complète d'avantages sociaux est offerte.

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Paul Mignault, Référence 8-008

Mercure, Béliveau & Associés

Gestion des ressources humaines

1420 Tour de la Bourse, Place Victoria
Montréal H4Z 1G1 Tél: 879-1333



RECHERCHE

RESPONSABLE, SERVICES LINGUISTIQUES

Notre client, une entreprise œuvrant dans plusieurs secteurs vitaux à l'économie et au développement du Québec, recherche un responsable de ses services linguistiques.

Cet individu aura, en collaboration avec la haute direction, les tâches d'élaborer, de mettre en marche, de contrôler et d'orienter les politiques linguistiques de l'entreprise. Entre autre, les aspects suivants devront être considérés:

- La participation à la formulation du plan directeur de francisation de l'entreprise.
- La planification, la direction et le contrôle de la qualité des travaux de traduction.
- L'établissement, la mise à jour, la distribution, ainsi que l'usage approprié d'une banque de terminologie orientée, aussi bien à l'administration qu'aux opérations.
- Les communications et la représentation de l'entreprise auprès des différents organismes publics et privés en matière linguistique.
- La planification, la coordination, ainsi que les analyses coûts/bénéfices des sessions, cours et immersions en langue seconde.
- Le support et la motivation des responsables organisationnels dans la mise en pratique des programmes définis.

Graduée universitaire du premier, ou deuxième, cycle dans une discipline appropriée, la personne choisie aura vécu au préalable, des expériences de traduction, de gérance de projet et de direction, nécessaire à la réalisation des objectifs du poste. Consciente et sensible aux difficultés souvent présentes dans un effort de tel nature, elle sera en mesure de faire face d'une façon professionnelle aux défis d'un tel poste.

Un traitement approprié aux responsabilités, accompagné d'un programme de bénéfices marginaux intéressant sera offert au candidat sélectionné. Le travail se situe à Montréal.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse sous indiquée. Toute communication sera accusée dans les plus brefs délais.

R. WARREN & ASSOCIÉS LTÉE

1 Place Ville Marie, suite 3235, Montréal, Qué. H3B 3M7 / Tél.: 875-2066

Contrôleur

Centre de conférence dans la Région d'Ottawa

Songez-vous à délaisser la vie urbaine pour profiter de la nature et des activités de plein air? Notre client vous offre l'occasion de vous joindre à l'équipe progressive d'un des centres de formation en résidence et de conférence les plus sophistiqués au Canada. Située dans un environnement naturel magnifique dont elle se fait la protectrice, cette organisation dynamique offre des installations récréatives et de conférence uniques.

Le Contrôleur aura l'entière responsabilité des opérations financières ainsi que des systèmes qui sont en bonne partie informatisés.

Les candidats(es) à ce poste devront être des comptables professionnels bilingues (CA, RIA, CGA) connaissant tous les aspects de la comptabilité et ayant plusieurs années d'expérience administrative, de préférence dans l'industrie hôtelière ou des sites de villégiature. La personne retenue sera de celles qui apprennent vite, qui se plaisent à relever des défis nouveaux et à transiger avec plusieurs personnes. Travailleur ardu qui ne néglige pas les détails, vous avez déjà fait la preuve de vos capacités en administration.

Ce poste est accompagné d'un salaire initial variant entre \$20,000 et \$25,000, d'un ensemble d'avantages exceptionnels ainsi que d'autres avantages uniques.

Si vous pensez posséder les compétences requises et si ce poste vous intéresse, veuillez communiquer avec nous aussitôt que possible.

Vous référant au dossier 78-12-507 F, adressez votre demande à Serge Rybnicky, 90, rue Sparks, Ottawa, Ontario K1P 5B4, (613) 236-9662

P. S. ROSS & ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 22

INFIRMIÈRES

TEMPS COMPLET DE SOIR ET TEMPS PARTIEL OCCASIONNEL

POUR CENTRE D'ACCUEIL POUR ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES

CANDIDATES: elles ont au moins 25 ans et ont une expérience pertinente

Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur général
CENTRE D'ACCUEIL CARTIER
306, boul. Cartier, Laval,
H7N 2J2

Secrétaire de Direction

Pour le Directeur général

FUNCTION: Assister le directeur dans ses fonctions, le soutenir dans ses tâches et assurer la continuité du fonctionnement du directeur.

CANDIDATE: Secrétaire d'expérience, capable de relever un défi. De personnalité agréable, elle a le sens de l'organisation.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
CENTRE D'ACCUEIL CARTIER
306, boul. Cartier, Laval,
H7N 2J2

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

REQUIERT LES SERVICES DE

PROFESSEURS

CHARGÉS DE COURS A L'ÉDUCATION DES ADULTES / SESSION ÉTÉ 1978

DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

- Mécanique / 203-102 22 mai au 14 juillet
- Electricité et magnétisme / 203-202 19 juin au 28 juillet
- Mesures et analyse / 203-111 26 juin au 1 août

DÉPARTEMENT DE CIVILISATION

- Organisation spatiale / 510-102, 202, 302, 402 22 mai au 22 juin

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- La préférence sera accordée aux gens ayant déjà enseigné cette matière au niveau collégial.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 11 mai 1978 au:

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
Service du personnel
A/S Josée Cerone
945, Chemin Chambly
Longueuil, (Québec)
J4H 3M6

Université de Montréal

Département d'anatomie Postes de professeurs

Le département d'anatomie est à la recherche de deux professeurs à plein temps.

DOMAINES

- Professeur d'anatomie macroscopique, spécialisé en recherche sur la synthèse de l'ADN et des protéines de la cellule nerveuse par les techniques de l'autoradiographie et de la microscopie électronique;
- Professeur d'expérience en histologie, spécialisé dans l'étude de la biosynthèse des hormones hypophysaires par les techniques de l'immunocytochimie, de la culture organotypique et de la microscopie électronique.

TRAITEMENT

Selon les normes de la convention collective en vigueur.

DATE D'OUVERTURE DES POSTES

1er juillet 1978

DATE DE CLÔTURE des CANDIDATURES

9 mai 1978

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Faculté de médecine
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

PROGRAMMEUR

Programmeur Sénior
Min. 3 ans d'expérience
R.P.G. 11, I.B.M. Système 3
Modèle 12

Envoyez résumé à

DOSSIER 3006
Le Devoir,
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

CHEF DE SECTION SERVICE DE COMPTABILITÉ

FONCTIONS PRINCIPALES

- Dirige et coordonne le travail effectué par le personnel de la section.
- Effectue la conciliation bancaire du compte général.
- Collabore à la préparation des états financiers et du rapport annuel de la Compagnie.

QUALIFICATIONS

Le candidat (e) devra avoir un minimum de 2 ans d'expérience pertinente et poursuivre actuellement des études pour obtenir un C.G.A. Une connaissance de l'assurance générale serait un atout appréciable.

CONDITIONS DE TRAVAIL

A déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

LES PRÉVOYANTS DU CANADA
Service du personnel
801, rue Sherbrooke Est,
Montréal, Qué. H2L 1K8
à l'attention de M. François Lewis

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

AVOCAT & PROCUREUR POUR

QUÉBEC-TÉLÉPHONE, RIMOUSKI

ATTRIBUTIONS

- Étude systématique des lois et règlements nouveaux
- Recherches et options légales
- Représentation de la compagnie devant les tribunaux et régies
- Rédaction et révision de contrats
- Le tout en droit civil, ouvrier, administratif et commercial.

EXIGENCES

- Degré universitaire en droit
- Membre du barreau
- un (1) an ou plus de pratique

RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES

- Salaire selon qualifications et expérience
- Avantages sociaux

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 mai 1978 au:

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Québec-Téléphone
6, rue St-Jean
Rimouski

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Faites carrière chez MLW INDUSTRIES

Division de MLW-Bombardier Ltée

ESTIMATEURS

Notre division d'échangeurs de chaleur conçoit et fabrique une variété de produits pour des raffineries, des services à combustion nucléaire et fossile et usines chimiques.

Afin de répondre aux exigences croissantes des marchés canadien et d'outremer pour ce genre d'équipement, des possibilités de carrières technique et administrative sont créées à notre bureau de Montréal pour des personnes désireuses d'assumer de plus grandes responsabilités.

Nous sommes à la recherche d'estimateurs de niveaux sénior ou intermédiaire afin de procurer au personnel des ventes, des évaluations justes et en temps voulu à des coûts compétitifs, pour fournir l'information technique sur les produits conçus selon des spécifications précises ainsi qu'analyser le rendement des travaux complétés et effectués par la maison.

Ces positions exigent une formation technique ou l'équivalent dans une industrie lourde ainsi qu'une connaissance de l'application des coûts de main-d'oeuvre. Le bilinguisme serait un avantage.

Veillez adresser votre demande, sous pli confidentiel, mentionnant le concours no 9111-78, à:

Les Industries MLW
a/s Service du personnel
1501, rue Dickson
Montréal, H1N 2H7

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

Vendeurs(SES)... vous qui préférez des défis de taille, vous possédez la maturité de travailler de votre propre chef, vous qui êtes habitués à des revenus de \$30,000 et plus par année, venez vous joindre à l'une des plus formidables équipes de représentants d'une compagnie internationale offrant des produits financiers aux consommateurs, industriels et entreprises!

Pour entrevues confidentielles:

Téléphoner à: M. Gottesmann, au 731-5258 entre 10 et 16 heures.

C.L.S.C. ST-PAMPHILE

EXTENSION DE CONCOURS

Coordonnateur de programmes et de services (POSTE CADRE)

Endroit: C.L.S.C. St-Pamphile.

Supérieur immédiat: Le directeur général.

Sommaire des responsabilités:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire doit:

- coordonner toutes les ressources humaines affectées à des activités professionnelles du C.L.S.C.
- collaborer au processus de gestion du personnel.
- s'assurer de l'exécution des programmes et des services (actuels et futurs) à réaliser conformément aux orientations de l'établissement.
- faire rapport régulièrement au directeur général voir mensuellement.
- exécuter toute autre tâche qui peut lui être confiée par le directeur général.

Exigences:

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle en sciences de l'administration et/ou en sciences humaines et/ou en sciences de la santé.
- Expérience de travail de coordination.
- Minimum de deux années d'expérience jugée pertinente dans les domaines de la gestion et du travail professionnel dans le secteur des Affaires Sociales.
- Expérience dans un C.L.S.C. serait préférable.
- Connaissance en gestion par objectif serait un atout. Une expérience exceptionnelle pertinente à la fonction dans la gestion pourrait suppléer en l'absence d'un diplôme universitaire.

Rémunération:

Selon sa scolarité, ses qualifications, et les politiques salariales des cadres du réseau des Affaires Sociales. Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 12-5-78 14h. a.

Directeur général
(coordonnateur des programmes et services)
C.L.S.C. St-Pamphile, C.P. 580,
Rue du Foyer, St-Pamphile,
L'Islet, P.Q.
G0R 3X0
Tél.: (418) 356-3393

UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEURS

en: Art dramatique
Linguistique
Géographie
Économie
Sociologie

La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1978. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être transmise au directeur du département concerné à l'adresse suivante:

Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

ART DRAMATIQUE

Fonctions:

Enseignement dans les deux champs d'activités suivants:

- Technique de scène
 - Régie - éclairage, son
 - Administration et gestion théâtrales
 - Responsabilité technique des productions publiques du Département
- Cours de pratique théâtrale, (interprétation, improvisation, mise en scène)

Qualifications:

Formation professionnelle
Expérience professionnelle et pédagogique exigée.
Communiquer avec le Directeur

Département d'art dramatique
Faculté des arts

LINGUISTIQUE

Fonctions:

- Cours de langue parlée et écrite.
- Cours de linguistique.
- Recherche en linguistique appliquée.

Qualifications:

Doctorat (en linguistique appliquée de préférence)
Communiquer avec le Directeur

Département des études françaises
Faculté des arts

GÉOGRAPHIE

Fonctions:

Enseignement de la géographie économique spécialement au niveau sous-gradué, recherche appliquée dans le Nouveau-Brunswick et les provinces Maritimes si possible dans le domaine du tourisme.

Qualifications:

Ph.D. ou doctorat
Communiquer avec le Directeur

Département d'histoire-géographie
Faculté des arts

ÉCONOMIE

Fonctions:

Enseignement au niveau du baccalauréat et de la maîtrise.

Qualifications:

Doctorat - la préférence sera accordée aux candidats ayant déjà une expérience au niveau universitaire.

Champ de spécialisation:

Econométrie, mathématiques économiques et théorie.

Communiquer avec le Directeur

Département d'économie
École des sciences sociales
et du comportement.

SOCIOLOGIE

Fonctions:

Enseignement au niveau 1er cycle dans les domaines de la théorie et de la méthodologie.

Qualifications:

Ph.D. ou l'équivalent.

Date de clôture pour la réception des demandes: 1er juin 1978

Durée du contrat: Un an seulement.

Communiquer avec le Directeur

Département de sociologie
École des sciences sociales
et du comportement

UNIVERSITÉ DE MONCTON
MONCTON,
NOUVEAU-BRUNSWICK,
CANADA E1A 3E9

Ville de St-Félicien, P.Q.

RECHERCHE

UN DIRECTEUR DES LOISIRS

NATURE DU POSTE:

Sous l'autorité du coordonnateur de la Ville, cette personne devra planifier, coordonner et diriger les activités du Service des Loisirs, lequel comprend d'une part les services sportifs et d'autre part les services culturels.

EXIGENCES:

Bacc. en RECRÉOLOGIE ou une très grande expérience pertinente dans le domaine des Loisirs et de la culture.

Une connaissance pertinente du milieu municipal serait un avantage d'importance.

SALAIRE:

Rémunération à négocier suivant expérience et qualifications.

Toute demande sera traitée confidentiellement. (Noter sur l'enveloppe: "CONCOURS - POSTE: DIRECTEUR DES LOISIRS")

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 12 mai 1978, à l'adresse suivante:

Mme Gisèle P.-Moreau,
Greffier,
Hôtel de Ville,
1058 Boul. Sacré-Coeur,
St-Félicien, P. Qué.
G0W 2N0



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Public Service Canada

CHEF, DIVISION DES ÉTUDES SUR LES PERSPECTIVES NATIONALES

Traitement : \$32 536 - \$36 009

No de référence : 78-75-25-1 ()

Pêches et environnement Canada
Ottawa-Hull

Fonctions

La Direction générale des terres a besoin d'un spécialiste ayant de l'expérience en ressources du sol, pour diriger la Division des études sur les perspectives nationales. Le chef de cette division a pour tâche de faire la planification et l'application d'un programme de recherche, à l'échelle nationale, sur l'usage des ressources du sol canadien. Il doit également veiller à développer le rapport demande/approvisionnement du sol dans l'avenir. Cette division s'occupe du développement et de la surveillance de projets sur l'analyse des variables environnementales, sociales et économiques relatives à l'utilisation du sol ainsi que l'identification des perspectives nationales relatives à l'orientation de l'utilisation du sol au Canada et les implications de cette orientation.

Conditions de candidature

Un baccalauréat en science dans le domaine des ressources, comme des études en foresteries, en agriculture, sur la faune, dans les sciences économiques sur les ressources ou sur le sol, la géographie ou la planification régionale. Plusieurs années d'expérience dans les domaines socio-économiques de la recherche sur l'utilisation du sol, dans la planification et la surveillance de projets. Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'aspect des ressources du sol canadien et de leur gestion ainsi qu'une expérience dans l'application des méthodes statistiques et des techniques de la création de modèles.

Écrivez à J. Blackburn, Programme des professions scientifiques, libérales et techniques, l'adresse au bas de l'annonce, ou téléphoner au (613) 996-5851 pour plus de renseignements.

ANALYSTE PRINCIPAL, ÉTUDE DE MARCHÉ

Traitement : \$24 481 - \$28 176

No de référence : 78-75-31-01 ()

Commission canadienne des transports
Ottawa (Ontario)

Le Directeur de l'économie du transport de passagers de l'aviation mène des études sur les problèmes relatifs au transport régional, national et international de passagers, lesquelles se réalisent le plus souvent sous forme de projets.

Fonctions

L'agent de recherche spécialisé dans des questions de consommation fera partie de ce groupe multidisciplinaire et sera chargé de mettre au point et d'appliquer des méthodes d'analyse économique et du marché; d'étudier la demande à l'égard des modes de transport de passagers et les caractéristiques économiques de ces derniers, les motivations sous-jacentes au comportement des voyageurs et de voir si les services de transport répondent aux besoins.

Conditions de candidature

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire dans un domaine approprié en économie, statistiques, mathématiques ou dans une discipline connexe à ce poste; une expérience de l'étude du marché acquise en travaillant pour le compte d'une société d'experts-conseil ou d'un service de recherche au sein d'une compagnie productrice de biens ou de services de consommation.

Écrivez à D.G. Wesley, Programme des professions scientifiques, libérales et techniques, l'adresse au bas de l'annonce, ou téléphoner au (613) 996-5851 pour plus de renseignements.

Exigences linguistique pour les deux postes

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leurs candidatures mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Programme des professions scientifiques, libérales et techniques, Commission de la fonction publique du Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite : le 18 mai 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 20 et 21

Conseiller juridique

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

Alcan Aluminium Limitée, société canadienne implantée dans 35 pays et l'un des premiers producteurs mondiaux d'aluminium, recherche un collaborateur pour ses services juridiques à Montréal.

Doué d'une solide formation et justifiant d'au moins trois années d'expérience en droit des compagnies et en droit commercial, le titulaire de ce poste sera appelé à collaborer à la rédaction et à la négociation de contrats importants et travaillera comme conseiller en matière de droit des compagnies en général et de législation régissant la gestion des entreprises.

Pour ce poste, qui nécessite de nombreuses interventions sur le plan international, la maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance d'autres langues serait un avantage.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, en rappelant la référence 771/JJL/MLD, à

Alcan
Service du personnel
Case postale 6090
Montréal (Québec)
H3C 3H2



L'immigration vécue par une famille portugaise

par Jean-Pierre Tadros

L'importante rétrospective de cinéma portugais qu'ont présentée la Cinémaèque québécoise et le cinéma Outremont s'achève ce soir. Ainsi aura-t-on pu se familiariser avec un cinéma qui, depuis la "révolution des oeillots", cherche à se débarrasser de l'ancien de tout un peuple qui cherche à se débarrasser de près de cinquante ans de fascisme. Ce qui n'est pas facile, car le cinéma est toujours regardé comme un instrument de divertissement et très difficilement comme un outil de transformation. Le témoignage des cinéastes portugais que nous avons inter-

viewés était venu nous le rappeler.

Cette instructive rétrospective se terminera ainsi ce soir non sans nous avoir réservé auparavant une surprise, puisqu'on a décidé de montrer après la projection de *A part ça, chez nous tout va bien* de Fernando Lopes, donc vers les 23 heures 30, le tout récent film de Marilu Mallet, *Les Borges*. Ce qui est une heureuse initiative; car, même si ce n'est pas un film portugais (il a été réalisé à Montréal, à l'Office national du film), il se révèle fort à-propos à l'intérieur de cette rétrospective puisque le film examine la situation d'une famille d'immigrants portugais à

Montréal. Et l'on sait l'importance qu'a toujours eue pour un petit pays comme le Portugal l'émigration, dans ses colonies, ses ex-colonies ou ailleurs, comme au Canada. Et à Montréal seul, nous dit-on, il y aurait 30.000 immigrants portugais. C'est donc un regard de l'intérieur que l'on va jeter sur ce phénomène.

Mais *Les Borges*, disons-le tout de suite, n'est pas un film destiné en premier lieu aux Portugais, mais aux Québécois. La nuance est importante, car ce qui se passe en fait c'est que le regard jeté sur cette famille portugaise tend surtout à révéler le sort fait ici aux immigrants. Pourquoi n'arrivent-ils pas à s'intégrer dans la société québécoise? Et lorsqu'ils y arrivent, comment cela est-il possible? C'est autour de ces deux questions fondamentales que s'articule le film.

Il faut bien dire tout de suite que le film arrive avec beaucoup de perspicacité à cerner les problèmes; sans émotivité, sans agressivité, le film regarde et nous fait voir, écoute et nous fait entendre. Et rien de particulièrement extraordinaire va transparaître de tout cela, sauf qu'à voir ces gens vivre dans leur quotidienneté on finit par accrocher à ce drame qui se joue en sourdine chez ces hommes et ces femmes en quête de racines nouvelles.

Et Marilu Mallet sait de quoi elle parle, puisqu'elle-même s'est retrouvée immigrante à Montréal au lendemain du coup d'Etat chilien qui allait renverser Allende. Elle se considère donc plus comme une réfugiée politique qu'une immigrante; elle n'en a pas moins vécu les mêmes problèmes d'intégration. La cinéaste reconnaît cependant qu'elle n'a pas eu les mêmes difficultés qu'une simple ouvrière, qui se retrouve alors plus démunie.

L'intérêt d'un film comme *Les Borges* c'est qu'il met en perspective la problématique de l'immigrant au Québec. Naturellement, on ne pourra s'empêcher de rappeler les éternels préjugés qui accueillent ici les immigrants, à commencer par celui du "voleur de jobs". Mais, au-delà de ces réactions viscérales, il est toute une réalité, plus complexe, que chacun des immigrants va tenter de régler à sa manière. Ainsi le vieux Borges, qui ne parle ni le français ni l'anglais ne rêve qu'à retourner "chez lui". Sa femme, plus pragmatique, lui rappelle énergiquement qu'il faut rester. Quant à leurs deux fils, l'un est arrivé à s'intégrer, l'autre non. Mais celui qui se sent aujourd'hui chez lui à Montréal est aussi un ex-prêtre, qui a été en Angola, et qui a épousé une Québécoise; il est donc chez lui. L'autre frère, par contre, est venu à Montréal avec sa femme et sa fille; c'était au temps de l'Expo. Il a été garçon de table; il est maintenant vendeur d'assurances et vit à fond le grand rêve américain; ses enfants sont à l'école anglaise.

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Notre client, le directeur d'un organisme professionnel, recherche une secrétaire/adjointe.

Dans une atmosphère de travail agréable, ses responsabilités seront très diversifiées et incluront: réception, courrier, correspondance, organisation et maintien de dossiers, comptabilité sommaire et la rédaction de procès-verbaux.

La personne idéale a quelques années d'expérience pertinente. Elle connaît la dactylo qu'elle utilisera à 30% et possède une excellente connaissance de la langue française, écrite et parlée.

Le salaire est compétitif et les conditions de travail intéressantes.

Pour plus de renseignements sur ce poste, veuillez téléphoner à Monsieur Claude Rousseau au 281-1135.

MALETTE, GIROUARD, LETENDRE LTÉE
Conseillers en administration
Case Postale 211
1 Complexe Desjardins
Montréal, Québec H5B 1B3

HANDY CHEMICALS LIMITÉE

offre une carrière à vie dans la vente directe de produits industriels pour une personne honnête possédant du Cran, Force de Caractère, de la Détermination et de l'Ambition pour ses territoires dans la ville de Québec. Excellente occasion d'avancement. Bénéfices marginaux, assurance groupe, etc... Le Candidat recevra un programme d'entraînement complet. Le Candidat doit posséder une voiture. Le bilinguisme est un avantage. Pour rendez-vous, veuillez contacter monsieur Denis Brault les 3, 4 et 5 mai, au numéro (418) 651-2440.

COMPTABLES AGRÉÉS

Nous requérons les services de comptables agréés pour répondre à la demande de notre clientèle grandissante. Les candidats seront bilingues et posséderont au moins deux (2) années d'expérience en vérification. Les candidats seront appelés à progresser rapidement dans le domaine de la consultation. Le salaire pourrait atteindre \$24.000.

ASSISTANTS SENIOR

Nous recherchons également des comptables de calibre assistants seniors.

Ces derniers devront être bilingues et avoir quelques années d'expérience à leur crédit. Les candidats devront être ceux qui ont comme objectif d'obtenir un titre professionnel à court ou moyen terme. Le salaire pourrait atteindre \$19.000.

Prière de s'adresser et se référer au numéro de dossier 1515 à:

Marquez & Cie.,
a/s Daniel Ferron, c.a.,
2 Place Ville-Marie,
Suite 553, Montréal,
Québec, H3B 2C9
Tél.: 871-9921

COMMISSION SCOLAIRE DE VAL D'OR OFFRE D'EMPLOI CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

(deux postes)

- 1) Français, langue maternelle
- 2) Enfance inadaptée

EXIGENCES

Détenir un diplôme universitaire du premier cycle et une qualification légale pour l'enseignement. Expérience à l'élémentaire (4 ans). Aptitude au travail d'équipe et à l'animation des groupes.

SALAIRE

Selon la convention provinciale du personnel professionnel non enseignant.

Toute demande doit être adressée avant 17:00h le 19 mai 1978.

Des renseignements supplémentaires seront disponibles sur demande.

Commission scolaire de Val d'Or
Service du personnel
973, 5ième rue
VAL D'OR
J9P 4P8
819-825-4220

Une carrière dans l'immobilier

Nous ouvrirons bientôt à 9310 Lacordaire une nouvelle succursale qui desservira les districts de Montréal-Nord, St-Léonard, Ahuntsic et Rivière-des-Prairies.

POSTE:

Agent immobilier

Secteur résidentiel et investissement

QUALIFICATIONS:

Désir de se créer une carrière.
Communiquer facilement avec le public.
Être ambitieux(se).
Posséder un diplôme de 11e année.
Être âgé(e) d'au moins 21 ans.
Posséder une automobile.

NOTRE COMPAGNIE:

La plus importante organisation de courtage immobilier au Canada.
Pour obtenir une entrevue confidentielle bien franche au sujet de votre nouvelle carrière auprès de nous.

Veuillez téléphoner à:

Yvon Dubreuil 353-9960



Trust Royal
Courtier



Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER TECHNIQUE

Fonction:

Sous la direction du Secrétaire Général, le Conseiller Technique participe à la préparation, aux négociations et aux règlements de conventions collectives.

Aide au règlement de problèmes d'application de convention collective et agit en règlement d'arbitrage de grief.

Exigences:

Diplôme universitaire en Relations de Travail et minimum de trois (3) ans d'expérience ou l'équivalent.

Traitement:

Selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Toute application devra parvenir le ou avant le 9 mai 1978 à 17:00 heures à l'adresse suivante:

Fédération des Employés Municipaux et Scolaires du Québec,
a/s Mlle Ginette Dallaire, sec.,
80, Avenue Lamontagne,
Québec, P.Q.
G1L 2B2

CARRIÈRE DANS LA VENTE

A cause de notre expansion régionale, nous aimerions vous rencontrer pour discuter des nombreux avantages dont bénéficient nos représentants des ventes.

Pitney-Bowes offre une formation professionnelle complète, en plus des bénéfices marginaux tels l'assurance-vie et médicale, un plan dentaire, un plan de retraite entièrement payé par la compagnie, un plan unique de participation aux profits et des vacances annuelles payées.

Notre plan de rémunération avantageux vous permet de gagner des revenus à la mesure de vos capacités et ambitions personnelles. Nos meilleurs représentants excèdent largement \$30.000 en revenu annuel dans un territoire protégé, et chaque année peuvent se qualifier pour un voyage payé dans un endroit exotique.

Alors, pourquoi ne pas communiquer avec notre Division de Recrutement afin d'obtenir de plus amples renseignements.



Pitney Bowes
Parce que les affaires se font à la vitesse du temps.

Claude Duplessis,
Division de Recrutement et de Formation,
332-9621

Doyen - section programmes et services français

Le collège Cambrian des arts appliqués et de technologie à Sudbury (Ontario) est à la recherche d'un Doyen pour sa nouvelle section de programmes et services français. Le collège Cambrian est un collège communautaire qui compte plus de 1600 étudiants à temps plein et une section d'éducation permanente en plein essor.

L'heureux candidat occupera un des six postes au niveau administratif et devra répondre directement au président. Il se chargera de la mise au point et de la continuité de programmes bilingues efficaces au niveau collégial et apportera sa collaboration à la section d'éducation permanente en vue d'ajouter des programmes en langue française à cette section.

L'heureux candidat devra être capable de travailler efficacement dans les milieux francophones et anglophones. Il devra, de plus, être muni d'expériences administratives dans un milieu scolaire ou industriel. La connaissance du milieu collégial et/ou l'expérience à ce niveau serait un atout.

Les candidats intéressés doivent faire une demande d'emploi en soumettant un curriculum vitae dans les deux langues officielles au:



Directeur du personnel
Collège Cambrian des arts appliqués et de technologie
1400, chemin Barrydowne
Sudbury, Ontario
P3A 3V8

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1—Se dit d'une constitution mentale prédisposant à la schizophrénie. Sans qu'une telle évolution soit inéluctable. — Saint.
- 2—D'Alexandrie d'Egypte.
- 3—Eruption. — Partie du monde.
- 4—Poison végétal. — Relatif aux infractions et aux peines qui peuvent frapper leurs auteurs.
- 5—Singé — araignée. — Adverbe de lieu. — Ruisselet.
- 6—Tellement. — Pas une.
- 7—Qui possède deux paires d'ailes.
- 8—Inflammation de l'iris. — Gallium.
- 9—Qui diminue d'intensité par intervalles.
- 10—Utilisa. — Fougère d'origine tropicale.
- 11—Se dit du début du tertiaire. — Quatre-vingt-dix-neuf. — Prométhéum.
- 12—Qui n'agit pas avec promptitude. — Ce qui est d'une merveilleuse beauté.

une traite.

- 4—Neuf. — Agile. — Dans.
- 5—Insecte coléoptère. — Porté à aimer.
- 6—Pronom indéfini. — Grand axe de l'orbite elliptique d'une planète.
- 7—Poisson d'eau douce. — Ciment utilisé pour faire des joints hermétiques aux divers récipients soumis à l'action du feu. — Titane.
- 8—Qui ressemble à une drupe. — Enveloppe l'oreiller.
- 9—Irlande. — Qualité de ce qui ne peut être différé.
- 10—Deux. — Rien.
- 11—Partage. — Dialecte indien.
- 12—Bienheureux. — Grande paresse, inertie.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 HISTOLOGIQUE
2 ELARGIR NUU
3 BESOIN REJET
4 DU VAL UTAH
5 OST ACIERE A
6 M RALENTIRAS
7 ACUL E REALE
8 DIVALISTE SC
9 AINES HIE OIS
10 I DROMON POU
11 RUE LENTILLE
12 ETRIER EVIER

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE
DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire
que l'original et coûte .04c
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION

CANADA DACTYLOGRAPH INC.
7035 av. du Parc, M11
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey Robert Mitchell
Guy Houle Paul Marcoux
Melvin Sher Arthur Mallette
Kevin Murphy John D. Miller
Gary W. Partridge

AGENTS DE BREVETS ET
DE MARQUES DE COMMERCE
925, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

Les notaires
**PELLETIER, POIRIER,
KIMMEL, FILION**
Me. Denis Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est. Mont-Royal, Suite 12, Tél.: 268-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, Tél.: 484-8941

Choisi le lanceur par excellence dans la Nationale

Une cinquième victoire pour Grimsley

par Pierre Ladouceur

Que seraient les Expos sans l'acquisition des lanceurs gauchers Ross Grimsley, Rudy May et Darold Knowles? Encore hier soir, devant 5,299 spectateurs qui ont bravé une froide température, c'est le lanceur gaucher Grimsley qui a signé un gain de 10 à 3 des Expos aux dépens des Astros de Houston.

Pour Grimsley, le joueur du mois chez les Expos en avril et le lanceur du mois dans la Ligue nationale en avril, il s'agissait d'un cinquième triomphe en autant de départs cette saison.

Il est donc le premier lanceur de la jeune histoire des Expos à amorcer une saison avec cinq gains successifs et il menace maintenant la marque d'équipe de six victoires consécutives établies par Mike

Torrez en 1974. Donc, la fiche cumulative des Grimsley (5-0), May (2-1) et Knowles (1-0) est de huit victoires et un revers. Cet apport explique que les Expos se retrouvent aujourd'hui au sommet de la division Est de la Ligue nationale devant les Phillies de Philadelphie et les Cubs de Chicago.

Hier soir, Grimsley n'a toutefois pas eu la tâche difficile puisqu'il a bien été appuyé en attaque par ses coéquipiers. De fait, les Expos lui ont servi une avance de 4-0 au cours des deux premières manches.

Le partant des Astros, James Rodney Richard (1-3), manquait de contrôle sur ses tirs et ses six buts sur balles accordés au cours des deux premières manches ont bien servi la cause des Expos.

Puis, après le circuit de Ce-

sar Cedeno en troisième manche qui réduisait l'écart à 4-2, Gary Carter a réussi le premier grand chelem de sa carrière pour porter l'avance des Expos à 8-2.

Ce premier grand chelem de l'histoire des Expos au stade Olympique a mis un terme à tout espoir de victoire des Astros!

Quant à Richard, le meneur dans la Ligue nationale pour les retraits sur des prises (44), il en était seulement à son troisième revers en 10 décisions à vie contre les Expos. De fait, il avait maintenu une moyenne de points mérités de 1.67 contre les Expos à ses cinq départs précédents.

Puis, après le départ de Richard, les Expos ont été plutôt tranquilles et ils se sont contentés de deux autres points contre les releveurs Tom Di-

xon et Gene Pantz. Les Astros, eux, devaient ajouter un dernier point contre les Expos et encore une fois, c'est Cedeno, avec un double, qui a été à l'origine de ce point.

Pour les Expos, il s'agissait donc d'une huitième victoire à leurs 11 derniers matches ou encore une 12e en 17 rencontres, eux qui ont un dossier de sept gains et trois revers au Stade Olympique cette saison.

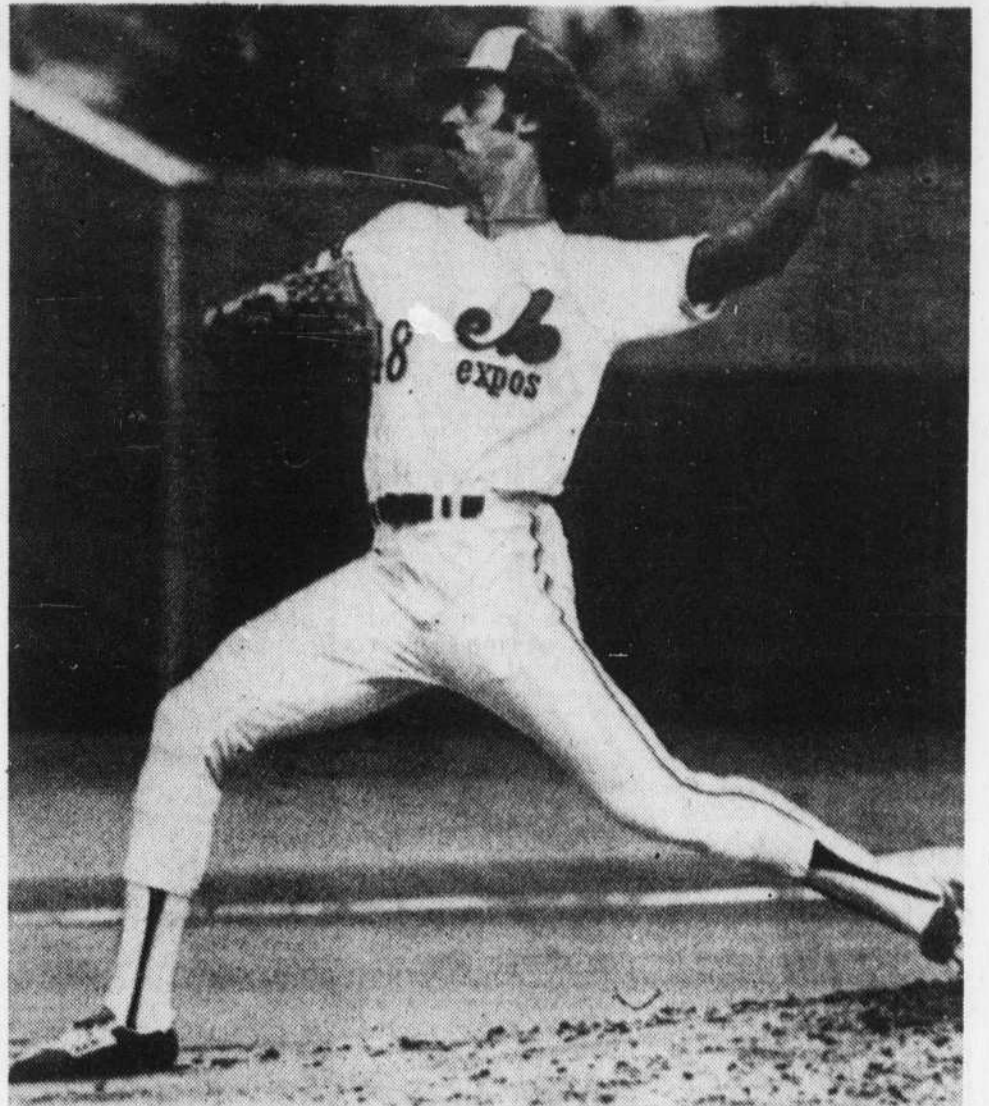
Sur le plan individuel, outre Carter qui a porté son total de points produits à 17 cette saison, il y a Dave Cash qui a frappé en lieu sûr pour un huitième match consécutif (12 en 30 pour .400). D'autre part, André Dawson, avec un triple en trois tentatives à poursuivi sa remontée, lui qui a obtenu 14 coups sûrs à ses 46 dernières tentatives (.304). Quant à Grimsley, s'il a per-

mis 11 coups sûrs aux Astros, il faut souligner qu'avec une forte avance, il a travaillé en lanceur expérimenté et il s'est contenté d'accumuler lentement mais sûrement les retraits.

Avec cette fiche de 5-0, Grimsley connaît donc le meilleur début de saison de sa carrière même s'il offre une fiche à vie de 92 gains et 68 revers dans le baseball majeur. "Je n'ai jamais connu un aussi bon début de saison depuis mon arrivée sur la scène du baseball majeur. Je lance bien et mes tirs sont efficaces, mais il faut bien admettre que mes coéquipiers contribuent à mes succès. La défense a été impeccable lors de mes sorties et l'attaque a bien fonctionné, surtout ce soir," a admis Grimsley.

Il faut croire que, frustrés pendant plusieurs années de travailler sans lanceurs gauchers, les joueurs des Expos se sont donnés la main pour appuyer ces derniers, surtout Grimsley.

Bloc-Notes... Les lanceurs des Astros de Houston courant à leur perte depuis le début de la saison en accordant des buts sur balles... hier, ils en ont concédé dix pour porter leur total de la saison à 114, eux qui en ont reçu seulement soixante-trois en retour... J.R. Richard, avec vingt-sept buts sur balles alloués, vient évidemment en tête de liste... Ellis Valentine a frappé en lieu sûr à ces cinq derniers matches (neuf en dix-neuf pour .316)... Ross Grimsley sera sur la page une de la revue américaine "The Sporting News", la semaine prochaine... Les Drapeaux de Trois-Rivières qui représenteront la Province de Québec à la coupe Memorial étaient les invités des Expos hier soir au Stade olympique... Les Expos sont en congé aujourd'hui et ils amorceront une série de trois matches à Cincinnati au cours du week-end... demain soir, Steve Rogers (2-3) sera l'adversaire de Tom Hume (2-3)... samedi après-midi, ce sera Rudy May (2-1) contre Tom Seaver (0-3)... Finalement, dimanche après-midi, lors d'un programme double, Wayne Twitchell (1-2) et Hal Dues (0-1) lanceront pour les Expos...



Le lanceur des Expos, Ross Grimsley, choisi le lanceur par excellence dans la Ligue Nationale pour le mois d'avril, a remporté hier soir une cinquième victoire consécutive. Les Expos ont écrasé les Astros 10-3. (Téléphoto CP)

La présence de Salming ajouterait à la qualité du spectacle (Savard)

par Serge Lajeunesse

(PC) — Comme la plupart des amateurs de hockey, Serge Savard trouve dommage que les Maple Leafs de Toronto ne puissent compter sur les services de leur as défenseur Borje Salming pour la série demifinale contre les Canadiens de Montréal.

Non pas que Savard tienne à rencontrer Salming, mais il croit que les Leafs offriront un meilleur spectacle si le grand Suédois était en uniforme.

"Salming est un excellent défenseur et les Leafs se ressentent de son absence à la ligne bleue, a confié Savard après l'exercice des Canadiens à l'aréna de Ville St-Laurent, hier. Ce qui est plus important, c'est que Salming représente de 15 à 20% de la puis-

sance offensive des Leafs. Quand une équipe perd un joueur de cette valeur, elle doit en ressentir les effets."

Sans Salming, un poids très lourd est ajouté aux épaules des autres défenseurs des Leafs et Ian Turnbull, lui aussi un défenseur qui aime transporter la rondelle et préparer des jeux, devra mettre les bouchées doubles d'ici la fin de la série.

"Je crois que Turnbull est un excellent joueur de défense, a poursuivi Savard. On a écrit qu'il n'avait pas connu un bon match mardi, mais je crois au contraire qu'il a bien joué. Il a un puissant tir de la ligne bleue et se défend très bien en défensive en plus d'être un des piliers des siens à l'attaque".

On avait dit avant le premier match que les Leafs al-

laient frapper l'adversaire et ils ne l'ont pas fait. Les Canadiens ont entrepris le premier match en lions et ont assumé les Leafs dès le départ.

Les Leafs venaient de mettre fin à une série très difficile et très longue contre les Islanders de New York et ont été surpris par cette poussée en première.

"Les Leafs jouent présentement leur meilleur hockey de la saison et nous sommes prêts à tout, a poursuivi Savard. Je crois que les Leafs emploient le même style de jeu, ce soir. Il ne faut pas se laisser endormir parce que nous avons remporté le premier match. Nous avons connu une première période fantastique, mais les Leafs ont eu l'avantage du jeu en troisième. Ils n'étaient pas à leur meilleur en première, mais ils ont bien fait par la suite. S'ils avaient

marqué un autre but en deuxième, par exemple, tout l'aspect du match aurait été changé."

Savard prétend que les Leafs ont réalisé tout un exploit en disposant des Islanders et qu'il faut les respecter.

"Nous n'avons pas joué notre meilleur hockey contre les Red Wings de Detroit. Nous étions très mal préparés psychologiquement. Ce n'est pas la même situation contre les Leafs. Les Islanders représentaient l'équipe à battre et les Leafs les ont éliminés même sans Salming et nous ne les prenons pas à la légère. Nous savons que nous devons travailler fort, même si le premier match a paru facile aux yeux de certains".

Les défenseurs Larry Robinson et Guy Lapointe n'ont pas pris part à l'exercice des Canadiens hier. Robinson ressentait des douleurs au cou, tandis que Lapointe a été excusé parce qu'il est fatigué.

"Ces deux joueurs sont employés en avantages et désavantages numériques et sont quelque peu fatigués, a révélé Scotty Bowman. Une journée de repos leur fera sans doute du bien".

Bowman a révélé par ailleurs qu'il n'avait pas l'intention de modifier son alignement pour le deuxième match.

"Je ne sais pas encore qui sera en uniforme, a mentionné Bowman. J'aimerais bien faire jouer tout le monde, mais c'est impossible. Dans la série contre Detroit, nous n'avons effectué des changements qu'après le deuxième match. Je verrai cela quelques heures avant la rencontre".

C'est donc dire qu'il est fort probable que Pierre Larouche, Mario Tremblay et Brian Engblom assistent au match comme simples spectateurs.

"Nous avons plusieurs bons joueurs que nous devons mettre de côté, a poursuivi Bowman. Nous avons quelques autres bons éléments à Halifax avec les Voyageurs. Je sais que nous devons perdre quelques bons joueurs au repêchage. Ce fut le cas de Paul Woods, qui est devenu un élément important chez les Red Wings. Nous devons perdre quelques joueurs aussi talentueux que lui."

Par ailleurs, Murray Wilson a pris part à l'exercice hier. Il n'avait pas sauté sur la patinoire depuis très longtemps et s'est dit en bonne forme. Wilson ne pourra cependant pas revenir au jeu cette saison.

Montréal tentera d'obtenir la Coupe du monde de soccer

par Laurent Pépin

Au cours de la prochaine réunion de la Fédération internationale de soccer, à Buenos Aires, en Argentine, le Canada posera officiellement sa candidature pour l'organisation de la Coupe du Monde de soccer en 1990, qui aurait lieu au Stade olympique de Montréal.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, M. Guy Savard, directeur de la programmation et de la commercialisation du Parc olympique, lors d'une conférence de presse à Montréal.

Cette rencontre avec les journalistes avait été au premier chef prévue pour annon-

cer l'ouverture de la saison de soccer au Parc olympique, mais M. Savard n'a pu rater l'occasion de faire part de ce projet à la presse.

Après les Jeux olympiques, la Coupe du monde de soccer est considérée comme le deuxième événement sportif en importance au monde. À la suite de Munich, en 1974, la prochaine Coupe du monde aura lieu dans un mois, à Buenos Aires, et c'est à cette occasion que le Canada fera officiellement sa demande.

Représenté entre autres par Georges Schwartz, de la Fédération canadienne de soccer, et Jean Laflure, de la Régie des installations olympiques, le Canada misera, semble-t-il,

sur le fait qu'il est acquis d'avance au soccer ("football") international.

Cet engagement pourrait, espère-t-on, faire pencher la balance du côté du Canada, les dirigeants du soccer international étant actuellement "en guerre" avec le soccer professionnel, tel qu'on le pratique par exemple dans la ligue Nord-Américaine, et tout ce qui s'y rattache.

Étant donné que les États-Unis, qui constituent le château fort du soccer professionnel en Amérique, seront probablement les rivaux du Canada dans la course à l'obtention de la Coupe du Monde de 1990, la prise de position canadienne en faveur du soccer international semble parfaitement indiquée.

Les retombées économiques d'un tel événement sont très importantes, et il est facile d'imaginer que Montréal et son Stade olympique ne seraient pas les seuls à en bénéficier puisque, la Coupe du Monde étant disputée par une quinzaine d'équipes, les matches seraient probablement disputés dans plusieurs villes canadiennes.

En attendant de voir les meilleurs joueurs de soccer au monde se disputer le championnat mondial, les amateurs de soccer de la région métropolitaine pourront assister, au cours des prochains mois, à une série de quatre rencontres de niveau international disputées au Stade olympique.

La première de ces parties opposera, le 23 mai prochain à 20 heures, le VfB Stuttgart, d'Allemagne de l'Ouest, à l'équipe olympique du Canada.

L'équipe allemande a déjà remporté deux fois le Championnat d'Allemagne et deux fois la Coupe d'Allemagne. Cette année, elle occupe le quatrième rang, sur 18 équipes, dans la course pour le Championnat professionnel de son pays.

Pour l'équipe canadienne, ce match constituera le point culminant de son premier stage d'entraînement en vue des Jeux de Moscou, stage d'entraînement qui se déroulera au centre Claude Robillard, du 17 au 24 mai.

Huit joueurs du Québec, Decaire, Gill, Lebuis, Cornallo, Lettieri, Restic, Reynolds et Santos, tenteront alors de se mériter une place au sein de l'équipe canadienne.

Rappelons que l'année dernière, l'équipe nationale du Canada avait défait Paris-Saint-Germain, 3-2, devant plus de 20,000 spectateurs au Stade olympique. L'expérience aurait été tellement valable, selon Guy Savard, que c'est pour cette raison que la Régie des installations olympiques a décidé de présenter une série de matches internationaux cette saison.

Les Whalers prennent les devants

QUÉBEC (PC) — Un but de Larry Pleau, à 50 secondes de la fin du match, a procuré hier soir aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre une victoire de 5-4 et une avance de 2-1 dans la série demi-finale de l'Association mondiale de hockey qui les oppose aux Nordiques de Québec.

Pleau a marqué sur un tir du revers qui a trouvé son chemin entre les jambières du gardien Ken Broderick. Les autres buts des Whalers ont été réussis par John McKenzie, Mike Antonovich, Mark Howe et Mike Rogers. Serge Bernier a réalisé deux buts pour Québec, les autres filets allant à Christian Bordeleau et Paul Baxter.

Les Whalers ont préconisé un style de jeu serré dès la mise en jeu initiale, l'ailier droit Daniel Bolduc tenant en échec son opposant Marc Tardif, champion marqueur du circuit en saison régulière.

La prochaine rencontre est prévue pour vendredi à Québec.

baseball

Ligue Nationale		Ligue Américaine	
Mardi		Mardi	
Houston à Montréal, remis	St. Louis 9, San Francisco 0	Baltimore 3, Boston 1	New York 4, Kansas City 2
Chicago 5, Los Angeles 4	San Diego 2, Pittsburgh 1	Chicago 5, Milwaukee 3	Oakland 2, Toronto 1
Atlanta 5, New York 4		Detroit 10, Californie 2	Cleveland 4, Seattle 1
Hier		Hier	
Montréal 10, Houston 3	Cincinnati 12, Philadelphie 3	Boston 11, Minnesota 9	Texas 2, Baltimore 1
San Diego 7, Pittsburgh 5	Los Angeles 9, Chicago 5	New York 6, Kansas City 5	Milwaukee 4, Chicago 0
New York à Atlanta (remis)	San Francisco 4, St-Louis 0	Toronto à Oakland	Detroit à Californie
		Cleveland à Seattle	
Aujourd'hui		Aujourd'hui	
San Francisco, Knepper (2-1) à St. Louis, Urrea (1-1), 13 h 30	Los Angeles, Rhoden (3-0) à Chicago, Fryman (0-2), 14 h 30	Texas, Matlack (2-3) à Baltimore, Fianagan (1-3), 19 h 30	Minnesota, Thormodsgard (1-2) à Boston, Eckersley (0-1), 19 h 30
New York, Espinosa (1-1) à Atlanta, Easterly (0-1), 19 h 35			

LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	12	8	.600	—
PHILADELPHIE	11	8	.579	½
CHICAGO	12	10	.545	1
PITTSBURGH	10	11	.476	1½
ST-LOUIS	10	13	.434	3½
NEW YORK	10	14	.417	4
Section Ouest				
LOS ANGELES	14	8	.636	—
CINCINNATI	14	9	.609	½
SAN FRANCISCO	12	11	.521	2½
HOUSTON	10	13	.435	4½
SAN DIEGO	9	13	.409	5
ATLANTA	8	14	.364	6

LIGUE AMÉRICAINE				
Section Est				
	g	p	moy.	diff.
DÉTROIT	13	5	.737	—
NEW YORK	12	9	.591	2½
BOSTON	12	10	.595	3½
MILWAUKEE	10	12	.455	5½
CLEVELAND	9	11	.450	5½
BALTIMORE	9	13	.409	6½
TORONTO	8	14	.364	7½
Section Ouest				
OAKLAND	17	5	.773	—
KANSAS CITY	14	8	.636	3
CALIFORNIE	14	8	.636	3
TEXAS	10	10	.500	6
CHICAGO	7	13	.350	9
MINNESOTA	8	16	.333	10
SEATTLE	8	19	.296	11½

"Une excellente façon de vous faire des fonds!"



Pierre Proulx, directeur du Service du Sport Télé-Métropole

Vous appartenez à un organisme à but non lucratif à la recherche de fonds? Avant de partir en campagne, assurez-vous de mettre toutes les chances de votre côté.

Les Campagnes de Fonds Jean & Charles ont aidé des écoles, des groupes sociaux, civiques et sportifs, des clubs, des ligues, etc. Les résultats? Excellents! comme le produit lui-même. C'est la raison pour laquelle Pierre Proulx n'hésite pas à donner son appui.



Pour plus de renseignements, postez ce coupon ou téléphonez à :



Chocolat Jean & Charles Inc.
3187 St-Jacques, Montréal, Canada H4C 1G7
(514) 935-9671

NOM DE L'ECOLE OU DU GROUPE _____

VOTRE NOM _____ (en lettres mouillées)

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. _____ RES _____ BUR _____

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 25

RETROCESSION ET RETRANSFERT / Avis est donné par les présentes par acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal en date du 25 avril 1978 sous le numéro 2867867 Central Factors Corporation Ltd. a été rétrocedé, à retransféré à Shellcap Foundries Inc. tous droits, titres et intérêts de Central Factors Corporation Ltd. en vertu de la cession générale de comptes à recevoir exécutée par Central Factors Corporation Ltd. enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montréal en date du 19 septembre 1972 sous le numéro 2378651

Anthyme Béland Barraute Abitibi-Est demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Armand Tardif Barraute Abitibi-Est le permis M-501858 qui lui détiend pour effectuer du camionnage en vrac dans la région de C. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec, une cession générale de créance fut enregistrée au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 17 février, 1978 sous le numéro 2850560 pour laquelle 85351 CANADA LIMITED a vendu, cédé et transféré tous ses comptes aux livres et comptes recevables présents et futurs à AETNA FACTORS CORPORATION LTD., un corps politique légalement incorporé. Prenez de plus avis, qu'en date du 3 avril, 1978 par certificat d'amendement émis en vertu de la Loi sur les Corporations Commerciales Canadiennes, le nom de 85351 CANADA LIMITED fut changé en celui de BOHLE-GALL CANADA LIMITED et en conséquence de ce changement, tous les comptes aux livres et comptes recevables de BOHLE-GALL CANADA LIMITED ont été cédés et transférés à AETNA FACTORS CORPORATION LTD.

Prenez avis que Les Autobus Hovington Inc., s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial de service touristique par autobus du 15 juin au 15 septembre 1978 selon contrat avec l'Hydro-Québec. Parcours: dans les secteurs de Manicouagan 3.5 et Rivière Outarde, visite des complexes hydro-électriques de l'Hydro-Québec avec guide, non-muni des systèmes d'amplification. Durée: 1 heure. Quiconque désire s'opposer à la requête, peut le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest Est, Québec, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis dans le journal.

Prenez avis que le Service de Limousine Murray Hill Ltd. a déposé auprès de la Commission des Transports du Québec une requête pour transporter par limousine ou par un station wagon (9 passagers) certains membres du Elm Ridge Country Club, Inc. de Montréal à l'île Bizard et retour, du 5 juin au 1er septembre 1978, le tout sans bénéfices des dispositions de l'ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

VILLE DE SAINT-HUBERT CO. TAILLON, P.Q. SOUMISSIONS La Ville de St-Hubert, Co. Taillon, recevra jusqu'à 16:00 heures, le 17 mai 1978, des soumissions sous enveloppes scellées, pour l'achat et l'installation de draperies pour le Centre Administratif. L'on pourra se procurer les devis et renseignements nécessaires moyennant une somme de dix dollars (\$10.00) non remboursable, au bureau du sousigné.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-005927-783 CAROLE MARTEL, résidente et domiciliée en les cité et district de Montréal. DEMANDERESSE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO. 500-05-009699-784 COMPAGNIE TRUST ROYAL CREAENCIERE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO. 500-12-076685-787 JOHN EDWARD JONES. Requêteur;

CANADA PROVINCE DE QUEBEC COMTE DUPLESSIS VILLE DE FERMONT Aux propriétaires inscrits le 1er mai 1978 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville, à l'égard d'un immeuble imposable situé dans les limites territoriales de la Ville de Fermont.

Société d'énergie de la Baie James APPEL D'OFFRES 1QP-663-01-001 Aménagement de La Grande Rivière Concession d'épicerie et d'économats à LG-4 et aux camps satellites

Société d'énergie de la Baie James APPEL D'OFFRES : 2TA-300-03-002 Aménagement de La Grande Rivière Fourniture des vannes d'aspirateurs LG-3

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces) NO. 500-02-010257-785 HYDRO-QUEBEC Demanderesse

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES AVIS est donné par les présentes que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, District de Montréal, rendu le 17ième jour d'avril 1978 dans le dossier de Dame MATHILDE BORDIER CHARBONNEAU, interdite, (dossier No. 14-003397-759), il sera procédé, le 7 juin 1978 à 11:00 heures de l'avant-midi au 208 boulevard Ste-Rose en la Ville de Laval, District de Montréal en les bureaux de Me André Auclair, notaire, dûment commis à cet effet soit la vente à l'encan public de l'immeuble appartenant à Dame MATHILDE BORDIER veuve de HENRI CHARBONNEAU, interdite, cet immeuble étant désigné comme suit, à savoir:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage 800 est, boul. de Maisonneuve Montréal, Québec H2L 4M8

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage 800 est, boul. de Maisonneuve Montréal, Québec H2L 4M8

la commission scolaire de jacques-cartier SERVICES DE L'EQUIPEMENT APPEL D'OFFRE DOSSIER 37-37 Cahier 3 Matériel de Bureau

DÉSIGNATION UN emplacement situé dans la Ville de Laval (Ste-Rose), faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro trois (pte. 3) aux plan et livre de renvoi officiels du Village incorporé de Ste-Rose division d'enregistrement de Laval; contenant soixante (60) pieds de largeur par cent cinquante (150) pieds de profondeur, le tout à la mesure anglaise et plus ou moins; borné comme suit: en front vers le nord par une rue de quarante (40) pieds de largeur faisant partie dudit lot numéro trois (p.3) aux dits plan et livre de renvoi officiels du Village incorporé à Ste-Rose, et étant la continuation de la rue Bonaparte; d'un côté vers l'ouest par des subdivisions du lot numéro (4) sur ledit plan; en arrière vers le sud et d'un côté vers l'est par des parties dudit lot numéro trois (p.3) appartenant à Albert Archambault ou représentants.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC APPEL D'OFFRES PROJET NO: 555-07-7911-013 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant cent trente-deux (132) logements dans la municipalité de HULL comté de HULL, selon un contrat à forfait.

Transports Canada Transport Canada GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE APPEL D'OFFRES CONTRAT NO.: G.D.G.C.C. 33 DRAGAGE D'ENTRETIEN ANCRAGE BATISCAN

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA Foudre ET LE VENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PARROISSE SAINT-PIERRE-DU-LAC AVIS PUBLIC À tous les membres de la Compagnie d'Assurance mutuelle ci-haut nommée, avis est donné, que lors d'une assemblée générale spéciale des sociétaires de cette dite Compagnie tenue à la salle municipale de Val-Brillant le 17 avril 1978 à 8 heures du soir à la salle municipale et à laquelle tous les intéressés avaient été convoqués par courrier ordinaire.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 6.10 chacun
• Minimum 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 27, 28 et 29

Notre service d'ANNONCES CLASSÉES
est assuré par l'agence Valrain C.P. 117 Brossard, Québec JAZ 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h
286-1201 LE DEVOIR

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Emménagez à LaCité
...et commencez une nouvelle vie.
Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
350 ouest, rue Prince Arthur (à l'angle de l'avenue du Parc)
Proximité du métro Place des Arts.
845-4173

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situés à proximité du centre Vertu.
Luxueux et grands appartements. 3 1/2, 4 1/2, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 JOURS par semaine. 336-8308.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER
STE-JULIE
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 tout neuf
À partir de \$185.00
1 MOIS GRATUIT
Confort moderne, site de plein air.
Informations: 649-4202 288-7194

ROSEMONT APPARTEMENTS NEUFS À LOUER
Piscine intérieure, sauna, terrasse. Stationnement gratuit. 1 1/2 appartement, insonorisé, 9 hrs. A.M. à 9 hrs. P.M.
Tél: 376-7630. 20-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
DUVERNAY VAL-DES-ARBRES
3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc...
Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

APPARTEMENTS À LOUER
BACHELORS: 1 1/2, meublé, électricité et taxes payées, de \$135 à \$175. Via rue Victoria, St-Lambert. 671-1235. 26-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
LAJEUNESSE, près métro Jean Talon, 4 1/2, 3 1/2, 2 1/2, 1 1/2, meublé ou non, chauffé. 273-8932 ou 276-7136 pour mai et juillet 5-5-78

APPARTEMENTS À LOUER
LONGUEUIL, pour juillet 4 1/2, tapis mur à mur, toutes dépenses payées, poêle et frigidaire si désiré. 651-7318. 8-5-78

ANTIQUITÉS

Lits de cuivre véritable à partir de \$129.00
Tête de lit, pied et monture inclus, styles illimités.
Tables, chaises, porte-manteaux, balustrade.
Ouvrage de cuivre sur demande
Dessins, Fabriqués et Vendus EXCLUSIVEMENT par
Constante Cox
2880 Cruesant
(Juste en haut de Maisonneuve)
844-9414 27-4-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE
Liquidation de faillite de Maison-neuve, ensemble de 3 chambres à prix spécial. 254-3212 ou 254-1141 20-5-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

CHAMBRE à coucher, 7 morceaux, moderne contemporain \$600.00 après 6 hrs. 325-6657 8-5-78

VENTE d'entrepôt. Lits luxeux \$69.00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89.00, grand sofa et fauteuils \$189.00, sofa lit \$189.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$495. Meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc Ext. 274-5519 J.N.O.

COMPLÈT 3 pièces, neuf, incluant mobilier de chambres moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$495.00 termes acceptés. 738-4761 J.N.O.

AMEUBLEMENTS À VENDRE
Ensemble salle à manger Louis XIII, 10 morceaux, parfait état, aussi tentures, matelas, tapis et autres meubles de qualité. Prix plus que raisonnable. Particulier (cause-départ). 279-9328 et 521-0658. 6-5-78

ARTICLES À VENDRE
DACTYLO IBM, mod. standard, \$200; bibliothèque fermée, blanche, 2 m x 7 1/2 x 4. \$600 ou meilleure offre; quantité de livres, sujets divers: sexologie, psychologie, etc. à sacrifier. Communiquer: (514) 371-6798 8-5-78

ANTIQUITÉS
Nous faisons découper à la main, et réparons meubles. Faisons démantèlement à bas prix. 270-5722 ou 272-1559 6-5-78

AUTOS À VENDRE

2 Pontiac 1974, à vendre, par diplomates étrangers, bien entretenus, 24,000 milles, de belles couleurs originales. Tél.: 285-8311, 931-2149. (soir) 6-5-78

Chrysler 70, 4 portes, 67,000 milles, \$750. Chrysler 73, 2 portes, très propre, 66,000 milles, \$1,300. Particulier. Après 6 hrs. 324-0570. 8-5-78

Firebird Esprit 1975, 32,000 milles, excellente condition, peinture refaite, \$3,500, contactez: Georges Codsli, 384-8459. 8-5-78

Mercury Grand Marquis 1976, tout équipé, en très bonne condition, bas mileage, prix raisonnable. Raison de vente! auto de compagnie fournie: 323-4778. 8-5-78

SCOUT INTERNATIONAL 1976, 8 cylindres, 38,000 milles A.M.-F.M., cassettes, pneus radiaux, 4 x 4, excellente condition, un seul propriétaire, jour 281-1811, soir 342-3536. 8-5-78

CHEVROLET Caprice Classique 1975, 36,000 milles, 4 portes, vitres électriques, servofreins, servodirection, en parfaite condition, particulier, \$2,800. 285-2897, 524-7228 (soir) 8-5-78

FIAT 128, 1974, coupé sport, parfaite condition, peinture originale, freins neufs. AM-FM. \$1500. 352-2526. 8-5-78

Mercedes 250, 1972, beige, air conditionné, AM-FM. Mécanique et carrosserie en bonne condition. Un seul propriétaire, 482-3186, soir: 482-3448. 16-5-78

JEEP C.J. 6, 1973, complètement remis à neuf, moteur 6,000 milles, prix \$2,000. 524-0575. 6-5-78

Jeep Toyota Land Cruiser, 1977, 4,000 milles, financement possible, sous-garantie, Daniel: 585-4765. 8-5-78

Ford Pinto Station Squire, 1973, 23,000 milles, plus pneus d'hiver, excellente condition, \$1,700.00 (discutable). Tél.: 341-3083 8-5-78

BATEAUX MOTEURS

Olympic Star, 24 pieds, intérieur acajou et chêne, 3 voiles, 4 couchettes, immaculé, tout équipé. Tél.: 331-9891. 8-5-78

Tanzer 22, 1974, équipement de croisière, 3 voiles, appelez R. Prud'homme (514) 671-7554 5-5-78

Tanzer 22, 4 couchettes, quille fixe, berceau avec roue, lumières, cousins, tél.: 1-514-373-5023 après 5 hrs. 8-5-78

YAMAHA 250 c.c. 1974, modèle de route, environ 10,000 milles demandé Pierre 769-3392. 5-5-78

Honda CB 360, 1974, 10,000 milles, mécanique A1, tél.: 279-5669 8-5-78

BUREAUX À LOUER
HENRI-BOURASSA PRÈS MÉTRO
Avons 1,430 p.c. répartis en 2 unités de 1,000 et 430 p.c. Complètement aménagés, décoré luxueusement, tapis, textures, climatiseurs, édifice professionnel de luxe.
382-5395 (jour) 661-7793 (soir) 1-6-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureaux luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. \$4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

Bureaux à sous-loyer, Ville de Laval, 3,500 p.c. ca. 28 mois, loyer à discuter, édifice récent, toutes commodités. Renseignements, Denis Bolduc: 288-1740 5-5-78

Bureaux, boul. St-Joseph, coin métro Laurier, 7 pièces, tapis mur-à-mur, électricité, climatiseur, pour dentistes ou autres professionnels, tél.: 526-4306. 13-5-78

Bureau, Boulevard St-Joseph ouest, 650 p.c. carrés tapis mur à mur, électricité, chauffage, 1er juillet. Tél.: 274-8324. 6-5-78

LAVAL, gens d'affaires ou professionnels, environ 220 p.c. ca., chauffés, éclairés, tapis, salle d'attente attenante, etc. Prix à discuter, 622-7509. 8-5-78

CHALET À LOUER

Ste-Marguerite, piscine, lac, 3 chambres à coucher, foyer, meublé, cuisine équipée, grand terrain, \$300. mois, saison ou année. Tél.: 484-7066 ou 1-228-2286. 6-5-78

Ste-Marguerite, à 15 minutes de l'autoroute des Laurentides, grand chalet suisse, entièrement meublé, 5 chambres, système de chauffage, foyer, piscine, grand terrain, garage, \$3,000 pour la saison estivale (6 mois). Tél.: 277-5155 à Montréal ou à 228-3007, Ste-Marguerite. 8-5-78

Chalet meublé 4 1/2, bord de l'eau, St-Marc sur le Richelieu, près de transcanadienne, 20 minutes de Montréal. Prix: \$1,200, saison d'été. 464-0593. 9-5-78

Lavaltrie, chalet tout meublé, près du fleuve, saison seulement. Appelez après 4 hrs 388-9735. 5-5-78

Chalet au lac Achigan, 4 chambres, plage privée, grand terrain, appelez F. Cantin à 274-4137 après 6 heures P.M. 11-5-78

St-Côme, lac Clair, toute commodité, pour la saison, \$1,200. Tél: 472-0747 8-5-78

Ile Bizard: à une demi-heure du centre ville, chalet moderne et propre, pour couple tranquille. Saison \$500.00. 620-0033 entre 16 et 20 hrs. 5-5-78

Bromont, luxueux, 5 1/2, laveuse-sécheuse, foyer, salon d'été. Tél.: 678-4472 soir ou 1-534-2102. 8-5-78

Bord lac Capri, chalet 5 pièces, plage privée, terrain 229 x 150 pi, chalet, pédalo, golf, 35 minutes de Montréal, mois, saison, 674-9084. 6-5-78

Chalet résidentiel, sauna, grand foyer, cuisine moderne, lac privé. Ste-Adèle. Tél.: 728-4153 ou 1-819-327-2661. 5-5-78

Val David, luxueux chalet Suisse à flanc de montagne, 2-3 et 4 chambres à coucher, foyer, tennis privé, libre maintenant, mois ou saison, 663-1274, 1-834-6363, 663-1350. 8-5-78

Chambre à louer, meublée, accès cuisine, femme ou jeune fille de préférence, rue de la Reine-Marie. S'adresser au 733-4513 5-5-78

CHALET À VENDRE
AU BOIS DE LA PERDRIOLE
SORTIE 100, AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST, RANG 1, LAC LIBBY
Magnifiques chalets neufs, style normand, hivernisés, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, tapis, \$37,500, et plus. Location saison: \$2500. Terrains à partir de \$0.10 le pied carré. 1-297-2806 ou Montréal 527-9116. 8-5-78

Magnifique chalet en cèdre, 6 pièces, meublées, chauffage à l'huile, foyer, 200 pieds de façade, sur lac des Sablès, à la Minerve.
Après 6 hrs, 670-9274 12-5-78

Chalet-maison, 5 pièces, chauffage électrique foyer en pierres des champs. Domaine du lac Lovering. Après 6 hrs. téléphonez à: 819-843-5629. 8-5-78

Chalet hiver-été en parfaite condition, face à un boisé, foyer "Jotel", Ste-Julienne, 728-1550 après 4 heures, ou 1-831-2789. 8-5-78

Moderne, meublé (Franklin), isolé, chauffage électrique, fenêtres aluminiums. Doit être démanté, \$10,000. Terrain à vendre à proximité, aqueduc. St-Robert comté de Richelieu 352-4206. 8-5-78

Ste-Marthe sur le lac, 20 X 30, so-lage, 220, eau chaude, piscine, terrain 50 X 150, prix: \$12,000. 669-9374 6-5-78

CHALET DEMANDÉS
Cherche chalet calme, 3 chambres, juillet-août, bord de l'eau ou piscine, Cantons de l'Est préférence, soir: 514-272-5251 8-5-78

Cherche saison d'été, grand chalet bord de l'eau, isolé, voisin, près loisir pour enfant, bateau et piscine, si cours d'eau non baignade, mois d'une heure Montréal. Ecrire C.P. 471, Station N. Montréal. 8-5-78

Salon de coiffure, bonne clientèle, N.D.G. Tél.: 488-1047, le soir: 481-3600. 8-5-78

DOMAINE CANARD BLANC Lac Simon près Montebello, Auberge-cottage-Motels-Camping prêt pour opération, 160 acres de terre, 500 pieds de plage, 12 bâteaux équipement sur les lieux, terrassements, chemins pavés, prix \$175,000.00. Société Canadienne Courtage 68 Boul. St-Joseph Ouest, Montréal, Tél.: 288-1233. 6-5-78

CHALET au centre d'un domaine privé, 100 arpents boisés, chemin et lac privés, source ruisseau, foyer, tranquille, saison. St-Damien de Brandon 272-3185. 8-5-78

VAL-DAVID: meublé, foyer, 3 chambres à coucher, petit lac, en montagne. Beaucoup d'espaces verts, 1er juin au 30 octobre, \$1,500. 1-819-322-5731. 5-5-78

Restaurant d'été à louer tout équipé, sur terrain de camping, près grand route, clientèle établie, bon chiffre d'affaires, 10 milles de Joliette. 756-1159 et 883-2337. 8-5-78

COMMERCES À LOUER
210 Laurier Ouest, 3 pièces, Tél.: 277-6340. 6-5-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26, 28 et 29

DIVERS

ATTENTION CECI EST POUR VOUS

Des productions de sérigraphies sur matériau divers vous sont offertes à prix raisonnables. Nous fabriquons des affiches publicitaires, autocollants, macarons ou autres; quels que soient vos besoins. **ARTISTIQUE ou COMMERCIAL.**
(Spéciaux pour organismes à buts non-lucratifs)

L'ATELIER TACHE D'ENCRE

1413 DESAULNIERS,
LONGUEUIL
TÉL.: 674-1392

6-5-78

COMMERCE À VENDRE

MOTEL HOMESTEAD DISTINCTION

Occasion unique, 8 milles de Montréal et Mirabel. Acheteurs sérieux seulement, avantageux sur tous rapports. Le plus beau site, bord de l'eau, 46,000 pi. route 117, Boul. Labelle, directement du propriétaire. Cause: obligation de prendre retraite: âge.

621-2660.

5-5-78

VILLE DE GATINEAU: Commerce de tabagie et librairie à vendre. Chiffre d'affaires \$400,000.00 par année. Pour information: 1-819-777-0261 8-5-78

Restaurant licencié à vendre, style Romain très propre, pas cher, 761-5507 demandez M. Gino 5-5-78

DOMAINE CANARD BLANC Lac Simon près Montebello Auberge - Cottages - Motels - Camping Prêt pour opération - 160 acres de terre 500 pieds de plage 12 baignoires équipement sur les lieux - terrassemens chemins pavés Prix \$175,000.00 Société Canadienne Courtage 68 Boul St-Joseph Ouest Montréal Tél: 288-1233 6-5-78

Librairie, Outremont, \$30,000 comptant, inventaire meubles et achalandages. 279-3346. 8-5-78

Magasin de cadeaux exclusifs, aussi articles divers d'importation, tableaux etc. Situé dans centre d'achat rive-sud. Très belle opportunité. C'est à voir. Appelez Léon Buiyst 653-7841, 653-4966. TRUST NATIONAL COURTIER. 5-5-78

CONDOMINIUM À VENDRE

Delray Beach, appartement 2 chambres, 2 salles de bains, sur l'océan, après 6 hrs. 774-7226. 8-5-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appelez Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite 761-3431. J.N.O.

PETIT déménagement de 1 1/2 à 4 1/2, estimation gratuite, assurances, Longueuil, Montréal, Jean-Paul à 670-7729 J.N.O.

LAPIERRE Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-5-78

DEMANDES D'EMPLOI

CUISINIER

Chef, avec expérience dans cuisine française, continentale, banquet, buffet, boucherie. Disponibilité immédiate. Tél: 271-8698. 6-5-78

Ingénieur Commercial, 24 ans, bilingue, forte personnalité, excellente présentation recherche emploi dans: administration d'entreprise, import, export, marketing, relations publiques, téléphoner au: 651-3795. 5-5-78

30 ans, cherche travail comme chauffeur privé, prêt à voyager. M. Claude. 270-5996. 6-5-78

DIVERS

CANOTS, VOILIERS, CAMPING

Bas prix!
336-4797,
1000 Gouin O.

5-5-78

Nous achetons meubles et articles, et allons chercher, pour les distribuer aux plus démunis parmi nous, et faisons déménagement à bas prix. Centre communautaire, St-Edouard, 270-5722 et 272-1559. 10-5-78

AMAGRISSEMENT par repros physiologique sous surveillance complète dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. J.N.O.

Roulotte "Apalache", 27 pieds, 1975, avec auvents, 256-9697. 8-5-78

Prenez vos vacances sur une ferme: foyer touristique, sur l'île du Prince-Edouard. Pour renseignements gratuits, écrivez: Mme Lealand Mayne, Emerald, I.P.E. 8-5-78

CHAT PERDU, samedi, avec poils longs, blanc et noir récompense promise. Appelez 392-5747 le jour, 937-1529 après 5 hrs. 5-5-78

DIVERS

PLACES D'AFFAIRES IDEALES

Espaces de bureaux à louer 2200 pds.ca. chacun, (adjacents), \$3.85 le pd.ca. comprenant tapis neuf, luminaires, peinture et chauffage. Site de prestige, centre-ville de Québec, agréable, dégagé dans l'espace, facilités de stationnement incluses, idéal pour sociétés d'affaires, bureaux de professionnels, corporations, etc.

Gauvin Inc., 220, rue Lee, Québec, Qué. G1K 2K6
Tél.: (418) 525-4967

5-5-78

ESPACE DE BUREAUX À LOUER

St-André, entre Dorchester et Ste-Catherine, près métro Berri, 2 espaces de 2,500 p.c. chacun; ascenseur, libre 1er juillet 78, s'informer à 288-7224. 6-5-78

Centre-ville, 1500 pi. ca., édifice "haut standing", tél.: 861-9411. 5-5-78

Ecuries Youville, Vieux Montréal, superficie 1499 pi. ca. Occupation à partir du 1er juin. Sous-location. Information: 844-8461 ou 844-3931. 6-5-78

FERMES À VENDRE

St-Félix de Kingsley, 50 acres avec petite rivière, grande maison 8 pièces, chauffage électrique, piscine hors-terre, bâtiments. Prix ferme, \$30,000. Tél.: 342-9216 après 4:30 hrs. 11-5-78

Belle ferme, St-Grégoire, maison pierres des champs, 8 pièces, entourée d'arbres et lac, située sur 30 arpents, site tranquille et pittoresque. Possibilité d'arpents additionnels. Immeuble St-Jean: 1-773-0004. 5-5-78

ST-MARC SUR RICHELIEU, 10 arpents, maison 7 pièces, avec grange, garage avec box stable à chevaux, hangar, et autres bâtisses, en excellente condition. Tél.: 584-3225. 8-5-78

EMPLACEMENT de campagne, 3 milles Trans-Canadienne, St-Eugène, maison briques, en très bonne condition; 7 pièces, garage double, prix: \$30,000. Faut voir. Immeubles St-Jean: 1-773-0004. 5-5-78

Boisé 30 arpents, région Granby, partie boisée en façade, ruisseau, endroit tranquille. Immeubles St-Jean: 1-773-004. 5-5-78

ST-GERMAIN, près de Transcanadienne, ferme 30 arpents, avec étable, cabane à sucre avec bâtiment, bonne maison 8 pièces, équipements. Immeuble St-Jean: 1-773-0004. 5-5-78

Vieille maison de ferme (pièces sur pièces) grange, garages et remise. Terrain de 5 arpents. Sortie 92 de la Transcanadienne. Information Laval 514-669-1250. 8-5-78

GARAGES À LOUER

Langlois-Beaubien, mai et juin, \$30 par mois, 256-0661 après 5 hrs. 5-5-78

GARDERIE

Gardiennage recherché, 5 jours (sem.), 2 enfants. Ville Mt-Royal, légers travaux ménagers. Conditions à discuter. Tél: 381-2504 739-4820 M. Thibault 8-5-78

OUTREMONT, 814 Rockland, haut de duplex, 7 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, stationnement, mois d'avril gratuit, libre immédiatement, le jour 934-0381 ou le soir 341-7871. 5-5-78

ROSEMONT, haut duplex, 3 pièces modernes, Beaubien et l'Assomption. Appeler après 6 hr. P.M. 255-2271. 15-5-78

MONTREAL-NORD, boul. Gouin, haut de duplex, 5 1/2, chauffage électrique, toutes commodités, résidentiel, stationnement privé. \$290. Après 5 hrs: 581-3468 29-5-78

MONTREAL-NORD, boul. Gouin, 3 1/2, chauffage électrique, toutes commodités, résidentiel, \$190. Après 5 hrs: 581-3468 26-5-78

CHOMEDEY, Laval, neufs, entrée laveuse-sécheuse, 5 1/2, \$236. 4 1/2, \$204. 3 1/2, \$177. Tél: 687-2401, 681-5366, 688-1602, 687-2761. 14-5-78

BEAU 5 1/2 rénové, Plateau Mont-Royal, chauffage électrique individuel, 1er mai, \$250. 523-1500 ou 524-4272. 11-5-78

LAVAL: Ste-Rose, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement. 625-3661. J.N.O.

Bouchette, bas duplex, 6 1/2, près Plaza Cotes-des-Neiges, \$395.00. Références après 19 hrs, sur semaine Pauline: 656-0625. 9-5-78

Casgrain-Bellechasse, grand 3 1/2, neuf, tapis mur à mur, chauffage électrique, \$155.00 par mois, après 5 hrs. Tél.: 279-5782. 5-5-78

Cartierville, haut de duplex, face à parc, 5 1/2, 4 c. 1 1/2 salle de bain, \$325.00. Tél.: 334-0356. 8-5-78

2090 Sicard, 3 1/2, chauffé, éclairé, tél.: 669-6670. 8-5-78

QUEEN MARY et Côte-des-Neiges, 1 1/2 à louer, à partir de maintenant au 1er septembre. Meublé, piscine, sauna et jardin. Appeler: 692-0509, 691-7910. 8-5-78

Centre-ville, près Ste-Catherine et métro, dans vieille maison rénovée, cheminées de marbre, 1,200 p.c. sur rez-de-chaussée commercial

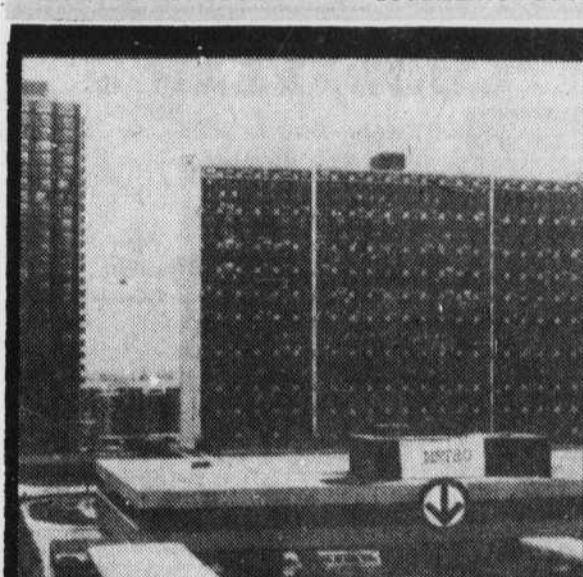
Aussi sous-sol pierres équipé pour bistro. 678-1209 et 844-0540. 5-5-78

ADAM 3415 10 pièces rez-de-chaussée système central fenêtres dans chaque pièce idéal pour bureau - garderie - maison de chambres libre juillet \$345.00. Société Canadienne Courtage. 288-1233. 6-5-78

Rue Van Horne, près de Wilderton, 4 1/2 chauffé, eau chaude fournie, frigidaire, poêle, libre immédiatement, 738-8432 5-5-78

Côte-des-Neiges, haut de duplex, 6 1/2, poêle, frigidaire, chauffé, eau chaude, \$325.00. 4942 Plamondon, près de Westbury. 8-5-78

LOGEMENTS À LOUER



LOGEMENTS À LOUER

TOUT A L'INTERIEUR

3 1/2-4 1/2-5 1/2

PLUS
Logements à deux niveaux
Salle à dîner au premier et chambre en bas.
Tranquillité
Vue magnifique sur le fleuve
SPECIAL
Venez négocier différents arrangements.

Heures de bureau: 10:00h à 20:00
Samedis et Dimanches 13:00 à 17:00 h.

PORT DE MER 679-6010

101 PLACE CHARLES LEMOYNE SUITE 202 LONGUEUIL P.Q.

LOGEMENTS À LOUER

NOUVEAU ROSEMONT, 4 1/2 moderne, chauffage électrique entrée laveuse sècheuse, près de toutes commodités. Tél.: 253-9468. 6-5-78

Presbytère St-Michel, près Lachute, 4 1/2 avec garage, chauffé, éclairé, neige déblayée, \$190.00 idéal pour couple retraité ou dames aimant la campagne. Tél.: 1-553-6412. 5-5-78

NOUVEAU ROSEMONT, meublé, chauffé, sous-sol 3pièces, modernes, tout compris. Tél.: 253-9468. 8-5-78

COTE-DES-NEIGES, haut de duplex, près d'Université, 5 1/2 chauffé, stationnement, \$425.00 par mois libre immédiatement. Tél.: jour 733-7888, soir 341-1639. 11-5-78

Hochelaga 2 1/2, chauffé, meublé, près métro Joliette, taxe d'eau et électricité payées, \$135. 527-8951 ou 525-2626. 5-5-78

Bas, grand 8 1/2 fermé, tapis mur à mur, 3 balcons, 2 salles de bains, parfait pour homme d'affaires, métro Cadillac, \$425, par mois, 255-3797, 620-5061. 10-5-78

Ahuntsic, près métro Henri-Bourassa, haut duplex détaché, 7 pièces chauffées, boiserie de chêne, environnement agréable. \$335. Soir: 381-7026. 5-5-78

N.D.G., 6 1/2 pièces, haut de duplex, \$225, par mois, 2215 Marcl par Sherbrooke, pour informations: 486-0800. 6-5-78

N.D.G., rue Montclair, près Somerled, résidentiel, 6 pièces haut de duplex, spacieux, ensoleillé, propre, chauffé, salle de lavage, garage, libre 1er juillet \$350. 484-7734. 5-5-78

MONTREAL-NORD, 5 1/2 haut duplex, non-chauffé, près centre d'achat Forest, libre 1er juillet, \$185, soir 323-1921. 5-5-78

LONGUEUIL, luxueux 2 1/2, tapis mur à mur, meublé, chambres séparées, accès cour arrière, stationnement. Appeler: 651-0075 après 6 hrs. 6-5-78

Liongoueil, haut de triplex, 5 1/2 bien éclairé, tél.: 651-2081 ou 651-2789. 10-5-78

Ahuntsic, grand 3 1/2, sous-sol, bien éclairé, entrée privée, plancher de cuisine fini céramique chauffage électrique et taxe d'eau payés, quartier résidentiel, 384-9316. 6-5-78

OUTREMONT, 1281 Van Horne, 2e, grand, moderne, chauffé, 5 1/2, \$300. 274-0882. 5-5-78

ST-LEONARD, grand 3 1/2, propre, meublé, chauffé, eau chaude fournie, taxes payées, 325-3697. 6-5-78

AHUNTSIC, 4 1/2 fermé, chauffé, ensoleillé, idéal pour couple, balcon avant et arrière, triplex moderne, rue résidentielle, \$215. 388-4498. 5-5-78

N.D.G. 5457 Monkland, \$375. bas de duplex, 6 1/2, exclusivité de cour arrière, 3 chambres à coucher, foyer, facile d'accès. Se rendre directement entre 19 et 21 hrs, sur semaine, sans rendez-vous. 5-5-78

2520, Pie IX, 1 pièce meublée, 737-0383. 5-5-78

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, joli 3 1/2, neuf, près métro Ste-Justine, \$200. 387-3110 8-5-78

Nouveau-Bordeaux, 5 1/2 chauffé, \$350, par mois, libre. 332-1900. 8-5-78

Outremont, Bernard coin McEachern, rez-de-chaussée, 4 1/2 chauffé, poêle, réfrigérateur, très propre, libre 1er juillet, \$300 par mois, soir et fin de semaine: 733-0474 8-5-78

C.D.N. avenue Soissons près hôpital Ste-Justine, et université, haut de duplex, grand 7 1/2, 4 c. 1 1/2 salle de bain, chauffé, eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, cuisine rénovée, pour juillet, \$425. 739-2690 8-5-78

Rosemont, 12e avenue, 3 1/2, eau chaude fournie, ensoleillé, balcon, remise, 376-8684 8-5-78

Rosemont, 12e avenue, grand 1 1/2, meublé, chauffé, sous-sol propre, tranquille, 376-8684 8-5-78

1er juillet, près hôpital Jean-Talon, haut de duplex, 3 1/2 chauffé, propre, poêle, frigidaire, tranquille, \$175. 276-5939 5-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Côte des Neiges, haut de duplex, 6 1/2 pièces, chauffé avec garage, face au parc Kent, tranquille, libre 1er juillet, \$365, tél.: 738-7544 après 18 hrs. 6-5-78

3 1/2 pièces chauffé, à louer, 254-6729 6-5-78

Haut de duplex, 6 pièces, Montréal Nord, tél.: 324-7586 6-5-78

COTE-STE-CATHERINE, près Université de Montréal, bas duplex, sous-sol fini, garage, chauffé, eau chaude, 8 pièces, 2 salles de bains, \$550. 739-3450 8-5-78

LONGUEUIL, 3 1/2 pièces, neuf, de luxe, meublé, chauffé, libre immédiatement. \$210, par mois. 671-3129. 8-5-78

PIERREFONDS est. 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, taxes payées, proximité train, autobus, centre d'achats, école, route 13, libre 1er juillet. Tél: 626-6457 et 684-7880 8-5-78

Ahuntsic ouest, grand 3 1/2, fermé, chauffé, eau chaude, 2ième d'un triplex, inst. 1. s., \$185, juillet, Hochelaga Viau, 4 1/2 fermé ensoleillé, 2ième d'un triplex, \$175, juillet. 353-3056 5-5-78

Ahuntsic, 3 pièces non-chauffées, personne retraitée, tél: 388-3644 après 5 hrs. 8-5-78

C.D.N., Côte Ste-Catherine, 6 1/2, haut de duplex, chauffé, équipé, garage, \$325. 481-3762. 8-5-78

Idéal pour couple ou personnes âgées, 3 1/2, St-Léonard. 323-2008 (soir). 8-5-78

Métro Beaudry, 4 pièces chauffées, rénovées, 625-1668. 6-5-78

Ville St-Laurent, sur Noorduyn, grands 4 1/2, chauffé, garage, entrée laveuse-sécheuse, près parc, école, haut, \$240, bas \$260, juillet, 332-2770. 8-5-78

LOGEMENT DEMANDE

DEUX adultes demandent logis 5 pièces, Ahuntsic, Bordeaux ou Cartierville, références, tél.: 331-4896. 5-5-78

Dame seule recherche grand 3 1/2 ou 4 1/2, tranquille, Ahuntsic, Cartierville, Montréal-Nord, juillet, août, \$150. à \$175. 688-8789 8-5-78

Bail de 2 ans, minimum 4 chambres, maison dans la région de Mt., téléphoner Mr. Lalonde 276-3601 (jour) 12-5-78

Dame cinquantaine, distinguée, tranquille cherche grand 3 pièces. Salaire moyen pour foyer moyen. Espace, soleil, escalier extérieur. Nord métropolitain. Juin ou juillet. 323-6264 soir. 6-5-78

LIVRES

Registres Thomas ou Phillips usagés demandés. Tél.: 844-8414. 8-5-78

MAISONS À LOUER

BROSSARD, maison de ville, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de jeu, garage, cave, près du Pont Champlain, tél.: 656-7146 6-5-78

QUEBEC, maison meublée, 10 pièces, garage, terrain boisé, ameublement exceptionnel, libre 1er juillet, pour 1 an, \$850. 418-687-9698. 8-5-78

ST-LEONARD, aubaine, bas de duplex, maison seule, redécouverte à neuf, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, sous-sol fini, foyer, garage, grande cour \$300, par mois. 323-4778. 8-5-78

LAVAL-DES-RAPIDES, bas de duplex, luxueux, grand 7 1/2, sous-sol foyer, garage double, 3 salles de bains, \$475, pour 1er juin. 668-1577 et 668-4559. 5-5-78

Rue Sherbrooke, somptueuse résidence moderne, 10 pièces, vaste salle réception, idéal pour corps consulaire ou professionnel, \$1,200., chauffage et tous accessoires inclus. 525-6650. 8-5-78

ESTEREL 15 juillet-15 août, 3 chambres \$1,300. Également à louer pour accés à l'eau. Janine Doléans, 435-3443, 1-228-3988 (rés.) TRUST ROYAL COURTIER. 5-5-78

DIVERS

VOUS PERDEZ DES APPELS IMPORTANT PHONATIC

284-9116
420 Est Sherbrooke
Montréal
Répondeurs automatiques Sanyo et Doro.

EQUIPEMENT D'IMPRIMERIE

Presses, caméra, assembleuse, "AB Dick", plieuses, lamineuse, perforatrice électrique à boudins "General Binding" plieuseuse et autres équipements.
Tél.: 274-8697

EBÉNISTERIE

Ebénisterie Jean-Pierre Rivest, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. 656-9608. J.N.O.

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS
A bas prix, plâtre, peinture, menuiserie, céramique, plomberie, finition sous-sol. Rénovations stucco décoratif, ouvrage garanti. 354-4264. 6-5-78

LAVAGE de murs et plafonds, peinture intérieure et extérieure, homme à tout faire, estimation gratuite. 668-1549 8-5-78

PEINTURE-PLÂTRE, réparations générales, estimation gratuite. Prix raisonnable. Tél.: 525-2641. 9-5-78

EQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoirs, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

MANÈGE ST-MARC

Sur le bord ou Richelieu, à St-Marc, près de métro C.T.E. Le manège St-Marc offre cet été, comme par le passé, 5 camps d'équitation (salle anglaise) de deux semaines chacun pour garçons et filles de 7 à 13 ans. Débutant respectivement le 25 juin, 9 juillet, 23 juillet, 6 août et 20 août.
Le nombre est limité à 12 enfants par camp. L'encadrement est assuré par une monitrice, une cuisinière 2 instructeurs supervisés par un pro de l'équitation, M. Gérard Fontaine, qui donnera aussi le cours théorique du matin.
Prix: \$250, pour les deux semaines, l'inscription est officielle lorsqu'une somme de \$125 a été versée. Il n'y a plus de place disponible pour le camp débutant le 25 juin mais il reste encore des places pour tous les autres.
Pour renseignements: Tél: 336-3384 ou passez au 917 Richelieu à St-Marc 8-5-78

ESPACE COMMERCIAUX À LOUER

AVE.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées,
en pages 26, 27 et 29

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE COMPTES

La force de vente du plus important magazine au pays est à la recherche d'un vendeur brillant, ambitieux et expérimenté — ayant un talent sûr en administration — pour rejoindre ses effectifs de Montréal.

Le candidat élu sera bilingue et se rapportera au Directeur des Ventes de l'Est du Canada. Son territoire couvrira le Québec, les Maritimes et la vallée de l'Ouataouais, et il sera responsable d'un budget de plus de \$2,000,000. en revenus de publicité.

Le haut niveau de sophistication des ventes du magazine exige que la personne soit familière avec les objectifs et les stratégies de mise en marché des clients et avec la formulation et la présentation de données média informatisées.

Un plan de salaire avec commissions est négociable et un excellent programme d'avantages sociaux est offert.

Agence Valrain
C.P. 117
Brossard
J4Z 3J1
Dossier: C-158
5-5-78

INGÉNIEUR EN STRUCTURES

Le/la candidat(e) doit avoir:
Au moins 5 ans d'expérience dans la conception de structures en béton et acier. L'expérience avec des pylônes haubérés serait préférable.

Connaissance du Français et de l'Anglais (écrit et parlé).
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Doucet et Associés
Ingénieurs conseils
1200 McGill College
Suite 1520, Montréal
H3B 4G7
Compétence de Mr. Ciro Martoni, Ing.
5-5-78

COMMIS-COMPTABLE

Préposé à la paye
et aux comptes à payer
Sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) sérieux(se) possédant un minimum de 2 ans d'expérience sur machine comptable, pour la production de la paye. Dactylographie requise. Contactez:

M. Réjean Moreau,
849-5373, local 219
6-5-78

OPÉRATRICE SUR MINI-COMPUTER

Expérience nécessaire. Salaire selon expérience. Position permanente. Près station métro Pie IX. Pour entrevues: appelez: 259-2515.
5-5-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

COMMIS-DACTYLO JUNIOR

Demandé pour le département des ventes, afin de dactylographier les commandes et répondre au téléphone. Bilingue, région Montée de Liesse, la compagnie paie un programme de bénéfices. Appeler le département personnel. Déménagement et Entreposage Kenwood Ltée. Tél.: 341-3411.
5-5-78

GROSSISTE EN VOYAGE

Cherchons accompagnateurs bilingues pour accompagner groupes touristes, temps partiel.
CONDITIONS:
— parfaitement bilingue;
— être âgé entre 25 et 35 ans;
— connaissance du Québec.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 1357, Station H
Montréal, H3G 2N3
6-5-78

Vendeurs, vendeuses

Voiture nécessaire, vente de photos. 1ère communion et graduation, revenus excellents, travail à l'année, plein temps ou partiel.
731-5461 et 341-3172
6-5-78

JEUINES hommes et jeunes femmes.

entre 18 et 30 ans, demandés pour devenir représentants en information. Demandez Gilles 387-6441 5-5-78

COUPLE conciergerie de 22 ou 44 logements.

Très bonnes conditions de travail. Poste, centre-ville. 849-5650 7-5-78

COURTIER licencié en assurance générale.

Très bonnes conditions de travail. Poste, centre-ville. 849-5650 7-5-78

SECURITAIRE bilingue, avec expérience.

de notaire complexe Desjardins. Mme Cartier, 281-1609 8-5-78

CUISINIER, demandé pour travailler le soir.

Très bonnes conditions de travail, excellentes bénéfices statutaires et conditions de travail. Appelez pour rendez-vous, Chef MILCETIC 731-7701 poste 726. Ruby Foo's, 7815 boul. Décarie. 6-5-78

Opératrices demandées, opératrices d'expérience pour travailler à la maison.

Doivent avoir leurs propres machines à coudre. Bon salaire pour bonnes opératrices. Appelez le soir 482-6047 8-5-78

Fille demandée pour la vérification de la qualité pour blouses de dames. Expérience seulement. Appelez Phil Shapiro: 527-9291. 8-5-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GOOD YEAR INC.

9091 Henri-Bourassa O.
Ville St-Laurent
requiert

COMMIS-JUNIOR

pour notre département de courrier et classification. Personne bilingue ayant complété son cours secondaire. Nous offrons un bon salaire pour cette position, des opportunités d'avancement et d'excellents bénéfices marginaux. Mode de transport nécessaire. Pour rendez-vous appelez: 334-1112 poste: 263
6-5-78

J.W. MILLS & SON LIMITED

Notre bureau situé sur la rue Côte-de-Liesse cherche un

MESSAGER

Le candidat doit être bilingue et posséder un permis de conduire valide et un dossier libre de toute infraction. Nous désirons également que cette personne ait eu une expérience avec des Courtiers en Douanes.
Nous offrons un bon salaire de début, une voiture de la compagnie et les avantages sociaux habituels.
Si vous vous considérez comme étant une personne énergique et consciencieuse capable de travailler avec un minimum de surveillance, nous vous invitons à nous contacter.
Pour une entrevue, veuillez téléphoner à:

Mme N. Samman
Dépt. Personnel
281-1644
5-5-78

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

recherche
SECURITAIRE BILINGUE DE DIRECTION
à Montréal
bonne connaissance du français requise
traitement à déterminer selon compétence

Prière de communiquer avec
Roland Dufour
288-9111
5-5-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ACHETEUR DE MEDIA ELECTRONIQUE

La plus importante agence de publicité, de ventes directes, au Canada est à la recherche d'un acheteur de temps expérimenté en radio et télévision. Le candidat doit être agressif, autonome, capable de travailler sous pression. Excellente occasion de se familiariser avec la vente par correspondance. Les candidats bilingues auront la préférence. Excellents avantages sociaux, salaire en fonction de l'expérience. Veuillez téléphoner: 482-9726 le matin seulement. Demandez: Louise SWINTON.

Secrétaire juridique
Bilingue, avec expérience pour bureau d'avocats situé au centre-ville. Communiquez avec André Valliquette ou Monik Simard, 842-9841.
6-5-78

WUNDERMAN International Inc.

recherche
C.A. ou C.G.A.
recherche comme trésorier et contrôleur d'un fabricant de matériaux. Adressez curriculum vitae à Roland Barrière, C.A., 225 o. Notre-Dame, Montréal, H2Y 1T4.
5-5-78

DELSON rue Principale, 2000 du Fleuve

sur les bords de Rivière Tortue 25,000 pieds carrés à vendre ou échanger. Bonnes conditions. Société Canadienne Courtagé. 278-1233. 6-5-78

ST-POLYCARPE, fond de terre, 266 arpents

complètement drainés sous-terrainement, aussi à Rigaud, ferme laitière, 168 arpents, avec quota industriel de 10,400 livres de gras. S'adresser à M. Vinet, Royal Trust, S.L.S. 265-3880, 373-4148 10-5-78.

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST, terre boisée, 1 1/4 arpents de large, 1/2 mille de long, avec maison, \$30,000 à discuter. Tél.: 674-1065. 6-5-78

PERSONNEL

1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec. Appelez 288-5253 ou 859-2248. Autres succursales: Toronto, Hamilton et New York.
6-5-78

ETRE DEUX... Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit
Tél.: 282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. (lundi au vendredi)
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.
6-5-78

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec. Appelez 288-5253 ou 859-2248. Autres succursales: Toronto, Hamilton et New York.
6-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, duplex détaché, 10,822 Grande Allée, \$89,500. 5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

LAURENTIDES

ST-HIPPOLYTE, bord de l'eau, pour grande famille ou communauté, possibilité d'acheter 15 personnes, 2 salles bains, peut également faire pension pour local à la saison. M.L.S. Janine Doléans, 435-3443, 1-228-3988, (rés.).
LÉVELLE, 1/2 heure de Mirabel, bungalow 3 chambres, sous-sol pleine hauteur, terrain gazonné. \$37,000. Gisèle Patry, 435-3443, 1-228-3063, (rés.).
ESTEREL, impeccable propriété face lac Masson, 3 chambres, foyer, tapis mur à mur, terrain env. 30,000 p.c., droit de passage & belle vue sur lac. \$45,000. M.L.S. Thérèse Larose, 435-3443, 1-227-3654, (rés.).
STE-ADÈLE: canadienne pièce sur pièce, 4 chambres, 2 1/2 salles de bains, 2 foyers, sous-sol fini, fontaine extérieure, terrain 97,000 p.c., près ski. M.L.S. Gisèle Patry, 435-3443, 1-228-3063, (rés.).
LAC ARCHAMBAULT, 190' sur le lac, plage sablonneuse, propriété impeccable, 3 chambres, foyer, meublé avec goût, extérieur brique rose, terrain plus d'une acre. Aline Lalonde, 435-3443.
LAC L'ACHIGAN, impeccable bungalow 3 chambres, meublé Thibault, tapis m/m, droit de passage et vue/lac. véranda. \$35,000. Thérèse Larose, 435-3443, 1-227-3654, (rés.).
PRESQU'ÎLE, STE-AGATHE, Propriété 5 chambres, 2 foyers, 3 salles bains, piscine, 190' bord de l'eau, terrain 1 acre, prop. parti du pays. Très vendeur. Ben Benoit, 435-3443, 1-819-327-2215, (rés.).
LAC L'ACHIGAN, Cottage canadien, accès au lac. 3-4 chambres, construction récente soignée, chauffage électrique, terrain 1 1/2 acre. M.L.S. Aline Lalonde, 435-3443.
ST-ADOLPHE D'HOWARD, Vieille canadienne, avec 5 bachelors 1 & 2 chambres, foyer pierres, 100' bord lac St-Joseph, très bon revenu. \$125,000. Ben Benoit, 435-3443, 1-819-327-2215, (rés.).
PIEDMONT: Magnifique cottage pierre/brique, splendide vue sur golf, 4 chambres, 2 cheminées \$99,000. Ben Benoit, 435-3443, 1-819-327-2215, (rés.).
5-5-78

Trust Royal Courtier

ROSEMONT, bungalow de prestige en pierres de taille.

Architecture originale, 11 pièces, 2 foyers, 5 chambres à coucher, 4 salles de bain, belles pièces spacieuses et bien éclairées. Garage 2 places. Huguette Guérette, 354-0360, 376-6715.
WESTMOUNT: cottage détaché de 10 pièces en état exceptionnel. Boiserie de chêne, 2 cheminées Jardin spacieux. M.L.S. \$107,000. Louise Gendreau, 932-1112, 935-5761.
ST-HUBERT: bungalow jumelé, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle familiale, installation L/S salle de bain. M.L.S. Madeleine Dubois, 672-0235, 656-1310.
BROSSARD: Vous désirez un style unique et différent dans ce secteur très boisé. Voilà! Bungalow 8 pièces, foyer, Janine Lajoie, 672-6020, 671-1873.
BROSSARD: bungalow surélevé, style Méditerranéen, 11 pièces, 6 chambres à coucher, 2 foyers, jardin d'hiver, grand terrain paysagé, propriété conçue pour professionnel désirant y avoir ses bureaux. Claude Boisvert, 672-6020, 744-1703.
ST-BRUNO: Superbe bungalow, sous-sol fini avec bar et foyer (B.C.O. intérieur), très beau terrain de 7150 p.c., très propre, 3 ou 4 chambres à coucher, tapis mur à mur. Louise Tardif, 672-6020, 678-3449.
ST-HUBERT: Bungalow. Belle propriété à prix très raisonnable, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, chauffage huile et électricité, salle familiale, installation laveuse-sécheuse. Claude Boisvert, 672-6020, 744-1703.
OUTREMONT: cottage semi-détaché 4 ch., 1 chambre, S.D. combinés. Boudoir à l'étage. Sous-sol (cuisine, chambre) 3 S. de B. Garage double. Micheline Coderre, 735-2681, 274-3239.
N.D.G.: Très beaux cottages, 4 & 3 chambres a.c., foyer, garage. Prix allant de \$41,000 à \$47,500. Jackie Neaman, 737-8135, 487-3400.
5-5-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust C.D.N. AVENUE LACOMBE

Duplex détaché, rénové, idéal pour famille ou usage professionnel, 7 1/2, 6 1/2, 2 1/2, toit neuf, isolation, portes et fenêtres RUSCO, revêtements d'acier, tuyaux de cuivre, armoires de céder, cuisine, 3 salles de bain modernes, 220, système d'alarme anti-vol, climatiseur radiant, entièrement équipé, garage automatique pour 2 voitures, jardin large et mature, patio. Haut. \$400. Absolutement pas d'agent. \$98,500.
342-4714
8-5-78

ST-DENIS ET Cherrier (commercial) 2 propriétés.

4 étages, terrain 50 X 100 propriétés à être rénovées (une partie brûlée). Aubaine 324-4697 5-5-78

Rimouski, bungalow modèle récent.

entrée split, terrain aménagé, salle familiale et chambre au sous-sol. Dans les \$43,000. Cause: transfert 1-418-724-9455 8-5-78

Duverny, bungalow 4 chambres à coucher.

sous-sol fini, avec bar, foyer naturel, chambre de lavage, avec 3e entrée indépendante, possibilité de bureau pour professionnel au sous-sol. Garde-robe en céder aromatique, 4 pommiers dans cour arrière, entouré d'une haie de céder. Incls cabanon de 10 X 12 pieds. Sans agent. Prix à discuter. 669-1198. 8-5-78

ST-Louis de Terrebonne, maison québécoise neuve.

26 x 42, terrain 70 x 100, 6 1/2, appeler après 2 hrs. 471-9995 15-5-78

MAISON de ville (Brossard-secteur T).

3 chambres à coucher, garage, terrain privé, près école, autobus, centre d'achats, \$29,500. 671-8330 pas d'agent 11-5-78

Montréal, rue St-Dominique près Beaubien.

30 appartements rénovés, en majorité loués, 2 systèmes de chauffage central, offre exceptionnelle. comptant \$20,000 253-9300 6-5-78

3927 ST-ZOTIQUE, 22 logis, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 13 meublés, revenus \$48,000.

Prix: \$245,000. Comptant \$30,000. environ. 253-2524 15-5-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE PROPRIÉTÉ À VENDRE

Montreal Trust

ST-BRUNO: Split-level des plus charmants. Foyer dans chambre des maîtres et salle familiale. Secteur professionnel. \$64,500. Lucie Beauré 653-2496, 653-3884.
ST-BRUNO: Proximité magasins, transports, écoles. Bungalow 3 chambres, salle familiale à l'étage, garage niveau, terrain 9,375 p.c., arbres adultes. Taxes basses. Camille Lacoursière 653-2496, 653-9970.
ST-BRUNO: Bungalow original, céder - 5 chambres à coucher - chauffage électrique. Prés écoles, arène, centre ville. Dans les \$44,500. Réjane Leith 653-2496, 653-6740.
ST-BRUNO: Prés polyvalente et arène. "Grenoble" - 8 pièces. Hypothèque 9 1/2%. Réjane Leith 653-2496, 653-6740.
ST-BRUNO: Vue panoramique sur lac. Bungalow 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale, Verger. Prés transport, école. \$42,800. Réjane Leith 653-2496, 653-6740.
TERRAIN ST-BASILE: Rue Chevalier, Terrain, 28,000 p.c. avec services. \$8,000. Prés du Richelieu. Vue de la montagne. Réjane Leith 653-2496, 653-6740.
ST-BASILE: Bungalow neuf. Votre loyer mensuel ne dépassera pas 25% de votre salaire, grâce au rabais fédéral. Très moderne, très beau, plusieurs extras. Au pied du Mont-Bruno. Seulement \$33,500. Gilles Leblanc 653-2496, 653-2650.
ST-BASILE: Superbe Split-Level. \$41,900. seulement achètera ce grand split de 5 pièces. Possibilité de 2 grandes salles familiales. Excellente construction neuve. Taxes basses. Il faut voir. Gilles Leblanc 653-2496, 653-2650.
ST-BASILE: Cottage - \$33,400. Vous devez visiter ce cottage semi-détaché pour l'apprécier. 5 grandes pièces bien éclairées, 2 salles de bains, porte patio, base de foyer, jardin clôturé. Faites votre offre. Gilles Leblanc: 653-2496, 653-2650.
5-5-78

Si vous déménagez...

Communiquez dès maintenant avec le bureau du Service de la clientèle de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.
Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520
Abonnés de Laval et de la rive Nord: 430-6110
Hydro-Québec
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust

DUPLEX: Avec bachelors, Grand 6% pour propriétaire. Appelez Aimé Dufort, 651-5300.
COTTAGE: S/D entièrement rénové, chauffage électrique, appartement de 3 1/2 pièces au S/S. À deux pas du métro et centre-ville. Communiquez avec B. Berthiaume 651-5300, 677-5926.
8 LOGEMENTS: (classe 32) pour réduire vos impôts. Rapporté \$20,676. brut. Chauffage électrique. Pour informations contactez Serge Lacombe 651-5300, 656-3542.
8 LOGEMENTS DE 5 1/2: Chauffage électrique. Construction 1974. Rendement 13% sur capital investi. Demandez Robert Vivian, 651-5300, 670-9991.
BUNGALOW: Brique, chauffage électrique, foyer naturel, entièrement paysagé. Prix plus que raisonnable. Demandez Lucille Gagnon 651-5300, 468-3710.
BAUNGALOW: 7 pièces, sous-sol fini avec foyer, beau terrain, secteur résidentiel. Prés auto. Mireille Leduc 651-5300, 679-6103.
MAISON: de chambres ayant revenu annuel de \$10,800. Situé face à un hôpital. Propriété en bonne condition. Pour informations Gilberte ou Gaston 651-5300, 468-3385, 678-9807.
5-5-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher.

2 1/2 salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dinette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel 672-9960 J.N.O.

WESTMOUNT: localité résidente, résidence privée.

tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sun deck, patio, jardin paysagé, avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi.c. Le tout pour \$150,000.00. Appelez 937-1494 11-5-78

VERDUN, 4 logements, près terrain de jeux.

écoles, transport, 220, revêtement aluminium, 766-6397. 14-5-78

AUTEUIL, bungalow, 5 1/2, briques.

garage, sous-sol fini, foyer. Tél.: 622-2664. 8-5-78

CARTIER près Sherbrooke, douze 3 1/2.

entièrement rénovés, \$184,000, pas d'agent. Tél.: 527-8789. 8-5-78

BUNGALOW en briques, 5 1/2, porte patio.

planchers de bois franc, sous-sol semi fini, avec foyer, tapis mur à mur, grand terrain paysagé avec remise et piscine, pas d'agent, à voir. Tél.: 430-4120 après 6 hrs. 8-5-78

ST-BRUNO: bungalow surélevé, 8 pièces.

2 1/2 salles de bains, garage double, moquette de qualité, professionnellement paysagé, impeccable, secteur de choix. Pas d'agent. \$59,500. 653-7730. 8-5-78

EDOUARD Montpétil, près de Victoria.

duplex semi-détaché, 7 1/2, 6 1/2, 2 1/2, sous-sol fini, garage, 2 voitures, grand jardin, pas d'agent. 733-9286. 8-5-78

DUVERNAY, Val des Arbres, cottage.

piscine intérieure chauffée, 5 chambres à coucher, 4 salles de bains, 3 foyers, garage double, chauffage électrique. Pas d'agent. \$255,000.00. Tél.: 661-8214. 8-5-78

ST-LEONARD, bungalow brique.

sous-sol fini, bar, abri d'auto semi fermé, patio, proximité école, parc, église, occupation immédiate, pas d'agent. Entree 5 et 8 hrs. 324-0222. 5-5-78

STE-THERÈSE en haut, bungalow 74.

Plus de 400 entreprises sortent de l'ombre

La région Lanaudière publiera bientôt un annuaire industriel

par Marie-Agnès Thellier

Les 414 entreprises artisanales et industrielles de la région Lanaudière sont sorties de l'ombre: le premier annuaire industriel régional québécois paraîtra dans une semaine à Joliette à l'occasion des trois jours d'une exposition industrielle organisée sous les auspices du conseil régional de développement (CRD).

L'Expo-Profits Lanaudière qui se tiendra du 10 au 12 mai veut prouver aux industriels locaux et montréalais que la région dispose de nombreux sous-traitants potentiels. Jusqu'ici, Lanaudière a très peu de grosses industries capables de donner des contrats à d'autres entreprises locales. On ne compte que 51 entreprises ayant de 50 à 199 employés, 23 entreprises comptant de 200 à 499 employés et 2 très grosses entreprises employant plus de 500 personnes. Au lieu de chercher d'autres grosses entreprises, le CRD a décidé d'aider à l'expansion des entreprises existantes.

Aussi l'objectif de l'Expo-Profits est-elle de mieux faire connaître l'ensemble du potentiel régional et surtout de montrer aux industriels montréalais invités quels genres de travaux sont capables de réaliser les PME de la région. Sur les 32 exposants, 22 sont des entreprises locales qui montreront de quoi elles sont capables. L'exposition sera ouverte au grand public le jeudi 11 mai à 19 h.

La première expo-profit a eu lieu l'an dernier à Trois-Rivières, cœur d'une région de "donneurs de contrats". Au contraire, l'expo-profit de Lanaudière repose sur les "receveurs de contrats" qui ont été repérés grâce à une gigantesque travail de l'équipe rédactrice de l'annuaire industriel. L'oeuvre a été menée tambour battant par douze personnes réunies par le CRD sur un projet "Canada au travail". Les six chercheurs ont d'abord repéré les entreprises déjà connues grâce aux listes municipales des taxes de ventes. Puis

chacune des 72 municipalités a été passée au peigne fin de novembre à mars et chaque chef d'entreprise, chaque artisan ont été interrogés. Malgré l'hiver, les propriétaires des 30 moulins à scie ou les entreprises de Saint Michel des Saints ont été visités par exemple. Un industriel qui confiait jusqu'ici ces contrats de forge hors de la région a été surpris d'apprendre qu'il existait 3 forgerons dans Lanaudière.

Et les plus surpris ont peut-être été les responsables locaux du ministère de l'Industrie et du Commerce et le CRD. Jamais aucune enquête industrielle aussi minutieuse et d'une telle envergure n'avait été menée. Par exemple, on ne connaissait officiellement que 3 entreprises à Mascouche. Or, la plus grosse de ces trois n'existait plus lors du passage des enquêteurs, mais 24 petites entreprises fonctionnaient dans l'ombre... La première enquête régionale du CRD datait de 1971-74 et le dossier industriel n'avait pas été étoffé puisque les objectifs prioritaires du CRD furent le développement du tourisme et l'aménagement du territoire. "Ces dernières années, nous avons aidé les municipalités à se doter d'outils d'urbanisme, donné notre avis au ministère de l'Agriculture sur la protection des zones agricoles et lancé la semaine dernière "Tourisme de Lanaudière" a déclaré hier M. Paulin Dumas, directeur du CRD. La région compte en effet 190,000 habitants mais 143,000 estivaux et touristes; une ville d'environ 3,000 habitants, Rawdon, triple l'été son chiffre de population. Le premier dépliant touristique régional rappelle cette vocation d'accueil et d'hospitalité.

Mais le conseil d'administration du CRD commençait à sentir l'importance du développement industriel pour cette région à la fois trop proche et trop lointaine de Montréal. Ainsi a-t-il imaginé deux projets complémentaires confiés à l'équipe: une exposition de pièces pour améliorer les conditions de sous-traitance

industrielle dans la région de Lanaudière et un annuaire industriel de 185 pages, dont les listes, les graphiques, les cartes et les index repèrent les PME de la région.

Pour l'expo-profit, le ministère québécois de l'industrie et du commerce a fourni un sérieux coup de main, reconnaît l'organisateur Lucien Comtois. Le CRIQ a aussi aidé à la création de l'annuaire qui suit les codifications de "Statistiques du Québec". Outre Hupp Canada (L'Assomption) et Filichrome (Joliette), on remarque la présence d'entreprises moins connues comme Maurice Lépine, Vandecsa Syracuse, Fibre de Verre Rawdon, Verrothane BP. Les produits de l'acier Roger. Les deux MIC, le MEER, la BFD et les Villes de Joliette et Berthierville fourniront aussi toutes informations aux visiteurs.

"Réallement, j'ai été surpris par l'ampleur du travail et par le sens de l'organisation de l'équipe" a déclaré M. Jean-Paul Du Sault président du comité Expo-Profits. Les recherches ont même engendré des données inédites dans leurs dossiers, comme l'évolution de la production de chaque entreprise depuis ces dernières années. Car par définition, la sous-traitance s'adapte aux demandes présentes par le client. Bientôt les industriels québécois auront en mains l'annuaire industriel régional dans lequel ils pourront trouver des sous-traitants et faire évoluer la production locale.

Lanaudière est donc en mai 78 à la pointe de la promotion industrielle régionale. Un bilan sera fait après la première expo-profit de Joliette, base d'autres initiatives ces prochaines années. Et l'on parle aussi d'expo-profits à Sherbrooke et au Saguenay-Lac Saint-Jean. Les régions prennent leur sort en mains, à ce qu'il semble. La compilation de tous les futurs annuaires industriels régionaux donnera le visage du vrai Québec artisanal et manufacturier que les annuaires québécois et canadiens ne reflètent pas vraiment.

Après le décès de l'époux

L'Opposition réclame le maintien de la pension versée à la femme

OTTAWA (PC) — L'opposition néo-démocrate et conservatrice a été unanime hier aux Communes pour dénoncer la politique sociale du gouvernement Trudeau, qui pénalise injustement de nombreuses femmes en les privant d'une pension à la mort de leur époux.

"Le fait de supprimer l'allocation du conjoint après le décès de l'époux le plus âgé est cruel et injuste", a lancé le député conservateur, Mlle Flora MacDonald lors du débat qui fut fort animé et chargé d'émotion.

Le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, Stanley Knowles a pour sa part réclame que le gouvernement mette immédiatement un terme à cette pratique, qui est particulièrement discriminatoire à l'endroit des femmes.

Le sujet a été abordé à plusieurs reprises au cours des dernières semaines et le risque d'être au centre des préoccupations au cours de la prochaine campagne électorale.

En 1975, le gouvernement a amendé la Loi sur les pensions du Canada afin d'accorder une allocation à un conjoint qui n'avait pas encore atteint l'âge de 65 ans et donc n'était pas éligible à la prestation réglementaire.

Le problème se pose à la mort du conjoint le plus âgé, dans la plupart des cas il s'agit du décès de l'époux. L'autre conjoint, la femme n'a plus droit à son allocation si elle a moins de 65 ans.

"C'est une logique bien étrange", a déclaré Mlle MacDonald. D'une part, les règlements précisent que deux personnes ont droit à environ \$6,000 par année afin de vivre adéquatement grâce à une pension et à l'allocation du conjoint, alors que d'autre part, une personne seule n'a droit à aucune allocation ou prestation.

"C'est vraiment étrange", a répété le député conservateur.

"C'est tragique", a-t-elle ajouté en précisant que les personnes âgées, particulièrement les femmes vivent des situations fort pénibles. Leurs revenus ou prestations gouvernementales, lorsqu'elles en

reçoivent sont indexées dans une proportion de 6 pour cent, a-t-elle dit.

Toutefois, le prix des aliments a presque doublé depuis 1962 et a augmenté de 12 pour cent en 12 mois, a fait remarquer Mlle MacDonald. Les personnes âgées manquent de vitamines essentielles, parce qu'elles n'ont pas assez d'argent pour se nourrir, a-t-elle expliqué.

"Vraiment, le gouvernement n'a pas de quoi se réjouir", a poursuivi Mlle MacDonald. Selon elle, le gouvernement aurait les moyens de remédier à la situation s'il cessait de gaspiller l'argent des contribuables.

Pour sa part, M. Stanley Knowles a expliqué que les personnes âgées sont parmi les plus démunies, et les femmes âgées le sont encore plus.

"Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent neuf pour cent de la population alors qu'elles ne gagnent que 4 pour cent du revenu national", a-t-il dit.

M. Knowles s'est insurgé contre le fait que la situation maritale de la femme détermine sa condition financière. Selon lui, le gouvernement devrait verser une pension à toutes les femmes. Le gouvernement ferait un premier pas en ce sens s'il arrêtait de supprimer l'allocation du conjoint lorsque l'époux décède.

Le ministre de la Santé et du Bien-être national Monique Bégin, a répondu aux propos de Mlle MacDonald en l'accusant de malhonnêteté intellectuelle.

Le ministre a répété que le régime de pension avait été modifié en 1975, afin d'aider les conjoints qui se retrouvaient, à 65 ans, avec une seule pension, après avoir bénéficié d'un plein salaire.

Elle a dit que cet amendement avait été fait, alors qu'on croyait toujours à la mise en oeuvre d'un programme de revenu annuel garanti. Toutefois, cela ne s'est pas réalisé, a-t-elle allégué, parce que les provinces et l'opposition s'y sont opposées.

La vente d'or du FMI s'effectue à \$170.40

WASHINGTON (AFP) — Le Fonds Monétaire International a procédé hier à sa vente mensuelle d'or qui s'est faite à des prix allant de 170.11 à 171.50 dollars l'once pour un cours moyen de 170.40 dollars.

524,000 onces de métal précieux, soit la totalité de la quantité offerte à l'exception d'une fraction de barre, ont été vendues au cours de ces enchères. Des soumissions ont été reçues pour un total de 3.1 millions d'onces. Les prix obtenus par le FMI hier

sont, sur la base du cours moyen, les moins élevés depuis décembre dernier. La vente d'avril dernier s'était effectuée à des prix allant de 177.61 à 180.26 dollars l'once pour une moyenne de 177.92 dollars.

La vente de mercredi a rapporté 63 millions de dollars au fonds spécial d'aide aux pays les plus pauvres. Ces fonds, alimentés par la vente de 25 millions d'onces sur une période de quatre ans, a jusqu'à présent reçu 1,313 millions de dollars.

Ottawa "modernisera" les directives touchant les organismes de charité

OTTAWA (PC) — Le gouvernement s'est engagé hier, à réviser les directives émises aux organismes de charité, qui auraient pour effet de les empêcher de

participer à des activités à caractère politique.

Le ministre de la Santé et du Bien-être social, Mlle Monique Bégin, a annoncé que la directive du ministère du revenu serait modifiée, hier au cours d'un débat aux Communes.

La directive du mois de février avait soulevé un tollé aux Communes, alors que l'opposition avait accusé le gouvernement d'intimider les groupes religieux et les organismes de charité. La directive précisait que ces groupes ne devaient pas participer à des campagnes de pression qui auraient pour effet de tenter de convaincre les députés, par lettre, du bien-fondé d'une cause.

Mlle Bégin a révélé qu'elle avait demandé, il y a déjà un an, que les directives régissant le statut des organismes bénévoles au ministère du Revenu soient "modernisées".

Il appert que des groupes de femmes, tels que les AFEAS du Québec, n'avaient pas réussi à être exemptés de l'impôt et à obtenir un statut d'organisme reconnu selon la loi, parce qu'ils luttaient pour les droits des femmes.

Selon elle il y a des activités dites politiques qui sont "acceptables" et d'autres qui ne le sont pas. Envoyer des lettres à un député, est une activité acceptable, a-t-elle fait savoir, mais elle n'a pas dit ce qui ne l'est pas.

Mlle Bégin et le ministre du Revenu, le sénateur Joseph Guay ont reconnu que la directive émise aux organismes de charité au mois de février 1978 était trop rigide et devait être modifiée. La nouvelle directive devra tenter d'apporter une certaine définition à l'expression "activité politique".

Dans une lettre adressée au député conservateur, Flora MacDonald, qui a mené la campagne en faveur des organismes de charité au Parlement, le ministre du Revenu, Joe Guay a tout de même tenu à apporter certaines précisions.

Selon celui-ci la loi de l'impôt défend aux organismes de charité de s'impliquer dans le processus politique. Il a indiqué que chaque cas "d'activité politique" chez un de ces organismes doit être jugé au mérite.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. Téléphoner à 286-1201

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT ST-HILAIRE • 1886 • Au 370 Richelieu Nord, entre la rivière et la montagne, cottage à la française, typique de la région, modernisé, 34,000 p.c. de terrain avec potager, serre et remise, dégagé des propriétés voisines, dans un environnement exceptionnel.

ST-HILAIRE • 1820 • Chemin de la montagne, près du Centre de la Nature McGill. Ancienne auberge dont l'extérieur a été préservé cache un intérieur restauré et refait "au naturel". Huit pièces dont une vaste pièce centrale avec grande cheminée de pierres haute de 26 pieds, 63 pompiers et grange.

AUTRES PROPRIÉTÉS • Historique ou de la belle époque.

TRUST GÉNÉRAL,
Courtier
André B. Thomas
866-9641 (b) 731-6307 (r)
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DUVERNAY VAL DES ARBRES
Cottage extra-luxueux, construction supérieure 1967, extérieur sobre, coin de rue, 98x100, 10 vastes pièces, intérieur tout de frêne, chêne et céramique, 4 chambres à coucher, 2 1/2 salles de bain, chauffage électrique radiant, ascenseurs-marchettes, foyer, garage, piscine creusée 18x38, clôture, foyer pierres extérieur, superbe haie cèdres (300 pi.) multiples arbustes et arbres matures. Doit être vu à l'intérieur. Prix demandé: \$155,000.00. Pas d'agent, 589-3176

1-6-78

OTTERBURN: Spacieux cottage, 3 chambres, salon, salle à manger, foyer pierre, chauffage électrique, garage double. Secteur choisi. M.L.S. Lisa D. Dufresne 467-6576, 467-2158.

IMM. SELECT,
Courtiers
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL. Style canadien, cottage, \$3,000, comptant, maison neuve, occupation immédiate. Hypt. 10 1/4%. M. Blain: 679-2887.

LONGUEUIL. Vieux Longueuil, bungalow, briques, 8 pièces, garage, sous-sol fini, départ transfert. M. Blain: 679-2887.

LONGUEUIL. Triplex vieux Longueuil, 1906, face fleuve St-Laurent. O opportunité bricoleur. M. Blain: 679-2887.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
5-5-78

OUVERT AUX VISITEURS: Jeudi 4 mai, 7 à 9 PM, 1297 St-Viateur O.

OUTREMONT
Nouveau sur le marché, superbe cottage 12 pièces, face au parc, entrée séparée pour bureau, piscine creusée. Votre hôtesse: Mme Louise B. Lucas 735-6381, 467-5842.
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON MOBILE À VENDRE
ST-JEAN BAPTISTE: Magnifique maison mobile. Foyer, 3 chambres, tapis partout. Réduit \$15,000. Peu de comptant. Gilles Girard 467-9439, 467-2158.

IMM. SELECT,
Courtiers
5-5-78

ST-HILAIRE: Cottages semi-détachés neufs, 6 pièces, chauffage électrique. Comptant \$1,800.00. Éligible au rabais fédéral. \$332.50. Exclutif. Lisa D. Dufresne 467-6576, 467-2158.

IMM. SELECT
Courtiers
5-5-78

LAVAL-ILE. environ 2 arpents boisés, 30' p. au dessus du niveau de feu. Jeanne D'Arc Germain: 661-9030, 479-6100.

MONTREAL TRUST
courtier
5-5-78

Montreal Trust

LONGUEUIL. bungalow briques/pierre, 7 pièces. Grand terrain. Service CTCUM. Appelez Lucie Ringuet: 651-1000, 674-6668.

LONGUEUIL. splendide split level avec plusieurs extras. Garage double. \$64,900. Jean-Pierre Brodeur: 651-1000, 468-4236.
courtiers
5-5-78

ST-HILAIRE. Impeccable bungalow surélevé, 9 pièces, salle familiale, salle de jeux, 10,000 p.c. terrain, vue du Mont. M.L.S. Lisa D. Dufresne 467-6576, 467-2158.

IMM. SELECT,
Courtiers
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, RUE PÉLOQUIN
TRIPLEX. En briques, détaché, un 7/8, trois 4 1/2, garage, bas libre à l'acheteur, particulier. \$76,000. 627-4545.
6-5-78

ST-HILAIRE. Impeccable split-level - 4 chambres - spacieux salon - salle manger - véranda adjacente - salle familiale - foyer - garage double - boisé - exclusif. LISE D. DUFRESNE 467-6576, 467-2158.

IMM. SELECT
Courtiers
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD
Magnifique cottage, immense terrain clôturé, arbres matures, plusieurs extras. M.L.S. Raymond Bradley 465-2510, 678-7367.
5-5-78

ST-HILAIRE. Domaine 2 arpents à flanc de montagne. Grand cottage colonial, 12 pièces, foyers, piscine, très privé. \$200,000. Exclutif. Lisa D. Dufresne 467-6576, 467-2158.

IMM. SELECT
Courtiers
5-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC: excellent duplex, semi-détaché, briques et pierre. Deux logements de 5 1/2 pièces, bâti 1955, couverture refaite il y a 2 ans. Quartier résidentiel, près toutes commodités, métro, hôpital, centre d'achats, banques, etc. Bonne location. Occupation juillet 1979. Léon Rousseau 731-7981 ou 388-1544. Jacques Paradis 731-7981 ou 733-9449. TRUST NATIONAL COURTIER. 6-5-78

LONGUEUIL. 8 logements, neuf, 1974, 4 1/2, 5 1/2, chauffage électrique payé par locataires, revenus \$17,220, revenu possible en juillet, \$19,300. Vente immédiate. 873-4266, demandez Guy ou 388-7728. 8-5-78

ST-LAURENT OUEST: Bungalow détaché avec garage, 3 chambres, foyer, sous-sol aménagé, très grand jardin, maison bien entretenue, près de tous les services. Prix demandé seulement \$49,500. Nicole Bouhadana 336-9941, 482-8531. TRUST NATIONAL COURTIER 5-5-78

ST-BRUNO: Superbe bungalow, état impeccable, 5 chambres, foyer. Garage au niveau de la rue et sur le côté de la maison. Prix réduit. Appelez Léon Buysse 653-7841, 653-4966. TRUST NATIONAL COURTIER 5-5-78

ST-BRUNO: Très beau bungalow avec garage et abri. Près école, près de la gare. Beau grand terrain, taxes peu élevées. Appelez Léon Buysse 653-7841, 653-4966. TRUST NATIONAL COURTIER 5-5-78

STE-ADELE: Cottage canadien, 7 pces, 4 c.c., foyer, terrain près golf & ski, du Chanteclair, prix demandé \$49,900. faut vendre. Considérerait un échange. Claudette Myre, 430-5311 TMS 430-4207 5-5-78

OKA: Dans les jardins d'Oka, site unique près du golf et du lac, magnifique bungalow en billes de cèdres de 9 pces., sous-sol fini, 2 foyers, bar, complètement paysagé, arbres matures. Taxes, seulement \$573.05. FAUT VOIR. TMS André Robert 627-5724 / 479-6432. TMS Michelle Boyer 472-5140 / 479-6432 5-5-78

St-Denis sur Richelieu: Grande maison en pièces sur pièces avec cuisine d'été, restaurant, terrain 150'x130', troisième rang. Appelez: 787-2972 ou 787-3204 8-5-78

Rosemont bâtisse de 6 logements avec un grand 5 1/2 plus garage double pour le propriétaire. Pierre Chouhou 254-4566 ou 354-7756 Trust Général Courtier. 5-5-78

OUTREMONT: Cottage pierre, 10 pièces. Cheminée. Garage. Prix suggéré \$125,000. Mme Parent 353-8770 - 273-1401. MONTREAL TRUST COURTIER 5-5-78

COMTÉ DEUX-MONTAGNES — Bungalow 6 1/2, s/s 10,000 p.c., prix \$27,000. F.A. Copin, 323-0171, 473-0238. MONTREAL TRUST COURTIER 5-5-78

Laval-Ouest, split-level, 3 chambres, 2 salles de bains, tapis mur à mur, sous-sol fini, potager. 627-2766. 8-5-78

St-Sauveur, unique en son genre, 2 étages, 2 chambres, vivoir, salle de séjour avec foyer, 1 1/2 salle de bains, planchers de chêne naturel, terrain de 19,000 pi. ca. 5 appareils électroménagers inclus, 5 minutes de l'auto-route et de toutes commodités. Prix: \$52,500. 866-1225, 1-227-5357 8-5-78

Candiac magnifique split level 4 chambres à coucher, sous-sol fini. Beau terrain paysagé Roger Ménard 672-7925, 670-1002. Fiducie du Québec, courtier 5-5-78

BROSSARD: Bungalow 1977 sur terrain boisé, 8 pièces, 4 ch. à coucher, salle à dîner, porte patio, salle familiale, foyer briques. Beau secteur. M.L.S. Diane Leblanc, 656-5300, 678-4132. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER 5-5-78

BROSSARD: Bungalow pierre & alum., 8 pièces, 4 chambres, salle de séjour, foyer pierres naturelles. M.L.S. Ghislaine Fry, 656-5300, 671-8206. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER 5-5-78

ST-HUBERT: (Lafèche). Duplex 2 X 4 1/2. Très grandes pièces, 2 ch. à coucher, sous-sol semi-fini. Garage. Près écoles & autobus. Prix: \$38,000. Exclutif. Jacqueline Boucher, 656-5300, 676-9628. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER 5-5-78

BROSSARD: Duplex tout briques avec bachelors, garage double, très grandes pièces, près écoles & commodités. Prix raisonnable. Exclutif. Jacqueline Boucher, 656-5300, 676-9628. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER 5-5-78

NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR: (Rive Sud). Propriété 4 logements: 1 grand 6 1/2 avec salle de jeux et bar plus 3 X 3 1/2 modernes. Chauffage élect. locataires. Très bonne construction (1977). M.L.S. Jacqueline Boucher, 656-5300, 676-9628. IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER 5-5-78

N.D.G. cottage semi-détaché ensoleillé, 3 belles chambres, beau jardin, près écoles et toutes commodités, rue tranquille, arbres matures, idéal pour famille. Mme H. Fortin 735-6381 488-4186 5-5-78

ST-THOMAS, cottage 4 chambres, chauffé électrique, fenêtres aluminium, 10 arpents de terrain, 50 minutes de Mt. M.L.S. Christiane Rubbani, 354-2950, 325-2116. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 5-5-78

Repentigny, bungalow, garage, terrain 80 x 100, sous-sol fini, 2 salles de bains, \$45,000. Pas d'agent. Tél.: 581-0347. 8-5-78

LONGUEUIL, vente par propriétaire, cottage semi-détaché, 1975, briques et aluminium, grande pièce, abri d'auto, 2 patios, remise, terrain paysagé, sous-sol fini bois et briques, foyer pierres des champs, \$45,500. 468-0610. 8-5-78

ST-BRUNO, cottage 1 1/2 étage, 7 pièces, plus salle de jeux et 2 petites chambres dans sous-sol, terrain 90 x 125 pi., 653-6216. 8-5-78

CHAMBLEY, bungalow pierres briques, terrain paysagé, 5 pièces, sous-sol fini, chauffage électrique, pas d'agent après 18 hrs. 658-4927. Fin de semaine entre 9 et 20 hrs, hypothèque 6 3/4. 8-5-78

Duplex, Longueuil, face Cégep, Chemin Chamblay, grandes pièces, 1x7, 1x5, 1 bachelors, possibilité de cottage, idéal professionnel. Pas d'agent. Prix \$68,700.00. 6-5-78

TERREBONNE, bungalow, façade pierres des champs, situé sur très grand terrain construit sur le roc, détaché, entrée d'auto simple, quartier résidentiel, près de toutes commodités, construction de 6 ans. Taxes spéciales payées. Particulier. 323-1284. 5-5-78

OUTREMONT, duplex, 2 x 7, près de Stanislas, salle à dîner avec poutres au plafond, 3 chambres, salon avec foyer, salle de jeu, + 2 autres chambres, garage jardin, occupation des 2 étages.

OUTREMONT, cottage, 6 pièces, 3 chambres, salle de jeu, jardin, \$60,000. Gouban Courtier, 843-3731. 5-5-78

OUTREMONT, 401 Stuart cottage, 11 pièces, \$82,500. 274-5983. 6-5-78

DUVERNAY, cottage luxueux, 2 foyers, sous-sol fini, garage. M.L.S. J.-Louis Savard, 354-2950, 721-9989. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 5-5-78

TRIPLEX luxueux 1x5, 2x4, sous-sol salle jeux plus bureau, libre à acheteur. EXC. M. Marthe Lepage, 354-2950, 353-4058. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 5-5-78

BROSSARD: Secteur "M" Bungalow entrée split, briques et aluminium, très propre, 8 pièces, 4 chambres, salle familiale, foyer briques naturelles. Huges Leclerc, 656-0660 ou 672-9359. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 5-5-78

L.D.R. 16 logements neufs, chauffage électrique, admissible pour dépréciation revenus: \$40,900. André Bernier 337-4641. Fiducie du Québec, courtier 5-5-78

Vous recherchez incomparable, j'ai pour vous cottage historique de 7 pces construit 1765 à 10 min, centre-ville T. Pagé 667-3394 / 337-4641. Fiducie du Québec 5-5-78

CHOMEDEY, triplex de luxe, très grandes pièces et salle familiale foyer, wet bar, garage double. Neville Galpeau 622-8475 / 337-4641. Fiducie du Québec, courtier 5-5-78

DEUX MONTAGNES, sur magnifique terrain boisé, la canadienne pierre & briques, construction unique. Simone Gosselin 621-2624 / 337-4641. Fiducie du Québec, courtier 5-5-78

VIMONT, 8 logements 5 1/2 pces 1976 chauffage électrique, stationnement, admissible pour dépréciation. Revenu: 22,800 A. Bernier 337-4641. Fiducie du Québec, courtier. 5-5-78

DEUX-MONTAGNES, canadienne de luxe, idéal pour professionnel, terrain boisé 18400 p.c. 5 minutes autoroute 640. N. Galpeau 337-4641. Fiducie du Québec, courtier. 5-5-78

Investisseurs! J'ai présentement 4 bâtisses de 3, 32, 40 et 60 logements classe 31-32 Mt. Nord, Ahuntsic, Rosemont L. DeTullio 326-4589 / 337-4641. Fiducie du Québec, courtier 5-5-78

VILLE ST-LAURENT: Cottage townhouse bâti en 1976. 5 pièces, garage, fenêtre et corniche aluminium. Excèsivement propre, habité par couple sans enfants. Cause de vente, transfert. Léon Rousseau 731-7

théâtre

Le marquis de Sade vu par les femmes

par Adrien Gruslin

C'est une pièce essentiellement verbale, difficile et austère mais également fascinante, et surtout bien servie par une distribution forte, qui termine la saison théâtrale du Quat'sous.

Dans *Madame de Sade*, le dramaturge, un Japonais du nom de Yukio Mishima, a voulu comprendre pourquoi la femme du célèbre marquis

abandonne son mari au moment où il retrouve la liberté après lui avoir montré une fidélité exemplaire pendant ses longs emprisonnements.

Bien plus que le motif d'une femme, *Madame de Sade* cherche à expliquer le "divin" marquis lui-même vu à travers le regard des femmes. L'auteur veut percer l'énigme de Donatien de Sade, marquis de la seconde moitié du dix-huitième siècle, grand viveur,

fin causeur et philosophe à ses heures, remis à la monde il y a quelques années après être tombé dans l'oubli et y avoir été maintenu par la censure et l'Eglise.

Six femmes parlent du Marquis: Madame de Sade incarne la fidélité conjugale; sa mère, Madame de Montreuil, l'ordre social et la moralité; Madame de Simiane, la religion; Madame de Saint-Fond l'appétit charnel; Anne, soeur de Ma-

dame de Sade, la candeur et le manque de principe; la servante Charlotte, les façons populaires à l'aube de la révolution.

Dans le texte de Yukio Mishima, Sade apparaît comme le fait d'une époque, d'un milieu aristocratique arrivé à la limite de ses raisons d'être, d'une caste pourrie, partagée entre les tenants de l'honneur et ceux du vice. Le Marquis cherche l'absolu dans la per-

versité, il trouve même le moyen d'en tirer une philosophie du plaisir, intelligente par surcroît. L'homme était un bel esprit.

Sur la scène du Théâtre de Quat'sous, le décor est inexistant. Des rideaux noirs entourent le fond et les côtés du plateau qui mettent aussi en relief les sorties du lieu. L'action se déroule dans le salon de Madame de Montreuil. Trois sièges en velours, un secrétaire suggèrent l'endroit. Seuls, les costumes rococo de François Barbeau sont somptueux.

Le spectacle n'est pas facile. Le texte est un dialogue où tout ébat physique est absent et d'une teneur philosophique indéniable. Seule, une performance des comédiennes peut parvenir à faire passer ce type de discours. La distribution réunie par le metteur en scène Daniel Roussel est de classe. En *Madame de Montreuil*, Françoise Faucher s'impose plus que toutes les autres. Son incarnation d'une femme noble, altière, au verbe autoritaire et sec est un numéro de grande qualité. Chaque détail du jeu apparaît excellent, son personnage nous éblouit.

A ses côtés, Catherine Bégin (*Madame de Saint-Fond*) s'acquitte fort bien de sa tâche dans la peau d'une femme aux mœurs très libérées. Il en va de même, à un niveau plus discret, pour Andrée Saint-Laurent (*Madame de Simiane*), Elizabeth LeSieur (*Anne de Montreuil*) et Sylvie Heppel (*Charlotte*). Enfin, en *Madame de Sade*, Louise Marleau se révèle fort juste dans la seconde moitié de la présentation, après une première tranche hésitante.

La réalisation de Daniel Roussel est d'une grande sobriété. Seuls quelques effets d'éclairage viennent souligner l'action. Le texte prend toute la place. (*Au Quat'sous jusqu'au 27 mai.*)



Françoise Faucher, Elisabeth Lesieur et Catherine Bégin au Théâtre de Quat'Sous dans la pièce de Yukio Mishima, "Madame de Sade", jusqu'au 27 mai.

musique

Une direction sobre et rigoureuse

par Gilles Potvin

Le chef français Jacques Delacôte, le dernier en liste des nouveaux venus à la tête de l'Orchestre symphonique de Montréal depuis deux saisons, faisait ses débuts ici mardi, salle Wilfrid Pelletier, à l'avant-dernier des Grands concerts. Il sera de nouveau au pupitre les 9 et 10 mai pour le dernier des Concerts gala.

Agé de 36 ans, il nous arrive, comme la plupart des collègues de sa génération, détenteur d'un prix prestigieux, obtenu à l'un des Concours new-yorkais Mitropoulos, après avoir fait ses classes chez ce "faiseur" de chefs d'orchestre qui a pour nom Hans Swarowsky, chez qui sont aussi passés Zubin Mehta et Claudio Abbado. Delacôte a depuis dirigé des ensembles comme l'Orchestre de Paris et l'Orchestre symphonique de Londres.

Sous plusieurs aspects, Jacques Delacôte nous a semblé éminemment qualifié pour le métier qu'il a choisi. Sa direction est claire, sobre et avant tout rigoureuse, sans la moindre exagération dans les

gestes ou le comportement. Son choix, comme oeuvre principale, d'une oeuvre comme la *Symphonie no 7* d'Anton Bruckner, n'a pas manqué d'étonner. Il est sans doute l'un des rares chefs français à aborder le vénérable compositeur autrichien. Dirigeant de mémoire, il a mené à bon port cette symphonie longue et ardue, inégale dans son inspiration. La réserve manifestée

dans sa direction a cependant quelque peu privé l'oeuvre de son impact de grandeur, mieux obtenu lors d'auditions précédentes, notamment avec Josef Krips, Zubin Mehta et Franz-Paul Decker. Il ne s'est pas dégage de sa direction la même conviction ardente, le même enthousiasme débordant dont ses trois prédécesseurs avaient fait preuve. L'adagio, avec son soi-disant

hommage à Wagner, a été bien détaillé et rendu avec une belle expression, plus contrôlée que véritablement sentie cependant.

Beaucoup plus significative a été sa direction du *Concerto no 3* de Bartok, une oeuvre majeure dont il a su faire ressortir tous les détails de sa complexe partition. Il est vrai qu'il avait en Misha Dichter un soliste de première grandeur qui, lui aussi, a su tirer de cette oeuvre immense toutes les multiples beautés. Chaque audition de ce merveilleux pianiste est révélatrice d'un talent exceptionnel et c'est avec le plus grand plaisir artistique que nous anticipions son retour à l'OSM en février.

Le programme avait débuté par ce joyau qui a pour nom *Pavane pour une infante défunte*, finement détaillé par Jacques Delacôte et l'orchestre. L'on se demande s'il n'y a pas plus de véritable musique dans cette page brève de Ravel que dans plusieurs de la symphonie brucknérienne avec ses interminables reprises et ses codas qui n'en finissent plus.

Bons baisers de Pékin

PÉKIN (AFP) — Banni de longue date, le baiser langoureux hollywoodien a fait une réapparition remarquable sur les écrans d'ordinaire très pudiques de la télévision chinoise.

Celle-ci diffusait "La Rose blanche", un film à thèse mexicain de 1973 dénonçant les basses manoeuvres d'une compagnie pétrolière américaine pour racheter l'hacienda du héros, Yaniz, dans le Mexique des années vingt.

Les passages les plus tendres mettaient en scène le

directeur de la compagnie américaine et sa maîtresse, à qui il s'adressait en chinois sous le diminutif de Baobei (trésor). Un déshabillé de dentelle s'ouvrit même quelques secondes sur une lingerie fine qu'on n'exposait en Chine ni sur le grand ni sur le petit écran.

La morale et la justice triomphent cependant dans le film où le gouvernement mexicain expulse, après une grève exemplaire, les compagnies pétrolières américaines du territoire national.

variétés

Du soleil sur l'eau froide

par Nathalie Petrowski

Assis comme un bouddha entre ses sept musiciens et ses congas, Mongo Santamaria, de passage à Montréal, met un peu de soleil sur l'eau froide d'un printemps qui ne vient toujours pas. Il est en spectacle toute cette semaine au Soleil Levant et ceux qui s'adonnent aux rythmes latins, sauront reconnaître dans la sonorité essentiellement afro-cubaine de Santamaria, la touche du maître.

Au détour du disco dont le seul mérite est de nous avoir fait renouer avec la musique latine et cubaine, Santamaria

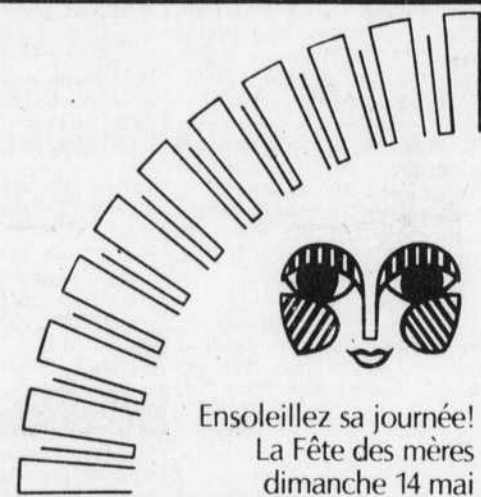
qui pendant plusieurs années avait plus ou moins sombré dans l'oubli, semble connaître ces jours-ci un regain de popularité. Il a d'ailleurs remporté pour la première fois cette année un prix Grammy pour son disque *Amanecer Dawn*.

Sa musique de source solaire, exprime la joie pure à l'état brut, la chaleur, la sensualité, le tout exécuté par ailleurs avec ordre et précision. Rien d'anarchique ou de discordant mais un flot musical qui baigne le spectateur dans une atmosphère un peu enivrée de soleil et de tequila. Accompagné de sept musi-

ciens qui le suivent rigoureusement, Santamaria nous présente des pièces relativement récentes et qui reflètent une tendance sage, refusant tout excès ou acrobatie rythmique. L'harmonie prime avant tout chez Santamaria, même si pour y accéder il est obligé de s'enligner dans une veine conventionnelle et à refouler certains élans d'improvisation; l'important étant pour lui d'offrir une musique qui s'écoute, se goûte, qui donne envie de danser et d'oublier, ne serait-ce que pendant quelques heures que dehors, le printemps, encore moins l'été, ne sont arrivés.

EATON

où la mode est en valeur



Ensoleillez sa journée!
La Fête des mères
dimanche 14 mai



**À bons prix
spéciaux!
Des blouses
pour maman**

Cinq magnifiques interprétations de la blouse d'été offertes à prix raisonnables. Profitez-en pour en faire cadeau à maman le 14 mai.

1. Modèle chemisier à manches longues. Nylon uni en blanc, marine, abricot, rose. Tailles: 10 à 18. **12⁹⁹** ch. Prix Eaton

2. Chemisier à manches courtes. Polyester/coton fleuri dans des harmonies de bleu ou rouge. Tailles: 10 à 18. **7⁹⁹** ch. Prix Eaton

3. Polo à manches courtes dans un tricot uni de polyester. Tons unis de blanc, brun, rouge, poudre, pêche. Tailles: 10 à 18. **7⁹⁹** ch. Prix Eaton

4. Polo à manches courtes. Coton imprimé dans des combinaisons de blanc/marine, blanc/rouge, blanc/vert. Tailles: petite, moyenne, grande. **7⁹⁹** ch. Prix Eaton

5. Polo à manches courtes réalisé dans un tricot de polyester. Agencement de marine ou de brun. Tailles: 10 à 16. **7⁹⁹** ch. Prix Eaton

Eaton Centre-ville (3e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (246)
Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

Une première chez Eaton!

La nappe "Nordic Visa" à repassage permanent et au nettoyage très facile!

Eaton est fier de présenter cette nappe "Nordic Visa" de Leacock. Elle aura toujours l'air propre et conservera sa douce texture après le lavage. Les taches les plus rebelles disparaîtront facilement avec un détergent liquide ordinaire. Vous n'aurez pas à la repasser. Cette nappe digne des grands repas est faite de polyester "Dacron" et vous parvient dans les tons de rouille, hûtre, jaune ou blanc. Les serviettes de tables sont assorties.

Dimensions approx.	ch.
Oblongue, 52 x 70"	19.95
Ovale, 52 x 70"	20.95
Oblongue, 60 x 83"	23.95
Ovale, 60 x 83"	24.95
Oblongue, 60 x 102"	28.95
Ronde, 66"	28.95
Serviette	2.95

Eaton vous invite à découvrir les avantages du nouvel apprêt "Visa". Du 4 au 28 mai, il y aura démonstration au magasin Eaton Centre-ville (5e étage) le jeudi et le vendredi de 11h30 à 20h et le samedi de 11h à 17h.

Venez ou téléphonez **842-9211**.
Eaton Centre-ville (5e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa et Ste-Foy. (236)

**Profitez de la vente de mai !
Égayez la chambre à coucher,
la cuisine et la salle de bain.**

Edredon à imprimé floral	Prix Eaton ch.
64 x 70"	20.77
70 x 82"	23.77

Édredon chaud et léger à motif imprimé fleuri bleu/beige/brun sur fond beige. Rembourré de polyester, recouvrement de polyester/nylon.

Ensemble de serviettes	Prix Eaton ch.
Bain, 42 x 22"	3.47
Essuie-mains 24 x 16"	1.97
Débarbouillette, 12 x 12"	.97

Serviettes en coton/polyester offertes dans les tons chauds de marine, cognac, or et brun. Motif géométrique créé à base de rayures.

Housse protectrice pour table	Prix Eaton ch.
Dimensions approx.	
52 x 52"	5.49
52 x 70"	7.49
52 x 70", ovale	7.99
52 x 90"	8.49
52 x 90", ovale	9.49
52", ronde	6.49

Protégez votre table avec cette housse facile d'entretien. En vinyle très résistant, piqué à une couche de coton. Blanc seulement.

Nappe fleurie en vinyle	Prix Eaton ch.
Dimensions approx.	
52 x 52"	3.99
52 x 70"	4.99
60", ronde	5.99

Créez une atmosphère plus vivante avec cette nappe aux couleurs gaies, ornée de jolies fleurs. Dessus en vinyle — aspect tissu — avec envers en polyester. Choix de tons brun, melon ou rouge.

Ensemble de salle de bain	Prix Eaton ch.
7.99 l'ens.	

Tapis de bain et couvre-abattant en nylon "Sparkle", lavable à la machine. Choix de tons brun, marine, cognac, or ou rose.

Oreiller en plumes	Prix Eaton ch.
5.47 ch. 2 pour 10.75	

Oreiller confortable et moelleux. Couil anti-plumes, recouvrement de coton. Bordures à liséré. Env. 19" x 25".

Couverture en polyester	Prix Eaton ch.
7.77 ch.	

Chaudre couverture en polyester. Appréciée pour sa légèreté. Traitée spécialement pour éviter qu'elle s'effiloche et se tasse. Lavable à la machine. Choix de tons cognac, or, vert ou bleu.

Eaton Centre-ville (niveau du métro) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke et Ottawa. (736).

Fieldcrest et les Mayas

Les Mayas. De cette étonnante civilisation qui florissait jadis au Guatemala, les descendants ont conservé une tradition bien vivante et haute en couleur: le tissage. Les mayas d'aujourd'hui comme ceux d'hier tissent eux-mêmes leurs vêtements. Ils adorent les couleurs et prennent plaisir à créer une suite de motifs géométriques saisissants. Chaque village a son costume propre si bien qu'une visite des nombreux villages du Guatemala donne lieu à un spectacle fantastique. Fieldcrest s'est inspiré des plus belles réussites de cet art maya pour créer cette prestigieuse collection.

"Temple Stripe". Inspiré par le costume porté par les hommes du village guatémalteque Todos Santos, cet ensemble de taies, draps et édredon aux bandes de plusieurs couleurs sur fond blanc présente toute l'apparence du tissage et crée une ambiance chaude bien appréciée dans la pièce de repos. Il s'agit pourtant d'une douce percale (180 fils au pouce carré) de coton/polyester à repassage permanent.

Draps droits ou emboîtants

Format jumeau 14.95 ch.
Format 2 places 17.95 ch.
Format "Queen" 24.95 ch.
Taies format régulier 12.95 la paire

Édredon

Bandes de couleurs multiples à envers à bandes rouge/bleu/blanc. En polyester/coton avec rembourrage de polyester "Cloudloft".

Format jumeau 72 x 90" 95.00 ch.
Format 2 places 80 x 90" 140.00 ch.
Format "Queen/King" 105 x 90" 180.00 ch.

Couvre-oreillers

Assortis à l'édredon. En percale de polyester/coton.

Format régulier, 20 x 26" 29.00 ch.

Draps et taies "Classic Chromatics"

De conception classique, ces draps et taies de ton uni profond sont ornés d'une bande de ton contrastant qui assure à cet ensemble une allure distinguée qui s'harmonise parfaitement avec les éléments plus traditionnels de la collection maya présentée ici. En percale de coton/polyester, repassage permanent. Draps emboîtants de ton marine avec draps droits et taies de ton marine/blanc. Draps emboîtants de ton brun avec draps droits et taies de tons brun/champagne. Plus (Centre ville seulement) choix de tons rouille, rouille/grès et vert vif, vert vif/vert pâle. Format "King", Centre-ville seulement.

Draps emboîtants ou droits

Format jumeau 13.95 ch.
Format 2 places 16.95 ch.
Format "Queen" 23.95 ch.
Format "King" 29.95 ch.
Taies, format régulier 11.95 la paire
Taies, format "King" 12.95 la paire

Serviette de plage "Mayan Warrior"

Grande, grande serviette de plage en coton/polyester rasé, à bord ourlé. Impressionnant dessin imprimé en noir représentant un guerrier maya. Vous aurez envie de la suspendre au mur pour décorer votre pièce préférée. 36 x 70".

36.00 ch.

Ensemble de serviettes "Mayan Stripe"

Ensemble rayé, tissé Jacquard, en coton/polyester rasé, à coordonner avantageusement avec les éléments de l'ensemble "Earth Sign". Noir/cognac/sable.

Bain, 25 x 48" 15.95 ch.
Essuie-mains, 16 x 28" 8.50 ch.
Débarbouillette 13 x 13" 3.50 ch.
Serviette de plage 36 x 70" 39.95 ch.

Ensemble de serviettes "Earth Sign"

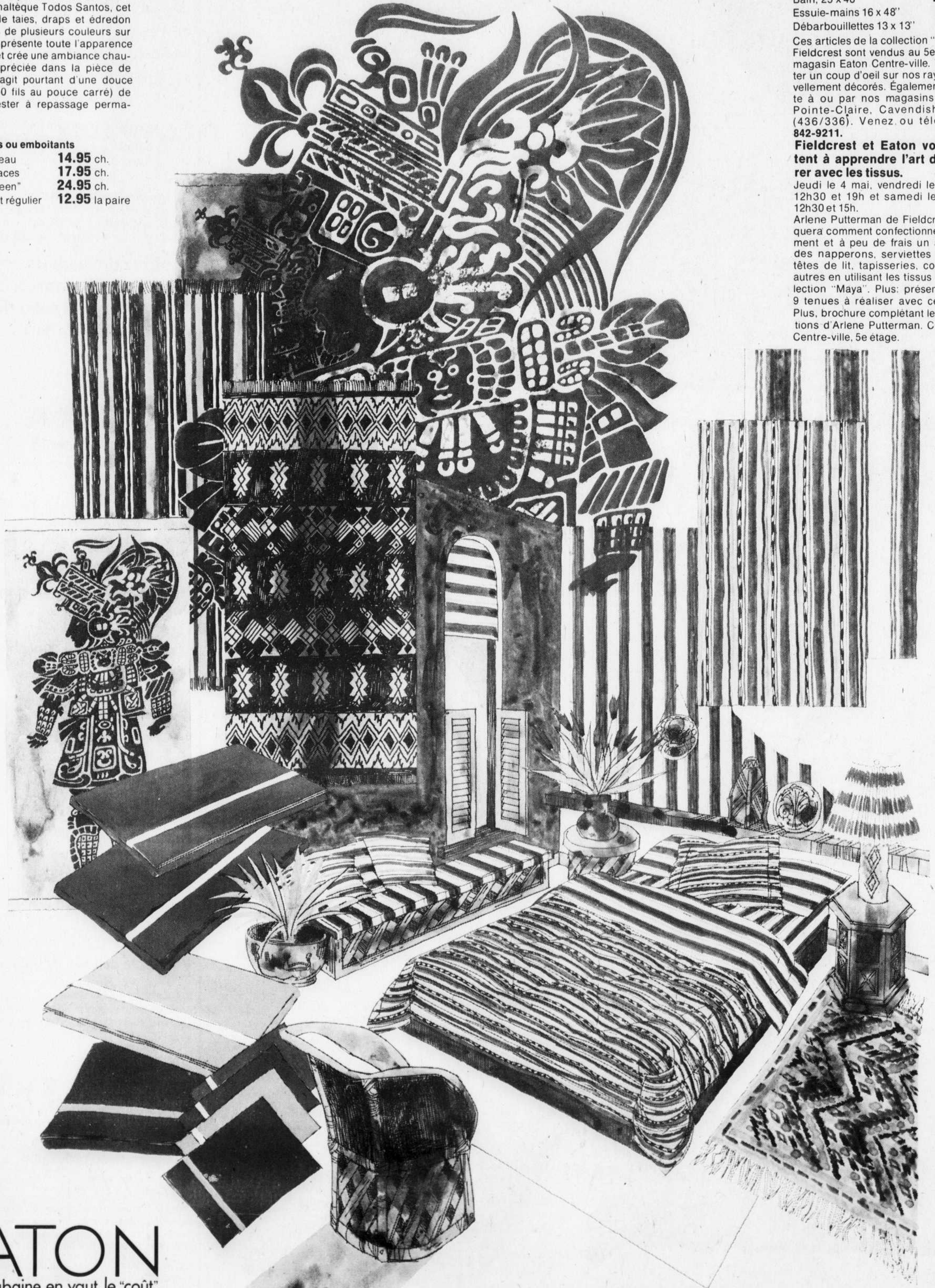
Ensemble coloré aux motifs géométriques inspirés des dessins traditionnels mayas. En coton/polyester rasé, tissé Jacquard. Noir/sable/cognac.

Bain, 25 x 48" 15.95 ch.
Essuie-mains 16 x 48" 8.50 ch.
Débarbouillettes 13 x 13" 3.50 ch.
Ces articles de la collection "Maya" de Fieldcrest sont vendus au 5e étage du magasin Eaton Centre-ville. Venez jeter un coup d'oeil sur nos rayons nouvellement décorés. Également en vente à ou par nos magasins d'Anjou, Pointe-Clair, Cavendish, Laval, (436/336). Venez ou téléphonez 842-9211.

Fieldcrest et Eaton vous invitent à apprendre l'art de décorer avec les tissus.

Jeudi le 4 mai, vendredi le 5 mai, à 12h30 et 19h et samedi le 6 mai à 12h30 et 15h.

Arlene Putterman de Fieldcrest expliquera comment confectionner rapidement et à peu de frais un abat-jour, des napperons, serviettes de table, têtes de lit, tapisseries, coussins et autres en utilisant les tissus de la collection "Maya". Plus: présentation de 9 tenues à réaliser avec ces tissus. Plus, brochure complétant les explications d'Arlene Putterman. Chez Eaton Centre-ville, 5e étage.



EATON
où une aubaine en vaut le "coût"